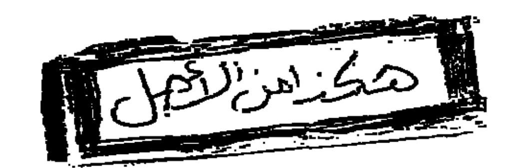


Initiatives : 13 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15060 – 7 F

MERCREDI 30 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le mérite du général Morillon

LA Belgique vient de proposer la candidature du général Francis Briquemont pour succéder au général Philippe Morillon à la tête des «casques bleus» de Bosnie. Mais l'Espagne est aussi sur les rangs. Après l'annonce, sans doute prématurée, à la fin de la semaine dernière, par le ministre de la défense, François Léotard, qu'il revenait à la France – avec le choix du général Jean Cot – de commander les «casques bleus» dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, la Suède a regretté, avec amertume, que l'ONU ait «oublié» de la prévenir du retrait du général Lars Eric Wahlgren, à ce poste depuis seulement quatre mois.

La rancœur des Suédois est d'autant plus compréhensible que leur pays est, en Europe, le seul avec la France à s'être engagé à fournir de nouveaux contingents à l'ONU. Mais, du même coup, la France ne pouvait prétendre cumuler deux commandements, et elle doit rapatrier le général Morillon, qui a servi durant quinze mois d'affilée dans l'ex-Yougoslavie. Le général Morillon sera – nul ne le dissimule – difficile à «recaser» en France même. L'homme a pris de la prestance, de la densité et il a goûté aux feux de la rampe.

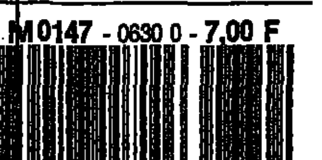
LES médias, dont il a su jouer pour attirer l'attention sur les méfaits des diverses communautés sur place, ont fabriqué son «image», avec sa complicité, un peu comme ce qui s'est passé en France pour le maréchal de Lattre, en Indochine, ou autour du général Bigeard en Algérie. Ce faisant, le général Morillon aura, à sa façon, contribué à redonner une certaine dynamique aux forces de l'ONU, qui en avaient besoin compte tenu de la lourdeur inhérente à une telle organisation.

Au-delà de l'apparence, il y a le fond de la mission – si tant est qu'elle ait jamais été exprimée en termes clairs par la communauté internationale – du général Philippe Morillon. Parti en Bosnie avec la consigne de tout faire pour éviter une reddition sur place des Musulmans, comme il lui avait été suggéré à l'état-major français des armées, il aura, non sans quelques contorsions plus ou moins habiles, permis aux Nations unies de s'arrêter à ce concept, porteur des derniers espoirs, des «zones» dites de protection.

PAR ses démonstrations sur le terrain, où il aura payé de sa personne pour apporter l'aide humanitaire et le témoignage de l'ONU, il s'est opposé – avec quelques échecs – à ce que des populations entières soient victimes de massacres dans certaines enclaves. De cette action, qui doit aussi sa fragilité aux directives souvent tardives des Nations unies, les détracteurs du général Morillon disent qu'elle n'a pas su empêcher la constitution de véritables «ghettos» musulmans, désarmés de surcroît, face à la puissance militaire des Serbes.

Pour autant, ces mêmes esprits critiques vont-ils jusqu'à préconiser qu'on laisse s'entre-tuer les camps en présence, avec la menace, si des pays musulmans s'en mêlaient sous une forme ou sous une autre, que le conflit ne prenne une tournure et une dimension plus graves encore? C'est probablement, outre sa bravoure, et son sens de l'honneur, le mérite essentiel du général Morillon que d'avoir, en dépit d'initiatives de l'ONU incomplètes et peu satisfaisantes, réussi, avec ses «casques bleus», à sauver des hommes et des femmes de l'extermination.

Lire nos informations sur la situation en Bosnie-Herzégovine page 3



M 0147 - 0630 0 - 7,00 F

Un entretien avec le premier ministre israélien

Itzhak Rabin se montre intraitable sur la question de Jérusalem

Le premier ministre israélien, M. Rabin, est attendu, mercredi 30 juin à Paris, pour une visite officielle de trois jours. Dans un entretien accordé au «Monde», il se montre intraitable sur la question de Jérusalem, en déclarant que celle-ci ne saurait être soulevée par les Palestiniens au stade actuel des négociations bilatérales qui se poursuivent. «Si les Palestiniens demandent Jérusalem, ils peuvent mettre une croix sur les chances d'un accord», affirme-t-il, en continuant de revendiquer la souveraineté israélienne sur l'ensemble de la Ville sainte.

JÉRUSALEM

de nos envoyés spéciaux

«Le bouclage des territoires occupés et de Jérusalem-Est semble pousser le processus de paix une nouvelle fois dans l'impasse.

– Ecoutez, notre position sur Jérusalem est bien connue : la ville est notre capitale, unie sous notre souveraineté. Sur cette question, il n'y aura aucun compromis, d'aucune sorte. C'est notre position, et nous nous y tiendrons quoi qu'il arrive. Depuis juillet 1967 (date de la conquête de Jérusalem-Est), il y a un consensus national en Israël sur cette question. Les Américains connaissent notre position. Ils comprennent bien que pendant la période intérimaire, la ville ne sera en aucun cas placée sous la juridiction transitoire des Palestiniens.

– Mais pourquoi les Palestiniens, qui ont à Jérusalem l'essentiel de leurs institutions, renonceraient-ils à leur revendication sur la partie orientale de la ville?

– Je ne leur demande pas de renoncer. Je leur répète que nous négocions aujourd'hui un arrangement intérimaire qui ne concerne que les territoires sous administration militaire. Jérusalem n'en fait pas partie.

– Il sera donc possible d'en discuter dans une seconde phase?

– Il ne s'agit pas aujourd'hui de négocier le statut final et permanent. Les questions de souveraineté et de frontières seront abordées plus tard, à partir de la troisième année de mise en œuvre de la phase transitoire. Attendons, nous verrons bien quelles questions seront soulevées à ce moment-là. Pour l'heure, je le répète, ce n'est pas à l'ordre du jour.

– Mais les Palestiniens veulent quand même être sûrs, dès aujourd'hui, qu'ils pourront poser la question de Jérusalem...

– Au moment de la deuxième phase de négociations, ceux qui y participeront pourront essayer de soulever toutes les questions qu'ils veulent.

Propos recueillis par PATRICE CLAUDE et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 4

Mme Veil veut faire des économies sur les dépenses maladie

Les assurés sociaux supporteront l'essentiel de l'effort de redressement

Simone Veil, ministre des affaires sociales, devait présenter, mardi 29 juin, un plan de plus de 30 milliards de francs d'économies sur les dépenses de santé. Les assurés sociaux devront supporter l'essentiel de l'effort, soit une baisse de cinq points du taux de remboursement ainsi qu'une hausse de 5 francs du forfait hospitalier. Parallèlement à une accélération de la restructuration de l'hôpital public, le gouvernement entend aussi obtenir des médecins libéraux un net ralentissement de la croissance de leur activité.



Lire page 19 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

Michel Rocard contre le rocardisme

Les contraintes de l'animation du PS rendent plus difficile l'entreprise de rénovation de la gauche

par Jean-Marie Colombani

Qu'il est dur de reconstruire! Pendant qu'il s'y attelle, dans son coin, sous le regard hostile de l'Elysée et dans l'indifférence de l'opinion, celle-ci se voit proposer quelques piqûres de rappel; comme s'il fallait surtout éviter de dissiper le parfum de scandale qui avait accompagné la chute des socialistes, pour qu'ils ne se relèvent trop vite : hier le départ désastreux de Jacques Attali, aujourd'hui le soupçon contre Bernard Tapie, demain la mise en cause de Gérard Colé à la tête de la Française des jeux... Et pendant ce temps, les sondages, dont il fut si longtemps l'enfant chéri, dégringolent.

Si bien qu'on ne peut pas ne pas s'interroger sur la pertinence du choix fait par Michel Rocard de prendre la tête d'une formation politique si mal en point.

C'est un choix qui, à l'expérience, contredit sa stratégie présidentielle aussi bien que son projet de «big bang». Celle-ci, telle qu'elle se profilait depuis qu'il est candidat à l'Elysée – c'est-à-dire depuis des temps immémoriaux, – tenait en quelques propositions simples : un homme, plutôt qu'un parti; une idéologie difficile à enfermer dans le mot «socialisme»; un projet de recomposition politique allant des communistes critiques aux centristes; une légitimité assise sur une capacité personnelle de rassemblement. Toutes sont aujourd'hui contredites; aucune ne peut servir de point d'appui à une perspective présidentielle : l'homme est à la tête d'un parti gravement affaibli; il a en charge la rénovation des fondements mêmes de l'idéologie socialiste; il est désespérément seul, car les écologistes, diminués, se déchirent, les communistes orthodoxes sont plutôt renforcés, les centristes sont solidement installés chez Edouard Balladur.

Lire la suite page 8

L'enlisement de l'Afrique

Ecrasés par leurs dettes, les pays du sud du Sahara semblent condamnés à la stagnation

par Jean-Pierre Tuquoi

Un seul continent a franchi le cap des années 90 plus pauvre qu'il ne l'était dix ans auparavant : l'Afrique. A ce sombre constat d'une décennie perdue, il est vain d'opposer les lendemains qui chantent. L'Afrique subsaharienne, selon un rapport récent de la Banque mondiale, est condamnée durablement au sur-place, avec une croissance économique incapable de s'élever au-dessus de la poussée démographique d'ici à la fin du siècle. Entre-temps, le nombre de pauvres y aura augmenté de moitié. Ils seront 300 millions en l'an 2000, assure la Banque mondiale, soit un habitant sur deux.

S'agissant d'un continent qui fait la part belle à l'économie informelle, sans doute faut-il se méfier de statistiques calquées sur des modèles occidentaux. Souvent, l'essentiel leur échappe. Et ces lacunes expliquent que les pays réputés les plus pauvres ne soient pas toujours ceux qui connaissent les pires conditions de vie. La marginalisation de l'Afrique subsaharienne n'en est pas moins réelle. Un chiffre la résume : la part de l'Afrique noire dans le commerce mondial. En baisse constante depuis des années, elle ne dépasse pas 2 % aujourd'hui. Huit fois moins que celle des pays asiatiques en développement.

Faillite des élites, chute des cours des matières premières – l'une des rares sources de devises, – calamités agricoles... Pour expliquer les difficultés de l'Afrique, les raisons ne manquent pas. A tous ces handicaps, il faut ajouter le fardeau d'une dette qui pèse sur le continent et l'asphyxie chaque année davantage. En 1992, elle s'élevait à 290 milliards de dollars (1 600 millliards de francs au cours actuel) pour l'ensemble de l'Afrique. Depuis 1980, elle a été multipliée par deux. Et même par trois si l'on s'en tient à l'Afrique subsaharienne (183 milliards de dollars).

Lire la suite et nos informations page 20

Cuba et le «modèle chinois»

Fidel Castro est contraint de lâcher du lest au niveau économique tout en maintenant son étau politique.

Mais les efforts du régime pour répartir la pénurie n'empêchent pas la clochardisation, le chômage et la plongée dans la délinquance d'un nombre croissant de *Cubains.*

page 5

M. Balladur n'ira pas au sommet de Tokyo

Le premier ministre ne se rendra pas au sommet des sept pays industrialisés qui se tiendra à Tokyo du 7 au 9 juillet.

M. Balladur a affirmé qu'une position *«commune»* serait arrêtée avec le président de la République, qui y participera, et qu'il n'y aurait pas d'accord tant que les Américains n'auraient pas levé les sanctions frappant les aciers européens.

page 19

Matisse de nouveau à Nice

Le Musée de Cimiez, qui regroupe des œuvres offertes par le peintre et sa famille, a rouvert ses portes après avoir été rénové.

page 16

La mort de Boris Christoff

Le chanteur bulgare, qui s'illustra notamment dans *Boris Godounov*, s'est éteint le 28 juin à Rome.

page 16

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

RESSOURCES HUMAINES

DÉBATS

Une « autre politique » ?

Après « Munich »

par Max Gallo

PHILIPPE SÉGUIN détient-il l'une des clés de la profonde mutation politique dont chacun sent bien que la France a besoin? Qui peut imaginer en effet que Balladur, Barre, Giscard, Rocard, Delors, l'un homme de transition, les autres personnalités enfoncées jusqu'au cou dans le passé, pourront conduire le renouvellement radical qu'exige la crise? Philippe Séguin saura-t-il, dans ces conditions, être l'un des éléments moteurs du rassemblement républicain qui se cherche sur les décombres d'un Parti socialiste converti au libéralisme et au monétarisme, d'une gauche alternative bégayante et d'une droite parlementairement puissantes mais engluées dans les mêmes dogmes économistes, la même conception d'une Europe maastritchienne ou tentée par un populisme sécuritaire? Saura-t-il être autre chose qu'une carte dans un jeu présidentiel, alibi d'une droite politicienne? Saura-t-il en somme être dans la tradition du de Gaulle de 1940-1943, constituant le CNR avec la gauche résistante, ce qui avait supposé des ruptures franches avec son milieu d'origine?

Il ne faut préjuger de rien et ne faire à Philippe Séguin aucun procès d'intention. Noter au contraire que sa campagne contre le traité de Maastricht, son attitude et ses derniers propos dessinent une personnalité exigeante et courageuse, cherchant, comme il l'a dit, à se placer à la *« hauteur de l'Histoire »*. Car l'Histoire est impérieuse avec ceux qui aspirent à y jouer un vrai rôle et non simplement à gérer habilement une carrière.

Puisque Philippe Séguin estime – à juste titre – que nous subissons un *« Munich social »*, puisqu'il pense qu'il faut accomplir une *« révolution culturelle »*, alors il doit s'interroger sur les moyens politiques permettant de sortir la France de cette orientation suicidaire.

Or celle-ci a été mise en œuvre depuis une vingtaine d'années par la droite et les socialistes libéraux. Ils ont les uns et les autres affirmé que la nation était une forme obsolète, qu'un seul choix nous était offert : celui d'une Europe libérale dont le traité de Maastricht a été l'expression. Ils ont jugé qu'il fallait en finir avec l'exception française et ils ont délégué à des oligarchiens (dont la future organisation de la banque centrale est le modèle) la réalité du pouvoir. Ils ont affirmé – et continuent d'affirmer – qu'il suffisait d'attendre la reprise mondiale, et ils ont refusé de voir qu'en se soumettant ainsi à une idéologie monétariste et européiste, ils détruisaient non seulement la nation et la République mais aussi une construction européenne indispensable, fondée sur des politiques communes.

Un nouveau pacte républicain et social

Ils ont nié les conséquences désastreuses de ces choix tant sur le plan social que sur celui de la vie démocratique. Et droite et gauche libérales, économistes, se sont retrouvées en 1992 sur les mêmes estrades pour défendre le traité de Maastricht.

A gauche, parce que nous nous élevions contre cette politique – et ce depuis plusieurs années, – nous avons subi la hargne, l'ironie et l'insulte : nous étions les adeptes d'un *« nationalisme pâteux »*, *« franchouillards »* et *« pétochards »*, nous étions des *« archaïques »* et pourquoi pas des *« Doriot de sous-préfecture »*.

Philippe Séguin a été plus respecté, plus écouté. Et pourtant ce sont les vieux départements de gauche, la majorité des couches sociales salariées – la majorité de la population active, – bref, les électeurs traditionnels de la gauche qui ont voté « non » au référendum. (Et le Mouvement des citoyens est né durant cette campagne et il s'est implanté à partir de ces résultats.) C'est dire qu'une politique anti-libérale, affirmant qu'une réorientation de la construction européenne, que l'indépendance nationale, la maîtrise des choix monétaires sous contrôle démocratique, le rôle de l'Etat-nation sont nécessaires, ne peut trouver ses appuis principaux que si elle rencontre l'adhésion des citoyens qui sont enracinés dans les valeurs de la gauche. De Gaulle l'avait compris. Ce sont ses pairs qui l'ont condamné à mort. Et c'est Jean Moulin, homme du Front populaire, qu'il a choisi pour le représenter en France.

D'ailleurs Philippe Séguin va entendre, entend, les réquisitoires de ceux qui, à droite et à gauche, ont choisi le libéralisme et le monétarisme, parce qu'il n'est jamais facile de résister. On l'accuse déjà d'avoir opté pour *« le rétro et les antiquités »* et presque d'avoir trahi son pays : *« Quand on a du talent et qu'on aime son pays, on le défend à l'extérieur de nos frontières et on n'affaiblit pas un gouvernement qui est en train de gagner »* (Gérard Longuet). On va lui reprocher de vouloir *« isoler la France »* ou bien d'*« emboucher le clairon de Déroulède »*.

Certes, on va le faire avec prudence d'abord, car les politiciens sentent bien que le pays bouge. On a même vu les socialistes voter contre la dénationalisation de la Banque de France, qu'ils avaient acceptée en soutenant le traité de Maastricht. Il peut y avoir d'autres retournements. Mais quand il s'agira de passer des mots aux actes, c'est-à-dire de rompre avec cette politique, alors, s'il n'y a pas d'élan populaire, tous ceux qui ont depuis plus de vingt ans cédé pas après pas se retrouveront. Comment pourraient-ils déjuger ceux qui ont bâti toute leur carrière et leur projet sur une orientation donnée? Quand Jaurès tentait de convaincre la classe dirigeante française des dangers de l'alliance France-Russe, il était accusé d'être un agent de l'Allemagne. Et des millions de Français ont payé avec leur vie – et leur argent – cette politique obstinément poursuivie, même quand les faits en montraient les risques.

Dans ces conditions, si le pays et l'Europe ont réellement besoin de rompre avec des choix qui conduisent dans toute l'Europe à un « Munich social », la résistance ne peut s'organiser que sur de nouvelles lignes, en rupture avec les clivages actuels. C'est autour d'un nouveau pacte républicain et social, aussi ambitieux que celui du CNR, adapté aux circonstances présentes qu'il faut concevoir ce rassemblement.

Cela veut dire que si la droite et la gauche doivent continuer d'exister, il faut que, au-delà des tactiques politiciennes, se dégagent en leur sein, des hommes qui, sur les questions centrales du moment – le rôle de la nation, celui de l'Etat, les vertus républicaines, les limites du marché, un certain type de construction européenne – se retrouvent. Disons-le : cette rencontre paraît difficile. Philippe Séguin peut avoir la tentation – légitime – de rallier son camp d'origine à sa ligne et réussir à entraîner derrière lui une majorité de l'opinion.

Après tout, le de Gaulle de 1956 a réussi, à partir de la droite et de l'extrême droite même, à reconquérir le pouvoir. Puis à mener sa politique.

Mais le tissu social du pays, son économie, son identité, n'étaient pas à ce point lacérés et la situation internationale était moins grave.

C'est d'un élan autrement puissant que la France a besoin, elle qui compte sans doute 4 à 5 millions de personnes « prisonnières » du chômage et de la précarité du travail.

Nous sommes bien entrés dans une époque d'« années noires » après Munich. Et ce n'est point d'abord d'habileté et de calcul que le pays a besoin, mais d'audace, d'énergie et de foi, de regroupements nouveaux. Faisons le pari qu'il saura reconnaître ceux qui, vraiment, auront pris ce risque-là.

► Max Gallo est député européen et porte-parole du Mouvement des citoyens.

Enfer ou paradis

par Lionel Stoléru

AUJOURD'HUI, le chômage est l'enfer. Comme le disait La Fontaine à propos de la peste, *« ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient atteints »*. Il y a des chômeurs qui se suicident, il y a des êtres humains détruits par le chômage, il y a tous ceux qui sont atteints de la peur d'en être victimes. Drogue, violence, même sida, ne sont pas nés du chômage, mais s'en alimentent.

Hier, ou un peu plus loin, le chômage était pourtant le paradis. Adam et Eve vivaient sans travailler dans un jardin où tout se faisait tout seul. Le péché d'Eve fut la cause par laquelle l'humanité reçut ce terrible châtiment : *« Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front. »*

Alors, prenons un peu la mesure de ce qui se passe dans nos sociétés et posons-nous la question vérité : ces robots qui font notre travail nous amènent-ils demain en enfer ou au paradis?

J'ai vu, comme chacun, le Charlot des *Temps modernes* qui vissait son écrou sur les chaînes de montage. Faut-il regretter le robot qui l'a supprimé? J'ai vécu, comme jeune ingénieur des Mines à Douai, la vie de ceux qui allaient, à la sueur de leur front et au risque de leur vie ou de leurs poumons, arracher le charbon à Lens ou Béthune pour alimenter les centrales thermiques. Faut-il regretter le nucléaire qui a fermé les mines?

Economiste, j'ai lu ou entendu tous ceux qui expliquaient de 1945 à 1973 que plus on faisait de productivité, plus on faisait de croissance. Et c'était vrai. J'ai entendu ensuite tous ceux qui, de 1973 à 1993, expliquaient que plus on faisait de productivité, plus on faisait de chômage. Et c'était vrai. Mais j'attends toujours celui qui saurait expliquer pourquoi une même cause, la productivité, a pu produire deux effets opposés : le bonheur pendant trente ans, le malheur pendant vingt ans.

Que n'avez-vous cherché votre vérité, me dira-t-on? Je l'ai fait. Secrétaire d'Etat au travail de Raymond Barre, j'avais demandé dès 1977, et obtenu, que l'OCDE convoque une réunion internationale sur le *« plein emploi en croissance modérée »*. Ce fut une totale déception, où la question fut éludée par cette incantation à la relance que j'entends encore aujourd'hui.

Redistribuer l'emploi

Pourtant, les chiffres sont accablants. Avec cent mille emplois créés par point de croissance, il faudrait 30 % de croissance pour résorber le chômage actuel! Or non seulement c'est impossible, mais c'est l'inverse qui se produira : la productivité continuera à croître de 7 % à 10 % par an jusqu'en l'an 2000, alors que la croissance ne peut raisonnablement pas dépasser 3 % à 4 %. Saint-Gobain va supprimer quatre mille emplois? Mais cela fait vingt ans qu'il augmente sa production en diminuant de moitié ses effectifs par décennie. Et Peugeot? Et Renault? Ils peuvent robotiser, et donc ils doivent robotiser une grande partie des postes de production. Et les banques et les compagnies d'assurances? Elles peuvent assurer le même service avec deux fois moins de personnel.

J'entends comparer 1993 à la crise de 1929. Fantastique erreur : en 1929, la production chutait en même temps que l'emploi et il fallait donc remettre tout le monde au travail. En 1993, la production augmente tandis que l'emploi baisse. La machine ou l'ordinateur remplace l'homme.

D'où une première conclusion qui fera frémir certains, tellement elle remet en cause le discours officiel : si l'on peut produire plus en travaillant moins, tant mieux. Alors, en effet, il sera possible de redistribuer la richesse et de redistribuer l'emploi. Lutter, au nom de l'emploi, contre la productivité, c'est lutter contre l'enrichissement national et contre le progrès du niveau et du mode de vie de l'homme.

D'où une seconde conclusion encore plus révolutionnaire : travailler 39 heures en 1993 comme en 1983 alors que dix ans de forte productivité sont passés par là, c'est une aberration absolue. Voilà un siècle que la durée du travail baisse au rythme de la productivité : nous travaillons moitié moins que nos grands-parents. Ce mouvement historique s'est arrêté en 1983, alors même que la productivité s'accélérait. Pourquoi? Les décisions de François Mitterrand sur le passage autoritaire de 40 heures à 39 en sont en grande partie responsables : tout le monde sait que, si le gouvernement n'avait pas touché à cette durée du travail en 1982-1983, non seulement nous ne serions pas restés à 40 heures mais nous serions déjà à 35 ou 36 heures, par simple prolongation des tendances passées.

D'où une troisième conclusion : protéger l'enrichissement national, c'est protéger notre économie contre des forces mondiales qui peuvent surenchérir sur notre capacité à produire, nous ruiner à la fois en richesse et en emploi, et dès lors, nous conduire en enfer. Je suis contre le protectionnisme car nous serions aujourd'hui beaucoup plus pauvres et nous aurions aujourd'hui beaucoup plus de chômeurs si nous étions restés franco-français dans l'Hexagone. Mais je suis pour une préférence européenne qui organise une prospérité globale dans les trois zones qui la composent : les douze pays de la Communauté cheminant vers l'union monétaire et l'union politique, l'ensemble des pays européens de l'AELE et de l'Europe de l'Est, l'ensemble des pays du tiers-monde liés à l'Europe par les accords de Lomé. Je travaille actuellement comme conseiller économique du président d'Ukraine : je vois bien toutes les difficultés, mais je vois aussi et surtout que, quand je suis à Kiev, je suis en Europe autant que quand je suis à Paris. Voilà notre territoire : nous l'organisons, nous le mettons en valeur, tantôt avec, tantôt contre la zone américaine ou la zone asiatique, selon nos intérêts.

Une partie de ce discours – une partie seulement, et en tout cas pas celle sur l'Europe – recoupe l'analyse récente de Philippe Séguin. Je n'aurai pas la cruauté de déplorer qu'il n'ait ni exprimé ni appliqué le moindre début de telles idées quand il était ministre du travail de 1986 à 1988. Mieux vaut tard que jamais si nous parvenons à faire comprendre aux Français en quoi le monde est en train de changer en profondeur.

Aujourd'hui, le diagnostic du fléau du chômage est clair : depuis vingt ans, et pour encore dix ou vingt ans, c'est le génie technologique de l'homme qui crée lui-même le chômage en permettant de produire beaucoup plus en travaillant beaucoup moins.

Si nous ne savons pas trouver au dehors l'équilibre entre ce même génie de l'homme européen, de l'homme américain et de l'homme asiatique, si nous ne savons pas, au-dedans, répartir la richesse et le travail au rythme de ce progrès, alors nous allons vers l'enfer.

Mais si nous savons piloter ce changement de civilisation, à la fois au niveau mondial et dans notre société, alors il faut dire que ce génie de l'homme nous ouvre une perspective vers le paradis.

► Lionel Stoléru est ancien ministre.

Du côté de Méline

par François Hollande

LE protectionnisme a trouvé en France son champion. Et finalement, tant mieux. Il est sain, dans une démocratie, que les exaspérations trouvent leurs porte-parole institutionnels, et il n'est pas si fréquent qu'ils aient toutes les qualités et les convictions républicaines du maire d'Epinal. Mais puisque le débat est ouvert, affrontons-le sans détour. Comme ceux qui hier, mécontents du peuple, envisageaient, selon le bon mot de Bertolt Brecht, de le dissoudre, M. Séguin, pour régler nos différends commerciaux avec le reste du monde, suggère tout simplement de supprimer le GATT, oubliant dans cette besogne que la France, avec un commerce extérieur excédentaire et un taux d'exportation de sa production supérieur à 30 %, figure parmi les pays qui tirent le mieux parti du commerce mondial. Qu'il ait hésité dans le même mouvement à abolir d'un trait de plume la Communauté européenne, on le comprend puisque celle-ci, loin d'être *« l'agneau ligoté au piquet »*, représente près de 40 % des importations et exportations mondiales, très loin devant les Etats-Unis et le Japon. Mais elle l'a échappé belle.

Pour le reste, Philippe Séguin se plaît à découvrir les charmes d'une politique qu'il n'a cessé, avec une belle constance depuis dix ans, de mettre en pièces. Avant-hier, ministre des affaires sociales, il supprimait l'autorisation administrative préalable aux licenciements qu'il juge aujourd'hui utile de rétablir ; il approuvait les privatisations et les suppressions d'emplois dans la fonction publique qu'il condamne désormais au nom d'une théorie de la « croissance endogène » vulgarisée récemment par Bill Clinton, avec le succès que l'on sait.

Hier, dans l'opposition, il votait contre la CSG qu'il propose maintenant d'étendre, stigmatisait le niveau des prélèvements dont il souhaite le relèvement en exigeant rien de moins que *« la nationalisation de l'UNEDIC »* et la hausse de la TVA, affublée pour l'occasion de la belle épithète de social.

Nul n'est interdit de changer d'avis et il y a toujours quelque panache à butiner dans le camp d'en face, mais devenir le chantre de la protection sociale, du secteur public et de l'impôt quand durant toute sa vie publique on a agi à rebours de ce programme-là, c'est plus qu'une « révolution culturelle », c'est presque cent fleurs déposées sur le marbre de la première gauche.

Que le promoteur d'une telle politique soit à ce jour le président d'une Assemblée nationale dont 80 % des membres ont été élus sur la base d'une plate-forme affichant des principes radicalement contraires peut prêter à sourire. Que la dénonciation d'un *« véritable Munich social »* s'autorise régulièrement des petits Munich parlementaires en ratifiant la totalité des textes présentés par M. Balladur déclenchera inévitablement quelque hilarité sur divers bancs. Quant à l'image, deux mois après sa victoire, d'une droite se déchirant à belles dents et d'un premier ministre déjà condamné par ses propres amis, elle suscitera bien entendu quelques fous rires au sein d'une gauche encore sous le choc et qui se pince pour y croire.

Mais tout cela serait à la fois cocasse et savoureux si nous ne constations dans notre pays et notamment à l'intérieur de ses élites une soudaine contagion de thèses qui sont aux marchandises ce que celles de M. Pasqua sont aux hommes. « Commerce zéro », voilà le nouveau slogan

Des rangs du patronat émerge, en sus de la ritournelle épuisée de la baisse des charges, l'ardente illusion qu'un franc libre, deux points de moins du taux d'intérêt et quelques contingents douaniers permettraient de retrouver mécaniquement le chemin de la croissance et de l'emploi. Alors que ce qui fait problème, c'est l'atonie même de la demande et l'instabilité des règles du jeu au plan mondial. Au nom du peuple français d'autres réclament des clauses de sauvegarde, des tarifs et des barrières tout en prétendant œuvrer pour le développement du tiers monde dont les avantages s'arrêtent où commencent nos privilèges. La cause de la lutte contre le chômage a bon dos. Elle camoufle les intérêts de corporatismes passés maîtres dans les chantages électoraux ou les rentes d'un capitalisme qui n'aime l'Etat que tant qu'il le protège. La multiplication des mesures protectionnistes aboutirait au retour du bilatéralisme, voire au développement d'un néomercantilisme fondé sur la protection du marché intérieur et la conquête, par tous les moyens, y compris monétaires, des marchés extérieurs. Les unions douanières ne seraient admises que pour autant qu'elles élèvent des barrières vis-à-vis des tiers.

Philippe Séguin voit des Munich partout. Il a sans doute raison : les modes, les humeurs et le populisme ont fini par faire passer des comportements de défaite pour des communiqués de victoire, des facilités de langage pour des discours courageux et une politique de l'autruche pour une autre politique.

Nul doute qu'Edouard Balladur a déjà perdu son pari. La reprise s'est égarée dans le trou noir des projections macroéconomiques. Il a péché par orgueil et par incompréhension de la crise. Le succès de son emprunt n'y changera rien. Mais ce n'est pas parce que les recettes de Pinay n'opèrent plus que pour autant Méline avait raison. La gauche serait bien inspirée de ne pas laisser le débat politique s'organiser autour de ces deux « monstres sacrés ».

► François Hollande est membre du bureau exécutif du PS et fondateur de Combat pour l'espoir à gauche.

Dans « Manière de voir » : « Les frontières de l'économie globale »

Un monde déchiré

par Alain Lipietz

RAREMENT la précieuse série « Manière de voir » du *Monde diplomatique* aura aussi bien mérité son nom (1). D'abord elle donne à voir, de manière saisissante, condensée, argumentée mais aussi synthétique, notre monde tel qu'il est en cette fin de siècle.

Un monde déchiré : la mondialisation est en même temps ségrégation. Ségrégations internes au monde développé : nos sociétés ne sont plus unies et divisées par le rapport salarial, mais, infiniment plus gravement, déchirées par la spirale d'une exclusion croissante. Comme si, grâce au progrès technologique, une partie croissante de nos sociétés ne valait même plus la peine d'être exploitée ! Même chose au niveau mondial : un « techno-apartheid » oppose de plus en plus le monde développé à un tiers-monde qu'il n'est même plus la peine de « piller ». Sauf en quelques poches de mise en valeur de la misère, où l'on fait produire des marchandises par une force de travail surabondante qui ne peut même plus rêver d'avoir accès à ce qu'elle produit. A son tour, ce flux de marchandises venues de pays à salaires quasi nuls vient anéantir ce qui reste de travail à basse qualification dans le monde développé. Quel avenir alors pour la frange croissante des exclus du savoir ? Un rôle de serviteur des nantis et des compétents.

Puissants outils de cette déchirure : la dictature monétariste dont les grands prêtres siègent au FMI, couplée à une libéralisation des échanges que ne régule aucune extension transnationale de la législation sociale, comme l'Europe de l'Acte unique et de Maastricht en offre le plus bel exemple, laissant ainsi la démocratie sans voix face à l'impératif de compétitivité, devenu principe vide de sens. Cette perte du sens de l'activité économique, qui n'a plus l'excuse d'assurer le bien-être collectif à travers la recherche de l'intérêt individuel, explique sans doute cet extraordinaire retournement qui transforme le progrès local (libéralisation, technologie, compétitivité) en drame global.

Que faire alors ? La troisième partie du recueil (« Vers une révolution du travail ») indique des solutions d'un tel bon sens qu'elles en deviennent utopiques : le partage du travail, la conquête du temps libre, la mobilisation des exclus, non pas pour le service de plus riches qu'eux, mais pour le service du bien-être collectif...

On pourra, bien sûr, critiquer quelques faiblesses. Ainsi, le dynamisme (sans doute socialement et écologiquement atroce, mais dynamisme quand même) de l'Asie de l'Est est, comme souvent, oublié.

La crise écologique globale correspondant, dans le rapport homme-nature, à ce que le recueil exprime de façon saisissante des rapports entre les humains eux-mêmes, est à peine évoquée (elle fait, il est vrai, l'objet des nos 9 et 15 de la série). Mais cet appel à changer nos manières de voir est en lui-même une œuvre de salubrité publique : une leçon de démocratie et d'écologie véritable.

(1) « Les frontières de l'économie globale », « Manière de voir » no 18, *le Monde diplomatique* édit., mai 1993, 42 F. En vente dans les kiosques.

► Alain Lipietz est économiste, directeur de recherches au CNRS, auteur, entre autres, de *Vert espérance*, La Découverte, 1993.

ÉTRANGER

BOSNIE-HERZÉGOVINE : les tentatives d'organisation en trois provinces

Marchandages territoriaux et découpage au canon

Serbes et Croates ont fait état lundi 28 juin, à l'issue des pourparlers de Genève, de «progrès» sur les principes d'organisation de la future Bosnie-Herzégovine. Les médiateurs internationaux David Owen et Thorvald Stoltenberg ainsi que leur porte-parole ont affirmé que ces pourparlers, auxquels le président Alija Izetbegovic a refusé de participer, n'avaient pas porté sur le découpage des provinces bosniaques. Des sources diplomatiques concordantes indiquaient cependant qu'un marchandage sur les territoires était dans l'air entre Serbes et Croates.

Le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic et celui des Croates Mate Boban, qui sont sortis très satisfaits de leur rencontre avec les médiateurs, ont implicitement reconnu que des propositions sur des échanges de territoires avaient été formulées. Elles viseraient à garantir aux Musulmans (qui contrairement aux deux autres communautés de Bosnie n'ont pas de République «sœur» voisine sur laquelle s'appuyer) un accès au réseau fluvial danubien et un accès à la mer.

Selon des diplomates, les médiateurs suggéreraient ainsi un accès pour les Musulmans à la rivière Sava (affluent du Danube, frontalier entre la Bosnie et la Croatie) en proposant aux Serbes une bande sur la rive gauche de la Sava, c'est à dire en Croatie, leur garantissant la «continuité territoriale» qu'ils réclament. En échange, Zagreb se verrait proposer l'arrière-pays de Dubrovnik, qui se trouve en Bosnie, dans une région sous contrôle serbe.

Réunion de la présidence à l'aéroport

Une partie de la présidence collégiale bosniaque était à Genève lundi, sans toutefois M. Izetbegovic et son adjoint Ejup Ganic, qui, ayant rejeté le projet de division de la Bosnie en trois provinces sur lequel Serbes et Croates se sont entendus il y a une dizaine de jours, boycottent les négociations de Genève. Une réunion de la présidence collégiale au grand complet a cependant été annoncée à Genève d'abord pour mercredi, puis pour ce mardi. Elle devrait se tenir à l'aéroport de Sarajevo. MM. Owen et Stoltenberg ne devaient pas y participer, se réservant pour une seconde réunion en principe prévue quelques jours plus tard.

Les résultats des négociations en cours à Genève *«seront adressés oralement et par écrit à la présidence collégiale»*, y compris au président Izetbegovic resté à Sarajevo et *«que nous n'avons jamais voulu exclure»*, a déclaré le porte-parole des deux médiateurs. Ces derniers doivent d'autre part présider jeudi une réunion avec des représentants des pays associés à la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie (CEE, Etats-Unis, Russie notamment) pour faire le point des discussions en cours.

Dans les milieux diplomatiques à Genève, on soulignait lundi que la question de la Krajina (province contrôlée par les Serbes en République croate) est également essentielle et liée aux marchandages territoriaux qui pourraient avoir lieu sur la Bosnie.

De violents affrontements ont continué lundi d'opposer forces croates et musulmanes dans le centre de la Bosnie et forces serbes et croates dans le sud. Les plus violents font rage dans la région de Maglaj où, selon Radio-Sarajevo, d'importantes unités d'artillerie du HVO croate, appuyées par des chars, ont pilonné lundi la petite ville de Zavidovici (20 kilomètres au sud de Maglaj). La 111e brigade du HVO, qui a pris le contrôle de Zepce, localité située au sud de Zavidovici, pillait et incendiait les maisons musulmanes, toujours selon Radio-Sarajevo, qui a indiqué que les soldats de l'armée bosniaque se sont regroupés et ont lancé une contre-offensive. Des sources croates ont de leur côté affirmé que les combats *«pour la libération de Maglaj occupée par les Moudjahidine et les extrémistes d'Alija* [Izetbegovic]*»* étaient entrés dans leur *«phase finale»*.

Par ailleurs, plusieurs civils serbes ont été blessés lundi dans des bombardements de l'artillerie croate contre un faubourg de Trebinje, en Herzégovine (Sud-Est), sous contrôle serbe. Ces combats interviennent après plusieurs semaines de trêve entre Croates et Serbes en Bosnie. Selon des sources militaires, des forces de l'armée régulière de Croatie ont bombardé lundi au canon et au lance-roquette multiple les positions serbes bosniaques et les villages serbes sur le pourtour de la dépression de Popovopolje (entre Dubrovnik et Trebinje), ainsi que les faubourgs de Trebinje, entraînant une riposte des forces serbes.

D'autre part, selon la radio de Zagreb, les forces serbes bombardaient depuis lundi matin les environs de Dubrovnik (sud de la Croatie) à partir de leurs positions de Trebinje, à 26 kilomètres au nord-ouest de Dubrovnik. *(AFP, AP, Reuter.)*

ESPAGNE : la formation du nouveau gouvernement

Les dirigeants basques acceptent de négocier avec M. Gonzalez

MADRID

de notre correspondant

A l'inverse des Catalans, les Basques du Parti nationaliste basque (PNV) sont disposés à participer au prochain gouvernement socialiste ou, à tout le moins, à signer un pacte de législature. Tel est le résultat des trois heures de discussions, lundi 28 juin, entre le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, et deux dirigeants basques, le président du PNV, Xabier Arzalluz, et le président du Pays basque, José Antonio Ardanza.

«Il serait facile que nous nous lavions les mains, mais nous sommes dans une situation d'urgence, et nous réglerons les problèmes ensemble ou nous [irons] *tous au diable. Nous n'aurions pas bonne conscience si nous ne nous engagions pas»*, a indiqué, à l'issue des pourparlers, le responsable du PNV, auparavant très réticent à faire partie de la coalition. Le refus des Catalans et le désir d'assurer la stabilité gouvernementale sont sans doute à l'origine de cette attitude. Une coalition PNV-PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) existe déjà pour diriger le Pays basque. Cela facilite les rapprochements. Cependant, la force d'appoint de ces cinq députés ne suffira pas pour atteindre la majorité absolue, puisqu'il manque dix-sept sièges. Apparemment, M. Gonzalez serait disposé à faire avec, si l'obstination catalane ne se dément pas. Avant de savoir si un portefeuille sera bien attribué aux Basques, une commission conjointe va mettre sur pied une sorte de programme commun.

Par ailleurs, la reprise en main du PSOE par M. Gonzalez, qui en est le secrétaire général, a commencé, afin de clarifier le rapport de forces entre les deux principaux courants. Ces divergences avaient abouti à une crise ouverte et provoqué les élections anticipées du 6 juin. La nomination du porte-parole du groupe socialiste a été la première occasion saisie par le chef du gouvernement pour entreprendre ce qu'il avait appelé pendant la campagne *«la nouvelle impulsion démocratique»*. En imposant Carlos Solchaga, actuel ministre de l'économie et des finances, pour présider le groupe parlementaire socialiste – d'abord au comité fédéral vendredi dernier puis, lundi, parmi les parlementaires, – Felipe Gonzalez a remporté une double bataille contre le numéro deux du PSOE, Alfonso Guerra, chef de file des orthodoxes et opposant au libéral Carlos Solchaga.

MICHEL BOLE-RICHARD

Nouveau foyer de tension dans les Balkans

Crise entre Athènes et Tirana

La question épirote, qui semblait relever davantage du folklore que du nationalisme explosif, est en passe de provoquer une grave crise entre Tirana et Athènes : en représailles contre l'expulsion d'un ecclésiastique grec d'Albanie pour activisme nationaliste, le gouvernement grec procède depuis dimanche 27 juin à des expulsions massives de travailleurs albanais, arrêtés puis ramenés à la frontière par milliers ces derniers jours.

C'est, de nouveau, l'attitude de l'Eglise orthodoxe grecque et son militantisme au-delà des frontières de la Grèce qui sont en cause. A l'origine, couve un contentieux entre Tirana et Athènes sur la nomination d'un exarque grec en 1991 pour réorganiser l'Eglise orthodoxe albanaise qui, comme les autres confessions, avait été pratiquement anéantie par l'athéisme officiel sous le communisme. L'exarque, Mgr Anastas (1), un homme fin et plutôt modéré, parvient à se faire accepter par les autorités albanaises qui, en revanche, refusent la nomination de ses trois métropolites, également grecs.

La question est particulièrement sensible à Gjirokastër et dans le sud de l'Albanie, considéré par les Grecs comme l'Epire du Nord, c'est-à-dire, pour les plus nationalistes d'entre eux, comme une région qui devrait être rattachée à la Grèce pour que l'Epire se trouve réunifiée. C'est là qu'est concentrée la minorité grecque d'Albanie, dont l'importance varie, selon les estimations, de 60 000 à 400 000 personnes et qui jusqu'ici vivait en parfaite entente avec la population albanaise.

Mauvais traitements

L'incident qui a provoqué la poussée de fièvre actuelle s'est produit avec l'arrivée à Gjirokastër, le 24 juin, d'un archimandrite grec, Chrisostomos Maidonis, qui, selon la version albanaise, a été pris en flagrant délit de distribution de tracts et de cartes en faveur de la réunification de l'Epire.

Le soir même, les autorités albanaises ont demandé à ce prêtre, qui apparemment se rendait régulièrement de Grèce à Gjirokastër, de quitter le territoire puis, devant son refus d'obtempérer, ont décidé le lendemain, vendredi, de le faire conduire par la police à la frontière, à quelques dizaines de kilomètres de là. Sans incidents, affirme-t-on de source officielle à Tirana. *«Avec violence»*, proteste le chargé d'affaires grec en Albanie.

La riposte d'Athènes n'a guère tardé : depuis samedi, la police grecque procède à des rafles massives de travailleurs albanais – ils sont quelque 300 000 à gagner en Grèce, légalement ou clandestinement, de quoi faire vivre leur misérable pays – qu'elle ramène ensuite à la frontière par autocars entiers. Au total, neuf mille à dix mille Albanais ont ainsi été expulsés en trois jours et, selon Athènes, les expulsions se poursuivaient mardi matin. Hommes, femmes, enfants, disposant de papiers en règle ou non, ont été débarqués sans ménagement lundi au poste-frontière de Kakavia, et devant les caméras de la télévision albanaise, plusieurs d'entre eux se sont plaints d'avoir été brutalisés ou battus par la police grecque. A Athènes, le ministère des affaires étrangères a espéré que ces mesures feraient comprendre aux dirigeants albanais *«combien leur faute est grande»*.

Le président albanais Sali Berisha a adressé lundi une lettre au secrétaire général de l'ONU et aux missions diplomatiques dénonçant les tentatives d'*«hellénisation de l'Albanie du sud»* qui *«constituent un risque de déstabilisation dans les Balkans»*.

Déjà en difficulté sur ses autres frontières, avec la Serbie (Kosovo) et la Macédoine, l'Albanie a tout à perdre d'une éventuelle aggravation de cette crise : c'est en grande partie grâce à ses travailleurs en Grèce qu'elle survit.

S. K.

(1) *Le Monde* daté 5, 15 et 24 avril.

ALLEMAGNE : dirigé contre une famille marocaine

Nouvel incendie criminel

Un nouvel attentat raciste a eu lieu près de Moenchengladbach, dans l'ouest de l'Allemagne. Une femme de trente et un ans, d'origine marocaine, mère de quatre enfants, a été gravement intoxiquée, lundi 28 juin, dans l'incendie de sa maison à Wegberg.

La victime a échappé à la mort grâce à l'arrivée des pompiers, et ses enfants ont pu s'enfuir par le toit. C'est la deuxième fois en deux semaines que cette maison est la cible d'un attentat. Par ailleurs, un touriste japonais a été roué de coups, dans la nuit de samedi 26 juin, par des extrémistes de droite dans la banlieue de Berlin. Trois hommes ont été interpellés, des néo-nazis âgés entre vingt-quatre et vingt-huit ans. Pour la première fois dans l'histoire politique allemande, le Parti social-démocrate (SPD) a désigné, dimanche 27 juin, un candidat d'origine turque pour le représenter lors des élections au Parlement de Hambourg. – *(AFP, Reuter.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Admiration

SARAJEVO, ... juin.

«Jusqu'à la guerre, nous ignorions qui était quoi, parmi nous.» C'est le président de l'Académie de la ville qui parle, un toxicologue, au nom d'une vingtaine de savants et d'artistes. Maintenant, ils les connaissent, ces sinistres proportions qui traînent dans toute conversation sur le drame yougoslave : douze musulmans, cinq orthodoxes, trois catholiques, un peu à l'image du pays ; mais avant mars 1992, ils sont formels : la question *«ne se posait même pas !»*

Cette sainte incuriosité, le président Izetbegovic l'a aussi connue, au lycée, avant l'autre guerre, la mondiale. Il n'a su que plus tard qu'ils étaient tant de juifs, tant de catholiques, d'orthodoxes, de musulmans. Il y insiste, dans son bureau dont plusieurs impacts de mortier ont éraflé les pâtisseries à l'autrichienne : *«La tolérance n'est pas innée, elle s'apprend, mais après bientôt mille ans, elle était devenue aussi naturelle pour nous que de se brosser les dents»*.

C'est la force des idées civilisatrices, quand elles sont inscrites dans les siècles et dans la pierre. La vieille ville de Sarajevo en porte témoignage, sous ses éboulements. Mosquée, église orthodoxe, cathédrale catholique et synagogue dressent ce qui leur reste de symboles monothéistes à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre. Leurs horloges *«s'écoutent et se répondent»*, disait le Nobel Andritch, auteur de la *Chronique de Travnik*. Dans les décombres de la bibliothèque, bombardée à dessein, on ramasse des pages en toutes langues, et des photos de fiancés à qui importaient peu leurs origines.

Ce refus de considérer la confession de l'autre – *ne parlons pas d'ethnie*, ce mot lancé par l'agresseur comme une bombe à ailette, et repris inconsidérément, – on le retrouve dans les caves sans lumière du journal *Oslobodjenie*. A la tête des lits de camp où se succèdent les rédacteurs, tels des sous-mariniers en plongée, se mêlent des patronymes aux désinences que les «épurateurs» voudraient ennemies. Cette promesse de victoire renforce celle des 5 000 exemplaires diffusés chaque jour avec les moyens du bord.

∴

L'Occident parle d'un inextricable conflit de bornage, et il croit l'apaiser avec des charcutages de frontières, alors que c'est à une idée de creuset culturel qu'en veut l'agresseur. Une idée européenne, de surcroît, ce qui rend nos atermoiements plus inexplicables et, pour les victimes, presque traîtres. *«Depuis la dernière conférence européenne, nous sommes en danger de mort»*, répète le président Izetbegovic. Pour lui, l'Europe se devrait de condamner des idéaux nationalistes, racistes et fascistes qu'elle a combattus naguère comme mortels pour elle, et qui la défient aujourd'hui autant qu'ils ruinent les Balkans.

L'Académie de Sarajevo situe, elle aussi, le débat à ce niveau de civilisation. *«Qu'attendez-vous pour prendre la tête d'un front antifasciste des intellectuels, sur les traces de Romain Rolland et de Gorki ?»*, s'impatiente un historien, doyen de la compagnie.

Que cette institution siège toujours n'est qu'un signe, parmi d'autres, de la stupéfiante vitalité des habitants de la ville martyre. Quinze mois de blocus, une cité à la casse, des tours tordues comme des brandons éteints, pas une façade qui ne soit criblée d'impacts, quatre facultés anéanties, 10 000 morts, dont 30 % d'enfants, deux stades changés en cimetières, une économie de survie distribuée, faute de ressources et de monnaie – à chacun selon ses besoins, l'idéal final de Marx, en somme !, – plus d'électricité ni d'eau, ni d'égouts, les épidémies qui commencent, l'hôpital bombardé exprès, les rafales qui continuent de déchirer un silence de ville morte, de nuit comme de jour... Et malgré cela, entre deux files d'attente aux rares points d'eau, les assiégés qui traversent en courant les avenues éventrées, les gosses à trois par vélo, l'*Oslobodjenie* qu'on s'arrache, *Hair* joué au Théâtre municipal, et, l'autre soir, tandis que les avant-postes se tâtaient à coups de salves aveugles, des jeunes mariés pendant la crémaillère d'une maison sans fenêtre, et invitant à la fête le général Morillon...

∴

Cette rage de croire à un avenir, les Français «occupés» de 1940-1944 s'y reconnaissent, comme dans les croisillons de papier sur les vitres. Dans ces cas-là, le superflu aide à se passer du nécessaire. La culture retrouve son rôle d'aliment vital, l'humour fait oublier la faim et l'accablement.

Il n'empêche : la flamme ne couverait pas si l'ONU et ses mandataires, tant décriés à l'«arrière», n'avaient pas arrêté, tant bien que mal, le déferlement. Les Bosniaques n'étaient pas préparés à une telle attaque surprise : pas d'uniformes ni d'armes antichars, un commandement improvisé, etc. Aucun espoir ne serait permis sans les «VAB», dont les blindages blancs et les fanions bleus ont pris la teinte ocre des pistes surchauffées, sans les soldats égyptiens, pakistanais, américains ou canadiens qui assurent la survie, mitraillettes braquées vers les tireurs de toits, sans les militaires européens, tout à la joie de découvrir sur le terrain le fond de sensibilité commune que leurs élus tardent à traduire politiquement, et qui contiennent, pied à pied, la barbarie.

Treize Français ont déjà donné leur vie pour cette cause aussi mal connue et mal comprise qu'abondamment montrée. Plus d'une centaine ont été blessés. Un premier renfort de 120 hommes est arrivé dimanche dernier. Ils seront plus d'un millier de personnel supplémentaire à la mi-juillet. Le contingent français est de loin le plus nombreux et le plus expert. Sa mission sans précédent l'expose physiquement (par suite d'une économie coupable, les troupes sont équipées de gilets protégeant des éclats, non des balles), mais aussi moralement, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'empêcher les Bosniaques d'échapper à l'enfer, du côté de l'aéroport. La tension des corps est permanente, comme celle des esprits, exercés à parler les langues des assiégés et des autres contingents, à haïr la violence, à se muer en diplomates, en officiers des affaires indigènes, en déchiffreurs de tirs auxquels s'ajoute le supplice de ne pouvoir répliquer.

A tous les échelons, on rencontre des personnels imposants de compétence et de dévouement, à commencer par le «patron». D'ici à son proche départ, le général Morillon n'exclut pas d'arracher la levée du siège, le rétablissement de l'eau, de l'électricité, d'accès sûrs. Encore faudra-t-il obtenir des assiégeants un statut, pour la ville, moins précaire et explosif que celui de nouvelle Jérusalem auquel ils songent. Mais les autorités ou les commentateurs qui critiqueraient l'œuvre du commandant de la FORPRONU en Bosnie auraient intérêt à ne pas le faire devant les Bosniaques, qui voient en lui un modèle de l'esprit français, l'équivalent du maréchal Marmont, duc de Raguse pour les habitants de Split.

Quand on a entendu les académiciens de Sarajevo disserter avec leur «sauveur» sur le courage et l'espérance, entre connaisseurs ; quand on a reçu leurs remerciements pour la visite, la première du genre, que leur rendait le Quai Conti – Maurice Druon, Jean-François Deniau, moi-même, – visite où ils croient voir une assurance contre le danger mortel de l'oubli ; quand on a surpris cette élite à chercher quelle rue mériterait demain le nom de «Morillon» ; quand on a entendu une noce chanter à un général noué d'émotion *«Ne nous quitte pas !»*, sur l'air de Jacques Brel ; quand on a croisé, dans les rues bousillées et les halls d'hôtel obscurs, des populations et des journalistes perclus de familiarité avec le pire... on se sent perdu pour le ricanement, de rigueur sur les bords de Seine, et bêtement envahi par ce sentiment dont on ne voit pas pourquoi il faudrait s'excuser : l'admiration.

ESTONIE

Les russophones de Narva veulent organiser un référendum sur l'autonomie

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le conseil municipal de la ville estonienne de Narva, peuplée à près de 90 % de russophones, a décidé, lundi 28 juin, de procéder les 16 et 17 juillet prochain à un référendum visant à accorder à la ville une certaine autonomie *«au sein de la République estonienne»*. Cette décision, qualifiée d'illégale par les autorités estoniennes, a été prise, selon les responsables du conseil municipal, pour protester contre la récente loi sur les étrangers adoptée par le Parlement estonien et jugée discriminatoire pour les quelque cinq cent mille Russes installés en Estonie.

Le président estonien, Lennart Meri, avait toutefois décidé de demander l'avis d'organisations internationales avant de mettre cette loi en application. Selon l'agence Postfactum, le ministre russe des affaires étrangères aurait accueilli positivement cette décision. Le référendum envisagé par le conseil municipal de Narva risque, en conséquence, de jeter de l'huile sur le feu. Il n'est toutefois pas encore certain que ce scrutin ait effectivement lieu puisque les responsables de la ville avaient déjà envisagé une telle consultation sans que leur menace soit mise à exécution. Recevant, lundi, à Bonn le premier ministre estonien, le chancelier Helmut Kohl a assuré que l'Allemagne voulait soutenir les réformes politiques et économiques en Estonie et s'est prononcé pour un départ rapide des troupes russes d'Estonie.

J.-A. F.

□ **BULGARIE : le député Sougarev arrête sa grève de la faim.** – Le député bulgare du rassemblement anticommuniste Union des forces démocratiques (UFD) Edwin Sougarev, qui observait une grève de la faim depuis trois semaines pour obtenir la démission du président Jeliou Jelev, a annoncé, lundi 28 juin, qu'il avait mis fin à son mouvement. M. Jelev a estimé dimanche à la radio que des élections législatives anticipées lui paraissaient inévitables, mais pas avant le printemps prochain. – *(AFP.)*

EUROPE

HONGRIE

Les statues socialistes au musée

BUDAPEST

de notre correspondant

La Hongrie a symboliquement immortalisé, non sans humour, quarante années de son histoire : dimanche 27 juin, à l'occasion des festivités qui devaient marquer le deuxième *anniversaire du départ des* troupes soviétiques, la ville de Budapest, dirigée par le dissident de longue date Gabor Demszky, a inauguré le premier musée en plein air des statues socialistes dans un ancien État du bloc soviétique.

A l'ombre du monument aux «martyrs», et sous le regard bienveillant de deux colosses de l'armée rouge, une troupe parodiant une cérémonie officielle des années 50, avec son cortège de pionniers, de héros du travail et ses discours en jargon communiste, a joyeusement célébré la naissance de ce parc d'attractions d'un genre particulier, qui sera ouvert au public le 1er août.

Une sage ironie

Etalé sur 4 hectares à la périphérie de la ville, le musée regroupe une quarantaine de statues et une dizaine de plaques commémoratives de l'ancien régime. C'est d'ailleurs l'un des rares endroits en Hongrie où il est encore possible d'exhiber sans crainte des drapeaux rouges, depuis la récente interdiction de l'utilisation publique des sigles communistes, sauf à des fins *«culturelles»* ou *«éducatives»*.

Histoire oblige, les statues des pères fondateurs du socialisme, Marx, Engels, Lénine, sont nichées aux deux extrémités du panthéon néo-classique dressé à l'entrée du musée. Les autres reliques ont été réparties en trois groupes : les événements historiques, les figures politiques, et le monument aux «libérateurs» de 1945, revenus en 1956 pour mater l'insurrection hongroise. Au milieu des fleurs en forme d'étoile rouge qui ornaient jadis l'entrée du Pont des chaînes de Budapest, et pour terminer la balade, un autre clin d'œil : un mur.

L'ouverture du parc a été précédée d'une vive polémique entre partisans de la destruction et partisans de la conservation de ces statues, sans que soient mentionnés ceux qui voulaient les vendre – à qui ? – pour reverser les fonds aux «victimes» du communisme. *«Nous avons voulu éviter deux extrêmes,* insiste Miklos Marschall, le maire adjoint de la capitale, chargé de la culture : *faire un Disneyland socialiste qui aurait tourné en dérision l'Histoire, et créer un lieu au sérieux trop forcé.»* Le résultat est typiquement hongrois : un compromis teinté de sage ironie.

YVES-MICHEL RIOLS

SLOVAQUIE : en butte à de sérieuses difficultés économiques

Bratislava s'engage à mener une politique d'austérité

Après plus de cinq mois de négociations difficiles, le gouvernement slovaque a signé, mardi 15 juin, un protocole avec le Fonds monétaire international (FMI) sur sa politique économique. Bratislava s'est engagé à mener une politique d'austérité afin de réduire le déficit budgétaire et freiner l'inflation et recevra en contrepartie un prêt de 90 millions de dollars. Cet accord risque de remettre en cause la paix sociale qui règne en Slovaquie depuis la chute du communisme en 1989.

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Un an après avoir été porté au pouvoir en promettant d'assurer le *bien-être social à ses concitoyens,* le premier ministre Vladimir Meciar est contraint de revoir sa copie. Indépendante depuis six mois, la Slovaquie est plongée dans une grave crise économique : la chute de la production s'est poursuivie, l'inflation frise les 15 %, le chômage touche 13 % de la population et le budget de l'Etat accuse un déficit de 3 milliards de francs (5 % du PIB annuel).

Déjà particulièrement affectés par la thérapie de choc menée au niveau fédéral par l'actuel premier ministre tchèque Vaclav Klaus, les Slovaques, qui ont cherché leur salut dans l'indépendance et une transition vers l'économie «sociale» de marché, déchantent. La Slovaquie n'a pas renforcé sa position internationale, les investisseurs étrangers ne se précipitent pas et sont même moins nombreux que les années précédentes, les promesses sociales sont restées lettre *morte et le niveau de vie de la* population a baissé.

Pressés par leur base, les syndicats – ouvriers comme agricoles – ont été contraints d'organiser ces dernières semaines des manifestations qui ont rassemblé plusieurs milliers de personnes. *«La situation est très tendue dans les entreprises, les gens s'impatientent»*, constate le président de la Confédération slovaque des syndicats (SKOZ), Alojz Englis. *«Nous avons laissé un délai au gouvernement pour répondre à nos revendications économiques et sociales. Si la réponse ne convient pas à la base, la situation sera explosive»*, déclarait-il avant la signature de l'accord avec le FMI.

Les premières conséquences de l'acceptation des conditions du FMI – à l'exception de la dévaluation de la couronne que M. Meciar refuse pour des raisons surtout psychologiques – ont été immédiates. Le gouvernement, qui devait discuter de projets de lois sociales, pourtant déjà fortement impopulaires, a dû les rejeter car leurs dispositions seraient *«trop peu restrictives»*. Le FMI a ainsi imposé au gouvernement slovaque la nécessité de faire des économies de 1 milliard de francs sur ses dépenses en limitant la hausse des salaires et en modifiant sa politique sociale, ce que Bratislava avait refusé en février dernier, lors d'une première mission du FMI en Slovaquie.

«L'Europe aimerait nous voir à genoux»

Aussi les Slovaques commencent-ils à reconsidérer leur vision du FMI, présenté il y a encore quelques mois, comme l'«ami qui veut du bien à la Tchécoslovaquie» par les dirigeants ultra-libéraux de Prague et Bratislava. *«Le FMI et l'Europe occidentale aimeraient sûrement nous voir à genoux pour ne plus craindre notre concurrence et nous vendre leurs excédents»*, estime Imrich Alaxa, responsable agricole à Nové-Zamky (sud de la Slovaquie). *«C'est un diktat antisocial qui n'apportera rien de bon à la Slovaquie»*, estime de son côté Bohumil Moravec, un des dirigeants du Syndicat des métallurgistes.

Conscient de l'impopularité des mesures qu'il devra mettre en œuvre, M. Meciar a décidé de prendre les devants en sacrifiant ses ministres de la santé, de l'éducation et des privatisations, particulièrement contestés, y compris à l'intérieur du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS). Ce réaménagement *ministériel se* produit au moment où la crise politique, ouverte par le départ du Parti national slovaque (SNS) de la coalition gouvernementale en mars dernier, prend fin avec le retour du même SNS, qui devrait obtenir deux à quatre portefeuilles, éloignant l'éventualité d'élections anticipées par l'opposition.

Le gouvernement minoritaire de M. Meciar, qui a chuté dans les sondages, son parti ne recueillant plus que 15 % des intentions de vote à la fin mai, a besoin d'un second souffle. Le nouveau cabinet devra agir vite. Pour M. Moravec, *«les retours de vacances seront douloureux, beaucoup de portes d'usine resteront closes»*.

MARTIN PLICHTA

PROCHE-ORIENT

Un entretien avec Itzhak Rabin

Suite de la première page

Pour ce qui nous concerne, notre position est nette : nous n'avons pas à donner dès maintenant notre feu vert aux questions que les Palestiniens voudront soulever au moment des négociations finales.

– Vous avez décrété le bouclage de Jérusalem, il y a trois mois, en le justifiant par des raisons de sécurité. Mais il y a quelques jours, vous avez ajouté une motivation politique de taille, en soulignant que l'annexion de Jérusalem-Est devenait ainsi plus claire aux yeux du monde...

– J'ai pris ma décision pour des raisons de sécurité. Cela dit, pour nous, la clôture démontre effectivement que Jérusalem est bien une ville unie sous notre souveraineté...

– Que faites-vous des 150 000 Palestiniens de Jérusalem-Est (1) ?

– Tous les gouvernements d'Israël leur ont offert la citoyenneté israélienne. Très peu d'entre eux l'ont acceptée. C'est leur problème. Je ne crois pas que ce soit aujourd'hui une question essentielle. Si l'on devait en faire un problème primordial, il n'y aurait tout simplement plus de possibilité d'accord.

– Mais toutes les intitutions palestiniennes importantes – religieuses, culturelles, médicales, économiques et politiques – sont sises à Jérusalem-Est. Comment pouvez-vous attendre d'eux qu'elles les abandonnent purement et simplement ?

– Ecoutez, il est inutile d'aller plus loin. S'ils demandent Jérusalem, ils peuvent mettre une croix sur les chances d'un accord.

– La lettre d'invitation que vous acceptée pour les négociations dit pourtant clairement que, pendant la phase intérimaire, toutes les parties s'abstiendront d'actes unilatéraux qui pourraient affecter le statut permanent des territoires. La fermeture de Jérusalem au 1,8 million de Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ne viole-t-elle pas la lettre même de ce document ? De surcroît, avec la construction intensive de logements pour Israéliens à Jérusalem, les Palestiniens se disent que, s'ils attendent encore deux ans avant de s'attaquer à la négociation sur la ville, il ne leur restera plus rien à négocier.

– Permettez-moi de vous répéter encore une fois que notre position sur Jérusalem est claire et nette. Point à la ligne. Vous insistez trop sur cette question. Si le problème de Jérusalem est posé maintenant, il n'y aura pas d'accord. Et les Palestiniens seront les premiers à en souffrir.

– Peut-on imaginer qu'on revienne au moins à la situation précédente, quand Jérusalem était ouverte à tout le monde ?

– C'est vrai, la liberté de mouvement était totale pour les Palestiniens sur l'ensemble du territoire d'Israël. La fermeture freine la liberté de mouvement. Je vous rappelle tout de même que cinquante mille Palestiniens [contre 120 000 avant la fermeture] ont encore aujourd'hui le droit de venir travailler en Israël. Nous facilitons autant que possible la liberté d'accès à Jérusalem-Est pour les étudiants, les avocats, les médecins etc. La ville n'est pas fermée à tous les Palestiniens.

– En définitif, pour vous, y-a-t-il une autre option pour Jérusalem que l'annexion complète ?

– Ecoutez, Jérusalem, dans la phase intérimaire, ne sera pas placée sous l'autorité du Conseil exécutif palestinien. Ce qui sera fait au moment des négociations finales, les questions qui seront soulevées, il est trop tôt pour les aborder.

– Donc, pas question de revenir à la situation antérieure ?

– Ce qui sera décidé pour le territoire souverain d'Israël quant à la circulation des Palestiniens vaudra aussi pour Jérusalem. C'est tout.

– Pourquoi, selon vous, aucun pays du monde, pas même les Etats-Unis ne reconnaît-il l'annexion – unilatéralement décrétée par la Knesset en 1980 – de Jérusalem ?

– Demandez-leur. Pour ma part, je ne me soucie pas d'expliquer la position des autres. La position américaine, autant que je sache, est que Jérusalem doit rester une ville unie et ouverte, son statut permanent devant être discuté seulement dans la phase de négociation finale.

– La clôture des territoires a-t-elle rétabli l'ancienne ligne verte qui les séparait d'Israël ?

– Certains, dans ce pays, m'accusent en effet d'avoir restauré cette ligne. C'est faux. Simplement, je distingue clairement entre le territoire souverain d'Israël, lequel comprend Jérusalem unifiée, et les territoires qui ne sont pas sous notre souveraineté. Nous avons bouclé les territoires qui sont du ressort de l'administration militaire. Comme je vous l'ai dit, nous l'avons fait essentiellement pour des raisons de sécurité. Cela a créé des problèmes. Mais je ne veux pas que la situation redevienne ce qu'elle était, quand plus de 120 000 Palestiniens pouvaient circuler comme ils le voulaient en Israël. D'ailleurs, la fermeture des territoires a mis fin à l'exploitation de certains de ces travailleurs par des employeurs israéliens peu scrupuleux. Aujourd'hui ceux qui sont autorisés à travailler en Israël recoivent un salaire équitable et bénéficient d'une protection sociale. Leur travail est organisé et contrôlé (2).

«Les islamistes fer de lance du terrorisme»

» Pour ce qui concerne la sécurité, notre décision, trois mois après, a atteint son objectif. Elle a redonné un sentiment de sécurité personnelle à 97 % de la population juive israélienne, les autres 3 % vivant dans les territoires. C'était le principal objectif de la clôture. Cela a créé, c'est vrai, de sévères problèmes économiques pour les Palestiniens. C'est pourquoi nous allons investir plus de 100 millions de dollars en travaux d'infrastructures dans les territoires. Supposez seulement que, de son côté, la communauté internationale, notamment les riches pays arabes, mais pas seulement eux, ait investi disons, 200 millions de dollars. Cela aurait eut un effet extraordinairement bénéfique pour le processus de paix. Malheureusement nous sommes les seuls à le faire sur cette échelle. Ah ! quand il s'agit de faire des beaux discours sur la cause palestinienne, tout le monde est là. En revanche, pour faire de l'assistance concrète, il n'y a plus grand monde...

– A votre arrivée au pouvoir, en juin 1991, vous avez promis le gel des implantations juives dans les territoires. Pourtant, plus de onze mille logements, hors Jérusalem, sont actuellement en construction, ce qui aboutira à une augmentation de 50 % du nombre de colons...

– Quand je suis arrivé, ce sont 18 000 logements qui étaient programmés. Nous avons empêché la construction de 7 000 unités; j'ai mis un terme à toute une série d'encouragements financiers et fiscaux à l'installation dans les territoires. Pour des raisons légales, je n'ai pas pu faire plus.

– Vous dites vous-même qu'il n'y a plus d'actes terroristes en Israël. Comment expliquez-vous que le nombre de victimes palestiniennes dans les territoires ne cesse, lui, de s'accroître ?

– C'est parce que nous luttons de plus en plus efficacement contre les terroristes islamiques, spécialement ceux du Hamas et du Djihad islamique. Ils sont depuis huit ou neuf mois le fer de lance du terrorisme dans les territoires. Regardez ce qui se passe un peu partout dans le monde, au Proche-Orient, en Algérie, en Egypte, en Tunisie, au Soudan, en Iran. Le khomeinisme sans Khomeiny s'étend partout dans la région. Je crois sincèrement qu'aujourd'hui le fondamentalisme d'origine iranienne a des infrastructures terroristes dans le monde entier. Vous n'en avez pas vraiment conscience en Europe, nous si.

» Au début de mon mandat j'ai réduit les effectifs militaires dans les territoires. Cela a eu l'effet inverse de celui que j'espérais. Le terrorisme a redoublé, particulièrement celui de Hamas. Cette organisation nous a déclaré la guerre. Elle veut non seulement tuer le maximum d'Israéliens, ainsi que les Palestiniens qui ne sont pas de son bord, mais aussi, et avant tout, torpiller le processus de paix.

«Tout doit être négocié»

– Mais alors, allez-vous malgré tout autoriser les quelque quatre cents Palestiniens présumés islamistes, expulsés en décembre dernier au Liban, à rentrer chez eux à la fin de l'année ?

– Je l'ai promis, je tiendrai ma parole. Entre-temps nous avons mis la main sur des archives de Hamas, nous en savons beaucoup plus sur eux. Ceux qui ont commis des actes répréhensibles seront déférés devant la justice. Ceux qui n'ont rien fait pourront rentrer librement chez eux. Je m'y suis engagé.

– Pourquoi les unités militaires dans les territoires ne sont-elles pas munies de l'équipement anti-émeute adéquat. Pourquoi les soldats n'ont-ils parfois, de ce fait, d'autre choix que de tirer sur les manifestants ?

– Ils sont équipés de matraques et de gaz lacrymogènes. Ils n'ont pas de boucliers, c'est vrai. Mais c'est parce qu'ils sont confrontés à des cocktails Molotov, des couteaux, des grenades. Autant que je sache, le danger ne vient pas des grandes manifestations. Ce temps-là est révolu. En tout cas, ce n'est plus le danger principal.

– Reste que la majorité des victimes palestiniennes des tirs de soldats sont de jeunes lanceurs de pierres et pas des hommes armés...

– La plupart du temps les soldats tirent des balles caoutchoutées. Mais ils sont autorisés, pour se défendre, à ouvrir le feu.

– De récents incidents – désobéissances, suicides, roulette russe, etc – n'illustrent-ils pas le malaise grandissant à l'intérieur d'une armée qui, loin de sa vocation initiale de défense nationale, est devenue, depuis vingt-cinq ans, une force d'occupation ?

– Les incidents dont vous faites état n'augmentent pas mais diminuent. Le phénomène, malheureusement, n'est pas nouveau. Ces jeux de mort étaient de nature différente il y a vingt ans, mais ils existaient. Je ne crois pas qu'ils aient à voir avec les lieux de déploiement de Tsahal. Encore que le poids des responsabilités sur le corps d'armée et sur les réservistes soit effectivement plus lourd aujourd'hui qu'il ne l'était jadis.

– Vous dites souvent qu'Israël ne se retirera pas du Golan tant que la Syrie n'aura pas défini avec exactitude la nature de la paix qu'elle propose. A supposer qu'elle le fasse, en quoi cela garantirait-il une paix durable avec elle ?

– La question fondamentale est de savoir si l'on peut conclure une vraie paix avec un pays arabe, sachant que certains d'entre eux sont instables par nature et qu'on ne sait jamais avec certitude si tel ou tel régime respectera les engagements pris par son prédécesseur. Certains pensent que dans ces conditions, il est inutile de négocier. Je ne suis pas d'accord avec cette approche. Israël ne peut pas s'attendre que la démocratie s'installe dans tous les pays arabes.

» Parce qu'alors, il n'y aurait pas de paix possible avant des décennies. Nous devons donc négocier maintenant avec, à chaque fois, deux soucis majeurs en tête : d'abord s'assurer que la paix débouche sur des contacts fréquents entre les peuples concernés, car c'est le seul moyen de mettre à bas les animosités, les préjugés mutuels. Il faut donc qu'un traité se traduise par des frontières ouvertes, avec liberté de circulation, échange d'ambassadeurs etc. Ensuite, nous devons toujours conserver une marge de sécurité...

– Est-ce pour cela que vous répétez souvent qu'Israël ne descendra jamais complètement du Golan ?

– Exactement. Mais contrairement à ceux qui préconisent d'échanger seulement la paix contre la paix, sans aucune concession territoriale, je pense moi qu'elle vaut que l'on prenne des risques.

– Pour conclure, n'est-ce qu'une impression ou Israël tient-il vraiment pour légitime un certain droit de conquête ? Croyez-vous qu'en dehors de toute question de sécurité, un pays vainqueur dans des combats est fondé, en toutes circonstances, à conserver une partie de son butin territorial ?

– Et bien, si nous suivions l'attitude des pays alliés pendant la deuxième guerre mondiale alors... Allons, je ne veux même pas penser en ces termes... Non, je crois que tout cela doit être négocié. Dans ce domaine, il vaut mieux s'abstenir de prendre des décisions unilatérales. Il faut toujours essayer de trouver un accord... »

Propos recueillis par
PATRICE CLAUDE
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

(1) Après élargissement des anciennes limites municipales de la partie orientale de Jérusalem, pour la première fois depuis 1967, le nombre de juifs israéliens dépasse légèrement cette année celui des habitants arabes à l'est de la ville.

(2) Avant la fermeture des territoires, près de la moitié des 120 000 travailleurs palestiniens étaient employés au noir, bien en deçà du minimum salarial légal (environ 1 800 francs par mois) et sans protection sociale.

Le bilan de l'Intifada s'alourdit

Selon Betselem, la principale organisation israélienne des droits de l'homme, pendant les neuf premiers mois du gouvernement Rabin il y a eu 129 Palestiniens tués par l'armée contre 79 au cours des neuf derniers mois du gouvernement Shamir. Pour les mêmes périodes de référence, le nombre de civils israéliens tués fut le même : quatre.

En mai dernier, le bilan mensuel fut le plus lourd jamais enregistré depuis octobre 1990 : 37 Palestiniens, dont six enfants de moins de seize ans, ont été tués par les forces de sécurité. Dans le même temps, trois colons israéliens et un soldat ont été tués par des Palestiniens. Au total, à la fin de mai et depuis le début de l'intifada en décembre 1987, 1 104 Palestiniens, dont 66 enfants de moins de douze ans et 160 adolescents de treize à seize ans, ont été tués par des balles israéliennes.

Pour la même période, les victimes israéliennes de Palestiniens sont les suivantes : 49 soldats, 44 colons dont trois enfants, six touristes et 47 civils tués en Israël même. En outre, selon l'agence Reuter, 732 Palestiniens suspectés de collaborer avec les autorités israéliennes ont été tués par des activistes palestiniens.

PROCHE-ORIENT

Alors que Bagdad menace de se venger après le raid américain

Bill Clinton lance un nouvel avertissement à Saddam Hussein

Moins de quarante-huit heures après le raid américain sur le siège des services de renseignements irakiens à Bagdad, le chef de ces services a promis vengeance, lundi 28 juin. Dans un message au président irakien publié par la presse, ce dirigeant dont le nom n'a pas été précisé, affirme : *« Nous allons pourchasser tous ceux qui tentent d'attaquer l'Irak et nous allons les châtier et sévir contre eux. »* Parallèlement, dans une lettre au président du Conseil de sécurité de l'ONU, le chef de la diplomatie irakienne protestait formellement contre les Etats-Unis, qui, dit-il, se livrent à *« du terrorisme d'Etat et du chantage »*.

Aux Etats-Unis, où deux tiers des Américains (66 %) ont approuvé l'attaque contre le quartier général des services de renseignements irakiens – selon un sondage Gallup publié par le quotidien *USA-Today* et la chaîne de télévision CNN, – le président Bill Clinton a averti qu'il n'hésiterait pas à ordonner de nouvelles actions de représailles contre Bagdad si l'Irak continuait d'utiliser *« la violence, l'agression ou le recours au terrorisme »* contre les Etats-Unis. Dans une lettre adressée au speaker de la Chambre des représentants et au leader démocrate de la majorité du Sénat, M. Clinton a exprimé l'espoir que *« l'action limitée et proportionnée »* de Washington *« contribuera à dissuader et à prévenir à l'avenir des actions illégales du gouvernement »* irakien.

Dans une brève déclaration à la presse, M. Clinton avait affirmé peu auparavant que l'attaque avait *« paralysé »* les capacités des services de renseignements irakiens. *« Les autres terroristes dans le monde doivent savoir que les Etats-Unis feront tout ce qu'ils peuvent pour combattre le terrorisme »*, avait-il ajouté. Le porte-parole du département d'Etat indiquait, de son côté, que l'éviction du président irakien avait la « préférence » de l'administration Clinton.

De même que le *New York Times* réclamait, lundi, de plus amples explications sur le raid américain, faisant notamment remarquer que les arguments fournis par l'administration n'étaient pas assez convaincants pour entraîner une totale adhésion de l'opinion publique, les gouvernements britannique et russe ont, eux aussi, été critiqués à domicile pour avoir apporté leur soutien au raid.

Critiques à Londres et à Moscou

A Londres, lors d'un débat d'urgence aux Communes organisé à la demande des partis d'opposition, le « ministre des affaires étrangères » du « cabinet fantôme » travailliste, George Robertson, a estimé que *« l'action américaine était douteuse dans sa légalité, discutable dans sa moralité, hasardeuse sur le plan militaire et potentiellement dévastatrice sur le plan diplomatique »*. Cette action *« nous a aliéné nos alliés arabes et a unifié les amis de Saddam Hussein »*, a-t-il ajouté. De son côté, s'adressant au secrétaire au Foreign Office, le porte-parole de l'opposition libérale-démocrate a lancé : *« Vous devez dire au président Clinton que la volonté du plus fort ne peut pas constituer le nouvel ordre mondial. »* Le *Financial Times*, *The Independent*, le *Daily Telegraph*, ont critiqué le raid américain.

A Moscou, le vice-président russe Alexandre Routskoï a qualifié le raid américain d'*« injustifiable »*. Il *« remet en cause les normes internationales des relations entre Etats et contredit les statuts de l'ONU »*, a ajouté M. Routskoï, cité par Interfax. La branche nationaliste du Front de salut national a, pour sa part, annoncé qu'elle envisageait de porter la question devant le Parlement conservateur. Les centristes de l'Union civile ont exprimé leur *« regret »* et leur *« préoccupation »* après le raid.

L'opposition chiite irakienne, pourtant farouchement hostile au président Saddam Hussein, a elle aussi vivement critiqué l'intervention américaine, une *« action irresponsable »* et un *« acte de vengeance injustifié contre l'Irak et son peuple »*, selon le parti El Daawa el Islamiya (fondamentaliste). *« Il est à craindre que des considérations de politique intérieure américaine ne soient à l'origine du dernier raid sur Bagdad »*, a estimé pour sa part le Conseil suprême de la révolution islamique, en Irak. L'opposition réclame la fin du régime de Saddam Hussein.

Si les Etats arabes du Golfe continuaient d'observer le silence mardi sur le raid, la presse, qui reflète les vues des gouvernements dans ces pays, s'est chargée de traduire un certain malaise. Le raid pose une *« question inévitable : pourquoi la politique des Américains n'est-elle pas aussi stricte à l'égard des crimes flagrants des Serbes et d'Israël ? »* s'est interrogé le *Gulf Daily News* de Bahrein. L'attaque américaine est justifiable si elle est destinée à envoyer un message aux chefs de guerre en Bosnie-Herzégovine et en Somalie, *« sinon elle laissera le sentiment que ce qui s'applique à l'Irak ne vaut pas pour le reste du monde »*, a commenté le *Khaleej Times* des Emirats arabes unis. – *(AFP, AP.)*

Au Kurdistan irakien, les droits d'une communauté qui se sent « abandonnée »

« La chrétienté ne sera bientôt plus qu'un souvenir »

ZAKHO

de notre envoyée spéciale

Comme chaque dimanche, une petite foule se presse, anxieuse, autour du Père Pétrus. Les mains chargées de lettres, celui-ci distribue calmement les missives des familles qui ne sont qu'à une dizaine de kilomètres de là, mais derrière « l'infranchissable » frontière avec la Turquie. Comme chaque semaine, le Père Pétrus est allé – *« avec l'autorisation de l'ONU »*, précise-t-il – célébrer la *messe sous la tente*, dans le camp de réfugiés de Silopi où, trois ans après la révolte kurde en Irak, des centaines de chrétiens irakiens qui ont choisi l'exil attendent toujours d'hypothétiques visas pour refaire leur vie ailleurs.

Leur sort peu enviable ne freine *pourtant pas le désir d'exode des* chrétiens du Kurdistan, qui se sentent abandonnés par leur hiérarchie à Bagdad et par l'Eglise plus généralement. *« Un mot du pape pour le Kurdistan, cela ferait énormément de bien »*, confie le Père Pétrus qui affirme : *« Comment puis-je interdire à mes paroissiens de partir s'ils ont faim et que je n'ai rien à leur donner ? Comment puis-je les convaincre de rester, si je ne peux rien faire pour assurer leurs droits ? »*

Divisés entre Chaldéens, majoritaires – certains se veulent *Kurdes et d'autres uniquement* chrétiens, – et Assyriens qui se définissent comme un peuple à part entière, avec sa langue, sa culture, les chrétiens du Kurdistan sont loin de se sentir tous à l'aise dans la nouvelle situation créée au Kurdistan d'Irak (*le Monde* des 10, 18 et 23 juin). Le « Parlement » kurde a fait des gestes : les chrétiens disposent d'office de cinq sièges sur cent cinq dans cette Assemblée, où a été votée récemment une loi en faveur de l'enseignement de l'assyrien dans les écoles et où Noël et Pâques ont été décrétés jours fériés. Mais les chrétiens – qui, selon les estimations des religieux sur place, ne seraient guère plus de trente mille – *ne se sentent pas complètement intégrés.* Si les Assyriens, qui ont un parti, le Mouvement démocratique assyrien, participent au gouvernement, avec un ministre, nombre de Chaldéens refusent de se voir représenter par eux et certains craignent qu'en adoptant la cause kurde, les Assyriens n'entraînent les chrétiens dans une bataille qui n'est pas la leur et qui pourrait avoir de graves conséquences dans le futur.

La « mollesse » de la hiérarchie

Curé d'Ankawa, le grand quartier chrétien d'Erbil, le Père Raphaël Khoury affirme : *« Nous disons à nos frères assyriens de ne pas aller trop loin, car la situation ne va pas durer. Nous vivons au jour le jour, personne ne sait de quoi demain sera fait. »* Pour le Père Rabanne ces divisions ne sont pas de mises. L'essentiel pour lui est de convaincre les chrétiens de rester, donc de trouver les moyens de reconstruire leurs maisons et de *« vivre dignement »*. *Rien qu'à Ankawa*, vingt-cinq familles ont déjà émigré aux Etats-Unis et vingt-cinq autres au Canada. Il ne reste plus aujourd'hui que cinquante-cinq familles et le Père Rabanne déplore le manque de combativité des chrétiens qui, dit-il, *« se sentent étrangers dans leur propre pays et refusent de prendre leur cause en mains. S'il y avait cinq cents personnes armées dans ce village – comme les Kurdes, – cela changerait leur attitude à notre égard. Nous aurions une autre importance »*, dit-il. *« L'Eglise,* affirme encore le Père Rabanne, *fait la sourde oreille devant le sort des chrétiens d'Irak et n'a rien fait pour eux. »*

Nombreux sont d'ailleurs les prêtres de la région qui dénoncent la *« mollesse »*, sinon la *« collusion »* de leur hiérarchie, résidant à Bagdad, avec le régime du président Saddam Hussein. *« Si nos évêques et patriarches restaient éloignés de la politique, le gouvernement les respecterait et les gens les aimeraient*, affirme ainsi un prêtre, *mais s'ils soutiennent la politique du gouvernement dans le but d'obtenir quelque chose, ils ne peuvent plus rien dire, ni faire. »*

Le Vatican n'est pas non plus ménagé par ces chrétiens qui observent que, si le représentant du pape, le cardinal Silvestrini, s'est rendu récemment à Bagdad, il n'est pas venu au Kurdistan. *« Nous avons été invités à le rencontrer à Mossoul* [dans la zone toujours contrôlée par l'armée irakienne], affirme le Père Pétrus, *mais mes paroissiens ne pouvant pas s'y rendre, j'ai refusé d'y aller. »*

Prisonniers d'une situation sur laquelle ils ont encore moins de prise que les Kurdes et faute de véritables garanties, quant aux droits religieux, culturels et linguistiques qu'ils revendiquent, les chrétiens du Kurdistan continuent de regarder vers l'étranger pour leur salut. *« Si rien n'est fait pour nous, la chrétienté ne sera bientôt plus qu'un souvenir, dans une région où elle est établie depuis le début du deuxième millénaire »*, avoue, amer, un curé de Souleymanieh.

FRANÇOISE CHIPAUX

AMÉRIQUES

Cuba et le « modèle chinois »

Fidel Castro est contraint de lâcher du lest au niveau économique tout en maintenant son étau politique

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

« Una situacion muy compleja. » Cette appréciation sert rituellement de préambule aux discussions et permet d'esquiver les pronostics : la situation n'a jamais été aussi *« complexe »* – euphémisme cubain pour désigner la catastrophe économique actuelle – depuis la victoire des *barbudos* commandés par Fidel Castro, il y a trente-trois ans. Au-delà de ce constat minimum, les diagnostics diffèrent. Pour les officiels, la cause des maux cubains, c'est bien sûr et avant tout l'embargo américain (imposé depuis 1961) puis la disparition du camp socialiste, avec lequel l'île *caraïbe réalisait plus de 80 % de son* commerce à des conditions privilégiées jusqu'en 1989. Les opposants et la masse croissante des mécontents incriminent, eux, les erreurs du régime, l'entêtement du *Lider maximo* et le socialisme lui-même.

Rue Chacon, à deux pas de la cathédrale, dans le centre historique de La Havane, un vieillard dépenaillé fouille dans une benne à ordures. A la sortie de l'hôtel Capri, un gamin guère mieux vêtu quémande 1 dollar *« pour manger »*. Dès que le soleil baisse, autour des hôtels et sur le Malecon, la large avenue qui longe la mer, les touristes sont assiégés par des essaims de *jineteras*, jeunes prostituées qui sollicitent les porteurs de billets verts sous l'œil indifférent des policiers révolutionnaires. En moins d'un an, Pablo a perdu 5 kilos, sous l'effet conjugué d'une diète – l'objectif des autorités est de maintenir 2 000 calories par jour et par personne – et des 15 kilomètres qu'il doit couvrir chaque jour à bicyclette pour se rendre à son travail. Inconcevables il y a cinq ans, ces réalités témoignent de la gravité de la crise.

Plongée dans la délinquance

Les efforts du régime pour répartir la pénurie n'empêchent pas la clochardisation, le chômage et la plongée dans la délinquance d'un nombre croissant de Cubains, particulièrement dans la capitale. Les vols se multiplient et – fait nouveau – il est déconseillé aux touristes de s'aventurer la nuit dans certains quartiers de La Havane.

Comble de malchance, les éléments ont sévèrement éprouvé l'île. *« En deux heures, la tempête du 13 mars dernier a mis par terre deux ans d'efforts dans l'agriculture. Plus de six millions de bananiers ont été détruits, les plantations sucrières ont été durement touchées et trente mille logements ont été endommagés »*, affirme Lazaro Baredo, un journaliste élu député en février. Au total, les autorités ont évalué les dégâts à plus de 1 milliard de dollars et n'ont obtenu des promesses d'aide humanitaire que pour environ 10 millions de dollars. Et une mystérieuse épidémie de névrite, dont on ignore l'origine, affecte la vue, le système nerveux... et le moral des Cubains (*le Monde* du 5 juin).

En raison notamment du mauvais temps, du manque de combustible et de pièces détachées, la *zafra* – la récolte de sucre – sera cette année la pire depuis 1963. Elle atteindra seulement, selon les premières estimations officielles, 4,7 millions de tonnes. Si bien que La Havane a dû suspendre provisoirement ses exportations de sucre, qui fournissent à Cuba plus de la moitié de ses devises. Le tourisme, l'industrie pharmaceutique et biotechnologique, *« alternatives de réinsertion au sein du commerce mondial »* développées à marche forcée par les autorités, sont très loin de compenser, en termes d'apport de devises, les milliards de dollars qu'apportait chaque année l'Union soviétique avant la dissolution du Comecon. *« En 1989, la capacité d'importation de Cuba atteignait 8,1 milliards de dollars. En 1992, elle est tombée à 2,2 milliards »*, résume Julio Carranza, un économiste du Centre d'études sur l'Amérique (CEA) de La Havane.

« Si ce pays a résisté à une contraction de l'ordre de 50 % de l'activité économique en trois ans, c'est en raison du caractère centralisé et autoritaire du régime », observe un diplomate. La répression continue de frapper les dissidents. Plusieurs d'entre eux, dont la poétesse Maria Elena Cruz Varela, ont opportunément bénéficié d'une libération conditionnelle anticipée, avant que ne s'ouvre, le 14 juin, la conférence internationale de Vienne sur les droits de l'homme. Mais la répression ne suffit pas à expliquer la survie du régime. Privés d'accès aux moyens d'information et donc peu connus, les mouvements d'opposition sont régulièrement infiltrés. Les scissions se multiplient et plusieurs leaders, découragés, se sont exilés à Miami. *« C'est vrai que Cuba est à la mode en France ? »*, interroge un jeune écrivain qui, comme beaucoup d'intellectuels, sait qu'une image de dissident est une bonne carte de visite à Paris, à Madrid ou à New-York.

Le régime craint davantage les explosions de colère spontanées. Le samedi soir, dans le parc qui sépare la ville coloniale du Malecon, plusieurs milliers de jeunes, noirs pour la plupart, dansent au son du cha-cha-cha de *Paulo y su elite*. *« Je ne me sens pas mal, moi je reste, ici personne n'a peur »*, braille Paulo dans son micro tandis qu'une cinquantaine de policiers des « brigades rapides » surveillent attentivement les abords du concert.

« Nous sommes assis sur un volcan, il manque encore un peu de lave », glisse Patricio, parmi la centaine de jeunes qui ont improvisé une plage en bas de Miramar, devant les grosses villas *endommagées* par la tempête du 13 mars. Les rochers en bord de mer sont jonchés de bicyclettes et d'adolescents en maillot de bain. Plusieurs pensionnaires du sidatorium Los Cocos, en permission pour le week-end, sont mêlés à la foule. Une ambiance bon enfant. Là encore, les policiers veillent discrètement. *« C'est un contrôle subliminal, comme si chacun vivait dans une maison de verre sous l'œil du voisin. Beaucoup de jeunes perçoivent le système comme une mère qui a perdu la raison, mais à qui on doit la santé et l'éducation »*, dit le jeune écrivain.

La peur du changement, stimulée par l'abondante couverture qu'accordent les médias officiels au chaos économique et aux guerres civiles qui ravagent l'ex-camp socialiste, joue en faveur du statu quo. *« Je ne connais pas de famille cubaine qui ne compte à la fois des partisans du régime, des opposants et des exilés. Comment ces gens pourraient-ils souhaiter une issue violente ? »*, souligne l'archevêque Carlos Manuel de Cespedes, secrétaire de la conférence épiscopale cubaine.

La virulence de nombreux porte-parole de l'exil de Miami, blancs à 90 %, conforte les craintes d'une partie des Cubains, surtout les Noirs et les mulâtres (ces deux groupes constituant plus de la moitié de la population de l'île), qui redoutent le retour des propriétaires des maisons qu'ils ont occupées après la révolution de 1959 et les règlements de comptes. Les stations de radio de l'exil émettant vers Cuba avaient appelé la population à s'abstenir ou à voter nul ou blanc lors des élections législatives et provinciales de février, un scrutin qui n'offrait pas de choix hors les candidats du régime. Les autorités ont affirmé que le taux de participation avait atteint... 99,6 % sur le plan *national et que* les *votes* nuls ou blancs n'avaient représenté que 7,1 % des suffrages exprimés (près de 20 % à La Havane). Ces résultats ont été présentés par le gouvernement comme une marque de soutien, qui lui permet de gagner du temps, sans pour autant faire progresser la légitimité du régime sur le plan international.

Tolérance face au marché noir

Pragmatisme ou absence d'alternative ? Les autorités font preuve d'une étonnante tolérance face au développement du marché noir et de la « dollarisation » de l'économie. Derrière la façade lézardée de ce qui fut jadis une demeure seigneuriale en bordure de la ville coloniale, s'étend le monde insoupçonné du *solar*. Un village dans la ville, grouillant de matrones encombrées de gamins et de joueurs de dominos. D'étroits passages mènent à une courette, au fond du *solar*. Une pièce sombre sert de dépôt. Au centre trône un imposant Frigidaire des années 50 bourré de canettes de bière. Les marchandises, introuvables avec la *libreta* (le carnet de rationnement) s'échangent librement. Les pesos, mais surtout les *fulas* (les dollars en argot) changent de mains. C'est à la fois le Café du commerce où l'on commente les dernières nouvelles de Radio-Marti, la plus puissante des stations de l'exil, l'épicerie et le bazar du marché noir. *« Le peso ne vaut plus rien, c'est la* bolsa negra *qui permet aux gens de survivre »*, reconnaît un membre du comité central du Parti communiste. Si l'on voit moins de queues devant les *bodegas* (épiceries), c'est que les autorités tolèrent depuis six mois les *coleros* : ces coursiers enlèvent les produits rationnés de plusieurs familles, qui les rétribuent.

Les nombreux chômeurs mis à pied par les entreprises qui ne peuvent plus fonctionner faute d'énergie, de pièces et de matières premières continuent de toucher 60 % de leur salaire. Pour s'occuper et arrondir les fins de mois, beaucoup travaillent dans le « secteur informel ». Roberto, un mécanicien en chômage technique qui a l'âge de la révolution, répare des voitures au noir et propose ses services de chauffeur aux touristes. Activités illégales mais non réprimées tant qu'elles ne débouchent pas sur l'embauche de salariés. Le risque, c'est évidemment la corruption, qui se développe et sape la « morale révolutionnaire ».

« Poussés par la nécessité, les dirigeants cubains s'inspirent de l'exemple chinois : ouverture économique sans rien lâcher sur le plan politique », explique un diplomate. La grande interrogation qui hante la direction cubaine est l'attitude de la nouvelle administration américaine. L'embargo de 1961, renforcé l'an passé, est certes un obstacle au développement de l'île mais c'est aussi un bouc émissaire commode pour éluder les vraies questions. Les plus réalistes reconnaissent que sa levée ne résoudrait pas le problème du manque de devises à court terme et priverait le régime du principal argument de sa propagande.

« Depuis l'arrivée du président Clinton à la Maison Blanche, la rhétorique a changé, les propos sont moins agressifs et l'aide humanitaire arrive plus rapidement », dit Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée nationale qui, avec le jeune ministre des affaires étrangères Roberto Robaina et l'économiste en chef Carlos Lage, a pour mission de faire passer la nouvelle image d'une direction « ouverte et réformatrice » en direction des Etats-Unis. *« Convaincus que la chute du camp socialiste a porté un coup mortel à Cuba, ils attendent que le fruit tombe de lui-même. Mais c'est précisément l'expérience de trente ans d'embargo qui nous permet de résister »*, assure M. Alarcon. Jusqu'à présent, Washington ne paraît guère pressé de considérer La Havane avec les mêmes égards qu'il témoigne à Pékin.

JEAN-MICHEL CAROIT

ÉTATS-UNIS

Le chef présumé du réseau terroriste de New-York avait travaillé au World Trade Center

Le chef présumé du réseau terroriste démantelé la semaine dernière à New-York a été employé comme garde de sécurité dans une banque du World Trade Center avant que ce complexe ne devienne la cible d'un attentat, a indiqué, lundi 28 juin, un responsable de cette banque, la Federal Home Loan Bank. Le FBI s'est toutefois refusé à confirmer que Siddig Ibrahim Siddig, interpellé jeudi avec sept autres Soudanais, était impliqué dans l'attentat du 26 février qui a fait six morts et plus d'un millier de blessés. – *(AFP)*

□ **GUATEMALA : le ministre de la défense a été limogé** – En fonction depuis trois semaines, le président du Guatemala, Ramiro de Leon, a limogé, lundi 27 juin, le ministre de la défense, le général Roberto Perussina. Il a été remplacé par le général Mario Enriquez, qui avait joué un rôle important pour faire échouer la tentative de « coup d'Etat civil » de l'ancien président Jorge Serrano, réfugié depuis au Panama. Le président de Leon avait nommé le général Perussina pour essayer d'obtenir le soutien de l'aile dure de l'armée. Son choix avait été très contesté par les organisations humanitaires. – *(Reuter, UPI.)*

□ **BRÉSIL : au moins 500 000 enfants se prostituent, selon une enquête parlementaire** – La prostitution touche au moins 500 000 enfants au Brésil et se répand dangereusement aux alentours des mines d'or à ciel ouvert de l'Amazonie, selon le rapport d'une commission parlementaire d'enquête publié lundi 28 juin à Brasilia. Le ministère du bien-être social a confirmé que se multipliaient en Amazonie les cas de fillettes de moins de quatorze ans souffrant de maladies vénériennes, parfois *« assassinées par les proxénètes »* quand elles ne peuvent plus « travailler ». Le Brésil compte 147 millions d'habitants, dont 32 millions vivent dans la pauvreté la plus totale. – *(AFP.)*

ASIE

Japon : une société en « crise douce »

II. – *Le productivisme en recul*

Après avoir, dans un premier article, décrit les profondes évolutions sociales engendrées, au Japon, par une décennie de prospérité sans égale sur la planète (*le Monde* du 29 juin), nous constatons, dans le deuxième volet de notre enquête, que ces évolutions sont susceptibles de remettre en cause certains aspects centraux au modèle de développement du pays.

TOKYO

de notre correspondant

En l'an 2000, le Japon ne sera plus un pays jeune : la part de la population ayant plus de soixante-cinq ans dépassera 20 % du total alors qu'elle n'était que de 10,3 % en 1985. Sans doute ce vieillissement, dû à un allongement de l'espérance de vie et à une baisse de la natalité (*le Monde* du 20 avril), ne fera-t-il que placer le Japon au même niveau que la plupart des pays développés. Cette évolution, plus rapide qu'ailleurs, est pourtant perçue comme un facteur pesant sur l'avenir de l'archipel. Elle entame l'une des bases de la croissance, par une diminution de la population active et une augmentation des dépenses de protection des personnes âgées. Elle contraindra l'Etat à une difficile reconversion : revoir une conception de la gestion des ressources publiques tournée vers le soutien de l'expansion économique plus que vers le bien-être social.

L'évolution démographique se conjugue à des phénomènes sociaux – conséquence de changements dans les modes de vie et les valeurs, qui en accentuent les effets. Lors la forte croissance des années 60 et par la suite, la famille élargie traditionnelle a tendu à devenir nucléaire. Aujourd'hui, on assiste, en outre, à un recul de l'âge du mariage (30,3 ans pour les hommes et 26,9 pour les femmes). Par ailleurs, le célibat n'est plus aussi mal considéré : le pourcentage de célibataires parmi les quinquagénaires a plus que doublé en soixante-dix ans et les unions libres augmentent beaucoup.

Ces évolutions sont sensibles, même dans les campagnes. De manière générale, on assiste partout à une érosion du rôle traditionnel des parents. Cette transformation de la famille est certes un phénomène commun aux pays industrialisés. Compte tenu des spécificités du système familial au Japon, elle reflète ici une très profonde mutation des mentalités.

L'évolution démographique pèsera aussi sur le système de l'emploi. La récession aidant, l'un des grands sujets du moment est la fin de l'un des trois *« piliers »* de la gestion nippone : l'emploi à vie – le salaire à l'ancienneté et le syndicat-maison étant les autres. Ce système, au demeurant flou, est réservé à une élite : les salariés des grandes entreprises, soit moins de 30 % du total ; il n'a jamais prévalu dans les PME, où la loi de la rentabilité joue d'autant plus que la protection syndicale y est précaire ou absente.

La fin du salariat à vie ?

Conjugué au salaire à l'ancienneté, ce système avait été institué dans les années 20 pour fixer la main-d'œuvre. L'idéologie du *« paternalisme d'entreprise »* cimentant un ordre dans lequel le « consensus » souvent évoqué était encadré par des contraintes s'inscrivant dans un système subtil de contreparties qui concourait à l'efficacité de la gestion. Maintenu après la guerre, le système se coupla à la pratique du syndicat-maison et à la formation dans l'entreprise : la qualification obtenue interdisait pratiquement au salarié de se reclasser chez un concurrent et limitait sa mobilité. L'élite du salariat peut toutefois, si nécessaire, être l'objet de pressions pour prendre une retraite prématurée.

Deux facteurs sont nouveaux : le ralentissement de l'activité économique que coïncide avec une réflexion du patronat sur ses méthodes de gestion, notamment la maîtrise des coûts en personnel ; en outre, les cadres moyens sont plus menacés que les « cols bleus ». Pour l'instant, pourtant, les licenciements secs, dans cette *« élite »*, sont rares. En revanche, les employés à contrat temporaire, les ouvriers en régie (détachés par un sous-traitant), ont été les premiers remerciés.

Cette situation implique-t-elle la fin du salariat à vie ? Sociologue spécialiste des relations de travail, Kenichi Tominaga, de l'université Keio, est formel : l'évolution sera graduelle. Non seulement le syndicat-maison résiste, mais le patronat hésite : le salariat permanent représente un *capital humain, fruit d'un investissement* consenti pour sa formation. Si le maintien du salariat à vie peut être une charge, il constitue aussi une garantie contre une pénurie de bras qui s'annonce aiguë.



Une immigration clandestine limitée

En l'an 2000, la population active atteindra 67,7 millions de personnes (64 millions actuellement), mais elle commencera à décroître. Beaucoup d'entreprises ne souhaitent pas ternir leur image en procédant à des licenciements, pour devoir ensuite quémander de nouvelles recrues, comme ce fut le cas au début des années 80 ; elles préfèrent supporter un *« chômage interne »*. La compétitivité des entreprises dépendra largement de leur capacité à réformer leur système de gestion en tenant compte des données d'une croissance ralentie.

La pénurie de main-d'œuvre est un problème réel pour l'avenir du Japon. Il dispose pourtant de moyens pour y remédier. Les femmes, maintenues dans des emplois subalternes en dépit de leur qualification, et dont le taux de mobilisation reste faible, constituent la principale « réserve ». *Le problème sera plus délicat pour* les travailleurs non qualifiés. Jusqu'à présent, la délocalisation des entreprises a permis d'esquiver le problème.

Et l'immigration clandestine y remédie partiellement. Cette immigration reste pour l'instant trop limitée (trois cent mille illégaux) pour avoir des effets sociaux. Si elle augmente, elle pourrait se traduire par des problèmes que l'Etat, comme ses homologues occidentaux, aura des difficultés à maîtriser. Quand le Japon recourut à l'immigration, avant-guerre, il s'agissait d'une main-d'œuvre asservie et très encadrée (Coréens et Chinois). Conscient des risques comme des nécessités de certains secteurs économiques, l'Etat filtre l'immigration illégale. Pourra-t-il tenir cette politique ?

Les changements dans le système *de l'emploi se posent dans le* contexte d'une économie et d'une société qui évoluent vers une plus grande maturité. Le slogan du moment, *kyosei* (« coexistence ») n'est pas seulement un de ces baumes idéologiques qu'affectionnent les dirigeants nippons, énième formulation de l' *« harmonie »* si souvent prônée. Il exprime un double souci : s'intégrer davantage dans la communauté internationale, et équilibrer la logique de l'entreprise et les aspirations des salariés à mieux préserver leur vie privée.

Les industriels sont conscients que la conquête des parts de marché atteint un seuil et que la concurrence excessive à laquelle ils se livrent est dommageable : non seulement elle met le Japon au ban des autres nations, mais encore elle est dévastatrice socialement. Les morts par excès de travail – *karoshi*, question qui émeut l'opinion – en sont l'une des expressions dramatiques. Les victimes en sont des cadres moyens. Moins tragique, mais non moins des*tructrice pour la vie familiale, est* le détachement du salarié en province ou à l'étranger en laissant derrière lui femme et enfants.

Ces expressions d'un excès de fidélité du salarié à son entreprise sont le triste privilège d'une génération qui vit de telles contraintes comme une *fatalité. Elle* approche aujourd'hui de l'âge de la retraite. Un changement dans les mentalités est perceptible parmi les 30-40 ans, guère disposés à ces sacrifices – notamment à ce que la presse nomme le *« célibat forcé »*. Les jeunes rechignent à des mutations ressenties jusqu'à présent *comme obligatoires*, ce *qui incite* les entreprises à mettre en place des système plus souples.

Le recul de l' « entreprisisme »

Une réduction de la durée de travail est aussi une tendance irréversible, mais lente. Le nombre des heures travaillées dans les entreprises de plus de trente personnes a été en 1992 de 1 972 heures (contre 1 600 heures en France). Des écarts considérables persistent entre les secteurs (2 124 heures dans les transports). Le refus des heures supplémentaires semble cependant se répandre.

Les évolutions en cours devraient contribuer à un recul de ce que des sociologues japonais ont nommé l'*« entreprisisme »* (*kaishashugi*) : en d'autres termes, le rôle dominateur de l'entreprise dans la vie nationale comme pôle sur lequel se concentre la vie de l'employé, au point d'accepter comme inéluctable la logique d'efficacité économique qui l'anime. Cette identification est si accaparante qu'elle amenuise les responsabilités du Japonais comme citoyen ou chef de famille. Les monuments élevés par les grandes entreprises à la mémoire de salariés défunts au cimetière de la secte bouddhique Shingon sur le mont Koya (région du Kansai) sont révélateurs de cette *« centralité »* de l'entreprise dans la vie sociale.

Le recul de l'*« entreprisisme »* favorisera-t-il la valorisation d'une société civile ? On peut le penser. La nouvelle génération est moins disposée à se sacrifier, mais elle est aussi plus fragile : nombre de jeunes optent pour plus de liberté en choisissant le marché du travail temporaire, mais la grande entreprise reste une garantie de sécurité.

Les évolutions en cours comportent une grande inconnue : le maintien de la cohésion sociale. Le fameux sentiment des Japonais d'appartenir en majorité à la *« classe moyenne » a été entamé par la* dernière crise. Il reposait sur le sentiment que, dans le grand brassage social, tout le monde avait sa chance. La similarité des modes de vie, renforcée par la diffusion d'une culture de masse, et l'amélioration de la condition de la plupart cimentait le consensus.

Depuis la fin des années 80, des différences prononcées dans les manières de vivre et de consommer se sont traduites par une *« nouvelle pauvreté »*. Un autre risque pourrait être le développement du chômage, *bien que, pour l'instant, le Japon* souffre d'une pénurie sectorielle de main-d'œuvre. Mais la délocalisation de productions risque d'entraîner une désindustrialisation ; déjà, on note des fermetures d'usines, qui entraînent celle des réseaux de sous-traitants. Les pertes d'emploi font ainsi tache d'huile. Vu les insuffisances de la couverture sociale, un développement du chômage pourrait avoir des effets déstabilisants.

Pour l'instant, comme le montre sa prudence en matière de « dégraissage », le patronat semble conscient *de ce risque, et il reste attaché au* principe qui a guidé son action dans le passé : éviter d'entamer une cohésion sociale toujours difficile à reconstruire, en préservant l'emploi.

PHILIPPE PONS

Prochain article :

La révolution silencieuse des femmes

NÉPAL : au moins vingt-cinq morts selon des sources officieuses

Le bilan des émeutes s'aggrave

Selon des témoins, au moins vingt personnes ont été tuées par les forces de l'ordre lors des émeutes *qui ont éclaté, depuis le 25 juin*, dans la capitale du royaume népalais et des localités de la vallée environnante. De sources officieuses, on a fait état d'au moins vingt-cinq morts et quatre-vingts blessés alors que, officiellement, il y a eu sept morts et cinquante blessés. Lundi 28 juin, au *moins quatre personnes auraient été* tuées et cinq autres blessées lorsque la police a ouvert le feu sur des manifestants dans la ville de Lalitpur (Pathan), contiguë à Katmandou. Les autorités n'ont pas confirmé. Des dizaines de personnes ont été arrêtées pour violation du *couvre-feu en vigueur depuis le* 26 juin.

L'agitation a commencé par un mot d'ordre de grève du principal Parti communiste népalais, l'Union marxiste léniniste (UML), qui entendait ainsi protester contre le décès à ses yeux suspect, le 16 mai, de son *secrétaire général Madan Bhandari*, noyé dans sa jeep tombée dans une rivière. Une enquête parlementaire a conclu à l'accident, mais l'UML exige une réouverture du dossier sous l'égide de la Cour suprême. La majorité des députés appartient au Parti du Congrès.

Les six autres groupes communistes du pays ont emboîté le pas à l'UML. Des jeunes gens ont attaqué des édifices publics, des boutiques et des véhicules privés, dans la capitale. A Lalitput, selon l'UML, plus de huit mille personnes étaient dans les rues, exigeant désormais la démission du premier ministre G. P. Koirala. *Selon certains observateurs*, ces violences pourraient être encouragées par des partisans d'une renaissance du système politique en vigueur jusqu'à la révolution de 1990, qui interdisait les partis politiques. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

FRANCOPHONIE

De nouveaux représentants français à l'AIPLF

Quatre-vingt-dix députés et soixante sénateurs, désignés proportionnellement à l'importance des groupes parlementaires, vient d'élire le nouveau bureau de la section française de l'Association internationale des parlementaires de langue française (1), dont le président-délégué sera Pierre-André Wiltzer (député UDF de l'Essonne), vice-président de l'Assemblée nationale. Philippe Séguin, président de l'Assemblée, préside de droit le bureau.

Des membres de la section française de l'AIPLF doivent se rendre, *du 28 juin au 3 juillet, au Gabon* pour y rencontrer une quarantaine de délégations d'autres parlementaires entièrement ou partiellement francophones et y discuter de *« l'aggravation angoissante de la situation du continent africain »*. Les parlementaires francophones demande*ront à leurs gouvernements respectifs* d'*« être plus activement associés aux réflexions sur la coopération Nord-Sud »*.

(1) AIPLF Palais-Bourbon, 126 rue de l'Université, 75007 Paris.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : quinze nouvelles victimes à Kaboul.** – Des roquettes tirées, lundi 28 juin, sur la capitale afghane ont fait quinze morts et seize blessés, selon Radio Kaboul. La veille, en début de soirée, des salves avaient déjà fait treize morts et quatorze blessés. Depuis le 24 juin, date de la reprise des combats entre factions, après un mois de trêve, on a compté plus de cinquante morts et une centaine de blessés dans la ville. Radio Kaboul a imputé la plupart des récentes attaques d'artillerie au Wahdat, la formation de la minorité chiite alliée au premier ministre, Gulbuddin Hekmatyar. – *(Reuter.)*

□ **La Chine et l'Inde échouent à réduire leurs troupes sur leur frontière contestée.** – La Chine et l'Inde ont échoué à réduire leurs forces dans le face-à-face qui les oppose dans l'Himalaya sur leur frontière contestée lors de la *sixième ronde de négociations qui* s'est achevée lundi 28 juin à Delhi.

Les deux pays se sont, en revanche, accordés sur trois mesures de confiance militaires, et ont décidé d'un deuxième point de passage pour leur commerce frontalier. Les deux géants de l'Asie avaient mené en 1962 une guerre de trois semaines à propos de leur contentieux territorial, qui porte sur 125 000 kilomètres carrés situés aux deux extrémités de l'Inde septentrionale. – *(UPI.)*

□ **ALGÉRIE : la Ligue pour la défense des droits de l'homme dénonce l'usage de la torture.** – La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) reproche au pouvoir, dans un communiqué, de *« tolérer et de cautionner l'usage de la torture »*. *« Nous assistons à un système d'encadrement, de quadrillage et de contrôle de la population, avec ratissages, arrestations très nombreuses, exécutions extra-judiciaires »*, ajoute l'organisation humanitaire. Elle condamne le *« cycle infernal de la violence fratricide, quelles que soient ses motivations, ses causes, sa provenance, (...) et quelles que soient les victimes concernées, sans aucune discrimination »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Multiplication des interpellations dans les milieux d'extrême droite

La police sud-africaine a continué ses interpellations dans les milieux de l'extrême droite blanche, sans cependant en inquiéter les dirigeants comme l'avait réclamé, vendredi 25 juin, le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela. Trois jours après le coup de force des extrémistes blancs contre les bâtiments abritant les pourparlers sur l'installation d'un régime démocratique en Afrique du Sud, vingt et un militants ont été arrêtés lundi 28 juin.

Ni leurs noms ni leurs appartenances politiques n'ont été rendues publiques par la police, qui a cependant précisé qu'ils étaient susceptibles de poursuites pour *« violence publique, contravention à la législation sur les armes et injures »*.

Alors qu'un nouveau week-end de violences venait d'être enregistré, avec notamment vingt-deux morts dans deux ghettos noirs proches de Johannesburg, l'extrême droite a menacé le gouvernement de *« troubles graves »* si les arrestations se poursuivaient. Le Mouvement de résistance afrikaner (AWB, néo-nazi), *seul* à reconnaître que ses militants étaient au nombre des interpellés, a qualifié la situation d' « explosive ». – *(AFP, Reuter, UPI.)*

BURUNDI

Les élections législatives devraient confirmer l'arrivée au pouvoir de la majorité hutue

Moins d'un mois après avoir *porté Melchior Ndadaye à la tête* du pays, 2,8 millions d'électeurs retournent aux urnes mardi 29 juin pour des législatives qui devraient confirmer la victoire historique du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) du président élu. M. Ndadaye avait gagné l'élection présidentielle avec 64,75 % des voix, assurant, *pour la* première fois depuis l'indépendance du pays en 1962, l'arrivée au pouvoir de l'ethnie majoritaire des Hutus (85 % de la population) dans un pays largement dominé jusqu'alors par sa minorité tutsie.

Ce bouleversement des rapports de forces politico-ethniques s'est produit dans un calme exemplaire, qui tranche avec l'histoire dramatique du Rwanda, plusieurs fois endeuillé au cours des vingt dernières années par des massacres entre les mêmes ethnies. Sur les dix partis légalisés depuis l'instauration du multipartisme en mars 1992 – après vingt-six ans de parti unique, – six formations présentent 740 candidats dans les seize circonscriptions du pays pour 81 sièges de députés qui seront départagés dans un scrutin à la proportionnelle. Pour avoir des élus, un parti doit atteindre au moins 5 % des suffrages au niveau national. – *(AFP.)*

HAÏTI

Les négociations de New-York achoppent sur les exigences du général Cedras

Les négociations engagées dimanche à New-York entre le président Jean-Bertrand Aristide et le général Raoul Cedras en vue du *rétablissement de la démocratie en* Haïti ont failli être interrompues, lundi 27 juin, en raison des exigences formulées par l'homme fort de Port-au-Prince. Le général Cedras entendait rester à son poste de commandant en chef des armées et ne voulait accepter le retour en Haïti du président Aristide que dans *« huit ou dix mois »*, après la nomination d'un nouveau premier ministre choisi *« dans l'opposition »*. Après l'intervention de Lawrence Pezzulo, le représentant du département d'Etat dépêché par l'administration Clinton à New-York, le chef de l'armée haïtienne aurait accepté de discuter de sa propre démission et de celle des autres putschistes, dont le chef de la police. *(Corresp.)*

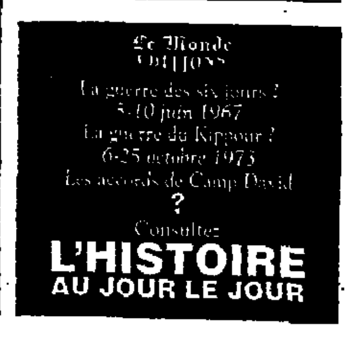
SÉNÉGAL

Vingt morts lors de combats entre l'armée et les séparatistes de Casamance

Vingt membres supposés du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, séparatiste) ont été tués, samedi 26 juin à Badem, à une vingtaine de kilomètres de Ziguinchor, lors d'un affrontement avec l'armée sénégalaise. Les militaires patrouillaient dans cette zone lorsqu'ils se sont trouvés face à un groupe d'hommes armés en train d'établir leur campement. Un militaire a été blessé lors de l'accrochage.

Le dernier affrontement entre militaires et membres du MFDC, qui remonte au 18 avril, aurait entraîné la mort de trois cents personnes parmi les indépendantistes, un chiffre que les autorités sénégalaises n'ont ni démenti ni confirmé. La Casamance connaissait depuis cette date une relative accalmie.

Une phase de négociations était en cours de préparation entre les autorités et les représentants du MFDC depuis l'*appel au cessez-le-feu* et au dépôt des armes lancé par l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, le chef de la faction radicale du MFDC, rentré de huit mois d'exil en Guinée-Bissau, début avril. – *(AFP, Reuter.)*



La gauche continuant ses batailles de procédure

L'Assemblée nationale engage laborieusement le débat sur les privatisations

Les députés ont entamé lundi 28 juin, dans la soirée, l'examen du projet de loi de privatisation adopté en première lecture au Sénat, après déclaration d'urgence. Les suspensions de séance à répétition demandées par l'opposition ont retardé l'ouverture de la discussion. L'exception d'irrecevabilité, première *motion de procédure destinée* à montrer que le texte est contraire à la Constitution, devait être défendue mardi matin par Alain Bocquet, président du groupe communiste.

Moins de députés sur les bancs de la majorité que sur ceux de l'opposition, la plupart des orateurs inscrits absents, un président de séance communiste... On sentait, dès l'ouverture de la séance, lundi soir à 21 h 30, que le débat sur le projet de loi de privatisation n'irait pas bien loin.

Le gouvernement semblait en avoir pris son parti, convaincu qu'il lui faudrait recourir à une procédure radicale pour faire passer un texte dont l'adoption, d'ici à la fin de la session ordinaire du Parlement, mercredi soir, paraît désormais impossible. Les communistes ont déposé quelque 2 000 amendements, les socialistes près de 1 500.

Affirmant que ces amendements n'avaient pas été examinés par la commission des finances, les députés socialistes ont réclamé des suspensions de séance successives, que le président, Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), leur a accordées. A 22 h 20, le débat n'avait toujours pas commencé.

« Votre projet ne fait pas preuve d'acharnement idéologique », a souligné, lorsqu'il a pu prendre la parole, Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), rapporteur du projet au nom de la commission des finances, à l'adresse du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, venu défendre son projet devant les députés.

Après avoir regretté qu'un plus grand nombre d'activités du secteur public ne soient pas soumises à privatisation, Alain Griotteray a expliqué que les députés souhaitaient une *« atténuation du dispositif »* de l'action spécifique détenue par l'Etat dans les sociétés privatisables si la protection des intérêts nationaux l'exige. Un amendement de la commission des finances propose ainsi de transformer automatiquement, au bout de huit ans, l'action spécifique en action ordinaire afin de faire rentrer le plus vite possible les privatisées dans le lot commun des sociétés privées.

Le cas des industries de la défense

Au nom de la commission de la défense saisie pour avis, René Galy-Dejean (RPR, Paris) a pris le contre-pied de cette initiative en faisant remarquer que limiter la protection des intérêts nationaux à huit ans était difficilement envisageable pour les industries de la défense (Aérospatiale, Snecma et Thomson SA sont sur la liste des privatisables) où la mise au point des systèmes prend souvent une quinzaine d'années. *« Le risque de dépeçage de ces entreprises n'est pas une crainte infondée »*, a remarqué le rapporteur de la commission de la défense.

S'attachant à débusquer, avec une rigueur qui lui a valu les félicitations d'Henri Emmanuelli (PS, Landes), les risques de manquement au droit constitutionnel, communautaire ou des sociétés commerciales, Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime) s'est penché, lui aussi, sur le problème de *« l'absence de limitation de durée de vie »* dont bénéficie l'action spécifique dans le texte gouvernemental. *« Il n'est pas interdit de craindre qu'une action spécifique sans durée limitée ne soit susceptible de créer une rupture d'égalité entre entreprises »*, a fait observer le rapporteur de la commission des lois.

Après une énième suspension de séance, Edmond Alphandéry a entrepris de calmer les préoccupations exprimées par les différents rapporteurs. *« Vos commissions se sont inquiétées de l'allure publique ou étatique que pourrait donner aux sociétés privatisées l'existence d'une action spécifique sans limitation de durée »*, a-t-il indiqué. *« Sans nuire à la gestion privée »* de certaines entreprises à privatiser *« lorsqu'elles auront quitté la sphère publique*, a-t-il dit, *il importe que l'Etat puisse disposer de prérogatives très clairement délimitées, mais propres à garantir les intérêts nationaux les plus essentiels ». « Rien n'assure que ces intérêts ne seront plus en cause dans cinq ou dans huit ans »*, a conclu le ministre, avant que la séance ne soit levée.

CLAIRE BLANDIN

Devant le conseil régional d'Auvergne

M. Giscard d'Estaing demande un prélèvement sur le produit de l'emprunt Balladur au bénéfice des régions

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Devant le conseil régional d'Auvergne qu'il préside, Valéry Giscard d'Estaing a annoncé, lundi 28 juin, qu'en sa qualité de président de l'Association nationale des élus régionaux (ANER) il demanderait mardi au premier ministre le prélèvement sur le produit de l'emprunt en cours d'*« une tranche dont la gestion serait confiée aux conseils régionaux en contrepartie de la dette de l'Etat vis-à-vis des régions au titre des lycées »*. A charge pour les régions de l'affecter *« exclusivement à des opérations d'urgence créatrices d'emplois telles que l'amélioration de la sécurité dans les lycées, la rénovation et l'équipement des centres de formation d'apprentis, l'acquisition des moyens pédagogiques pour la formation en alternance »*.

Pour Valéry Giscard d'Estaing, *« les présidents de conseils régionaux sont prêts à négocier avec les préfets de région l'affectation de ces crédits pour la relance de l'emploi et s'engagent d'ores et déjà à conclure des contrats allant dans ce sens avant le 1er août »*.

Lors de cette même session, il a annoncé que le taux des avances régionales remboursables accordées aux entreprises auvergnates, jusqu'alors d'intérêt égal aux deux tiers du taux bancaire moyen (6 à 7 %), serait ramené à 0 % à compter du 1er juillet prochain. De plus, la région Auvergne a décidé d'accorder aux artisans des prêts sans intérêt plafonnés à 100 000 francs à condition que les bénéficiaires s'engagent à créer au moins un emploi à durée indéterminée.

Interrogé sur l'aménagement de la loi Falloux, l'ancien président de la République a estimé qu'il était *« normal de revenir dans le droit commun du fait que, précédemment, les lois divergeaient selon les enseignements »*. Toutefois, il a bien mentionné que *« les collectivités auraient toujours à prendre en compte une programmation cohérente des besoins de manière à ce qu'il n'y ait pas un développement des uns au détriment des autres »*.

Il a également rappelé *« que les collectivités n'étaient pas propriétaires des établissements privés et que ce facteur devait être pris en compte dans l'attribution des aides »*.

JEAN-PIERRE ROUGER

NOUVEAUX DÉPUTÉS

Emmanuelle Bouquillon veut plus de travail

Emmanuelle Bouquillon est un député-champignon. Elle a poussé d'un coup, avec les dernières giboulées de mars, et s'est surprise à siéger à l'Assemblée nationale, à trente et un ans, sans avoir jamais brigué auparavant le moindre mandat électif.

Dans quelques jours, Emmanuelle Bouquillon abandonnera la gérance de sa petite entreprise de communication bâtie *après de rapides études de* droit à Villeneuve-d'Ascq et un bref passage dans une société de gardiennage. *« Député professionnel »*, comme elle l'avait promis à ses électeurs, elle se partagera entre sa circonscription de l'Aisne et l'Assemblée nationale, où elle tentera de faire valoir sa toute nouvelle expérience de femme de terrain.

Mme Bouquillon est venue à vingt-cinq ans à la politique par le biais de ses activités professionnelles, en épousant progressivement les choix politiques de ses clients. C'est ainsi qu'elle a été très vite aiguillée par Charles Baur, président de la région Picardie, qui allait devenir son mentor, vers le Parti social-démocrate (PSD), une composante de l'UDF dont la modestie fait parfois de l'ombre à celle du Parti radical et qui n'est pas particulièrement réputé pour la richesse de son corpus idéologique et programmatique. Secrétaire générale des jeunes du PSD, Mme Bouquillon n'a cure des sarcasmes qui pleuvent d'ordinaire sur sa formation. *« Au moins, c'est familial*, se réjouit-elle, *ça donne une vision très humaine de la politique. »*

La « motion du groupe des douze »

Lorsqu'elle s'est décidée, il y a un an, à tenter sa chance contre le député socialiste sortant, Bernard Lefranc, maire de Soissons, ses parrains politiques, Charles Baur et Paul Girod (UDF), président du conseil général de l'Aisne, ne donnaient sans doute pas cher de l'avenir politique de cette Nordiste née à Roubaix le 2 juillet 1961 mais établie à Paris. Au vu du faible empressement des notables locaux de l'UDF et du RPR, il était évident que la messe était loin d'être dite. La circonscription guignée par Mme Bouquillon n'appartenait pas à la catégorie de celles qui devaient tomber *sans coup férir dans* l'aumônière de la droite.

Opiniâtre, la jeune femme a mené campagne. *« Portée »* par la vague électorale, comme elle l'avoue bien volontiers, elle a battu d'un peu moins de mille voix le notable socialiste. Avec 50,96 % « seulement » des suffrages, compte tenu de la claque magistrale assénée à la gauche, la benjamine de l'Assemblée nationale se sait en situation délicate pour les élections à venir. Au soir de sa victoire, l'euphorie l'a très vite cédé à la prudence. *« Je me suis dit : maintenant, il va falloir vraiment bosser »*, raconte-t-elle.

Elle a aussitôt joint le geste à *la parole en signant* il y a quelques jours, avec onze autres nouveaux élus UDF (1), un texte, baptisé « motion du groupe des douze », demandant au premier ministre de leur donner un peu plus de travail. *« Les



Français ne comprendraient pas,* écrivent ces courageux députés, *que les parlementaires qu'ils ont élus pour trouver les remèdes à la crise partent deux mois en vacances, laissant les problèmes en l'état. »*

Les « douze » prennent soin de se dire *« solidaires du gouvernement »*, mais cette solidarité ne les empêche pas de juger les efforts dudit gouvernement *« encore insuffisants pour endiguer le fléau que constitue le chômage »* et de l'inviter à *« agir énergiquement, autrement qu'en proposant des demi-mesures »*.

Voilà M. Balladur averti. Le profil lisse d'Emmanuelle Bouquillon dissimule quelques aspérités.

GILLES PARIS

(1) Il s'agit de Jean-Pierre Bastiani (Haute-Garonne), Arnaud Cazin d'Honincthun (Finistère), Jean-Pierre Cave (Tarn-et-Garonne), Thierry Cornillet (Drôme), Laurent Dominati (Paris), Eric Duboc (Vienne), Nicolas Forissier (Indre), Hervé Mariton (Drôme), Dominique Paillé (Deux-Sèvres), François Sauvadet (Côte-d'Or) et Jean-Pierre Thomas (Vosges).

POLITIQUE

La préparation des états généraux du PS

Les anciens jospinistes veulent réviser à la fois les conceptions libérales et les dogmes socialistes

Jean-Christophe Cambadélis, ancien député de Paris, chargé des relations extérieures du PS, et Pierre Moscovici, trésorier de ce parti, tous deux membres de la direction nationale du PS au titre du courant Avenir socialiste (ex-jospiniste), ont rendu publiques, lundi 28 juin, dix «thèses» pour l'emploi, sous le titre : «Changer de modèle» .

Cette présentation rappelle les débats des années 70 au sein du PS, qui discutait alors des «thèses pour l'autogestion», mais il s'agit en fait, pour les auteurs, à l'occasion des états généraux des socialistes, qui doivent se réunir à Lyon à la fin de cette semaine, de proposer, sous une forme apparemment traditionnelle, une véritable rupture. *«Au-delà des états généraux,* (...) *la perspective* (...) *est bien celle de la création d'un nouveau parti, qui*, affirment-ils, *prenant acte à la fois de notre filiation social-démocrate et de l'usure de ce modèle, soit un parti de toute la gauche.»*

MM. Cambadélis et Moscovici préconisent de rompre, d'abord, avec les mauvaises habitudes prises par la gauche dans les années 80 : *«l'acceptation des thèses libérales (...) avec un empressement excessif»* et le fait de traiter le chômage comme *«un solde dans les politiques économiques»*. Ils estiment que le GATT *«a atteint ses limites»* et qu' *«il s'agit, désormais, de mettre en place une nouvelle organisation des échanges internationaux, conçue selon une logique de partage»*. Ils affirment, enfin, que *«l'Europe de Maastricht (...) n'est pas l'Europe des socialistes»*. *«Trop impuissante sur la scène internationale, trop libérale sur la scène intérieure, elle est encore trop loin,* écrivent-ils, *de constituer seulement une véritable démocratie.»*

A ces remises en question des conceptions auxquelles les socialistes s'étaient ralliés au pouvoir, les deux auteurs ajoutent celle des idées originellement défendues par la gauche. Ainsi soutiennent-ils que le *«nouveau pacte social»*, que les socialistes doivent proposer au pays, suppose, certes, de *«demander sa contribution au capital»*, mais qu'il doit comporter, aussi, *«un partage, progressif et épargnant les plus bas revenus, des salaires»*.

«Démocratie participative»

Sans abandonner la lutte contre *«les inégalités dans le travail»*, dont souffrent les salariés, ils plaident pour *«une nouvelle conception de la justice sociale»*, car, selon eux, *«le retour de l'Etat-providence des années 60 n'est pas plus à l'ordre du jour que l'individualisme libéral et «assurantiel» cher aux pays anglo-saxons et à la droite»*.

Bref, la lutte contre le chômage, premier impératif d'une politique de gauche aujourd'hui, commande, selon MM. Cambadélis et Moscovici, de *«tourner le dos à tous les dogmes qui ont marqué la politique économique des vingt dernières années, qu'il s'agisse du libéralisme, du keynésianisme en un seul pays, du protectionnisme ou, même, de la désinflation compétitive»*. Ils proposent, pour y parvenir, d' *«ouvrir le champ politique à d'autres acteurs»*, ceux du secteur social comme ceux du développement local, en avançant vers une *«démocratie participative»*, qui *«repose sur l'acceptation, par le politique, de la fin de son hégémonie»*. Au total, c'est une *«nouvelle gauche»* qu'ils estiment nécessaire de construire, par un *«dialogue en profondeur, sans arrogance ni concession, avec les autres forces qui se fixent un but de transformation sociale»*.

Membre du même courant du PS, Henri Emmanuelli, député des Landes, a exercé, lui aussi, la critique du *«dogmatisme»*, mais appliquée à la politique d'Edouard Balladur. Invité du «Club de la presse d'Europe 1», lundi, l'ancien président de l'Assemblée nationale a déclaré que *« M. Balladur ne sait pas où il va»* et qu' *«il navigue un petit peu à l'estime»*, en se laissant *«guider par le dogmatisme»*. Il a cité, à l'appui de cette affirmation, la réforme de la Banque de France, les *«lois sur le code de la nationalité pour donner des gages politiques à défaut de pouvoir donner des résultats économiques ou sociaux»*, la loi Falloux sur l'enseignement privé et les privatisations. *«Le pire,* a ajouté M. Emmanuelli, *c'est la politique systématique de déflation salariale, non seulement induite, mais encouragée par l'Etat. C'est du lavalisme* [du nom de Pierre Laval, président du conseil en 1935], *méthode 1993.»* Il a dénoncé le *«blocage du SMIC, des retraites, le gel des allocations familiales»* et *«un prélèvement massif sur le pouvoir d'achat»*.

Michel Rocard contre le rocardisme

Suite de la première page

Quant au «big bang», qui était un appel à la création d'un nouveau monde, passant par le dépassement des structures partisanes existantes, il ressemble de plus en plus, au pire à la perpétuation du vieux monde socialiste, au mieux à la remise en état de la vieille maison.

Pourtant le choix de Michel Rocard, présenté à l'origine comme transitoire, a toutes chances d'être durable. La période où il prétendait s'imposer comme candidat par la vertu de sa seule force dans l'opinion est révolue. Sa situation de candidat «virtuel» puis «naturel» frisait déjà le ridicule avant les législatives; après la défaite de Conflans, elle était devenue ingérable. Il lui fallait soit prendre sa retraite, soit se doter d'une base politique qui lui permette de troquer le statut extraordinaire qui était le sien contre une situation plus ordinaire, mais ayant l'avantage de lui offrir une légitimité permanente dans le débat politique; au moment où les socialistes sont, eux, en dessous de l'ordinaire.

Prenant la tête d'un mouvement, il peut prétendre en effet non pas au titre de chef de l'opposition, tant celle-ci est éclatée, mais au moins à celui d'opposant en chef à Edouard Balladur. Même s'il est vrai qu'il n'est pas toujours adroit, que son autocritique dans *Libération* a malheureusement affaibli sa critique dans *le Monde*, par exemple, il a pris le bon chemin. Et le RPR aurait tout intérêt à l'encourager dans cette voie! Car pour le parti de Jacques Chirac le débat, voire la diatribe, face à un PS fort, vaut infiniment mieux que le vide actuel. Si celui-ci persiste, le risque est de voir s'installer un clivage redoutable entre, d'un côté, le RPR, de l'autre, tous les autres d'une part, et au sein même du RPR entre les «séguinistes» et les autres , d'autre part. Le bon vieux clivage droite/gauche est le seul qui permette d'éviter que se constitue à terme, et notamment à l'approche de la présidentielle, un front anti-RPR qui rassemblerait les libéraux et ce qui reste des socialistes à l'extérieur, et un front anti-Chirac à l'intérieur même du mouvement.

L'échéance des européennes

Une telle situation se paie naturellement d'un prix très élevé dans l'opinion : en moins de cent jours, Michel Rocard a perdu quinze points au baromètre mensuel de la SOFRES et se trouve devancé de vingt et un points par Jacques Delors là où il avait coutume de faire jeu égal avec le président de la Commission européenne. Mais c'est précisément parce que le prix de ce changement de stratégie a été payé qu'il serait maintenant absurde d'abandonner en chemin et de ne pas chercher au contraire à consolider une position si chèrement acquise. Mais pour quoi faire?

Il serait évidemment peu crédible d'affirmer que Michel Rocard veut désormais se consacrer exclusivement à la reconstruction d'une gauche digne de ce nom, à tous les sens du terme, et qu'il a fait une croix sur la perspective présidentielle. Ironie de l'histoire, il chausse les bottes de François Mitterrand. Non seulement parce qu'il se retrouve lui-même, impopulaire face à un Jacques Delors populaire, dans la situation du Mitterrand impopulaire de 1980 face au populaire Rocard de cette année-là. Mais surtout parce que, comme François Mitterrand en 1978, il est le chef d'un parti battu qui attend une éclaircie, qui spécule sur l'échec de la droite et qui s'efforce de se doter d'une position qui lui permette de saisir la chance si celle-ci se présente.

Au-delà de ce constat, prend corps cependant une hypothèse, crédible celle-là, selon laquelle, face à une impopularité persistante, et en présence d'une candidat porteur des mêmes idéaux et des mêmes idées, à savoir Jacques Delors, c'est à ce dernier que Michel Rocard demanderait de représenter les socialistes en 1995.

A vrai dire un problème analogue va lui être posé rapidement, à l'occasion de la préparation des élections européennes. Ne pas prendre lui-même la tête de la liste socialiste serait assurément ne pas remplir sa fonction, si le congrès de l'automne le confirme dans celle-ci. Mais se porter candidat serait aussi prendre un très gros risque politique, car ce scrutin européen sera regardé comme la répétition d'un premier tour de présidentielle; et d'ici là il y a fort peu de chances que l'horizon s'éclaircisse vraiment pour les socialistes. Mais la difficulté la plus grande n'est pourtant pas là : elle réside dans l'enjeu que constitue pour lui et pour le pays le Parti socialiste.

Nostalgie de l'âge d'or

De ce point de vue, Michel Rocard risque de ne pas être en mesure de remplir son contrat, celui de la rénovation. Pour mener à bien celle-ci, il lui faudrait imposer sa règle et ses vues là où il semble quelque peu prisonnier de ses alliances et de sa volonté de faire apparaître à tout prix un mouvement rassemblé; il lui faudrait emballer la machine, bousculer tout le monde, là où ces mêmes alliances l'invitent à ne pas remettre en cause les structures existantes, alors même que celles-ci sont de toute évidence frappées d'obsolescence; il lui faudrait rénover, adapter, moderniser le message social-démocrate là où la surenchère militante guette, quand la base est tentée de redevenir, l'éloignement de la «culture de gouvernement» aidant, la chambre d'échos de tous les corporatismes.

Chacun voit bien, en effet, que la parole militante est par nature davantage nostalgique de l'âge d'or que réellement soucieuse de rénovation. Celle-ci, et Michel Rocard avec elle, peut donc être bloquée par les batailles de courants, par les exigences militantes, par la surenchère à gauche qu'implique la recherche de la combativité face à la droite. Le risque existe ainsi de voir apparaître une contradiction forte et insurmontable entre Michel Rocard et le rocardisme.

A charge pour lui de ne pas se laisser imposer un programme inévitablement aujourd'hui, compte tenu de la récession et des peurs qu'elle engendre, «séguiniste», c'est-à-dire un tantinet démagogique, quand il faudrait coller à la réflexion et aux efforts d'adaptation des sociaux-démocrates européens. A charge pour lui également de ne pas perdre en cours de route l'objectif initial de sa démarche qui était de prendre le PS pour en faire autre chose que l'instrument d'une aventure personnelle et reprendre durablement le flambeau d'un mouvement historique qui ne mérite assurément pas le sort que, *in fine*, le mitterrandisme semble lui avoir réservé.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Seule région gouvernée «à gauche» en métropole

Le Limousin s'inquiète de la valse des préfets

Robert Savy, président (PS) du conseil régional du Limousin, a regretté, jeudi 24 juin, au lendemain du dernier mouvement préfectoral, que trois préfets de région se soient succédé entre 1991 et 1993. Il a souligné que l'action conjointe de la région et de l'Etat *«ne peut se développer utilement que dans la durée»*.

LIMOGES

de notre correspondant

Seule région hexagonale à être «gouvernée» à gauche, le Limousin a été particulièrement touché par les derniers mouvements préfectoraux : les préfets de ses trois départements viennent en effet d'être mutés. Alors que la longévité préfectorale moyenne est en général de deux à trois ans, les trois préfets sortants seront restés en poste un an au plus. La région s'estime donc victime d'un traitement particulier. Elle vit ces mutations comme le troisième tour des élections législatives, qui ont vu sa représentation passer de huit députés socialistes sur neuf à huit RPR sur neuf.

Premier cas, celui de la Corrèze, où Pierre Mirabaud, alors secrétaire général de la Seine-Maritime, a été nommé le 5 mai (*le Monde* du 7 mai). Le préfet sortant, Bernard Boubé, n'a été en poste que sept mois. Il était la bête noire du RPR départemental. Son successeur a été précédemment en poste aux cabinets de Raymond Barre, Jean-François Deniau et Michel Giraud.

Dans la Creuse, Dominique Schmitt, remplacé le 23 juin par Jean Godfroid (*le Monde* du 25 juin), avait été nommé le 3 juin 1992. Son successeur, Jean Godfroid, a été notamment secrétaire général de la Corrèze lorsque Jacques Chirac était président du conseil général. Il a été ensuite un collaborateur de la Mairie de Paris à la jeunesse et aux sports, puis à la direction de l'architecture.

Dans la Haute-Vienne enfin, le préfet de région sortant, Jean Mingasson, n'aura exercé ses fonctions que pendant sept mois. Son successeur, Bertrand Landrieu, nommé le 23 juin (*le Monde* du 25 juin), a été un collaborateur de Jacques Chirac à l'agriculture et à Matignon, puis de Charles Pasqua à l'intérieur, à l'époque de la cohabitation.

Moment crucial

Ce mouvement intervient à un moment crucial : l'élaboration du prochain contrat de plan Etat-région. Le président du conseil régional, Robert Savy (PS), a réagi jeudi 24 juin en déclarant : *«L'action que la région doit conduire avec l'Etat, c'est-à-dire avec ses représentants dans la région et les départements, ne peut se développer utilement que dans la durée.»* Or, *«entre l'été 1991, où la réflexion prospective a commencé, et la fin de l'année 1993, où le contrat de plan doit être signé, trois préfets de région se seront succédé. Il n'est pas possible de travailler de manière approfondie dans ces conditions»*.

Robert Savy a toutefois refusé d'engager une polémique politique : *«C'est avec la volonté de travailler utilement que je souhaite la bienvenue aux nouveaux préfets,* a-t-il dit. *La collaboration confiante de la région leur est acquise dès lors qu'ils arrivent avec le seul souci de servir l'Etat, de comprendre le Limousin, de le respecter comme il est, et de travailler à son développement.»*

GEORGES CHATAIN

PUBLICATION JUDICIAIRE

Arrêt du 29-3-1991. – La 9e ch. de Versailles a condamné : BAUMANN H., 9, rue du Gd-Veneur, Paris-3e, à 4 mois de prison avec surs., 10 000 F pour tentative d'escroquerie.

POLITIQUE

Remous à « Libération »

Dans son édition du mardi 29 juin, *Libération* publie, sur deux pages, plusieurs articles consacrés aux connivences entre des intellectuels communistes et d'extrême droite récemment mises au jour (*le Monde* du 26 juin). Notre confrère fait état de *« remous »* au sein même de sa rédaction. En effet, un des ses collaborateurs, Jean-Paul Cruse, avait rédigé en mai, dans l'organe qui sert de passerelle à ces deux extrêmes, *l'Idiot international*, un article intitulé « Vers un front national ». Il y préconisait, notamment, *« une politique autoritaire de redressement du pays »*, en appelant à une *« alliance des communistes et de la droite catholique, nationale, militaire et maurassienne »*. Il y dénonçait également le *« sionisme international »*.

Libération indique que la publication de cet article de M. Cruse, délégué syndical SNJ-CGT, a provoqué une *« vive émotion »* dans le journal. Il a suscité, selon notre confrère, des *« réactions de refus de cette idéologie »*, tant des syndicats de l'entreprise (hormis la CGT) que du bureau de la société des rédacteurs et du conseil de surveillance, dont M. Cruse est membre. Le quotidien précise que ce *« désaccord »* s'est aussi manifesté *« par voie de pétition réunissant une cinquantaine de signataires et par la démission de quatre membres du comité d'entreprise »*.

Bénéficiant de peu de publicité interne, une pétition lancée le 11 mai par un secrétaire de rédaction du service étranger avait recueilli quarante-six signatures parmi les quatre cents salariés de l'entreprise. Le texte demandait aux membres des deux instances dont M. Cruse est membre de *« démissionner collectivement, afin de provoquer au plus tôt de nouvelles élections »*. Par ailleurs, une explication orageuse a opposé Serge July, directeur de *Libération*, au journaliste incriminé. Ce dernier a diffusé, dans la rédaction du quotidien, un texte extrêmement long, en neuf points, intitulé *« J'ai peut-être eu tort »*, qui, sur le fond, ne remet pas en cause son article dans *l'Idiot international*.

« Déclaration de principes »

La direction de *Libération* indique que la *« proclamation en faveur d'un régime autoritaire et nationaliste »* de la part de M. Cruse est en *« contradiction formelle »* avec une *« déclaration de principes »* de 1987 fixant les valeurs auxquelles se réfère le journal. La direction a proposé au journaliste de négocier son départ, ce que ce dernier a refusé. Il lui a été signifié qu'*« il n'aurait accès à aucun poste de responsabilité »*. Pour sa part, le comité national du SNJ-CGT fixera sa position à l'égard de M. Cruse en septembre.

« La tentation national-communiste »

Une lettre d'Alain de Benoist

A la suite de notre article intitulé « La tentation national-communiste » (le Monde du 26 juin), consacré aux passerelles idéologiques entre membres du PCF marqués par le stalinisme et intellectuels proches des thèmes de l'extrême droite, nous avons reçu d'Alain de Benoist, principal théoricien du GRECE (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne), la lettre suivante :

1. Je ne suis pas un intellectuel d'*« extrême droite »*. Mes écrits en témoignent tout autant que les attaques dont je fais régulièrement l'objet dans la presse à laquelle le même qualificatif est généralement décerné.

2. Je me suis rendu en Russie en mars 1992. J'y ai rencontré des personnalités de toutes opinions, parmi lesquelles un certain nombre de « conservateurs » hostiles à la politique de Boris Eltsine. Tout en approuvant leur critique du libéralisme occidental, je leur ai toujours fait part de mon hostilité absolue envers toute forme d'impérialisme jacobin, de pratique antidémocratique et de xénophobie.

3. Le journal russe *Elementyi* est une publication totalement indépendante du journal français *Eléments*. Dès la publication de son premier numéro, j'ai fait retirer mon nom du comité de patronage, où il avait été imprimé sans mon autorisation.

4. Je n'ai pas à commenter les pratiques promotionnelles d'un éditeur qui a bien voulu me confier la direction d'une collection. Il est clair qu'elles ne sauraient m'engager. Mais puisque vous citez la publication, dans cette collection, d'un recueil d'écrits du théoricien national-bolchevique Ernst Niekisch, qui fut, sous le III[e] Reich, l'animateur du mouvement Résistance, j'aimerais signaler la présence, parmi ces écrits, du célèbre pamphlet anti-hitlérien *Hitler, une fatalité allemande*, dont la publication valut à son auteur d'être condamné sous le régime nazi à la réclusion criminelle à perpétuité, peine qu'il subit jusqu'à sa libération, en 1945, par l'Armée rouge.

[Alain de Benoist ne conteste aucunement le fond de notre propos, qui était de souligner l'existence d'une tentation national-communiste, concrétisée par des relations et des rencontres entre certains communistes violemment antisocialistes et des intellectuels inspirant de longue date le courant européen et élitiste de l'extrême droite, par opposition à sa tendance nationaliste et populiste. Cette évolution fut illustrée, en 1992, par deux réunions publiques : *un débat de l'Institut de recherches marxistes* sur « Le réveil de la pensée critique », présidé, le 12 mai, par *un membre du bureau politique du PCF*, auquel fut convié M. de Benoist et dont *l'Humanité* du 14 mai rendit compte (*le Monde daté 24-25 mai 1992*) ; *un débat* sur « La recomposition du paysage intellectuel français », organisé, une semaine plus tard, le 19 mai, par la revue du GRECE, *Eléments*, réunion animée par M. de Benoist et à laquelle participait Marc Cohen, rédacteur en chef de *l'Idiot international*, militant du PCF et responsable du Collectif communiste des travailleurs des médias.

Dans ses écrits récents, M. de Benoist se dit partisan d'une *« troisième voie »* qui *incarne « une volonté d'en finir avec l'« hémiplégie » politico-idéologique en réconciliant les contraires, c'est-à-dire en associant systématiquement des thèmes « de droite » et « de gauche » sur la base d'une opposition commune à l'univers du « centre » représenté par les idées libérales et bourgeoises »* (*Eléments*, n° 70, *printemps 1991*). Dans la collection qu'il dirige aux éditions Pardès, il s'attache à réhabiliter les divers courants de la « révolution conservatrice » allemande qui, avant la victoire du nazisme, tentèrent, selon son analyse, de *« conjuguer libération nationale et révolution sociale dans une optique identitaire, sans tomber pour autant dans le biologisme sommaire du racisme nazi »*.

S'il refuse d'être classé à l'extrême droite, M. de Benoist n'a cependant pas refusé d'accorder un entretien au mensuel d'extrême droite *le Choc du mois*, publié dans son tout dernier numéro (juin 1993). *Il y présente une autre collection qu'il dirige*, « Les grands classiques de l'homme de droite » (Editions des grands classiques), *qui constitue, selon le Choc, « une collection de livres pour témoigner de la richesse des droites »* et dans laquelle figurent, notamment, des ouvrages de Charles Maurras, Robert Brasillach ou Abel Bonnard. *Le Choc* souligne que M. de Benoist est quelqu'un qui *« n'a jamais mis son drapeau dans sa poche »*. Celui-ci précise, en conclusion de l'entretien, qu'il *espère pouvoir ouvrir sa collection, « si elle marche bien, à des auteurs aujourd'hui perdus de vue, comme Jules Soury par exemple »*. Jules Soury est considéré, par les historiens, comme un des théoriciens français du racisme.

La place ambiguë de M. de Benoist dans le paysage intellectuel français a donné lieu à deux études récentes, dont *les auteurs estiment qu'il n'a pas fondamentalement changé par rapport au théoricien contesté qu'il fut lors des polémiques de la fin des années 70 sur la nouvelle droite* : « Au panthéon de la nouvelle droite », par Maurice Olender, *l'Histoire*, octobre 1992 ; « Alain de Benoist est-il de gauche ? », par Alain Bihr, *Celsius, janvier 1993*.

Dans la notice biographique consacrée à M. de Benoist, la dernière édition du *Who's Who* (1992-1993) indique qu'il est membre du Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (MAUSS). Directeur de la publication du MAUSS, Alain Caillé déclarait, dans le numéro 13 du troisième trimestre 1991, à l'occasion d'un long débat avec M. de Benoist : *« Il ressort assez clairement, je pense, que si vous n'êtes plus à droite, c'est uniquement parce que ce qui est habituellement considéré comme de droite ne vous semble pas suffisamment à droite. Je vois mal comment on pourrait qualifier une telle position autrement que d'être d'extrême droite. »* En conclusion de son échange courtois avec M. de Benoist, M. Caillé indiquait : *« Je ne suis plus sûr désormais que le lieu de la cohérence probable de votre propos soit autre, comme l'opinion publique vous en soupçonne, que celui d'un fascisme actualisé. »*

Enfin, la revue russe *Elementyi*, dont nous nous sommes bornés à constater qu'elle portait le même titre que la revue *Eléments* du GRECE, est animée par Alexandre Douguine, auquel M. de Benoist ouvre parfois ses colonnes (*Eléments*, n° 73, hiver-printemps 1992) et le GRECE ses colloques. Il n'est pas contestable que M. Douguine se réclame de la nouvelle droite et des œuvres de M. de Benoist, classant parmi les *« revues sœurs »* en France uniquement les trois publications animées par ce dernier : *Krisis*, *Eléments*, *Nouvelle Ecole*. L'étude d'un chercheur du CNRS, Denis Paillard, sur *« L'inquiétante renaissance de l'extrême droite en Russie encouragée par des activistes occidentaux »*, publiée en janvier par *le Monde diplomatique*, est, de ce point de vue, très éclairante. – O. B. et E. P.]

BIBLIOGRAPHIE

Les colères d'un caldoche éclairé

LE PAYS DU NON-DIT (REGARDS SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE)
Louis-José Barbançon
Publié à compte d'auteur, le livre est disponible à la librairie L'Harmattan, 16, rue des Ecoles, 75005 Paris.

Parmi les multiples mystères dont la Nouvelle-Calédonie est chargée, il en est un qui attire insuffisamment l'attention des commentateurs familiers du Caillou : l'inhibition qui frappe les Calédoniens, caldoches ou canaques, dès qu'il s'agit d'écrire sur leur propre pays. Les deux seuls grands écrivains caldoches, Georges Baudoux et Jean Mariotti, ont légué leur patronyme à des lycées de Nouméa, mais n'ont pas vraiment fait d'émules.

Si la génération des étudiants canaques des années 70 a vu émerger en son sein une poétesse, Déwé Gorodey, celle des *années 80 est toujours en quête de* porte-drapeau. Il en est résulté, pour les Calédoniens, une progressive dépossession de la « parole » sur eux-mêmes. Un rapide coup d'œil sur la bibliographie consacrée à la Nouvelle-Calédonie est cruellement édifiante : la quasi-totalité des auteurs sont métropolitains ou... australiens.

« Périlleux » périple

Il faut donc se féliciter qu'un Calédonien ose enfin s'arracher à toutes ces pesanteurs. Si Louis-José Barbançon, historien caldoche, spécialiste de la colonisation pénale, s'est lancé dans ce *« périlleux »* périple au cœur du *« pays du non-dit »*, s'il a tenu à coucher sur le papier ses angoisses, ses tourments et ses colères, c'est que cette automutilation collective a fini par lui paraître insupportable. *« Il faut laisser les morts dormir en paix »*, l'avait supplié sa mère à propos de ses recherches sur le bagne. *« Il ne faut pas réveiller les vieux qui sont morts »*, lui avait objecté un Canaque de l'île de Lifou, qu'il interrogeait sur les guerres de religion qui avaient jadis opposé les chefferies autochtones. *« De ce double silence est née une incompréhension porteuse de mort »*, note Louis-José Barbançon.

L'auteur va donc se livrer à une douloureuse introspection sur lui-même et les siens. Il s'engage à tout dire sur ce *« pays du non-dit »* dont la *« sclérose »* et le *« nombrilisme »* le désespéreraient tant si les senteurs de niaoulis (arbuste local) ou le souffle des alizées, qu'annoncent *« les grappes rougeoyantes des letchis »*, ne l'éveillaient à de nouvelles promesses. *De cette confession naît une méditation* grinçante sur le mirage de *« l'identité »* caldoche, sur les infirmités culturelles d'un peuple râleur, voire frondeur, mais foncièrement velléitaire, aussi victime que les Canaques de *« l'aliénation coloniale »*.

Parias de la conquête

Pourquoi donc, s'interroge-t-il, ces parias de la conquête, indigènes dépossédés et bagnards matés, n'ont-ils pas pu se retrouver plus tôt ? N'étaient-ils pas liés par ce *« mimétisme culturel »* forgé par la cohabitation au cœur d'une brousse qui imposait à tous ses *« rythmes cycliques »* ? Les caldoches ne tempêtaient-ils pas plus que les Canaques eux-mêmes contre la caste dominante de Nouméa ? N'étaient-ils pas, aussi, les premiers à s'insurger contre l'*« envahisseur »* métropolitain ? Louis-José Barbançon ne se console toujours pas d'avoir vu ce petit peuple caldoche *« refouler son nationalisme »*. Il s'attriste encore davantage de l'avoir vu résilier son alliance avec les Canaques – nouée au sein de l'Union calédonienne, parti multiracial autonomiste des années 50 et 60 – pour faire acte d'allégeance au *« député »* (Jacques Lafleur) et à Paris. Cette *« abdication »*, écrit-il, nourrira l'amertume et la révolte canaques.

A l'heure de la paix retrouvée, est-il donc nécessaire de remâcher ces vieilles rancœurs ? *« Sceptique »*, Louis-José Barbançon craint, en vérité, qu'à force de renoncements il ne soit *« bien tard »* pour ses compatriotes. Alors, il s'attelle à *« imaginer une décolonisation du XXI[e] siècle »* pour sauver ce qui peut l'être. Alors, il se surprend à rêver à des... *« lendemains qui parlent »*, faute de mieux.

FRÉDÉRIC BOBIN

EN BREF

□ **Le Sénat approuve le report de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal.** – Le Sénat a adopté, lundi 28 juin, le projet de loi repoussant de septembre 1993 à mars 1994 l'entrée en vigueur du nouveau code pénal. Le RPR et les groupes affiliés à l'UDF ont voté pour, tandis que les socialistes et les communistes n'ont pas participé au vote.

□ **François Bayrou mis en minorité sur les écoles basques au conseil général des Pyrénées-Atlantiques.** – Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques a refusé, lundi 28 juin, d'accorder à son président François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, une subvention de 425 000 francs destinée à la fédération des Ikastolak, les écoles privées d'enseignement en langue basque. Pour motiver son vote de refus, le RPR a fait allusion aux attentats de l'organisation terroriste Iparretarrak, qui revendique notamment la légalisation de la langue basque.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire de corruption dans le football

Les enquêteurs disposent de nouveaux éléments sur des contacts entre joueurs de Marseille et de Valenciennes

Le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, a confirmé, lundi 28 juin, qu'un nouvel élément figurait dans le dossier d'instruction de l'affaire de corruption présumée du match Valenciennes-Marseille, s'ajoutant aux 250 000 francs trouvés chez un parent du joueur Christophe Robert, et aux aveux de ce dernier et de son épouse. Un relevé téléphonique permet d'affirmer que les trois joueurs de Valenciennes, Jacques Glassmann, Christophe Robert et Jorge Burruchaga, ont bien reçu dans une chambre de leur hôtel un appel en provenance de l'hôtel qu'occupait l'équipe marseillaise la veille du match.

Le Marseillais Jean-Jacques Eydelie, nie toujours les faits qui lui sont reprochés. Il a fait l'objet d'une ordonnance de détention provisoire et a été placé sous mandat de dépôt mardi en fin de matinée, par le juge Beffy. Enfin, le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, était toujours, mardi matin, en observation au service psychiatrique de l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille, où sa chambre fait l'objet d'une surveillance policière.

Selon les médecins, il n'était pas en état d'être interrogé par le juge d'instruction. Deux médecins experts ont été désignés pour l'examiner. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *France-Football* du 29 juin, Christophe Robert confirme ses aveux. Il accuse Jean-Jacques Eydelie et Jean-Pierre Bernès d'avoir servi d'intermédiaires, mais il indique également que son coéquipier Jacques Glassmann – l'homme qui a déclenché l'affaire – avait, en fait, accepté lui aussi le « marché » proposé par les Marseillais.

***L'Equipe*, dans son édition du 29 juin, évoque une autre affaire mettant en cause l'Olympique de Marseille lors d'un match de Coupe d'Europe contre les Russes du CSKA Moscou (6-0 au stade vélodrome, le 17 mars).**

Selon le quotidien sportif, l'entraîneur moscovite accuse un homme se présentant comme un proche de l'OM d'avoir proposé 150 000 francs à l'un de ses joueurs (le capitaine Oleg Kolotovkine) pour perdre cette rencontre.

Le passé recomposé de l'OM

« Des faits graves, précis et concordants. » C'est en ces termes que la commission nationale de discipline (CND), une instance créée en mars 1990 par la Ligue nationale et récemment dissoute, avait conclu un rapport remis le 1er octobre de la même année aux responsables du football français. Ce rapport allait aboutir, en 1991, à la suspension symbolique de MM. Tapie et Bernès pour de très vagues *« manquements graves à la morale sportives »*. L'enquête de la CND, dont *le Monde* avait révélé de larges extraits, portait notamment sur diverses accusations concernant l'OM, ses joueurs et ses dirigeants. Déjà...

A l'époque, ces investigations n'avaient pas eu de suites judiciaires. Il avait été impossible de prouver la culpabilité de qui que ce soit. Mais les sept membres de la CND avaient jugé les éléments en leur possession suffisamment *« concordants »* pour parler, à mots choisis, de *« faisceau troublant »*. L'enquête en cours à Valenciennes ne surprend donc personne dans le milieu du football. Ceux-là mêmes qui feignent la stupéfaction savent bien que les stades où se produit l'OM bruissent depuis des années de rumeurs de ce type.

Sans jamais pouvoir – ou vouloir ? – le prouver, n'a-t-on pas suspecté ce club de tous les vices ? De droguer ses futurs adversaires avec du jus d'orange (Rennes) ou du thé (CSKA Moscou) ? De contacter des joueurs adverses juste avant un match en vue d'un futur transfert ? De négocier auprès de certains « agents » une discrète « intervention » pour que leurs protégés ne fassent pas d'excès de zèle ou, au contraire, provoquent un penalty ? N'existe-t-il pas des présidents qui, quelques jours avant les matches contre l'OM, mettent leurs joueurs en garde contre d'éventuelles « manœuvres » de l'« entourage » marseillais ? Du conditionnel et des rumeurs, rien que des rumeurs. Sans doute. Jusqu'à preuve du contraire, l'OM est innocent. Mais l'étonnement actuel paraît d'autant plus forcé que les faits analysés depuis un mois par le juge d'instruction Bernard Beffy ressemblent étrangement à ceux évoqués en 1990. Les similitudes ne manquent pas. Seuls les adversaires varient. La « technique » de la supposée « tentative » reste la même : de l'argent contre un coup de pouce à l'incertitude du sport.



● **Première affaire** : Bordeaux-Marseille, le 21 octobre 1989 ; victoire de Bordeaux à domicile (3-0). A en croire Claude Bez, président des Girondins, le joueur de l'OM Philippe Vercruysse aurait téléphoné au Bordelais Didier Senac pour qu'il provoque, moyennant une certaine somme d'argent, un penalty sur Jean-Pierre Papin. Entendu le 4 juillet 1990 par la CND, Senac admet avoir reçu un appel de son ami, qui lui aurait dit : *« De toute façon, ce soir je ne joue pas ; si tu fais un penalty sur Papin, il y aura une petite bourse pour toi. »* Une *« petite bourse »* ? 200 000 francs ou 500 000 francs, Senac affirme ne plus se souvenir du montant exact. Interrogés par la CND, les deux joueurs prétendent qu'il s'agissait d'une *« plaisanterie »* comme il leur arrive *« souvent »* d'en faire.

Cette *« plaisanterie »* n'a pas empêché Senac d'informer son capitaine, Patrick Battiston. Celui-ci, n'appréciant guère ce genre d'humour, en a informé son entraîneur, le Belge Raymond Goethals (futur entraîneur de l'OM), ainsi que son président, Claude Bez. La commission s'étonne de contradictions dans les versions des deux joueurs (Senac évoque une somme d'argent, mais Vercruysse nie avoir cité un chiffre).

● **Deuxième affaire** : Caen-Marseille, le 11 novembre 1989 ; victoire de Marseille (2-0). Toujours selon M. Bez, les Marseillais auraient tenté de faire pression sur le gardien de but de Caen, Philippe Montanier, pour qu'il soit maladroit face à l'OM. M. Bez affirme que la proposition a été transmise par Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'OM, à Jean-François Domergue, manager du club normand.

Vendredi 13 juillet 1990, Domergue déclare à la CND : *« La personne qui m'a appelé au téléphone, c'est Jean-Pierre Bernès, qui m'a proposé une somme de 500 000 francs pour Montanier pour qu'il ne soit pas bon : mais j'ai pris cela sans y attacher d'importance (...). Le jour du match, j'ai déjeuné à l'hôtel où était l'OM pour voir Jean-Pierre Papin, qui m'a proposé de manger avec eux. Je ne le souhaitais pas. Bernès m'a dit : « Tu vas manger avec nous », et on a parlé de cela lors du déjeuner. (...) Moi, j'étais suffoqué. J'ai dit : « arrêtes tes conneries ! » J'ai dit : « Je ne comprends pas, ce n'est pas sérieux. Où va le football ? » Et je lui ai dit : « C'est hors de question ! » (...) Il avait un sourire et j'ai pensé que c'était plutôt une tentative de déstabilisation. (...) Puisque je ne joue pas, à la limite ce n'était pas très grave, mais il pensait que j'allais en parler à mon joueur. »*

Quelques semaines après le match, Domergue relate l'affaire à Alain Giresse, directeur sportif des Girondins. Interrogé par la CND, celui-ci confirme. *« Il m'a dit : « Tu ne sais pas ce qui m'est arrivé l'autre jour ? Voilà : Marseille a demandé que notre gardien, donc Montanier, contre une somme d'argent, fasse des fautes... » Je ne sais pas quel est le terme exact, de laisser passer des ballons ou appelez cela comme vous voulez. J'ai dit : « Ce n'est pas possible ! »* Alain Giresse estime devant la CND qu'il ne faut pas accorder une importance excessive à cette *« proposition »*. Lui-même l'a pourtant jugée assez déroutante pour en informer son président, M. Bez.

Ce dossier restera néanmoins très flou, de multiples contradictions apparaissant dans les témoignages, en particulier celui de Jean-Pierre Bernès. Ce dernier a admis avoir évoqué une somme de 500 000 francs, mais uniquement dans le cadre de négociations en vue d'un transfert.

● **Troisième affaire** : Saint-Etienne-Marseille, le 25 avril 1990 (0-0). Interrogé le 7 juin 1990, le président bordelais Claude Bez fournit une cassette qui contient, d'après lui, l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre MM. Tapie et Bernès. Cette conversation, dont l'authenticité ne pourra jamais être prouvée, aurait eu lieu quelques minutes avant un match à Saint-Etienne, décisif pour l'attribution du titre de champion de France. Le député marseillais avait demandé à son adjoint d'intervenir auprès de l'agent du joueur stéphanois Laurent Fournier pour qu'il recommande à son *« poulain »* de ne pas jouer *« normalement »* contre l'OM. Bernard Tapie répondra que cette cassette est *« un montage »*. Devant l'impossibilité d'authentifier le document, la CND ne le retiendra pas comme un indice valable.

● **Quatrième affaire** : la tentative de corruption dont aurait été victime l'attaquant paraguayen de Brest, Roberto Cabanas, à la veille d'un match contre l'OM le 24 mars 1990 (victoire des Brestois 2-1). Le 27 mars 1990, dans un courrier adressé à la Ligue nationale, le président du club breton, François Yvinec, révèle que son joueur a reçu un appel d'un agent connu dans le milieu du football : *« Les propos tenus incitaient Roberto Cabanas, moyennant une somme d'argent qui serait versée par Marseille, à quitter le terrain en simulant une blessure au bout d'une quinzaine de minutes. »* Interrogé le 6 septembre 1990, Roberto Cabanas confirme ces propos mais se dit incapable d'identifier la voix.

Bordeaux, Caen, Saint-Etienne, Brest... Le fait que les principaux accusateurs de l'OM étaient des dirigeants qui n'étaient pas eux-mêmes des modèles de rigueur (MM. Bez à Bordeaux et Yvinec à Brest) a facilité la contre-attaque de M. Tapie, qui a eu beau jeu d'évoquer des *« complots »*.

Après la publication de ce rapport dans *le Monde*, le président de l'OM avait évoqué la thèse d'une cabale menée par les amis de Claude Bez (aujourd'hui, il multiplie les insinuations sur le Paris SG). Pour preuve de son honnêteté, il avait soutenu que le Caennais Domergue disait *« n'importe quoi »* puisque *« Papin ne jouait pas ce jour-là »* à Caen. Or c'était faux. Le 11 novembre 1989, Jean-Pierre Papin jouait bien contre les Normands. Il avait même marqué les deux buts de la victoire.

Les arguments de M. Tapie sont tout aussi maladroits à propos du match de Valenciennes. Contrairement à ce qu'il prétend, cette partie était très importante pour l'OM. A cinq jours de la finale de Munich, à une semaine du « sommet » du championnat contre le PSG, l'équipe devait se rassurer, afin d'aborder ces rendez-vous l'esprit serein et sans qu'aucune de ses vedettes ne soit blessée face à un adversaire menacé de relégation, donc enclin à résister.

L'autre argument de M. Tapie consiste à dire que le club nordiste a intérêt à tout tenter pour rester en première division. L'argument se tient. Mais imagine-t-on qu'un joueur comme Christophe Robert, qu'aucun club ne voudra plus enrôler et qui aura bien du mal à retrouver une vie normale, puisse ainsi décider de tout avouer dans le seul but de sauver son équipe ? Robert a craqué parce qu'il n'avait pas d'autre choix.

PHILIPPE BROUSSARD

EN BREF

□ **Nouveau mandat pour le directeur général de l'Agence spatiale européenne.** – Le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a décidé à l'unanimité de prolonger jusqu'au 30 septembre 1998 le mandat de directeur général de Jean-Marie Luton, a annoncé l'ESA vendredi 25 juin. Polytechnicien, ancien directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES) français, M. Luton, cinquante ans, est à la tête de l'agence européenne depuis le 1er octobre 1990. Le conseil de l'ESA a, par ailleurs, élu son nouveau président pour les deux prochaines années. Il s'agit de Peter Gaele Winters, quarante-deux ans, directeur général adjoint pour l'industrie au ministère des affaires économiques des Pays-Bas, qui remplacera Francesco Carassa (Italie), dont le mandat s'achève le 30 juin.

□ **Les habitants d'un quartier d'Ivry (Val-de-Marne) se mobilisent contre le trafic de drogue.** – Les habitants d'un quartier d'Ivry, en banlieue parisienne, ont manifesté dans les rues de la ville, dimanche 27 juin, aux côtés d'élus locaux, afin de protester contre *« la drogue et les marchands de la mort »*. Ils réclament l'expulsion d'une centaine de personnes de nationalité zaïroise qui, depuis quatre ans, « squattent » un vieil immeuble de trois étages. C'est là, selon les manifestants, que s'opéreraient les transactions. De nombreux commerçants affirment que l'héroïne serait parfois consommée sur place. Jacques Laloë, maire communiste d'Ivry, a écrit au préfet du Val-de-Marne pour lui demander que *« le problème du squatt »* soit *« enfin réglé »*, mais aucune solution n'a encore été trouvée, le propriétaire de l'immeuble refusant de répondre aux injonctions de la préfecture. Certains habitants ont décidé d'aller porter plainte, mardi 29 juin, au commissariat de police.

□ **Arrêt des travaux du réseau anti-hélicoptères à Ré.** – Le tribunal de grande instance de la Rochelle, siégeant en référé, a ordonné, lundi 28 juin, la suspension immédiate des travaux d'installation d'un réseau de câbles anti-hélicoptères à la prison de Saint-Martin de Ré. L'Association des amis de l'île de Ré avait introduit un recours contre ces travaux, menés sans permis sur un bâtiment classé (*le Monde* du 24 juin). L'administration pénitentiaire fait valoir que la pose de filins directement sur les murs du pénitencier empêcherait les détenus de pratiquer certains sports.

□ **Nouvelles normes anti-pollution pour les camionnettes.** – Réunis à Luxembourg, lundi 28 juin, les ministres européens de l'environnement ont décidé d'aligner les véhicules utilitaires neufs de moins de 3,5 tonnes (minibus, fourgonnettes et camionnettes), à compter du 1er octobre, sur les normes anti-pollution applicables aux voitures particulières. Les ministres ont aussi pris une série de mesures pour réduire la pollution de l'air dans les installations de stockage ou de distribution du carburant. – *(AFP, AP.)*

□ **L'Uroalpha est retiré du marché.** – Une enquête de pharmacovigilance ayant mis en évidence une toxicité hépatique, un médicament prescrit dans le traitement de l'adénome de la prostate, l'Uroalpha (moxisylyte), et commercialisé par les laboratoires Debat, a été retiré du marché. Dans un communiqué publié lundi 28 juin, le ministère de la santé indique que, bien que l'évolution des hépatites provoquées par ce médicament *« ait toujours été favorable après l'arrêt du traitement, le rapport bénéfice-risque de cette spécialité est apparu insuffisant »*.

Eric de Montgolfier, le procureur qui dérange

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Eric de Montgolfier évoque l'entretien avec gourmandise. Dans la soirée du mercredi 23 juin, Bernard Tapie lui a rendu visite dans son bureau de procureur de la République, après avoir vainement demandé un rendez-vous hors du tribunal de grande instance de Valenciennes. Le président de l'OM souhaitait éviter au magistrat de se lancer dans ses *« petites constructions »* par *« ignorance »* des choses du football. *« Il m'a fait comprendre qu'il s'était renseigné sur moi,* sourit M. de Montgolfier. *Pourtant je ne me laisse jamais impressionner par la faconde des hommes publics, pas plus que par leurs tentatives de charme ou l'évocation de leur entregent. La seule chose qui m'ait choqué est qu'il ne cache pas son désir de voir le dossier instruit à Paris. Je ne sais si c'était plus désobligeant pour moi ou pour les magistrats de la capitale. »* Par son initiative Bernard Tapie avait maladroitement placé le procureur dans la position qu'il préfère. Celle d'un homme qui se plaît à regarder les puissants du haut de ses convictions, qui aime voir leur morgue se fracasser contre son assurance.

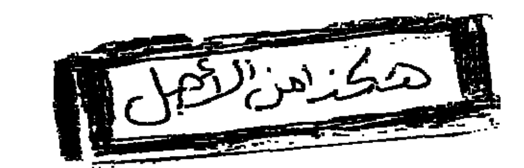
Ce goût pour une justice qui dérange, cette image d'homme de « coups » qui ne s'autorise aucun compromis, fidèle à son *« devoir de déplaire »*, Eric de Montgolfier les a peaufinés durant ses sept années au poste de procureur de la République à Chambéry (Savoie), après huit ans passés à l'une des directions du ministère de la justice, de 1977 à 1985 (au bureau de l'action publique qu'il dirigea à partir de 1980). En Savoie, il s'était attiré de nombreuses inimitiés au sein des pouvoirs locaux en soulevant trois affaires. Il s'en était pris à l'Etat, propriétaire des Thermes nationaux d'Aix-les-Bains, soupçonné de mettre en danger la santé de ses usagers à cause d'une bactérie découverte dans l'eau de l'établissement. Il avait ouvert une information contre deux élus accusés d'avoir créé une décharge sans autorisation, avec la *« bénédiction »* de la préfecture. M. de Montgolfier avait surtout fait ses premiers pas dans les milieux sportifs en s'inquiétant d'éventuelles malversations autour du « trou » de 20 millions de francs laissé par le comité d'organisation des championnats du monde cyclistes, en 1989.

Le grand public avait aussi été surpris par quelques idées très personnelles. Comme ces arrestations pour vagabondage des clochards de Chambéry afin de leur proposer des programmes de réinsertion. Ces initiatives n'ont pas seulement valu à ce fils d'une famille d'industriels l'hostilité des notables savoyards, qui le soupçonnaient de chercher à régler des comptes avec son passé en épargnant les modestes pour mieux s'acharner sur les riches. En 1990, M. de Montgolfier prenait la décision rare de rendre publique sa notation annuelle (*le Monde* du 3 août 1990) : *« La rigidité un peu excessive et une certaine recherche de la médiatisation n'ont pas toujours été appréciées »*, pouvait-on y lire. L'année suivante, le procureur général de la cour d'appel chargé de l'évaluer renchérissait en dénonçant *« l'orgueil, l'agressivité »* et *« le goût pour la publicité »* d'Eric de Montgolfier. Dans son bureau de Valenciennes, le procureur, âgé de quarante-six ans, exhibe ces deux notes sévères comme des médailles de civisme.

Il est arrivé dans le Nord depuis moins d'un an, et l'affaire Valenciennes-OM tombe à pic pour lui offrir un laboratoire de ses conceptions judiciaires. La médiatisation qui lui est reprochée ? Eric de Montgolfier la recherche sciemment car elle fait partie de son métier : *« L'obligation de réserve ne doit pas être un alibi pour couper le public d'une information capitale. La presse joue un rôle protecteur : si on ne lui parle pas, on risque de voir l'affaire étouffée. »* Depuis le début de l'instruction, le procureur répond donc à toutes les sollicitations, en permettant au juge Bernard Beffy de travailler loin des caméras qu'il se charge d'attirer. L'œil malicieux, le verbe choisi, Eric de Montgolfier répond du tac au tac aux questions, esquive rarement, visiblement à l'aise dans ce bain médiatique.

Eric de Montgolfier ne supporte pas qu'un magistrat puisse ainsi *« se demander si la décision qu'il va prendre va plaire ou non »*. Ce procureur non syndiqué, farouchement indépendant, qui n'en finit pas de lutter contre sa hiérachie, entend ne pas laisser quelques footballeurs-lampistes faire les frais, seuls, du plus gros scandale du football français. Ce qui promet sans doute de nouveaux duels sur la place publique avec cet autre expert dans l'utilisation des médias qu'est Bernard Tapie.

JÉRÔME FENOGLIO

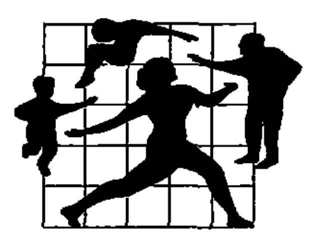


Maîtrise des Dépenses de Santé



Notre Sécurité Sociale repose sur la solidarité, et l'Assurance Maladie permet à tous de bien se soigner. Mais aujourd'hui, la progression non maîtrisée des dépenses de santé la met en danger. Certes, ce dérapage est loin d'être la seule cause du déficit, et c'est pourquoi une clarification des comptes est aussi indispensable. Cependant, on ne peut supporter davantage une progression des dépenses de santé qui, depuis 10 ans, est le double de celle des autres pays européens. Enrayer cette dérive est impératif. Chaque jour tout le réseau de l'Assurance Maladie s'y emploie. Il a aussi besoin de vous.

C'est vrai. La Sécu remboursait les prothèses de hanche sur facture, sans pouvoir discuter, car la loi le lui interdisait. La Sécu c'est bien ! Mais un écart de prix de 1 à 6 pour la même opération, c'était trop ! Aussi la Sécu est passée à l'acte. Par la négociation avec les professionnels, elle a obtenu qu'un barème soit fixé, ramenant le coût moyen de la prothèse de hanche de 20 000 F à 7 500 F. Soit une économie de 220 millions par an, sans nuire à la qualité des soins. C'est une mesure qui pourrait d'ailleurs être étendue à la prothèse du genou. Il ne s'agit pas de rationner mais de maîtriser, secteur par secteur, les dépenses de santé. Car l'enjeu, c'est de préserver le droit aux soins pour tous.



Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
des Travailleurs Salariés — sécurité sociale

MAITRISER LES DEPENSES DE SANTE, C'EST MIEUX GERER VOTRE ARGENT.

JUSTICE

Le discret épilogue judiciaire d'une vieille affaire politico-financière

Fin de parcours pour les « pompiers socialistes de l'emploi »

La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Jean-André Collomb-Clerc, a rendu, lundi 28 juin, un arrêt confirmant la peine infligée en première instance à André Lelouch, ancien dirigeant de la CFDE (Compagnie française de développement des entreprises). Lors de l'audience d'appel, le 21 juin, M. Lelouch et la société L. J. Oxford, partie civile, s'étaient désistés.

L'affaire des « pompiers socialistes de l'emploi », une équipe de repreneurs d'entreprises dont les activités avaient servi, au début des années 80, à des opérations de financement du Parti socialiste, a terminé son parcours judiciaire comme elle avait commencé : dans la discrétion et l'effacement des responsabilités politiques (*le Monde* du 12 juin 1992). L'arrêt rendu lundi 28 juin se borne à confirmer le jugement énoncé, en mars 1992, par la onzième chambre correctionnelle. A l'époque, André Lelouch avait été condamné à deux ans de prison avec sursis et au versement de 9 millions de francs à une entreprise d'Angoulême, L. J. Oxford. M. Lelouch, l'entreprise et le ministère public avaient fait appel de ce jugement. Cependant, le 21 juin dernier, lors de l'audience d'appel, André Lelouch et L. J. Oxford avaient annoncé leur décision de jeter l'éponge. Le substitut général, après avoir estimé que la peine infligée en première instance à M. Lelouch était *« extrêmement bienveillante par rapport aux faits »*, avait demandé qu'elle soit confirmée.

Au cours de cette brève séance, le président Collomb-Clerc avait évoqué des détournements de fonds (160 millions de francs) *« liés au financement du parti dominant de l'époque »*. Mis à part cette discrète référence, cet aspect du dossier n'a pas été abordé. Il est pourtant essentiel. L'affaire de la CFDE, qui coïncide avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, est, à première vue, tristement banale. Sous couvert de sauvetage d'entreprises en difficulté, une équipe de repreneurs met la main sur une douzaine d'entreprises. Deux ans *plus tard, rendu exsangue par les* pillages de trésorerie et l'absence de gestion, le groupe est moribond. Et ses dirigeants à la merci de la justice.

Dès ses débuts, la CFDE a bénéficié du soutien des pouvoirs publics par l'entremise du Comité *interministériel pour l'aménagement* des structures industrielles (CIASI), que dirigeait alors Pascal Lamy, proche collaborateur de Jacques Delors, à l'époque ministre de l'économie. C'est le CIASI qui guide les repreneurs et leur fait attribuer d'autorité certaines sociétés ; c'est lui qui intervient pour eux auprès des élus locaux, préfets et trésoriers-payeurs généraux ; lui encore qui leur fait bénéficier de crédits, subventions et aides publiques de toute sorte. Par dizaines de millions.

Une expérience pilote

On a parié, pour la CFDE, d'une expérience pilote visant à contourner les pratiques capitalistes et les lourdeurs bureaucratiques. Ce qui expliquerait la présence, aux côtés d'André Lelouch, d'un secrétaire fédéral du PS, Ignace Loviconi, alors proche du courant de Jean-Pierre Chevènement. Si c'est le cas, l'expérience a mal tourné. On sait désormais qu'à travers un circuit compliqué, qui incluait notamment la société de HLM la Demeure familiale (où Ignace Loviconi avait *eu des responsabilités), ainsi que* des comptes domiciliés à la banque Worms et à la Banque générale de commerce, la CFDE a détourné de l'argent provenant de la trésorerie des entreprises du groupe et des crédits publics. On sait aussi que les sociétés reprises sur les conseils du CIASI étaient toutes situées dans des fiefs socialistes. On sait enfin que la CFDE, par le biais d'une de ses sociétés, Transglobe, côtoyait les trafic d'armes et les services secrets, au Proche-Orient et en Afrique.

Fin 1982, alors que tout cela menaçait d'éclater au grand jour, le CIASI fera reprendre la CFDE par deux hommes d'affaires franco-libanais, Henri et Raymond Sfeir. Avec, à la clé, un crédit de 140 millions de francs, payés par le Crédit national. Quant au tandem Lelouch-Loviconi, il va continuer, *dans la même* veine et avec les mêmes résultats, à *« reprendre »* des canards boiteux. En fait de sauvetage et d'emploi, son parcours est jalonné, depuis une douzaine d'années, de dizaines de faillites. Etroitement contrôlées par le pouvoir, les rares plaintes chemineront avec lenteur. L'instruction, confiée successivement aux juges parisiens Jean-Pierre Michaud et Edith Boizette, ne s'apesantira guère sur la dimension politique de l'affaire. C'est finalement Mᵉ Pascal Dewynter, l'avocat d'André Lelouch, qui imposera, dix ans après les faits, une lecture politico-financière de toute l'affaire, en nommant, lors du procès, certains socialistes qui auraient bénéficié du financement de la CFDE et en demandant – vainement – pour ses clients le bénéfice de la loi d'amnistie.

Lors de l'audience en appel, Mᵉ Dewynter justifiera la décision de désistement d'André Lelouch en déclarant d'un air désabusé : *« Tout le monde est fatigué de cette vieille affaire. Boucheron est en fuite et plusieurs ministres ne sont plus là. »*

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

FAITS DIVERS

La mort de dix-neuf personnes dans une clinique psychiatrique

L'incendie de Bruz a pris naissance dans la chambre d'une malade isolée

Un briquet, des cigarettes : l'incendie de la clinique psychiatrique de Bruz qui a fait, vendredi 25 juin, dix-neuf victimes, dont une aide-soignante, a pris naissance dans une chambre où était enfermée une patiente jugée trop agitée. Lundi 28 juin en fin de journée, le procureur de la République de Rennes, Jean-Yves Trémoureux, et Pascal Lemoigne, magistrat instructeur, ont fait le point sur les circonstances et les causes de la tragédie où trois personnes ont succombé à des brûlures et seize à des asphyxies.

RENNES

de notre correspondant

Estimant que, *« devant l'ampleur de ce drame et l'émoi qu'il a suscité dans la population »*, les magistrats *« ne pouvaient pas se taire »*, le procureur de la République de Rennes, Jean-Yves Trémoureux, et Pascal Lemoigne, chargé de l'instruction dans l'affaire de l'incendie de la clinique psychiatrique de Bruz, ont apporté des précisions, lundi 28 juin. La confirmation, d'abord, que l'incendie s'est déclaré dans la chambre d'isolement nº 22 située au premier étage du bâtiment central et où se trouvait, depuis la veille au soir, une jeune femme que l'interne jugeait trop agitée. *« Elle avait un briquet et des cigarettes et a expliqué que le feu avait pris dans la literie. »* La patiente a tapé sur sa porte pour alerter l'aide-soignante, Yvonne Tréhour, qui lui a ouvert le chemin de la survie et a averti l'interne. Ignorant actuellement s'il s'agit d'un accident ou d'un acte volontaire, le juge d'instruction a ordonné une expertise psychiatrique de la patiente pour savoir si elle était responsable de ses actes au moment des faits.

Le magistrat instructeur a souligné que deux des personnes mortes de brûlures se trouvaient dans une chambre située au-dessus de celle d'isolement et que l'escalier *« n'était pas muni de dispositif de sécurité »*. La clinique psychiatrique de Bruz est un établissement privé qui dépend du groupe Medipsy, lui-même dépendant de la Générale de santé (filiale de la Compagnie générale des eaux) où une perquisition a été effectuée dès vendredi soir. Les obligations en matière de sécurité d'un tel établissement relèvent d'un décret de 1959. Elles sont assimilables aux obligations faites aux salles accueillant du public comme les cinémas ou les salles de concerts, a expliqué Pascal Lemoigne.

Une perquisition a eu lieu lundi après-midi à la Caisse régionale d'assurance-maladie de Bretagne, où différents documents ont été saisis. *« Nous devons vérifier si les posologies des médicaments étaient adéquates aux pathologies »*, remarque le juge Lemoigne, qui insiste sur la difficulté de réveiller certains malades, comme l'a déclaré l'interne. Non moins inquiétantes l'attitude de certaines administrations : *« Nous avons aujourd'hui effectué des perquisitions dans des services administratifs pour obtenir des documents qu'ils ne semblaient pas vouloir nous donner de façon complète. »*

Lundi, dans une lettre ouverte aux élus, le syndicat CFDT a souligné qu'il *« est urgent d'imposer au secteur privé les mêmes règles de sécurité que dans les établisements publics »*. De son côté, la CGT dénonce *« le manque criant de personnel pour assurer des soins de qualité en toute sécurité »*.

CHRISTIAN TUAL

Dans son treizième rapport annuel

La Commission de l'informatique et des libertés dénonce la multiplication des fichiers nationaux

Son président Jacques Fauvet a présenté, lundi 28 juin, le treizième rapport annuel d'activité de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Dans ce document, la CNIL dénonce notamment la multiplication des fichiers nationaux.

En recensant dans son rapport annuel les demandes d'autorisation reçues au cours de l'année 1992, la CNIL donne l'exacte mesure de l'informatisation croissante de la société française. Pour la seule année 1992, elle a ainsi enregistré 26 699 nouvelles demandes, soit 54 % de plus que l'année précédente. *« Cette augmentation met fin à la stabilisation constatée en 1990 et 1991*, note M. Fauvet. *Elle est liée à la progression de l'informatisation mais aussi à une meilleure connaissance de la loi. »* Les fichiers nationaux semblent en pleine expansion : en 1992, la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés a soumis à la CNIL un projet de fichier englobant quasiment toute la population française tandis que la Mutualité sociale agricole demandait une autorisation pour un fichier comprenant vingt millions de noms.

Les citoyens, eux aussi, saisissent *de plus en plus souvent la Commission* : en 1992, la CNIL a reçu 1 555 plaintes, soit 6,8 % de plus que l'année précédente. Ces saisines concernent au premier chef la vente par correspondance : nombreux sont ceux qui, *« excédés par l'encombrement de leur boite aux lettres »*, se plaignent du marketing direct et s'adressent à la CNIL afin d'être radiés des fichiers. Les ventes, les locations, et les échanges de fichiers aggravent considérablement les désagréments suscités par ces pratiques : un abonné à une revue peut être sollicité par une association caritative tandis qu'un licencié d'une fédéra*tion sportive peut se voir proposer* les services d'un fabricant de matériel. La loi oblige les professionnels à informer les personnes fichées de leur droit d'accès et de rectification, mais ces mentions, quand elles sont précisées, sont inscrites en tout petit caractère dans un coin peu visible du document.

Des progrès ont cependant été enregistrés ces dernières années : France-Télécom a créé en 1989 une « liste orange » où peuvent s'inscrire tous les abonnés au téléphone qui ne souhaitent pas que leurs coordonnées soient commercialisées et le Syndicat des entreprises de correspondance et à distance a mis en place une liste « Stop-publicité » qui recense les personnes qui ne veulent pas être sollicitées.

Un code de bonne conduite

Aujourd'hui, la CNIL souhaite aller plus loin : des négociations ont été engagées avec les professionnels de ce secteur afin d'élaborer un code de bonne conduite définissant les obligations des professionnels du marketing. La solution la plus protectrice consisterait à obliger les sociétés à recueillir l'accord des intéressés pour la cession, la location ou l'échange des données, mais les professionnels refusent pour l'instant de s'engager dans une voie aussi contraignante.

Le développement de la vidéosurveillance exige, lui aussi, une vigilance accrue. En 1992, la Commission, qui est compétente puisque les informations numériques stockées sur support informatique permettent d'identifier les personnes, a ainsi été appelée à se prononcer au sujet d'un système de caméras vidéo, de magnétoscopes et de bornes d'appel installé gare Saint-Lazare. La CNIL a finalement donné son feu vert à trois conditions : que les usagers de la SNCF soient informés de l'existence de ce système, que la durée de conservation des informations n'excède pas un mois et que les seuls destinataires des informations soient les responsables du système et les services de police et de gendarmerie agissant sous le contrôle des autorités judiciaires.

Depuis la réécriture, en 1991, des décrets sur les fichiers des renseignements généraux qui avaient fait tant de bruit l'année précédente, la Commission est également chargée de veiller à l'accès « indirect » à ces dossiers. La polémique s'étant peu à peu apaisée, les demandes concernant les fichiers concernant la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique ont été un peu moins nombreuses : en 1992, la CNIL a reçu 531 requêtes contre 562 l'année précédente. Lorsqu'il existait un dossier, la CNIL a estimé que les informations qu'il contenait n'étaient pas communicables dans 25 % des cas mais elle a transmis le dossier de manière totale ou partielle à 72 % des demandeurs. Dans 3 % des cas, le ministère de l'intérieur, malgré la demande de la CNIL, s'est opposé à la communication du dossier.

Restait l'Europe. En 1992, la Commission s'était élevée contre un texte du Parlement européen sur la protection des données qu'elle jugeait *« très en retrait »* par rapport aux législations existantes. Un an plus tard, la CNIL a partiellement obtenu satisfaction : le projet de directive adopté le 14 octobre 1992 par la Commission de Bruxelles, qui n'est pas aussi protecteur que la législation française, respecte la plupart des principes définis par le Conseil de l'Europe. Depuis cette date, cinq réunions rassemblant les autorités administratives des Etats-membres – l'Italie et la Grèce en sont dépourvus – se sont tenues mais le travail n'est pas aisé. *« La principale difficulté touche à la disparité de nos droits et de nos traditions juridiques et culturelle*, note Jacques Fauvet. *L'enjeu est énorme : il s'agit de savoir si l'on veut l'Europe des marchands ou l'Europe des droits de l'homme. »*

ANNE CHEMIN

► Commission nationale de l'informatique et des libertés, *Treizième rapport d'activité 1992*, la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07). 412 pages, 160 francs. CNIL : 21, rue Saint-Guillaume, 75340 Paris Cedex 07. Tél : 45-44-40-65. Service télématique d'information : 3615 CNIL.

ÉDUCATION

Une note d'une inspectrice aux directeurs d'école

Attention, immigrés !

MONTPELLIER

de notre correspondant

Les directeurs des écoles du secteur est de Montpellier ont reçu un courrier rédigé par une inspectrice de l'éducation nationale (IEN) de l'Hérault, Mᵐᵉ Leydier, attirant leur attention sur les conditions particulières d'inscription des enfants d'étrangers. La note, à en-tête de l'inspection départementale de l'éducation nationale, conseille aux instituteurs d'*« apporter la plus grande attention lors des inscriptions d'enfants d'émigrés* (sic) *»*, *« certains parents »* pouvant se trouver *« en situation irrégulière »*. *« Vous pourrez inscrire l'enfant, mais vous ne délivrerez pas de certificat d'inscription »*, poursuit la note. La délivrance d'un certificat d'inscription est du ressort des mairies, qui délèguent le plus souvent cette compétence aux directeurs d'école.

L'association SOS-Racisme s'est inquiétée des dérives d'une telle consigne dans une lettre ouverte adressée à l'inspecteur d'académie de l'Hérault. Une circulaire de l'éducation nationale de 1984, toujours en vigueur, stipule en effet que *« les titres de séjour des parents n'ont pas à être demandés lors d'une inscription dans un établissement »*, école, collège ou lycée. *« Les instituteurs doivent-ils se transformer en auxiliaires de police ? »*, interroge Luc Trouche, responsable local de l'association.

Le recteur de l'académie de Montpellier, René Blanchet, a reconnu, lundi 28 juin, l'existence du courrier en cause et a expliqué qu'il s'agissait d'un acte personnel, indépendant, selon lui, de toute consigne donnée par l'éducation nationale. Il a désavoué l'acte de l'inspectrice, dont il juge l'action *« inopportune »*, et précisé que l'inspecteur d'académie prendra *« à son égard les dispositions qui s'imposent »*. Le recteur a enfin rappelé que *« les enseignants doivent accueillir tous les enfants qui se présentent à l'entrée des écoles, quels qu'ils soient. C'est une obligation »*.

JACQUES MONIN

CORRESPONDANCE

Les « vigiles » d'Euro Disney

Après la publication, dans le Monde *du 18 juin, d'un article intitulé* « Les vigiles d'Euro Disney au pays du western », *nous avons reçu de Jean-Marie Gerbeaux, vice-président d'Euro Disney, chargé de la communication, la lettre suivante :*

Comme tout espace commercial, nous sommes exposés à des risques de vol dans nos boutiques. Ces cas se produisent malheureusement souvent, et font l'objet d'une procédure qui a été établie de longue date et, comme partout en France, en concertation avec les autorités publiques.

Il n'est pas contestable que la famille en question, et plus précisément le père et la fille, ont en effet reconnu qu'un vol avait été commis. L'entretien, qui n'a pas duré près d'une heure comme il est rapporté, mais une demi-heure, de manière documentée, et la reconnaissance des faits se sont déroulés en présence de deux personnes. Un équipage de police du commissariat de Chessy, qui se trouvait dans nos locaux pour d'autres affaires, a été sollicité brièvement et a assisté à la reconnaissance des faits par l'intéressé. Ils n'ont remarqué aucun comportement agressif de la part des protagonistes.

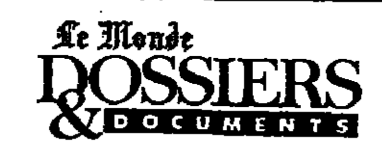
Jamais n'ont été tenus de propos antisémites, jamais les personnes en cause n'ont été maltraitées. Jamais, par ailleurs, nous n'avons proposé, comme vous le rapportez, un voyage à Disneyland en Californie !... Notre personnel, qui a été par la suite en contact téléphonique avec les intéressés, devant l'état émotionnel apparent de cette famille, a eu la naïveté de leur proposer de revenir à Euro Disney afin qu'ils ne restent pas sur une expérience négative. Au vu de l'exploitation faite de cette initiative, nous pensons aujourd'hui que nous avons eu tort de le faire.

Nous comprenons qu'une famille se trouvant surprise en situation inconfortable de flagrant délit soit choquée, mais cela ne saurait ni excuser leur acte ni leur permettre de mettre en cause notre personnel, qui, dans le cas présent, a conduit de son mieux un travail toujours délicat.

Nous n'avons pas de « vigiles » à Euro Disney : nos employés chargés de veiller sur la sécurité et le bien-être de nos visiteurs sont bien des « hôtes d'assistance et de sécurité ». Ils sont formés pour répondre aux attentes de nos visiteurs – en plusieurs langues – pour les renseigner, retrouver en quelques minutes un enfant séparé de ses parents, ou tout simplement un trousseau de clefs ou un portefeuille. C'est en très grande partie grâce à eux que nos visiteurs, et particulièrement les familles, déclarent se sentir dans un univers sécurisant quand ils séjournent dans notre parc et nos hôtels.

Si une qualité nous est reconnue de manière universelle, c'est bien celle de notre accueil et de notre service.

[Les parents de la jeune Anna, âgée de treize ans, à qui nous avons fait part des précisions de la direction d'Euro Disney, nous ont indiqué qu'ils maintenaient, point par point, les accusations formulées à l'encontre des « vigiles ». Ils affirment, ainsi, que le père de l'adolescente a été traité de « sale youpin » et qu'une proposition de voyage de compensation aux Etats-Unis leur a été faite au cours d'échanges téléphoniques qui ont suivi ces incidents. Ils ont saisi de cette affaire, le 17 juin, le parquet de Meaux, qui a ordonné des vérifications. Rappelons que le vol en question portait sur une trousse d'écolier d'un montant de 55 F.]



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Des pièges pour la mouche qui tue

Les victimes de la maladie du sommeil se comptent encore par dizaines de milliers en Afrique. Tradition et science s'associent pour mettre au point de nouvelles stratégies

TORORO (OUGANDA)

de notre envoyé spécial

DORMIR, dormir, dormir. Dans certains villages d'Ouganda, entre marais et forêt équatoriale, le sommeil est parfois maladie. Maladie d'enfants allongés sur les paillasses poussiéreuses, à l'ombre des cases et des cabanes. Maladie de vieillards qui s'abandonnent à une somnolence anormale. Maladie de tous : des fermiers trop faibles pour aller aux champs, des adolescents sans appétit, des nourrissons fiévreux, des hommes frappés d'impuissance. Le fléau n'épargne pas les bêtes. Des vaches dépérissent, ne produisent plus de lait. Sans traitement, elles crèvent en un mois. Tout cela à cause d'une mouche, rien qu'une mouche, avec des ailes dentelées, des yeux en phares de DS et des pattes vibrionnantes. Une mouche, donc, mais la plus célèbre : la tsé-tsé.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, cet insecte suceur de sang, jadis si redouté des explorateurs, n'a pas disparu avec les chapeaux et les shorts coloniaux. Il menace toujours cinquante millions de personnes – mais aussi le bétail – dans trente-six pays d'Afrique. La situation ne cesse même d'empirer : sur l'ensemble du continent, vingt mille cas sont répertoriés mais le nombre des cas non diagnostiqués, en particulier dans les régions dépourvues de structures efficaces, pourrait s'élever à deux cent ou trois cent mille personnes.

A Tororo, à proximité de la frontière entre l'Ouganda et le Kenya, un centre de recherche sur la *«maladie du sommeil»* (trypanosomiase) accueille les victimes locales de la *tsé-tsé*, souvent les plus pauvres d'entre les pauvres, condamnés à vivre dans les zones insalubres : une jeune fille piquée dans les rizières ; un garçonnet piqué tandis qu'il jouait devant la masure familiale... Sur leur lit, une carcasse de fer couverte d'un matelas de mousse et d'un drap blanc, ils ouvrent des yeux étonnés, comme au sortir d'une trop longue sieste. Les médecins assurent qu'ils sont guéris. La grand-mère du bambin, une vieille femme aux pieds nus, ose un timide sourire. S'il n'avait pas été maîtrisé à temps, le mal aurait pu atteindre le système nerveux, provoquer d'importants troubles psychiques et, à terme, entraîner la mort. La tsé-tsé ne se contente pas *d'endormir. Elle tue.*

Les conséquences de la politique

Plus loin, sur un banc de bois, d'autres petites gens en guenilles attendent une consultation. Quand l'épidémie se propage, lorsque les mouches pullulent (toutes ne sont pas porteuses du parasite mais elles peuvent le contracter en suçant le sang d'un animal ou d'un être humain déjà infesté), les infirmières installent des matelas jusque dans les couloirs. Alors, les malades affluent des villages alentour, par la piste de terre rouge. Les mères affolées arrivent en taxis collectifs, portant des bébés plongés dans un sommeil sans fin.

Les poussées épidémiques de *trypanosomiase s'expliquent souvent* par l'instabilité politique des pays concernés. Ainsi, les troubles qui ont agité l'Ouganda dans les années 80 ont-ils contribué – comme le passage au pouvoir d'Idi Amin Dada quelques années plus tôt – à l'extension du fléau. La multiplication des camps de réfugiés, les difficultés à maintenir des structures médicales fiables dans les régions les plus infestées *du continent, contribuent à la progression* de la mouche. Au Zaïre, le fait que la Belgique ait cessé en juin 1990 toute coopération civile et militaire avec le régime du président Mobutu s'est traduit par une importante recrudescence *des cas de trypanosomiase, en particulier* au sud et au nord du pays.

Trente et une espèces et sous-espèces

La tsé-tsé, dont il existe trente et une espèces et sous-espèces connues, oblige à une vigilance de tous les instants. A Tororo, l'un des dix centres spécialisés en Ouganda, médecins et vétérinaires se rendent régulièrement dans les villages environnants. Prévenue à l'avance, la population se prête au jeu de la visite médicale. Les premiers symptômes de la maladie (douleurs articulaires, fièvre, fatigue anormale, maux de tête, perte d'appétit, sommeil le jour et insomnies la nuit...) étant pour la plupart semblables à ceux de la malaria, très répandue dans la région, de nombreux malades ne sont pas soignés à temps pour la maladie du sommeil. *«Le recours aux médecines traditionnelles et aux sorciers entraîne aussi une importante perte de temps»*, regrette le docteur Nimro Okuna, du centre de recherche de Tororo.

Il arrive pourtant que tradition et science s'associent. Ainsi, de l'autre côté de la frontière, au Kenya, certaines tribus massaïs acceptent-elles de collaborer à des *programmes de recherches menés* par des scientifiques basés à Nairobi. Dans leurs laboratoires de la capitale kenyane, les chercheurs de l'ICIPE (International Center of Insect Physiology and Ecology) étudient depuis plusieurs années le comportement de la mouche, même si celui-ci varie souvent d'une espèce à l'autre.

Il est malgré tout établi que la tsé-tsé est généralement attirée par certaines couleurs, le bleu et le noir ; qu'elle ne vole jamais à plus de huit mètres du sol et ne vit pas *dans les régions situées à plus de* 2 000 mètres d'altitude (sauf en Ethiopie) ; qu'elle est sensible à certaines odeurs (le buffle) et apprécie le sang de certains animaux *sauvages (les buffles, les* phacochères et les antilopes en Afrique de l'Est, les crocodiles et les hippopotames en Afrique de l'Ouest).

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite page 14

Myopathies : les nouveaux labyrinthes de la thérapeutique

La découverte des gènes des maladies neuromusculaires ne permet pas de disposer immédiatement d'un traitement efficace. Un immense travail reste à faire

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

LES colloques nationaux de l'AFM (Association française contre les myopathies) illustrent à merveille les progrès *considérables accomplis par cette* discipline-phare qu'est devenue la génétique moléculaire dans le champ des maladies neuromusculaires et, depuis peu, neurodégénératives. Il y aura bientot sept ans, lors du premier de ces colloques, organisé à Tours, Anthony P. Monaco (Boston) annonçait à la stupéfaction générale la découverte imminente du gène de la myopathie de Duchenne de Boulogne, l'une des plus fréquentes et des plus graves des maladies neuromusculaires à transmission héréditaire (*le Monde* du 2 octobre 1986). Deux ans plus tard, à Bordeaux, on détaillait la structure exacte et la fonction supposée de la protéine – baptisée dystrophine – fabriquée sous le contrôle de ce gène («le Monde Sciences-Médecine» du 7 juillet 1988).

Le dernier colloque national de Strasbourg (1) vient de faire le point sur la somme considérable des données acquises sur cette dys*trophine, sur les espoirs thérapeu*tiques qu'elle laisse entrevoir mais aussi sur la multiplicité des questions qui se posent. Ce n'est là qu'un exemple. A la différence de ce que certains esprits réducteurs pouvaient espérer ou laisser entendre, la découverte du gène à l'origine de telle ou telle maladie héréditaire n'équivaut nullement à la mise au point d'un traitement «génétique» ou «moléculaire» de l'affection en cause. Bien au contraire, tout démontre que la découverte de l'entité génique (étape indispensable au décryptage et à l'approche moléculaire de la cascade des événements physiopathologiques) soulève bien souvent de nouveaux et multiples problèmes renvoyant à plus tard la mise au point d'un traitement efficace.

Deux attitudes peuvent, dès lors, être adoptées : se désespérer d'une complexité biologique sans cesse grandissante et de l'énormité des travaux à venir ; glorifier l'approche rationnelle engagée et postuler que, quelles que soient les difficultés prochaines, la compréhension raisonnée du vivant conduira à la correction du pathologique. Tous les représentants du milieu scientifique et les responsables associatifs se rangent dans cette seconde famille de pensée à laquelle adhère une large fraction de la population française, comme le démontre, depuis plusieurs années déjà, l'énorme écho public rencontré par les opérations Téléthon (2). Comment prédire ? Peut-on prévoir la suite des événements et la traduction médicale des avancées accomplies dans le domaine des sciences fondamentales ?

La myopathie dite de Duchenne de Boulogne illustre pleinement l'état de cette question. On sait que cette maladie a été identifiée et décrite il y a plus d'un siècle par le physiologiste français qui lui a laissé son nom. Elle touche environ un enfant mâle sur 3 500 et se caractérise par la perte progressive de la force et de la fonction musculaire dès l'âge de quatre ou cinq *ans. En dépit des matériels pallia*tifs mécaniques proposés, la détérioration irréversible des muscles conduit rapidement à un décès prématuré, conséquence directe d'une insuffisance respiratoire majeure. Après la découverte et l'identification du gène impliqué, puis celles de la dystrophine, les résultats et les nouveaux problèmes n'ont pas cessé. On a, par exemple, découvert que cette dystrophine était le prototype d'une vaste famille de protéines à fonctions et à localisations multiples dont l'inventaire apparaît un préalable indispensable à une approche thérapeutique rationnelle. Grâce notamment aux travaux de l'équipe de K. Campbell (université du collège de médecine de l'Iowa) on est passé de la notion de déficit en dystrophine à celle d'anomalie du complexe dystrophine-glycoprotéines. Plus précisément on sait que la dystrophine fait partie d'un complexe contenant six molécules, ce complexe étant enchâssé dans la membrane des cellules musculaires et semblant jouer un rôle tout à fait essentiel dans le maintien de l'intégrité de cette membrane.

C'est dans ce contexte que les équipes des professeurs Michel Fardeau (Unité 153 de l'INSERM) et Jean-Claude Kaplan (hôpital Cochin) viennent, en collaboration *avec l'équipe de M. Campbell, de* lever un nouveau voile. S'intéressant à une myopathie dite «maghrébine» (identifiée en Tunisie, au Maroc et en Algérie) voisine dans ses symptômes de la maladie de Duchenne (mais touchant également les deux sexes), ces chercheurs ont découvert que cette maladie trouve son origine dans la malformation d'un gène (situé sur le chromosome numéro 13) dirigeant la synthèse d'une protéine. Cette dernière intégrait avec la dystrophine alors que celle-ci est normale chez ces malades. Différents éléments de laboratoire laissent par *ailleurs penser que, contrairement* à ce que l'on supposait jusqu'à présent, cette «myopathie maghrébine» peut toucher des Européens de souche ce qui, vérifié, permettrait de porter des diagnostics beaucoup plus précis sur de nombreuses symptomatologies neuromusculaires batardes et mal identifiées.

Au-delà de la nosologie

Plus généralement les avancées de la génétique moléculaire font exploser le classique cadre de la nosologie. Les exemples sont déjà multiples. Des affections tenues pour différentes (la maladie de Thomsen et la myotonie congénitale de Becker) ne sont en réalité *que les deux versions* (dominante et récessive) de la même pathologie héréditaire, la différence ne portant que sur des perturbations moléculaires du même gène. Ailleurs, des maladies voisines dans leur expression clinique (myopathie de Duchenne de Boulogne et myopathie de Becker) tenues pour génétiquement différentes se révèlent avoir une origine génétique identique. Dans le premier cas, les symptômes gravissimes s'expriment tôt dans l'enfance alors que dans le second cas ils apparaissent beaucoup plus tard et peuvent *laisser* une espérance de vie quasi-normale.

Tout comme les maladies neuromusculaires constituent la tête de *pont de la génétique moléculaire* dans la pathologie héréditaire de l'espèce humaine, la myopathie de Duchenne réunit (après la mucoviscidose) la majorité des travaux à orientation thérapeutique immédiate. Sans retenir les récentes greffes de cellules musculaires (myoblastes) normales au sein de tissus pathologiques qui semblent apparemment quelque peu décevantes, l'espoir se fonde aujourd'hui sur les derniers résultats obtenus sur le modèle expérimental animal (souris MDX).

Il y a peu *(le Monde* du 19 février) plusieurs équipes françaises travaillant en collaboration sous la direction du professeur Axel Kahn (hôpital Cochin de Paris) annonçaient dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *Nature* avoir réussi à «greffer» le gène codant pour une version réduite de la dystrophine (mini-dystrophine) dans des cellules musculaires d'animaux malades, ce gène étant véhiculé par *un virus (adénovirus) au patrimoine* génétique transformé. *«Les résultats expérimentaux obtenus montrent qu'après une telle manipulation la dystrophine est à la fois synthétisée par les cellules mais aussi fonctionnelle dans une proportion notable de fibres musculaires, et ce durant plus de trois mois. D'autres résultats plus récents mais non encore publiés apportent des arguments plus encourageants encore»*, écrivions-nous alors.

Le professeur Kaplan nous a confirmé à Strasbourg la réalité de ces données scientifiques. Les derniers résultats devraient, à court terme, être publiés dans la revue *Nature Genetics. «Il apparaît ainsi, avec six mois de recul, que dans les tissus musculaires des souris ayant reçu une greffe du gène de la mini-dystrophie nous avons pu interrompre le processus de mort cellulaire et obtenir des images structurelles qui témoignent d'une récupération fonctionnelle. En d'autres termes, nous avons, avec cette approche expérimentale, guéri des souris MDX sur quelques centimètres cubes de leur volume musculaire.»*

Greffes de gènes

Ces avancées encourageantes *signifient-elles que le traitement* génique de la myopathie de Duchenne et de celle de Becker sont pour demain ? Malheureusement non, tant les résultats actuels et les discours des meilleurs chercheurs donnent l'impression d'explorer de nouveaux labyrinthes thérapeutiques. Paradoxalement la découverte de la «clé» génétique d'une maladie héréditaire fait que l'on en vient à s'intéresser aux événements survenant en «aval».

«A quoi tient par exemple la fibrose qui envahit les muscles des enfants myopathes ? Comment comprendre que ces mêmes enfants, bien que privés génétiquement de dystrophine, aient une fonction musculaire normale in utero *et dans les premiers mois de leur vie ? Quels sont les éléments qui font que des perturbations sur un gène identique conduit à des expressions cliniques aussi différentes que la myopathie de Duchenne ou celle de Becker ?* interroge le professeur Jean-Louis Mandel (Strasbourg). *Il ne faut pas oublier les approches plus classiques de pharmacologie et de prise en charge médicale ou chirurgicale, car, à la diversité des maladies répondra très certainement une diversité des solutions thérapeutiques.»*

L'approche de la thérapie génique prend ainsi de nouvelles dimensions (3). Cette thérapie consiste schématiquement à utiliser le gène comme médicament. Mais il apparaît d'ores et déjà, grâce à l'acquis de maladies neuromusculaires, que l'on devra dépasser le *seul schéma de la «greffe» du gène* absent ou pathologique. On envisage en particulier dès aujourd'hui la greffe de gènes dirigeant la synthèse des protéines pouvant corriger les symptômes et ralentir les processus pathologiques. Ailleurs les nouvelles compréhensions beaucoup plus fines des mécanismes physiopathologiques laissent déjà entrevoir des solutions non plus «géniques» mais, de manière beaucoup plus classique, médicamenteuses.

Plus que les spectaculaires «premières thérapeutiques», ce sont ces perspectives induites par la nouvelle lecture génétique du vivant qui constituent et constitueront l'événement dans ce domaine. Un événement qui se double de considérables problèmes éthiques puisque la clé génétique permet de prédire, non seulement *in utero* (diagnostic prénatal) mais aussi après la naissance et avant l'apparition des symptômes pathologiques, la survenue de maladies de gravité variable. Face aux erreurs du vivant s'agit-il d'une nouvelle libération ou d'une aliénation supplémentaire ?

JEAN-YVES NAU

(1) Cinquième colloque national sur les maladies neuromusculaires organisé par l'AFM à Strasbourg du 21 au 25 juin. Ce colloque avait pour président d'honneur le professeur Jean Frézal et pour président du comité d'organisation scientifique le professeur Jean-Louis Mandel.

(2) Depuis sa création (en 1987), le Téléthon a permis, grâce à la charité publique, de recueillir 1 469 millions de francs.

(3) Sur ce thème, on peut se reporter avec le plus grand intérêt à la seconde édition, entièrement remise à jour, de l'ouvrage, déjà classique, de Jean-Claude Kaplan et Marc Delpech, *Biologie moléculaire et médecine*, éditions Flammarion, collection «Médecine-Sciences», 750 pages, 520 F (450 F jusqu'au 31 octobre prochain).

L'invasion du chaos

Simple mode ou vraie révolution ? Après les physiciens, les économistes, les biologistes et même les médecins ont recours à ce concept mathématique pour étudier les systèmes complexes

« *ON peut comparer l'activité électrique cérébrale avec la houle d'un océan. Les stimuli sont nombreux, ce sont les quarantièmes rugissants. Soudain, le sujet ferme les yeux, et la tempête se calme, la houle s'ordonne en longues vagues plus régulières...* » Le jeune physicien britannique à qui Agnessa Babloyantz, de l'université libre de Bruxelles, décrit ainsi les travaux qu'elle mène sur le fonctionnement du cerveau humain n'en croit pas ses oreilles. La neurophysiologie serait-elle devenue une branche de la mécanique des fluides ? Si l'en en croit certains chercheurs, les deux disciplines peuvent avoir au moins un point commun : le chaos.

Cet échange avait lieu au château de Blois (Loir-et-Cher), où des scientifiques, parmi les meilleurs au monde, s'étaient réunis, du 21 au 26 juin, comme ils le font tous les ans, pour mettre en commun leurs recherches dans un domaine de pointe. Cette année, le thème choisi pour la cinquième édition des Rencontres de Blois était « Chaos et complexité ». Ce concept mathématique de « chaos », depuis quelques années, fait fureur dans la communauté scientifique. Au point que certains, agacés, dénoncent un « phénomène de mode », quand d'autres, enthousiastes, évoquent une « nouvelle philosophie », une révolution comparable à celles engendrées par les théories de la relativité ou de la mécanique quantique.

Développées dans les années 70, les notions de chaos et de complexité sont, en fait, des outils mathématiques qui permettent d'étudier des phénomènes apparemment aléatoires, donc imprédictibles. Elles firent d'abord le bonheur des physiciens, qui contribuèrent activement à leur mise au point, mais elles ont vite investi beaucoup d'autres disciplines, notamment les sciences de la vie (*le Monde* du 29 mai 1991).

Le cœur aussi

A Blois, biologistes et économistes ont largement tenu la vedette face aux physiciens. On a appris ainsi comment le chaos peut être utilisé pour l'étude de phénomènes aussi divers que le rythme cardiaque (Léon Glass, université de Montréal, Canada), le fonctionnement de l'hypothalamus et des glandes thyroïde et hypophyse (Minh Duong-Van, Livermore National Laboratory, Etats-Unis), l'évolution des espèces (Bernard Derrida, CEA Saclay) ou les systèmes de distribution et de production en économie (Erik Mosekilde, université technique de Copenhague, Danemark).

Ces recherches déboucheront-elles un jour sur des applications, en médecine par exemple ? Ce n'est pas impossible, estime Yves Pomeau (laboratoire de physique statistique, Ecole normale supérieure, Paris). On sait que le rythme cardiaque est irrégulier, et, dès 1940, on a pu mettre en évidence des courbes de variations ressemblant aux « attracteurs étranges » qui passionnent aujourd'hui les théoriciens du chaos. Si la fibrillation correspond effectivement à un comportement chaotique des oscillations de l'influx cardiaque (ce qui reste à prouver), on peut envisager de rétablir des battements normaux du cœur en lui appliquant de petites impulsions électriques selon des séquences soigneusement calculées (1). En effet, certains expérimentateurs parviennent déjà à contrôler des systèmes chaotiques simples en utilisant l'une de leurs caractéristiques principales, l'extrême sensibilité aux « conditions initiales ».

« *Une longue coopération entre médecins, mathématiciens et physiciens est encore nécessaire avant que l'on puisse arriver à des résultats exploitables* », reconnaît cependant Léon Glass lui-même. Les chercheurs en sciences de la vie se heurtent, en effet, à un problème de taille. L'approche mathématique des phénomènes dynamiques complexes exige, une modélisation sur ordinateur, et il est nécessaire, pour cela, de disposer d'un grand nombre de données chiffrées qui rendent compte des principaux paramètres caractéristiques du système étudié.

« *C'est rarement le cas en biologie ou en physiologie, où un énorme travail de caractérisation reste à faire* », estime David Ruelle (Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette, Essonne), l'un des « pères » du chaos. D'autres disciplines sont, en revanche, très avantagées. C'est ainsi que Jacques Laskar (bureau des longitudes, Paris) a pu s'appuyer sur les équations de Newton et les éphémérides décrivant la position des planètes du système solaire pour démontrer que ces dernières ont un comportement chaotique, au point qu'il est impossible de prévoir la position qu'aura la Terre dans cent millions d'années (*le Monde* du 10 mars).

« On ne voit que ce que l'on connaît »

L'économie est encore moins bien lotie que la biologie. « *Je suis intimement persuadé que les systèmes économiques ont une structure chaotique. Mais je ne pense pas pouvoir le prouver un jour*, reconnaît le Danois Erik Mosekilde. *Les influences extérieures sont trop nombreuses et les lois de l'économie trop imprécises pour cela. En revanche, une approche selon les critères de la dynamique des systèmes complexes pourrait peut-être aider les décideurs, leur éviter quelques erreurs d'appréciation.* »

Ce pragmatisme n'est pas toujours bien accepté dans la communauté scientifique. Le mathématicien Benoît Mandelbrodt (Institut de recherche IBM, Yorktown Heights, Etats-Unis) évoque à titre d'exemple le tollé soulevé aux Etats-Unis par les travaux de Roger Traube, l'un de ses amis. « *Ce mathématicien et clinicien neurologiste réputé avait simplement voulu montrer que la théorie du chaos et les simulations mathématiques peuvent être utiles pour l'étude de l'épilepsie*, raconte-t-il. *Il a été hué.* »

Personne n'a connu pareille mésaventure à Blois, au contraire. « *En physique, nous avons depuis longtemps l'habitude d'aborder les problèmes selon plusieurs niveaux*, explique Yves Pomeau. *A cet égard, le chaos nous apporte au moins un outil d'analyse objectif applicable à des phénomènes auxquels nous ne comprenons pas grand-chose. Il est intéressant de voir les collègues d'autres disciplines adopter la même démarche.* » Cela ne peut être, en effet, que bénéfique. « *Dans une expérience, on ne voit que ce que l'on connaît ou ce que l'on est prêt à comprendre. Le chaos nous permet de faire apparaître des choses qui étaient évidentes, mais que nous ignorions, car nous ne savions pas regarder*, affirme M. Couder (Ecole normale supérieure). *Nous reprenons tous, désormais, de vieilles expériences avec un œil nouveau.* »

Les avancées seront probablement plus lentes dans certains domaines. « *Mais tout peut être ramené à un problème de mathématiques. Le secret, c'est de mettre les maths dans la forme adéquate. Cette interaction est forcément féconde pour tout le monde* », lance Mitchell Feigenbaum (université Rockefeller, New-York), avec un bel enthousiasme. « *De toute façon, le chaos est partout. Des mouvements de l'atmosphère aux turbulences de votre flux sanguin. Le chaos, c'est la vie*, s'extasie Erik Mosekilde. *C'est pourquoi, physicien de formation, je me suis mis aussi à l'économie, puis à la biologie. C'est, pour moi, une véritable renaissance. Je suis heureux.* »

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Une seule méthode existe aujourd'hui pour combattre la fibrillation, souvent fatale. Une décharge de courant à haute tension paralyse totalement les contractions désordonnées du cœur, que l'on tente ensuite de faire redémarrer par un vigoureux massage.

Des pièges pour la mouche qui tue

Suite de la page 13

D'autres mystères restent tout de même inexpliqués : pourquoi n'existe-t-elle pas ailleurs que sur le continent africain ? Comment mâles et femelles communiquent-ils entre eux ? Pourquoi la mouche, dont le nom scientifique est Glossine, épargne-t-elle les zèbres ?

Des pièges ont supplanté les techniques de jadis

Les diverses recherches entreprises ont permis d'intensifier la lutte contre la prolifération de cet « insecte du sommeil ». Les techniques employées jadis – défrichage des zones infectées, utilisation massive d'insecticides au risque de polluer – sont aujourd'hui supplantées par des pièges élaborés avec l'aide des tribus massaïs du sud du pays, le long de la frontière tanzanienne. Dans cette région de savanes et de brousse, où l'on croise encore des girafes et des antilopes au détour d'une piste, la mouche a toujours été la hantise des bergers. L'espèce présente dans le secteur n'attaque pas l'homme mais uniquement le bétail. Or, comme le répète un chef coutumier, « *la vache est le compte en banque du Massaï* » et la tsé-tsé, si elle prolifère, peut provoquer de graves épidémies dans les troupeaux. Le bovin malade ne se nourrit plus. Il ne produit pratiquement plus de lait. Son poil devient rêche. Sa viande reste néanmoins comestible, à condition d'être cuite. Les Massaïs ont toujours recours à des techniques traditionnelles pour combattre le fléau. Maculer l'animal de bouse de vache dissuade par exemple la tsé-tsé de venir l'importuner, au moins momentanément. Allumer un feu de broussaille chasse aussi les mouches. Mais les pièges mis au point en liaison avec les chercheurs de l'ICIPE paraissent plus efficaces. Près de deux cent cinquante d'entre eux ont été installés dans les zones les plus touchées. On les découvre au hasard des expéditions en brousse, entre les arbres et les buissons, dans les herbes hautes fréquentées par les autruches et les antilopes.

Il s'agit de morceaux de tissus bleu clair et noirs, tendus entre des tiges de bois. La mouche, intriguée par ces couleurs, est, en outre, attirée par une odeur très particulière, un mélange d'acétone et d'urine de vache, qui émane d'un petit bidon placé à terre. Elle s'approche, s'engouffre dans l'entonoir constitué par les morceaux de tissus et, dès lors, se trouve emprisonnée dans un sac de plastique où elle finira par suffoquer, avec des centaines d'autres tsé-tsé. Pour empêcher les animaux sauvages – notamment les genettes – d'endommager ces pièges assez fragiles, les tiges de bois sont badigeonnées de piment et de poivre.

« *Nous avons déjà exterminé 99 % de la population des mouches dans certains secteurs* », se réjouit le docteur Leonard Otieno, responsable du programme « tsé-tsé » à l'ICIPE. Mais la tsé-tsé est ainsi faite qu'elle profite du moindre moment de répit pour revenir en force, depuis les collines voisines qui l'accueillent en été. Les Massaïs ont donc appris à confectionner eux-mêmes ces pièges afin de préserver les zones où ils font paître leurs bêtes. Mais le coût de chaque installation (une cinquantaine de francs) les rend dépendants de l'aide extérieure, qu'elle vienne de Nairobi ou de l'étranger. Faute de moyens financiers, la moitié de leur territoire n'est pas encore équipée en pièges. Un autre problème inquiète les scientifiques : pourquoi certaines mouches demeurent-elles indifférentes aux pièges ? La tsé-tsé, en terre massaï comme dans le reste de l'Afrique, est encore loin d'avoir livré tous ses mystères.

PHILIPPE BROUSSARD

La maladie du sommeil

La maladie du sommeil, ou trypanosomiase africaine, est due à des protozoaires flagellés appartenant au complexe de *trypanosoma brucei*, qui sont transmis aux humains par les mouches tsé-tsé. Les formes d'Afrique de l'Est (*T. rhodesiense*) et d'Afrique de l'Ouest (*T. gambiense*) sont dues à deux sous-espèces de trypanosomes qui, bien que non discernables au plan morphologique, sont responsables de maladies très différentes au plan épidémiologique et clinique.

Les trypanosomes responsables de la maladie du sommeil sont uniquement présents en Afrique, où environ 50 millions de personnes courent le risque d'être atteintes par la maladie et où environ 20 000 nouveaux cas sont rapportés chaque année. En Afrique de l'Est, plusieurs espèces d'antilopes de la savane et des régions boisées constituent le réservoir principal de *T. rhodesiense*. Dans ces régions, les êtres humains sont infectés de façon purement accidentelle lors d'un contact avec les mouches tsé-tsé contaminées au contact d'animaux sauvages.

Cliniquement, la maladie *apparaît environ une semaine* après la piqûre infectante sous la forme d'un chancre trypanosomique douloureux situé sur le site d'inoculation du parasite. Une fièvre va alors apparaître, tandis que les parasites vont, par l'intermédiaire des vaisseaux lymphatiques et sanguins, migrer dans tout l'organisme. Très vite, des ganglions vont apparaître, en particulier, en Afrique de l'Ouest, au niveau du cou. Fréquemment, surviennent également un prurit et des rougeurs cutanées.

Dans un deuxième stade, surviennent des atteintes du système nerveux central. Ces manifestations neurologiques se caractérisent en particulier par une somnolence diurne alternant parfois avec des périodes d'activité incessante et une insomnie nocturne. La parole des personnes atteintes devient hachée et indistincte. Parfois, leur tableau clinique ressemble à celui d'une maladie de Parkinson. A la phase finale de la maladie, l'atteinte neurologique est telle que le malade entre dans une phase de coma avant de décéder.

Pour poser le diagnostic de cette maladie, la détection du parasite (au moyen d'un examen microscopique d'un prélèvement effectué au niveau du chancre) est essentielle. L'examen du liquide céphalo-rachidien (par ponction lombaire) est obligatoire chez toutes les personnes suspectes d'être atteinte d'une trypanosomiase africaine. Les médicaments habituellement utilisés pour le traitement sont la suramine et la pentamidine. L'éflornithine semble avoir également une certaine efficacité.

En dépit de travaux prometteurs (*le Monde* du 31 mars), *il n'existe pas à l'heure actuelle* de vaccin contre la trypanosomiase africaine. Pas plus qu'il n'existe de chimioprophylaxie. Toutes les mesures de prévention reposent donc sur l'éradication des vecteurs de la maladie et le traitement médicamenteux des personnes infectées. Il est en outre recommandé de porter, dans les zones connues pour abriter les insectes infectés, des vêtements protecteurs et d'utiliser des répulsifs.

FRANCK NOUCHI

BIBLIOGRAPHIE

Peintures sur bison

Sous la direction d'Anne Vitart le premier ouvrage consacré à une collection unique au monde

PARMI les centaines de milliers d'objets anciens, curieux et rares que possède le Musée de l'homme (partie intégrante du Muséum national d'histoire naturelle), les 22 peaux de bison peintes (auxquelles s'ajoute la 23e, volée le 19 mai 1982 à l'occasion d'une exposition, mais conservée sous forme de photographies), chefs-d'œuvre des Indiens des plaines d'Amérique du Nord, sont des pièces uniques au monde (1). L'Amérique, en effet, ne possède pas une telle collection... Ces merveilles n'avaient jamais fait l'objet d'une publication. Cette lacune vient d'être comblée grâce à *Parures d'histoire, peaux de bison peintes des Indiens d'Amérique du Nord*, un petit ouvrage très illustré, réalisé sous la direction d'Anne Vitart (ingénieur au CNRS et chargée des collections d'Amérique du Nord du Musée de l'homme) publié par le Musée de l'homme et la Réunion des musées nationaux.

Anne Vitart s'est fait aider par deux Indiens actuels : George Horse Capture (de la tribu des Gros-Ventres), ancien conservateur du Musée des Indiens des Plaines à Cody (Wyoming), qui maintenant travaille à la réalisation d'un musée dans sa réserve de Fort Belknap (Montana), et W. Richard West Jr, un Cheyenne, directeur du Musée national des Indiens d'Amérique que la Smithsionan Institution est en train de mettre sur pied à Washington.

Les peaux de bison peintes du Musée de l'homme ne sont pas datées. Mais toutes viennent, soit du cabinet du roi, soit de collections appartenant à de grands seigneurs. A la Révolution, elles ont été confisquées et ont fini par arriver, après diverses vicissitudes, au Musée de l'homme. On peut donc dire que ces peaux ont été faites au cours du XVIIIe siècle et même peut-être au XVIIe siècle. On ne sait pas non plus quels groupes ethniques en sont les auteurs, car l'histoire des Indiens des Plaines est fort mal connue.

La culture des Indiens des Plaines s'est formée au début du XVIIIe siècle à la suite de migrations vers l'ouest de diverses tribus dont la vie avait été prodigieusement changée par l'usage du cheval. Inconnus en Amérique avant l'arrivée des Européens, les chevaux ont été très vite adoptés par les Indiens dont ils facilitaient les déplacements (transports, migrations, raids). Rappelons qu'avant 1492, aucun animal de bât, de selle ou d'attelage ne vivait en Amérique (à l'exception du lama des Andes qui consent à porter une vingtaine de kilos). Le bison jouait un rôle essentiel dans la vie des Indiens des Plaines. Ces énormes bovidés fournissaient, en effet, l'alimentation, le vêtement, d'innombrables outils et étaient partie intégrante des objets d'échanges rituels ou commerciaux et des mythes sur lesquels était fondée la vie matérielle et spirituelle des habitants des Plaines.

Tout naturellement, les peaux de bison peintes, gages d'accords ou « monnaies » de troc, ont fait partie des objets de curiosité rapportés en Europe par les voyageurs. Comme elles n'étaient pas forcément l'œuvre des groupes où les Européens se les étaient procurées, leur origine réelle et la signification de leurs dessins ne peuvent être retrouvées.

Les Indiens des Plaines étaient experts dans l'art de tanner les peaux et de composer leurs matières colorantes. Sans leurs techniques remarquables, les peaux de bison peintes ne se seraient pas conservées pendant plus de deux siècles en gardant leur souplesse et leur fraîcheur.

Les motifs sont variés. Les uns, géométriques, sont réputés être l'œuvre des femmes. Les autres, figuratifs mais très schématiques, sont attribués aux hommes. Les derniers, d'un style mixte, pourraient avoir été faits par les « berdaches », ces travestis qui adoptaient les vêtements et les occupations des femmes (sans abandonner certaines occupations masculines), non pas forcément parce qu'ils étaient homosexuels, mais parce que la « vision », indispensable pour trouver leur esprit protecteur personnel, s'était manifestée à eux sous la forme d'une divinité féminine.

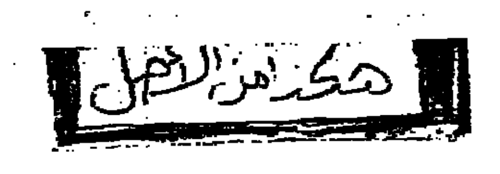
Certaines peaux sont décorées de motifs concentriques représentant les plumes des coiffes des guerriers, d'autres de lignes faites de piquants de porc-épic adroitement cousus avec des fils de tendon (de bison). Les plus vivantes sont de véritables scènes de chasse, de guerre ou de danse avec leurs personnages armés d'arcs ou de fusils, vêtus d'un simple cache-sexe (pour les hommes), d'une robe (pour les femmes) ou d'une tenue tout à fait européenne, leurs danseurs costumés en bisons ou fumant le calumet, leurs chevaux montés ou non. Il y a aussi des décors d'oiseaux cocasses, de villages indiens et de missions européennes bien identifiables. Une éclipse de lune est même très clairement représentée.

Bref, tout un monde disparu, dont on voudrait bien pouvoir déchiffrer les messages.

YVONNE REBEYROL

(1) Six de ces peaux de bison peintes sont présentées dans les nouvelles salles d'Amérique du Musée de l'homme.

★ 144 pages, 199 F.



SCIENCES • MEDECINE

POINTS DE VUE

La reine des mathématiques

par Jean-Michel Kantor

DEPUIS l'annonce, vendredi 25 juin, de la résolution du problème de Fermat, les mathématiciens du monde entier s'enthousiasment pour Andrew Wiles (*le Monde* du 25 juin). De Berkeley à Moscou, de Paris à Kyoto, les courriers électroniques circulent, donnant le plan de sa démonstration du théorème de Pierre de Fermat (1), fondateur moderne de la théorie des nombres.

On attribue à Carl Friedrich Gauss, l'un des plus grands mathématiciens ayant jamais existé, l'affirmation *selon laquelle, si les mathématiques* sont *«la reine des sciences»*, la théorie des nombres est *«la reine des mathématiques» «à cause de sa suprême inutilité»*. Paroles imprudentes, même en admettant son hypothèse, car, dans les communications électroniques, l'acoustique, le calcul informatique, la théorie des nombres ne cesse de manifester une étonnante efficacité.

Il reste que ce n'est pas uniquement cela qui motive l'intérêt des non-spécialistes, l'enthousiasme des professionnels pour la démonstration du théorème de Fermat, et la «une» des médias, mais bien plutôt le but principal de la science, qui, selon Carl Jacobi, mathématicien du dix-neuvième siècle, est *«l'honneur de l'esprit humain»*.

Une courbe si belle...

Mais quelle place tient aujourd'hui la théorie des nombres? Sa seule spécificité réside dans l'objet de son étude : les nombres. Ses méthodes sont empruntées à toutes les mathématiques : géométrie par l'intermédiaire de la géométrie algébrique ou, récemment, de la géométrie arithmétique – travaux de G. Faltings, médaille Fields 1986 (2).

Le domaine fascine les mathématiciens par sa variété, la fréquente simplicité des énoncés de problèmes, comme celui de Fermat, et les nombreuses voies d'attaque possibles qui vont, par exemple, de l'appareil grandiose de la géométrie algébrique moderne fondée par André Weil dans les années 30 à l'astuce introduite par Yves Hellegouarch en 1973 et reprise par Frey, *consistant à associer à une* éventuelle solution d'une équation de Fermat une courbe possédant des propriétés si belles qu'on a vite été convaincu qu'elle ne pouvait exister. C'est ce que Wiles a démontré après vingt ans de détour et de travail acharné d'équipes dans le monde entier.

La théorie des nombres a aussi joué un rôle de test à la naissance des ordinateurs. Ainsi, Von Neumann a commencé à utiliser la première machine en lui faisant calculer les premières mille décimales du nombre «pi». Aujourd'hui cette course continue. En retour, l'ordinateur sert aujourd'hui le mathématicien. C'est d'abord un outil efficace.

Vers 1980, quand le tandem constitué de Jean-François Mestre (Paris-VII) et de Jean-Pierre Serre (Académie des sciences, professeur au Collège de France) voulut convaincre de la plausibilité des «conjectures de Serre», le tandem est vite devenu un trio, et l'est resté en s'adjoignant un mini-ordinateur qui a effectué des calculs énormes (bases d'espaces vectoriels de très grande dimension) en vue de «tester» les conjectures. Mais, comme Jean-Pierre Serre aime à le rappeler, quand les calculs deviennent trop compliqués pour la machine, Jean-François Mestre doit repenser l'algorithme entièrement.

Au-delà de son rôle d'outil, l'ordinateur suscite de nouvelles questions. Par exemple, l'introduction d'ordinateurs fonctionnant en parallèle a conduit des chercheurs à développer de nouvelles méthodes de multiplication des nombres inspirées d'une disposition en diagonale connue des Indiens depuis l'Antiquité et apparue en Italie au Moyen Age par le biais des savants arabes : le calcul *«per gelosia»*, par jalousie, car le dessin adopté ressemble à une fenêtre vénitienne...

(1) S'il a fallu quatre siècles et les découvertes les plus sophistiquées mises au point ces vingt dernières années en théorie des nombres pour démontrer le théorème de Fermat, qu'avait donc bien découvert Pierre de Fermat qui ne tenait pas dans la marge de son édition de Diophante? *Aucun texte écrit ne le dit, mais* il est fort probable que Fermat pensait pouvoir généraliser la remarque qui permet d'écrire toutes les solutions de l'équation pythagoricienne *«a à la puissance deux, plus b à la puissance deux égale c à la puissance deux»*. D'ailleurs, c'est cette direction qui a conduit Leonhard Euler, inspiré par une méthode découverte par Fermat (la méthode de descente), à résoudre la conjecture de Fermat pour des valeurs de la puissance égale à trois, puis à quatre.

(2) La médaille Fields est considérée comme l'équivalent mathématique d'un prix Nobel.

► Jean-Michel Kantor est mathématicien à Paris-VII.

Apprendre l'asthme aux asthmatiques

par les professeurs François-Bernard Michel, Jean Bousquet et Philippe Godard

ALORS que la mortalité imputable aux maladies (cancer et *sida exceptés) régresse le* plus souvent dans les pays développés (y compris les affections coronariennes aux Etats-Unis), elle augmente dans le cas de l'asthme bronchique. En France, on enregistre, depuis une dizaine d'années, des taux de décès en décroissance pour la plupart des maladies, à l'exception de l'asthme et du cancer du sein.

La situation est paradoxale. Les médecins ont les médicaments permettant aux asthmatiques une qualité de vie quasiment normale, et fréquence, morbidité, mortalité et coût de l'asthme bronchique augmentent partout dans le monde. Il est donc venu le temps d'opposer à l'asthme une sorte de guerre mondiale ; celle-ci vient de débuter avec la publication d'un «consensus international», proposant, sur la base d'une étroite collaboration entre les médecins et leurs auxiliaires, d'une part, et les asthmatiques, de l'autre, une stratégie de prise en charge cohérente.

Pourquoi un tel consensus? Ses raisons premières sont épidémiologiques et socio-économiques. L'asthme est l'une des pathologies chroniques les plus fréquentes à travers le monde, puisqu'on estime qu'il affecte de 4 % à 8 % des populations, aussi bien des pays développés que des pays en voie de développement. Les données épidémiologiques récentes montrent que cette fréquence augmente régulièrement, depuis les vingt dernières années, augmentation qui atteint 40 % en France dans les années 80.

Aux Etats-Unis, un rapport du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta (octobre 1992), fondé sur une enquête nationale américaine, enregistre une augmentation de prévalence (ajustée pour l'âge) de 38 % durant les années 80, ce qui correspond actuellement à 8 millions d'Américains souffrant de cette affection. Cette fréquence accrue de l'asthme est peut-être liée à des modifications de l'environnement *allergénique ainsi* qu'à des interactions entre allergènes et polluants, car les gaz d'échappement des véhicules à moteur et le tabagisme passif dans l'enfance augmentent la prévalence des allergies. Une étude japonaise a ainsi démontré le développement d'allergies jusqu'alors peu fréquentes au cèdre du Japon, chez les individus vivant à proximité des rocades à haute circulation, et en Allemagne, une étude réalisée à Dormund a établi la corrélation du taux des anticorps de l'allergie des enfants scolarisés avec la densité de pollution automobile.

Il faut dire que la véritable mesure de la gravité de l'asthme bronchique n'a été prise que récemment, avec la constatation que, partout dans le monde, la morbidité de l'affection (attestée par le nombre d'admissions hospitalières dans tous les groupes d'âges, quoique maximale chez les enfants) s'était accrue de 1975 à 1985. La mortalité liée à *l'asthme, tout particulièrement chez* les plus jeunes, représente elle-même un autre sujet de préoccupation mondial. Le rapport du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta indique qu'elle a augmenté aux Etats-Unis de 46 % entre 1980 et 1989, affectant en majorité les Noirs et les immigrés sud-américains, ce qui évoque l'incidence des facteurs économiques sur les résultats du traitement de l'asthme dans les groupes défavorisés. Les études françaises, qui indiquaient une relative stabilité des décès entre 1970 et 1980, confirment leur augmentation de 1980 à 1987 (de 1 541 à 2 158). Un accroissement d'autant plus déplorable que, dans la même période, les décès imputables aux accidents de la circulation régressaient de 14 166 à 11 476. Or les analyses réalisées dans plusieurs pays montrent que 70 % de ces morts subites d'asthmatiques étaient liées à des erreurs évitables.

Les coûts de l'asthme bronchique enfin, directs ou indirects, ont dramatiquement augmenté, passant aux Etats-Unis de 1 milliard en 1975 à 6 milliards de dollars en 1990, et atteignant en France 7 milliards de francs.

Pourquoi cette évolution anormalement décevante? La compréhension insuffisante de l'asthme par les asthmatiques est l'un des facteurs déterminants. Alors que, dans certaines autres maladies chroniques (hypertension artérielle, diabète, épilepsie, par exemple), s'est développé *un véritable partenariat médecin-malade*, désormais nécessaire à leur prise en charge fructueuse, il n'en a pas été de même pour l'asthme, où l'information convenable du patient sur sa maladie demeure pourtant la clé indispensable à la guérison. Dans cette prise en charge insuffisante, les médecins ne sont pas absolument innocents, qui n'ont pas suffisamment expliqué l'asthme bronchique et son traitement. Pas assez expliqué surtout que l'asthme était une maladie *inflammatoire* des bronches, décrite pourtant dès le dix-neuvième siècle par des médecins français (Laennec, Brissaude puis Pasteur, Vallery-Radot) et que les médicaments broncho-dilatateurs, aussi utilisés et précieux soient-ils pour les asthmatiques, traitent les symptômes plus que la cause et doivent donc être associés aux médicaments anti-inflammatoires. Les chiffres de vente mondiale de ces deux familles de médicaments montrent pourtant que les premiers demeurent très largement plus distribués *que les seconds*.

Devant cette situation alarmante, un consensus international initié sous les auspices du National Heart, Lung and Blood Institute (Bethesda, Etats-Unis) a été établi par dix-huit spécialistes mondiaux (dont l'un d'entre nous) et revu par douze consultants. Le NHLBI s'est beaucoup investi dans ce consensus, estimant que l'asthme est l'une des *affections les plus susceptibles* d'être améliorées par des mesures de prévention, d'éducation et de traitement adaptées ; il a fait de la réduction des hospitalisations et des handicaps imputables à l'asthme l'un de ses objectifs pour l'an 2000. Des études de terrain ont d'ailleurs apporté la démonstration qu'une prise en charge cohérente des asthmatiques permettrait de réduire et la morbidité et les coûts.

Ce consensus, un document de 72 pages, résume en six propositions les lignes directrices en matière de définition, de diagnostic, de classification et de prise en charge thérapeutique de l'asthme (y compris dans des situations comme grossesse, chirurgie, sport, profession) :

1) éduquer les asthmatiques à la prise en charge de leur asthme;

2) évaluer et surveiller la sévérité de l'asthme par des mesures objectives de la fonction respiratoire;

3) éviter ou contrôler les facteurs déclenchants des crises;

4) élaborer des stratégies thérapeutiques au long cours;

5) établir un schéma thérapeutique des attaques d'asthme;

6) assurer un suivi régulier.

Afin de faire face à la situation des pays en voie de développement, un groupe de travail conjoint des experts du consensus et de l'OMS va s'attacher à rechercher des solutions applicables à ces derniers. *Dans la mesure cependant où* beaucoup d'asthmatiques ne bénéficient pas encore des prestations minimales, il faut tendre vers l'établissement d'une véritable «charte de l'asthmatique», indiquant ses droits d'accéder aux médicaments indispensables, à la plupart des professions ainsi qu'à la pratique de l'activité physique.

S'il convient d'affirmer que nos moyens thérapeutiques actuels permettent de donner une qualité de vie convenable à la grande majorité *des asthmatiques, des progrès* médicamenteux n'en sont pas moins nécessaires, les corticoïdes demeurant encore la pièce maîtresse du traitement des asthmes sévères. Si des modalités d'administration particulièrement intéressantes (voie inhalée) ont amélioré la qualité de vie de millions d'asthmatiques, aucun médicament nouveau, parmi les nombreuses molécules récemment testées, n'est prometteur pour les années à venir.

► François-Bernard Michel est *président de l'Académie européenne* d'allergologie et d'immunologie clinique, Jean Bousquet membre du Consensus international sur l'asthme, et Philippe Godard secrétaire général de l'Association mondiale de l'asthme, hôpital Arnaud-de-Villeneuve, 555, route de Ganges, 34059 Montpellier Cedex.

Les labos de la bonne conduite

Le CNRS prévoit de construire, d'ici à 1995, une plate-forme expérimentale unique au monde. Son objet : l'étude de la vigilance au volant

ENVIRON 150 000 accidents de la route chaque année, près de 200 000 victimes dont 9 000 tués en 1992 : le bilan de l'insécurité routière française, bien qu'allégé par le permis à points, reste malheureusement trop lourd. Pour l'expliquer, on évoque à raison les excès de vitesse, la mauvaise prise en compte des conditions météorologiques, le non-respect des distances de sécurité. Mais l'on oublie trop souvent que ces accidents résultent, dans leur majorité, d'une banale perte de vigilance. Selon l'Association de la sécurité autoroutière, *l'assoupissement du conducteur* demeure en effet la première cause des accidents mortels (26 %), tandis que la Fondation américaine pour la sécurité du trafic, plus catégorique encore, estime la fatigue responsable de 41 % des accidents de poids lourds.

Si le constat est ancien, les mesures permettant d'y remédier se font encore attendre. Et pour cause : scientifiquement parlant, on ne sait toujours rien, ou presque, du comportement de l'homme au volant, ni des multiples facteurs – biologiques, psychologiques, environnementaux – susceptibles d'affecter sa vigilance. Une ignorance d'autant plus anachronique que les constructeurs automobiles conçoivent d'ores et déjà la voiture «intelligente» du futur, laquelle, affirment-ils, sera capable d'avertir le conducteur de son état de fatigue, de lui ordonner un arrêt, voire, en cas d'insubordination, de stopper automatiquement le véhicule. Ce qui implique, en premier lieu, que l'ordinateur de bord de cette voiture sache en permanence mesurer l'état de vigilance de l'homme dont il aura la charge, et déceler l'imminence de ses défaillances.

Qu'en est-il de la qualité de nos réflexes après plusieurs heures de conduite sur autoroute? Est-elle la même de jour et de nuit? Chez les hommes et les femmes? A vingt ans et à cinquante ans? Avec quelle fréquence est-il recommandé de faire une pause, combien de temps faut-il pour récupérer? A ces questions comme à bien d'autres, les scientifiques devraient enfin, dans un avenir proche, être à même de répondre. Le CNRS vient en effet de lancer sur ce thème un ambitieux projet de recherche, visant à développer, d'ici à 1995, une plate-forme expérimentale sans équivalent dans le monde.

Détecter le seuil de danger

Son nom? PAVCAS, pour «poste d'analyse de la vigilance automobile simulée». L'objectif : *«mesurer de façon constante et détaillée l'évolution des grandeurs physiologiques et comportementales révélatrices de l'état de vigilance d'un sujet, dont on suit parallèlement les performances dans une tâche de conduite automobile simulée»*. Doté pour sa seule construction d'un budget de 17 millions de francs (1), le projet associe les compétences de deux équipes de recherche : le laboratoire d'automatique et d'analyse de systèmes (LAAS) de Toulouse (unité propre du CNRS) et le laboratoire de physiologie et de psychologie environnementales (LPPE) de Strasbourg (unité mixte CNRS-Institut national de recherche et de sécurité).

«Jusqu'à présent, les études menées sur la vigilance de l'homme au volant ont presque toutes été réalisées en situation réelle», rappelle Alain Muzet, responsable du projet au LPPE de Strasbourg. Autrement dit, les «cobayes» volontairement enrôlés pour ces expériences, dûment munis d'instruments de mesures et accompagnés d'un observateur, étaient simplement invités à conduire sur autoroute. Une approche empirique dont les limites apparaissent aisément, puisqu'elle rend impossible, pour d'évidentes questions de sécurité, l'assoupissement réel du conducteur – c'est-à-dire, précisément, l'objet premier de l'étude.

Rien de semblable, en revanche, dans le projet PAVCAS. Confortablement installés au volant d'une fausse voiture (seul l'habitacle d'une 605, gracieusement fourni par Peugeot, sera authentique), mis en fausse situation de conduite par un générateur d'images de synthèse, les sujets testés pourront cette fois, en toute liberté et sans le moindre risque, aller jusqu'aux limites de leur vigilance. Pendant qu'ils conduiront – *«parfois plus de dix heures d'affilée»* –, les chercheurs mesureront à volonté l'influence exercée sur leur comportement par les facteurs ambiants (bruit, température, luminosité), par certaines substances (médicaments, alcool, café) ou par diverses circonstances (conduite de nuit ou de jour, longueur du trajet, durée des arrêts).

«Il existe sans doute, pour chacun de nous, un «seuil de danger» variable dans le temps, qu'il faudra détecter en temps réel pour avertir le conducteur de l'imminence du danger», précise Jean Clot, ingénieur de recherche au LAAS. *«Malheureusement, il n'existe pas de «capteur miracle» capable de fournir une image sélective de l'hypovigilance ou de la fatigue d'un conducteur!»* La pièce maîtresse du projet, pour laquelle les chercheurs s'accordent encore deux ans de travail, réside donc dans la mise au point de systèmes multi-capteurs très sophistiqués, seuls capables de quantifier, simultanément et en temps réel, les performances du conducteur et les différentes situations auxquels il sera confronté.

Insistant sur la vocation pluridisciplinaire de leur future plate-forme expérimentale, ses initiateurs précisent qu'elle pourrait, à terme, être adaptée à la gestion des multiples risques professionnels mettant en jeu le facteur humain (trafic aérien, ferroviaire et maritime, travaux publics, processus industriels, centrales nucléaires). Une perspective à laquelle le CNRS espère rapidement associer de nouveaux partenaires européens. Et peut-être même intéresser les Etats-Unis et le Japon, où le PAVCAS, dit-on, fait déjà des envieux.

CATHERINE VINCENT

(1) Financé à hauteur de 10 millions de francs par le CNRS, le budget nécessaire à la construction de ce poste expérimental a été complété par divers partenaires, parmi lesquels l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA), la Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF) et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

CULTURE

ARTS

Matisse, Nice et son nouveau musée

On attendait depuis trois ans la réouverture de la villa de Cimiez. C'est chose faite

NICE

de notre envoyée spéciale

C'était un chantier difficile, qui a traîné en longueur. La nature du terrain, un site classé et un sous-sol chargé d'histoire ne permettant pas de creuser ni de bâtir là où on le voulait, est une des raisons ; les querelles politiques ou personnelles, sans lesquelles un projet ne saurait être réalisé à Nice, en sont une autre ; le coût de l'opération, une troisième. Et c'est un musée Matisse auquel il manque encore quelques finitions, (notamment du côté du traitement des sources d'éclairage confié à l'artiste Jean-Charles Blais) et la climatisation, qui a été réouvert le week-end dernier. Un musée plus grand, en capacité d'accueil sinon en surfaces de cimaises. Il est fait de la villa des Arènes, l'ancien musée où on allait voir presque confidentiellement les dessins de Matisse, et d'une aile nouvelle enfouie dans le sol, par où l'on accède désormais.

La Villa des Arènes, qui surplombe la colline de Cimiez et les ruines antiques abritait à l'étage, depuis 1963, les œuvres de Matisse offertes à la ville par le peintre, puis sa famille, en souvenir de ses longs séjours à Nice. Tandis qu'au rez de chaussée, étaient présentées les trouvailles faites sur le site archéologique. Deux musées pour deux collections appelées à se développer, c'était trop pour ce palais des champs plein de charme, construit au XVIIème dans le style génois pour un consul de Nice, et sauvée de la fougue immobilière par Jean Médecin, délégué aux beaux-arts, en 1928.

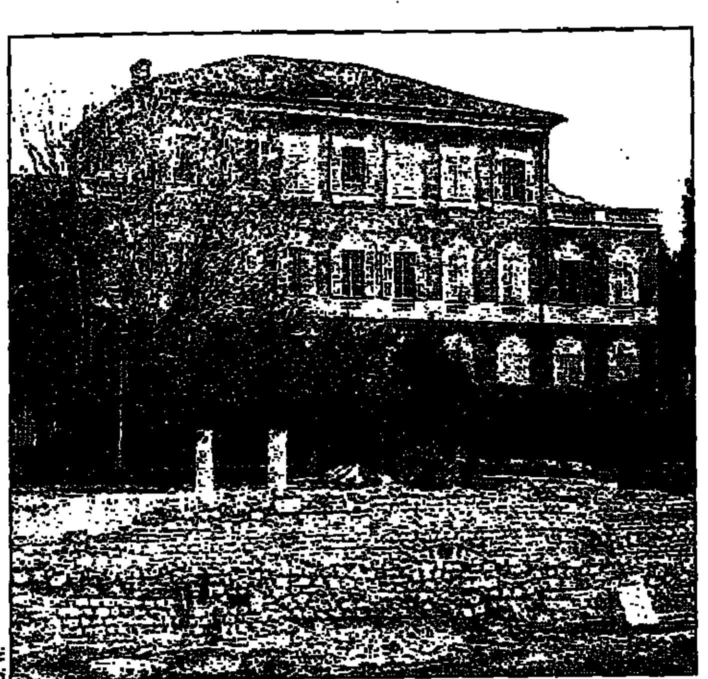
On décida donc de créer un musée archéologique en bordure du site – il a été inauguré en 1989 – et de consacrer à Matisse la totalité de la villa rénovée. Mais comme on ne saurait aujourd'hui concevoir de musée sans grand espace pour accueillir le public, sans locaux techniques, sans salles d'expositions temporaires, sans équipement pour la conservation, la recherche, la documentation, on lui adjoindrait des surfaces nouvelles qui seraient enfouies, de façon à respecter les lieux. Et Xavier Girard, le jeune conservateur du musée, de définir les grandes lignes du programme en jurant ses grands dieux que l'intervention serait juste et discrète.

Contraintes multiples

Un concours est lancé en 1987. Son lauréat, Jean-François Bodin, rompu au problème de rénovation de bâtiments anciens est un ami des arts. Avec Andrée Putman il a mené à bien (très bien) les travaux du CAPC de Bordeaux, aménagé plusieurs galeries d'art, dont celle d'Yvon Lambert, et des maisons d'artistes (celle de Jean-Charles Blais, à Vence, notamment). Son premier projet prévoyait l'extension en sous-sous le long de la façade sud de la villa, dans l'axe de l'ancienne entrée.

C'était sans compter sur la nature de ce sous-sol, où les fouilles d'usage ont révélé des restes d'habitations gallo-romaines jugées assez singulières pour les garder. Après avoir proposé un deuxième plan qui lui empiétait sur des espaces boisés, tout aussi intouchables, il a fallu loger la nouvelle aile dans le seul périmètre vierge de vestiges et de végétation : sur le côté ouest, entre la Villa et le musée archéologique.

De fait l'architecture de la nouvelle aile du musée, à laquelle son conservateur, et la Direction des musées de France (DMF), tenaient beaucoup – plus que les Niçois – s'explique autrement qu'en regard de contraintes multiples, dont l'une n'est pas mince : la création demandée par la ville d'un restaurant, (lequel n'a pas encore trouvé preneur) alors que le projet initial ne prévoyait qu'une caféteria. Ce volume étrange qui émerge de la terrasse en forme de piano à queue, et sur lequel on bute en arrivant, c'est le monte-plats qui dépasse au dessus des gardes corps en pierre. Vu de la nouvelle entrée du musée, la villa aux murs enduits de rouge sombre et aux balcons peints en trompe-l'œil perd singulièrement de son allure.



Surplombant les ruines antiques, la villa des Arènes est désormais entièrement consacrée à l'œuvre de Matisse.

L'accès au musée par le côté, et non plus comme à l'origine dans l'axe de la façade, n'est pas satisfaisant. L'escalier qui mène à l'entrée en suivant la courbe de la nouvelle aile a beau s'élargir de notable façon, la cour à ciel ouvert a beau être évasée, le visiteur ne s'en trouve pas moins pris entre des murs de six mètres de haut. Un plan d'eau sur un mur et les buissons de bougainvilliers sur l'autre devraient adoucir le parcours obligé, trop obligé.

Qu'on nous permette de regretter l'ancienne entrée de plain-pied dans la villa et cette normalisation muséographique qui banalise le lieu plus qu'il ne souligne sa spécificité. La nouvelle aile du musée Matisse de Nice ne serait pas si loin de ressembler aux galeries du Jeu de Paume, s'il n'y avait dans le hall, pour nous rappeler où on est, *4 Dos* contre le mur du fond et, sur le mur de droite, le grand panneau décoratif *Fleurs et fruits*. Celui-ci, ne trouvant pas sa place dans la villa, pourrait-il suffire à justifier une construction annexe?

Le hall est vaste, blanc, clair. la lumière y est attrapée par une ligne d'ouvertures en hauteur, tout au long du mur courbe de façade qui ne se justifie pas tellement, mais dont la ligne est belle. Deux escaliers mènent au 1er niveau, où deux passerelles assurent la circulation (au compte-goutte et en sens unique) vers la villa et les collections.

Le raccord de la nouvelle aile à la villa n'a pas du être facile à penser, pas plus que l'organisation du parcours des collections tributaires des dimensions variables et respectées dans l'ensemble des salles existantes dont la répartition symétrique de part et d'autre d'un palier a été fort heureusement maintenue, ainsi que les anciens plafonds peints, les voûtes, les fenêtres et leurs persiennes : la tranquillité que Matisse voulait pour ses œuvres est là. Et il n'y a pas de quoi pleurer sur la disparition des planchers au profit d'un simple dallage en terre cuite.

Pour l'instant on ne saurait trop juger de l'accrochage des œuvres. L'odeur de peinture fraîche permet de supposer en effet qu'il a fallu dans bien des cas faire vite pour l'inauguration. Les petites sculptures dans le hall du rez-de-chaussée sont noyées sur leur socle, et la grande salle des dessins, où Xavier Girard a cherché à regrouper les feuilles par thème en vertu du rythme internes des œuvres, plus qu'à les aligner chronologiquement, mérite quelques réajustements . La salle des chasubles de Vence est parfaite. Et on se régale dans celle des dessins préparatoires pour la Danse de la fondation Barnes, non sans avoir pu remarquer, au fil de la promenade, que la collection ainsi déployée avoue quelques faiblesses relevées par quelques morceaux de choix.

Si Jean-François Bodin est sans nulle doute le meilleur des architectes invités à intervenir dans l'élaboration d'un musée niçois, s'il s'est acquitté de la difficile tâche de répondre correctement aux exigences qui lui étaient posées, n'y a-t-il pas contradiction entre l'extension quelque peu démesurée du musée et la nature intime du lieu? Contradiction entre ces surfaces d'accueil vouées à un grand public et la nature des collections faites avant tout de dessins, de sculptures, de livres et de gravures qui ne pourront jamais permettre, malgré toutes les générosités de la famille Matisse, de faire du musée de Cimiez, l'équivalent du musée de l'hôtel Salé, à Paris. Un rêve formulé ici et là.

GENEVIÈVE BREERETTE

► Musée Matisse, 164, avenue des Arènes de Cimiez, 06000 Nice. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 17 heures (du 1er octobre au 31 mars), de 11 heures à 19 heures (du 1er avril au 30 septembre).

MUSIQUES

DEPECHE MODE *à la Halle Tony Garnier de Lyon*

Art et technique de la musique pop

Ex-idoles des jeunes, les Anglais sont devenus des musiciens

LYON

de notre envoyé spécial

En baptisant sa nouvelle tournée *Devotional Tour*, Depeche Mode ne se contente pas d'une référence au nouveau disque (*Songs of Faith and Devotion*) qu'elle est censée promouvoir. Entre clin d'œil et autocélébration, le groupe convie à la grand-messe des fidèles qui cette fois encore ont répondu en nombre. Sorti en 1990, *Violator*, leur précédent album, s'était vendu dans le monde à plus de 6 millions d'exemplaires (dont 600 000 en France), la tournée correspondante attirant près de 1 million et demi de spectateurs. Il y a deux mois, dès sa sortie, leur dixième album a pris la tête des meilleures ventes de disques de plusieurs pays, dont les Etats-Unis et la France. A Lyon, samedi 26 juin, 14 000 personnes se pressaient sous les verrières de la Halle Tony-Garnier. Comme en analysant des strates géologiques, on peut retracer l'histoire d'un groupe en observant son public. Longtemps constitué de très jeunes adolescents, celui de Depeche Mode se compose maintenant de plusieurs tranches d'âge. Si le quatuor britannique séduit toujours les douze-treize ans, leur force aura été de conserver la plupart de leurs fans d'origine, accompagnant leurs goûts musicaux jusqu'à une maturité qui leur a aussi gagné les faveurs d'un public plus averti qui avait pourtant fait du groupe sa tête de Turc dans les années 80.

Initiateurs avec d'autres (Human League, Orchestral Manœuvres, Heaven 17, Blancmange) de la techno-pop (utilisation accrocheuse et sautillante des synthétiseurs), ils furent longtemps le symbole d'une électronique trahissant l'engagement punk au profit d'une insouciance proprette vouée aux plaisirs de la danse et des modes vestimentaires. Satisfaisant le besoin d'évasion et de réussite qui marqua le début de cette décennie, Martin Gore, Dave Gahan, Andy Fletcher et Vince Clarke (rapidement remplacé par Alan Wilder) trouvaient là l'occasion inespérée de fuir l'ennui du Basildon natal, banlieue du nord-ouest de Londres. Martin Gore, le compositeur de toutes leurs chansons, à la blondeur frisée, toujours oxygénée, reconnaît aujourd'hui sans mal quelques fautes de goût. *« Quand je revois certaines photos, je suis très embarrassé. Comment avons-nous pu continuer à avoir du succès en présentant au monde ces images de nous? Je crois par contre que nos chansons ont dans l'ensemble plutôt bien vieilli. »*

Là est sans doute le secret d'une longévité assez exceptionnelle. Car, si on a pu rester insensible à leurs artifices, il est difficile d'ignorer leur habileté, qui avec le temps est allée en s'affinant. Si leur supposé cynisme ou, plus sûrement, leur manque de prétention a empêché qu'on les prenne au sérieux (à la différence de Cure ou New Order par exemple), une belle poignée de chansons témoignent du talent de mélodiste de Martin Gore, qui revendique sa qualité de *songwriter*. A l'entendre citer John Lennon, Leonard Cohen ou Neil Young, on s'étonne du choix de l'habillage de ses propres compositions. *« Les bonnes chansons tiennent debout toutes seules, elles doivent pouvoir être chantées juste accompagnées d'une guitare. Mais cette austérité peut être très ennuyeuse. pourquoi refuser cette technologie à notre disposition? Je suis persuadé qu'elle apporte beaucoup. »*

Mélodies sombres

C'est pourtant grâce à plus de dépouillement que le groupe a pris une autre dimension. En 1987, l'album *Music for the Masses* donnait une nouvelle direction, celle d'une maturité acquise à force d'épure et de mélodies sombres. *Violator* entérinait ces progrès de la plus belle façon. Wim Wenders lui-même donnait sa bénédiction en leur commandant un titre (*Death's Door*) pour la bande originale de *Jusqu'au bout du monde*. Moins subtil que son prédécesseur, *Songs of Faith and Devotion* creuse le même sillon. Paradoxalement, c'est au moment du triomphe du tout électronique et de la dance music que Depeche Mode a choisi d'utiliser plus d'instruments acoustiques. Mais, si pour la première fois, leur maître ès-informatique, Alan Wilder, s'essaie à la batterie, si Martin Gore prouve que sa collection de Gretsch n'a rien à envier à la variété de ses synthétiseurs, le spectacle reste celui qu'ordonne une musique très programmée, qui laisse peu de place aux débordements de l'improvisation, trouvant son intérêt ailleurs que dans la virtuosité ou la complicité des instrumentistes.

Depuis 1986, Depeche Mode s'est attaché les services d'Anton Corbijn, célèbre photographe anglais, qui s'occupe dorénavant de tous leurs visuels, des pochettes de disques aux vidéos. Il avait déjà été mis à contribution lors de la précédente tournée, il a cette fois conçu toute leur scénographie, donnant à l'image une importance première.

Caché par une immense toile baignée de vert et de bleu, le groupe se détache d'abord en ombres chinoises. Le désir, bien entendu, est attisé par la suggestion. Salué par une ovation hystérique, le lever de rideau révèle Dave Gahan, le chanteur, surplombé par ses trois camarades figés derrière leurs synthétiseurs à trois mètres du sol, sur une arrière-scène en dessous de laquelle s'alignent cinq gros carrés blancs, deux autres plus imposants encadrant le groupe en hauteur. Tout au long du concert, ces surfaces serviront d'écran aux projections d'Anton Corbijn. Plus qu'une simple illustration, ces images participent à la re-création, à la re-présentation de morceaux spécialement remixés pour l'occasion. Soulignant leurs aspects fantastiques (*Walking in My Shoes*), sensuels (*In My Room*), souvent mystiques (*Mercy in You*), voire ésotériques (l'étonnant face à face entre un cosmonaute et une momie). Concentrées sur chaque thème, privilégiant la sobriété du noir et blanc, ces images d'une grande perfection formelle (on a parfois plus l'impression d'hologramme que de vidéo) s'adaptent aux exigences des plus grandes salles. Etrangement, ces prouesses techniques ne déshumanisent pas le show, peut-être parce que Dave Gahan fait beaucoup d'efforts pour ne pas passer inaperçu. Il virevolte, sollicite son public, le provoque gentiment d'un déhanchement sexy ou d'une épaule dénudée. Pour, à chaque fois, une réponse immédiate. Malgré tous leurs déplacements, ses partenaires sont plus effacés.

Essentiellement piochées dans le répertoire de leurs trois derniers albums, les chansons développent une gravité exigeant une force de conviction que n'auraient sans doute pas eue les poupées synthétique du début des années 80. Martin Gore aussi s'en tire bien quand, à deux reprises, accompagné de choristes noires aux accents de gospel, il interprète deux titres (*Death's Door*, *Judas*) d'une intensité sans fioritures. Tout cela ne dissipe pas les sentiments ambigus qu'on nourrit à l'égard du groupe quant à sa propension à manipuler les émotions de façon un peu simpliste, à jouer du mélodrame et du sex-appeal. Mais, plus que de cynisme, on préférera parler de l'honnêteté d'artisans au fait de leur science, riches aussi d'intuitions et d'une véritable inspiration.

STÉPHANE DAVET

► Songs of Faith and Devotion, CD Mute, 74321132562.

► Tournée : le 29 et 30 juin à 20 heures à Paris (Palais omnisports de Bercy), le 3 juillet à 21 heures à Brest, le 5 juillet à 21 heures à Bordeaux (Mérignac), le 6 juillet à 21 heures à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), le 7 juillet à 21 heures à Toulon.

Les quarante voix de Boris Christoff

Le chanteur bulgare est mort le 28 juin à Rome

Le chanteur bulgare Boris Christoff est mort lundi 28 juin à Rome. Ses obsèques auront lieu le 1er juillet en la cathédrale de Sofia.

La France n'avait de lui qu'une image déformée : le seul théâtre lyrique digne de sa renommée, l'Opéra de Paris, l'avait fort peu invité. Mais il y fut Boris Godounov, le rôle dans lequel l'éternité l'a déjà figé. Et Philippe III dans *Don Carlos* de Verdi, pour quatre représentations en décembre 1966. Puis son astre, vu en tout cas de notre petite Europe, allait décliner. Puis, grâce au disque, regagner son zénith au début des années 90, avec deux albums magnifiques enregistrés trente ans plus tôt : les mélodies de Moussorgsky (trois CD) et un gros recueil de mélodies russes (cinq CD) à placer au rang des plus glorieuses compilations historiques de la marque EMI.

L'un des jalons de l'histoire du chant de cette seconde moitié de siècle en vérité : Boris Christoff avait chanté *les Vêpres siciliennes* de Verdi aux côtés de Maria Callas sous la direction d'Erich Kleiber. Il était le beau-frère – et, dit-on, l'ennemi juré – de Tito Gobbi, le baryton *con forza* qui allait marquer de sa voix noire le répertoire italien entre 1945 et 1965. Et bien qu'on l'ait présenté à satiété comme *« le nouveau Chaliapine »*, ce Bulgare à la carrure impressionnante, aux manières orgueilleuses, aux lubies royales n'avait pas dans la voix les abandons théâtraux, les sanglots lyriques, les inégalités de tension caractéristiques du style russe au tournant de ce siècle.

Formé en Italie, à la dure loi du *bel canto*, Boris Christoff, qui avait fait ses débuts sur scène à Rome en 1946, avait une voix droite, son souffle était dosé, son émission économique, ses nuances vives et nettes. Il faut absolument l'écouter, soutenu par un seul piano, dans Tchaïkovski. Son aura de monstre sacré perd un peu de son insolence. Mais quelle simple et directe musicalité!

Né en 1914, 1918 ou 1919, à Plovdiv ou à Sofia, selon les sources, naturalisé italien, Boris Christoff était le fils d'un professeur de bulgare et d'une Russe. Ses parents l'avaient orienté vers une carrière de magistrat. Mais il appartenait aux chœurs de son église et, à l'issue d'une fête nationale, fut invité à donner un concert avec quelques solistes devant le roi Boris III et le corps diplomatique. Le souverain lui demanda ce qu'il préparait pour la saison à venir avec l'Opéra. Apprenant qu'il se dirigeait vers une carrière de juriste, il lui assura qu'il servirait mieux la Bulgarie en chantant qu'en plaidant.

Ce qu'il fit. Non seulement, il allait enregistrer deux fois les trois rôles de basse de Boris Godounov (le Tsar, Pimène et Varlaam), en 1952 sous la direction de Dobrowen, en 1962 sous celle de Cluytens – avec quelle variété de registres expressifs, et de nuances! – mais il allait prouver sa ductilité stylistique en chantant, notamment à San Francisco et Chicago, *Moïse* de Rossini, Méphistophélès dans *Faust* de Gounod, *le Prince Igor*, *la Force du destin*, *Nabucco* de Verdi... Plus de cent rôles, peaufinés musicalement, assumés dramatiquement.

« Je chante mes cent vingt rôles avec quarante voix, disait-il (1). Mais on entend toujours ma voix. On entend toujours Boris Christoff. » Le privilège d'être un chanteur intelligent.

ANNE REY

(1) D'après le dictionnaire de Jürgen Kesting *les Grands Chanteurs*. Trois volumes. Edition Claassen, Düsseldorf, 1986.

L'IRCAM, maison de la création musicale

« L'IRCAM veut personnaliser le débat autour des nouvelles générations. Elle doit détecter et soutenir les nouveaux talents et devenir la maison des musiciens concernés par la création musicale », a déclaré, lundi 28 juin, le directeur de l'IRCAM, Laurent Bayle, lors d'une conférence proposée en ouverture de la première Académie d'été et intitulée « Perspectives de la création musicale à l'IRCAM ». Il a poursuivi en indiquant : *« La création est primordiale pour la musique, son inscription dans la société, et son devenir. »* Cette première session de l'Académie d'été, qui se déroulera jusqu'au 4 juillet, accueille quatre-vingt-quinze stagiaires de seize à soixante et un ans – compositeurs, musiciens ou musicologues, – de vingt-quatre pays différents. Elle fait partie d'une série d'initiatives nouvelles, dont le but est de faire de l'IRCAM, non pas le seul représentant de toute la création musicale en France, mais plutôt le générateur de rencontres et collaborations entre ses divers acteurs. Une formation renforcée, ainsi qu'un accès facilité aux moyens de production, devraient permettre une meilleure étude des « territoires » de l'informatique musicale. La formation se traduit par la mise en place de trois niveaux de pédagogie : l'initiation, un cursus de composition en informatique musicale, et un doctorat de « musique et musicologie du XXe siècle ». Les nouveaux domaines d'exploration seront le théâtre (Monnet), la danse (Thierry de Mey et Anne Teresa de Keersmaker) ou le cinéma (*Docteur Mabuse* et *Metropolis*). Quant à la prochaine Académie d'été, elle devrait s'intituler : « Images et sons de synthèse ».

C. S.

► Jusqu'au 4 juillet : atelier Tod Machover le 30 juin, à 20 h 30, grande salle du Centre Georges-Pompidou ; atelier création musicale, le 1er juillet, à 20 h 30, espace de projection de l'IRCAM ; atelier recherche scientifique, le 2, à 20 h 30, idem ; concert Tristan Murail, le 3, à 20 h 30, grande salle du Centre Georges-Pompidou ; concert de clôture des stagiaires, le 4, à 16 heures, espace de projection de l'IRCAM. Renseignements et location : tél. : 44-78-48-16.

CINÉMA

Le festiv

MOTS CROISÉS

CULTURE

CINÉMA

Le festival de la survie

Marché du film d'initiative privée, Sotchi témoigne du marasme de la production russe

SOTCHI

correspondance

Aux trois questions posées à un membre du jury : *«Pourquoi avez-vous accepté cette fonction? A quoi cela peut-il vous servir? Comment vous sentez-vous à ce festival?»*, celui-ci, le critique Andreï Chemiakine, répondit : *«Je n'avais rien d'autre à faire. J'avais envie de faire quelque chose. Je n'ai plus envie de rien.»* On ne saurait mieux résumer la morosité qui règne dans le cinéma russe, et que n'a pu que souligner le troisième «Festival russe ouvert» de Sotchi, qui vient de se dérouler du 28 mai au 8 juin derniers.

Création du milliardaire Marc Roudinstein, le Festival se déroule à quelques encablures des combats qui font rage en Abkhazie, au bord d'une plage que plus personne ne nettoie. Dans l'hôtel siège de la mafia locale, les prostituées et les hommes de main disputent au bar les places assises aux festivaliers qui ont pu y pénétrer après que des soldats en treillis des brigades spéciales d'intervention eurent dûment vérifié les accréditations et les passeports, ainsi que, munis d'un détecteur de métal, le port des armes à feu et des armes blanches.

De festival, cette manifestation n'a plus guère que le nom, tant l'inorganisation met en doute la signification même de mots comme «programme», «projection», «compétition», «prix», etc. Dans un pays où qualifier l'inflation de «galopante» est un doux euphémisme, où l'achat d'une arme à feu relève désormais du simple bon sens, où l'on ne sait plus si les lois sont bafouées puisqu'on ignore quelle législation a cours dans l'endroit où on se trouve, et où les déplacements en avion prennent parfois plus de temps que les voyages en train compte tenu de la pénurie de kérosène, organiser un festival de cinéma, qui plus est à la frontière abkhaze, doit être sans doute considéré plus comme un défi à l'adversité que comme l'envie réelle de développer l'art et l'industrie cinématographiques.

Car de cinéma il fut somme toute peu question, malgré les vingt films officiellement annoncés dans la compétition officielle et les neuf dans la section «cinéma d'auteur» que visionnait un second jury. En fait, personne ne sait combien de films furent réellement projetés, et lesquels. Certains titres annoncés ne sont jamais arrivés, d'autres ont été rajoutés. Le jury de la compétition officielle put néanmoins décerner son grand prix à *Encore et toujours!*, de Piotr Todorovski – jadis plus inspiré avec des films comme *Romance du front* ou *la Femme préférée du mécanicien Gavrilov*. *Encore et toujours!* est une chronique un peu mièvre d'un camp militaire russe dans les années 50. Le grand prix laisse généralement entendre que le film est meilleur que les autres. Celui-ci est seulement le plus achevé et le plus égal dans sa médiocrité, la plupart de ses concurrents ne pouvant guère se prévaloir que de rares fulgurances.

Trésors de tact

Un simple «diplôme» fut remis à Mikhaïl Kats, qui avait tourné il y a deux ans un très beau *Désert*, pour son film *Les boiteux entreront les premiers au royaume des cieux*. Kats a choisi de fondre plusieurs nouvelles de Flannery O'Connor en un seul scénario, sans pour autant adapter le lieu de l'action à la Russie. Tourné dans un noir et blanc contrasté, ce film, qui ne manque pas d'intérêt, *gagnerait beaucoup à durer moins* que ses actuels deux heures et demie.

C'est hélas ! le lot de la plupart des films russes : la profession de chef monteur n'existe pas (les monteurs sont en fait de simples colleurs de pellicule), et les metteurs en scène mettent un point d'honneur à souligner qu'ils ont monté leur film seul. Les producteurs étrangers déploient, le plus souvent en vain, des trésors de tact et de diplomatie pour faire accepter aux cinéastes russes que le montage soit au moins supervisé par un chef monteur occidental...

Il y eut aussi les prix «du meilleur et du plus prometteur premier film», «du film prometteur», «du travail de création», «du professionnalisme», «pour la contribution au développement national», celui attribué au (médiocre) *Une comédie patriotique* «pour sa victoire décisive sur le socialisme-réalisme», celui «du président du Festival» qui trouvait sans doute que les jurys faiblissaient... La plupart de ces récompenses sont accompagnées de sommes rondelettes, évidemment en dollars.

Parmi les heureux lauréats, on retient *les Enfants des dieux de fonte*, premier œuvre du Hongrois Tomach Tot, dont les images superbes relatant la vie dans une aciérie inaugurent un genre nouveau : le clip social. Ou *la Grande Tambouriade*, de Sergueï Ovtcharov, seule coproduction française présente à Sotchi, trois récompenses, dont le «Prix de la guilde des critiques pour la fidélité de S. Ovtcharov à lui-même et pour son amour de la vie : prix Ovtchariade». Mais Ovtcharov a, depuis l'an passé, des démêlés judiciaires avec sa productrice française, ce qui compromet fort une sortie à l'étranger, bien que ce film ait déjà été présenté au Festival de Berlin cette année.

Rien en revanche, pour *Rêves d'un idiot*, le nouveau film, décevant, de Vassili Pitchoul, révélé par *la Petite Vera*. Rien non plus, et c'est plus injuste, à *Deux Capitaines 2*, premier long métrage de Sergueï Debijev, malgré d'indéniables qualités d'auteur, un vrai sens du montage (une fois n'est pas coutume) et une voix off ciselée et cinglante qui font de ce film un petit événement : mêlant montage d'archives et scènes de fiction, il relate l'histoire imaginaire d'un capitaine de marine et de son navire, de la révolution à la seconde guerre mondiale avec un humour loufoque qui évoque les Monty Python.

Pourtant, malgré la confusion et les ridicules, Sotchi demeure le seul endroit en Russie où on puisse voir des films russes, l'état de la distribution, tout entière envahie par les productions bon marché américaines, ne leur offrant pratiquement plus d'accès aux écrans commerciaux. Les festivals du monde entier projettent des films russes, qui ne sortent ensuite ni chez eux ni dans le pays du festival. C'est l'avenir de ce cinéma qui est en jeu en ce moment. Sans doute les pouvoirs publics ont aujourd'hui de plus pressants soucis. Mais il sera bientôt trop tard. A la question : *«Un cinéma qui a enfanté Eisenstein, Dovjenko et Tarkovski peut-il réellement mourir?»*, dans l'état actuel des choses la réponse est résolument oui.

JOËL CHAPRON

DANSE

MOVES, *de Jerome Robbins, au Palais-Garnier*

Silence, on danse

Quand le mouvement, sans musique, devient plus fort

Rares sont les chorégraphes qui ont tenté l'expérience d'un ballet dans le silence. Même ceux qui, à la suite de Merce Cunningham, ont dissocié en scène la danse et la musique n'ont jamais supprimé cette dernière, fût-elle coupée de «bruits» divers; Cunningham s'en explique, pour sa part, en disant qu'*«il n'y a pas de vie sans son»*.

Jerome Robbins l'a osé avec *Moves* – le dixième de ses ballets qui entre au répertoire du Palais-Garnier depuis 1974. *«Une partition conditionne, annonce et établit la dynamique, les tempi et l'ambiance, non seulement pour les danseurs mais également pour les spectateurs*, écrit-il. *Moves rompt ce fil conducteur et amène le public à être uniquement réceptif à la danse, à prendre conscience du potentiel gestuel, à répondre directement à l'étrangeté des mouvements (...), à se libérer des associations d'idées que pourraient suggérer la mise en scène, les costumes et la musique.»*

Ni musique ni décor, donc. Des maillots et collants les plus simples qui soient, de couleurs neutres. Les douze danseurs entrent en file indienne d'un pas décidé, font face au public et le saluent de la tête : cette rigueur d'alignements quasi militaires, ou sportifs, va se retrouver plusieurs fois dans la pièce, ponctuant des danses d'une invention et d'une beauté qui font régner dans la salle le même silence, doublé d'une qualité d'attention rare. Même quand Robbins ne «raconte» rien, il parle comme toujours de son sujet d'élection : les relations humaines. Avec la finesse de touche, la subtilité et la pudeur qui sont sa marque. Cinq parties. Pas de deux : une belle sphynge cambrée sur le sol, griffes en avant (Delphine Moussin), défie son partenaire (Yann Bridart), qui la domptera à force de tendresse. Cinq garçons : leur goût de la compétitions, leurs amitiés brusques. Quatre filles, d'abord alanguies comme sur une plage : climat diffus d'attente, jeux de séduction un tantinet saphiques. Trois couples : confrontations en tous genres. Le finale récapitule, en allusions légères, ce qui s'est passé. Avec des courses dans toutes les directions, sèchement coupées d'immobilités : vous avez dit «moderne» ou «contemporain»? *Moves* date de 1959... Impossible de citer tous les interprètes, tous remarquables de concentration, d'«écoute» réciproque, sans quoi ils ne triompheraient pas de ce dur exploit.

Thème et variations, de Balanchine (1947), entre en même temps au répertoire de Garnier. Tutus, diadèmes, sirupeuse musique de Tchaïkovski : un hommage à Petipa, suprêmement élégant et bien dansé, mais il est permis de préférer des Balanchine autrement audacieux, tournés vers le futur et non vers le passé. A quand une reprise d'*Agon*?

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Opéra de Paris-Garnier, jusqu'au 10 juillet, 19 h 30, le 3 à 14 h 30 et 20 heures. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F.

EXPOSITION

MAURITANIE *au Musée d'Aquitaine de Bordeaux*

Eloge du nomadisme

Première exposition sur un pays trait d'union entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche

Odette du Puigaudeau, Bretonne désargentée, fille de peintre et passablement garçon manqué, devait nécessairement prendre le large. Aussi, entre 1928 et 1931, la verra-t-on, matelot, sur des thoniers. En 1933, elle s'embarque à bord d'un langoustier, qui la dépose, avec sa compagne, Marion Sénones, à Port-Etienne, aujourd'hui Nouadhibou, en Mauritanie. Sans hésitation elle passe de l'océan à la mer de sable et se lance avec la même ferveur à la découverte des dunes (*le Monde* du 20 mars). C'est désormais à dos de dromadaire qu'elle se déplace dans ce pays où la «pacification» vient à peine de s'achever. Pays aux frontières mouvantes encore sillonné de caravanes et que survolent les premiers avions de l'Aéropostale. Elle va y séjourner plusieurs fois et parcourir, toujours à dos de dromadaire, plusieurs milliers de kilomètres, accumulant notes, articles et volumes (1) sur la culture de ces nomades dont elle partage la vie. Elle s'installera ensuite au Maroc pour y mourir presque centenaire, en 1991, prônant paradoxalement le «grand Maroc», seul capable, soutenait-elle, d'assurer la survie d'une fragile civilisation : celle des habitants de ces contrées désertiques.

Une exposition, judicieusement organisée par le Musée d'Aquitaine de Bordeaux, présente justement les grandes lignes de cette société complexe, peu connue en France, en dehors de quelques clichés. Son cadre géographique austère, aux frontières mouvantes (seules les côtes, théâtre du naufrage de *la Méduse*, et le fleuve Sénégal, au sud, sont des repères identifiables); le poids de l'histoire marquée par l'empire almoravide né de ces solitudes et qui allait avaler le Maroc comme l'Espagne musulmane; les populations d'origine berbère, arabe ou négro-africaine et les innombrables métissages qu'elles ont engendrées; les structures sociales – en Mauritanie on est «sous l'étrier ou sous le livre», c'est-à-dire soumis au pouvoir des «guerriers» ou des «religieux». Les uns et les autres appartenant au monde nomade, qui a longtemps dominé les autres groupes plus stables, pêcheurs de la côte ou agriculteurs du fleuve. Monde en voie de disparition mais dont la mémoire est toujours très vivante : la tente, son symbole, est un élément omniprésent dans les villes modernes. Ces dernières ont succédé aux cités fondées par certaines tribus maraboutiques pour les besoins de leur enseignement religieux, qui, isolées, sévères, se dressent aux bord d'oueds «fertiles», mais sont aujourd'hui menacées par les sables. Si Chinguetti ou Oualata, aux maisons peintes de décors sophistiqués, sont bien vivantes, Ouadane, que tente de sauver l'UNESCO, est ruinée, et Aoujeft en grande partie abandonnée. Les biens matériels de ces ascètes du désert se réduisent à quelques bijoux (colliers, bracelets, perles de verre colorées), des cuirs savamment décorés, des coffres de bois ornés de lourds fermoirs métalliques ou des instruments de musique (harpes, luths). Les étoffes ne sont pas oubliées au Musée d'Aquitaine. Traditionnellement tissées dans le Sud, près du fleuve, par des tisserands toucouleurs et préparées par les teinturiers soninkés, elles sont désormais remplacées par des cotonnades fabriquées en Asie du Sud-Est. Odette de Puigaudeau ne reconnaîtrait plus les siens.

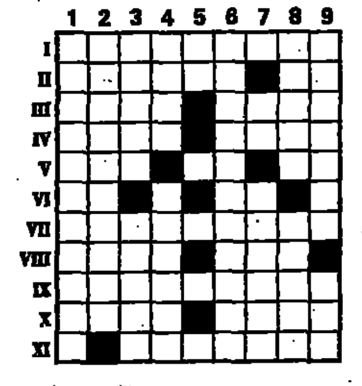
EMMANUEL DE ROUX

(1) Les éditions Phébus viennent de rééditer deux volumes de souvenirs d'Odette du Puigaudeau : *Pieds nus à travers la Mauritanie* (259 pages, 128 F) et *Tagant* (220 pages, 118 F).

▶ Mauritanie, terre des hommes, au Musée d'Aquitaine, 20, cours Pasteur, 33000 Bordeaux. Tél. : (16) 56-10-16-29. Jusqu'au 17 octobre. Catalogue, 161 pages, 130 F. L'exposition doit aller à l'Institut du monde arabe de Paris de décembre 1994 à février 1994.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6072



HORIZONTALEMENT

I. Une manière de coiffer les fillettes. – II. A l'alarme à l'œil. Abréviation. – III. Fait peau neuve. Il jase. – IV. Ordre religieux. Etat d'Asie occidentale. – V. Libre. Passe-temps. Degré. – VI. Possessif. Désigne une reine. – VII. Essaye de paraître plus grand. – VIII. Peut qualifier un individu. Suite de mots. IX. Fait la mouche ou la taupe. – X. Ancien verbe actif. Mot de reconnaissance. – XI. Se font donc attendre.

VERTICALEMENT

1. Fabrique de «caisses». – 2. Sont donc de nature à chasser les nuages. – 3. Variété de teigne. Qui a reçu une décoration. – 4. Réaction à la peine. Ont leur ligne en dérangement. – 5. Cité. – 6. Une personne qui est parfois d'attaque. – 7. Symbole. Une atteinte à la sûreté. – 8. Vase. A mal tourné. – 9. Plante verte. D'un auxiliaire.

Solution du problème nº 6071

Horizontalement

I. Narguilé. – II. Duchesses. – III. Ebre. Ut. – IV. Riesener. – V. Al. Turc. – VI. Tersés. El. – VII. Cru. – VIII. Ectopie. – IX. Sou. Rente. – X. Ur. Incas. – XI. Trentain.

Verticalement

1. Dératées. – 2. Nubile. Cour. – 3. Acre. Rature. – 4. Rhésus. – 5. Gê. Esprit. – 6. Usants. Iéna. – 7. Is. Eu. Cenci. – 8. Leurrer. Tan. – 9. Est. Cluses.

GUY BROUTY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
____ Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Espionnage, un genre impur : l'Affaire Ciceron (1952), de Jospeh L. Mankiewicz, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma arménien : Paysage caucasien (1981, v.o. s.t.f.), de Levon Issahakian et Aghassi Aivazian, 14 h 30 ; la Nature (1982, v.o. s.t.f.), de Stepan Galoustian, le Paradis perdu (1991, v.o. s.t.f.), de David Safarian, 17 h 30 ; Avril (1985, v.o. s.t.f.), de Viguen Tchaldranian, les Kurdes yézidis (1932, v.o. s.t.f.), d'Amassi Martirossian, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années expérimentales : Actualités Gaumont, le Charme discret de la bourgeoisie (1972) de Luis Bunuel, 16 h 30 ; Carte blanche à Dominique Noguez : l'Appartement de la rue de Vaugirard (1973) de Christian Boltanski, Una vita (1979-1984) de Dominique Noguez, Salomé (1976) de Théo Hernandez, 18 h 30 ; Visa de censure (1967) de Pierre Clementi, Téophanie (1979) de Pierre Jouvet, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A CAUSE D'ELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

A TOUTE ÉPREUVE (**) (Hongkong, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AMANTS (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ARCHE ET LES DÉLUGES (Fr.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODY SNATCHERS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

C'EST DE L'ART (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CE QUE FEMME VEUT... (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (47-42-72-52).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

JENNIFER 8 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA LÉGENDE (Fr.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (47-42-72-52).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MADE IN AMERICA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

NINJA KIDS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

PÉTAIN (Fr., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RED ROCK WEST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

RELACHE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SAUVE-TOI (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SINGLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUPER MARIO BROS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN JOUR OU L'AUTRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., lun. 14 h, jeu. 21 h 30, ven. 16 h 30.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mer., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.

AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 16 h, lun. 18 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 14 h, dim. 15 h.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 50, dim. 13 h 30.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 10, sam. 13 h 30, dim. 15 h.

BEETHOVEN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam. 17 h.

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 14 h 10.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.

LES BICYCLETTES SONT POUR L'ÉTÉ (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., mar. 14 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) mer., ven., dim., mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, dim. 16 h 40.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 18 h 30.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim.

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 30, sam. 21 h.

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam. 19 h, jeu., lun. 16 h 30, ven., mer. 14 h.

FLESH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 18 h 40.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. 12 h 10.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 20 h 30, sam. 20 h, dim. 18 h 45.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) séances mer., sam., dim. à 13 h 20, 15 h, 16 h 30 film 15 mn après.

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., dim. 17 h 15, sam. 15 h.

LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam. 16 h 30, jeu. 14 h, ven., lun. 19 h.

LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h.

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.

QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, sam., dim. 13 h 50.

SARAFINA ! (Sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 45, lun. 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., sam., lun. à 21 h 30, jeu. 19 h, mar. 16 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 50.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., dim. 12 h.

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 50, dim. 13 h 30.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 16 h 40.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LEO, THE LAST (A., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

1984 (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PEAU D'ANE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE KING OF NEW-YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THÉORÈME (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TRISTANA (Esp.-It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

> **Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 JUIN

« De la rue de la Gaîté au quartier de Plaisance », 14 h 30, métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

« *Le Marais médiéval, de l'ancienne* église Saint-Paul à Saint-Gervais, en passant par le cellier d'Ourscamp », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Le parc des Buttes-Chaumont créé par Napoléon III et Alphand : un peu de la Suisse à Paris », 15 heures, sortie du métro Botzaris (Monuments historiques).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte en musique : promenade insolite se terminant par un concert de musique *traditionnelle de Chine du sud* », 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Icônes grecques, melkites et russes », 15 heures, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« *La folie Saint-James, à Neuilly,* par l'architecte Bellanger », 15 heures, 34, avenue de Madrid, à Neuilly (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

ÉCONOMIE

Les dissensions au sein de la majorité à propos de la politique gouvernementale

L'esquisse d'une troisième voie

Ni Balladur ni Séguin. Silencieux depuis le mois d'avril, Raymond Barre est soudain sorti de sa réserve. Inquiet de *« l'automne sans éclaircie »* qui s'annonce, du retour des *« vieux démons »* protectionnistes, et sans doute aussi déçu par le manque d'« effet Balladur », il préconise un infléchissement très sensible de la politique économique.

Son propos n'est pas de reprocher au premier ministre l'accroissement du déficit budgétaire, même s'il s'était acquis une réputation de père-la-rigueur en 1978, lorsqu'il dirigeait le gouvernement. M. Barre explique au contraire qu'à présent la politique économique ne peut reposer totalement sur l'arme monétaire.

La baisse des taux se répercutant avec retard sur les entreprises, il faut au contraire, à ses yeux, assouplir la politique budgétaire, pour *« aider les entreprises à passer un cap difficile »*.

Certes, le style est plus feutré que celui de Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 18 juin), et, bien sûr, éloigné des termes utilisés par Michel Rocard dans ces colonnes (*le Monde* du 24 juin). Mais les recommandations sont très précises : *« Il faut, quand* [la demande] *est faible, accepter un déficit budgétaire plus large, financé par l'emprunt à long terme, mobilisant l'épargne oisive. »*

Lorsque l'on sait que le déficit des administrations publiques devrait passer de 3,8 % à 5,4 % du PIB entre 1992 et 1993, soit bien au dessus des critères fixés par le traité de Maastricht (3 %), on comprend que M. Barre a de graves raisons d'accepter l'idée d'une nouvelle dégradation des finances publiques.

Ses préoccupations, quelles sont-elles ? Comme une fraction des économistes français, M. Barre s'inquiète du risque de dévaluation et de la montée du protectionnisme. Très strict sur le maintien du franc au sein du système monétaire européen, le gouvernement de M. Balladur a, au contraire, adopté une ligne beaucoup plus dure en matière de commerce international. Les discussions du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pourraient bien créer la première ligne de fracture sérieuse au sein de la majorité et mettre dans une position délicate certains ministres qui, comme Edmond Alphandéry, chargé de l'économie, restent proches de Raymond Barre.

En tout état de cause, celui-ci vient de rappeler qu'il ne comptait pas demeurer inerte dans la perspective des prochains rendez-vous électoraux. Son rapprochement circonstantiel avec Valéry Giscard d'Estaing, qui défend des thèses voisines, est une preuve supplémentaire de la recherche d'une troisième voie entre rigueur et laxisme, à l'intérieur d'une majorité à la merci de ses courants.

DANIEL CARTON et FRANÇOISE LAZARE

□ **Régimes de retraite des banques : les syndicats appellent à des débrayages.** – Tandis que les négociations paritaires sur l'intégration des quinze caisses de retraite complémentaire des banques aux régimes de l'ARRCO (non-cadres) et de l'AGIRC (cadres) devaient reprendre mardi 29 juin, les fédérations CFDT, FO et CGT des banques ont appelé les 240 000 salariés concernés à des débrayages d'une heure le même jour. Les trois syndicats entendent ainsi *« accentuer la pression »*, afin d'obtenir du patronat la signature d'un *« accord d'étape »* sur l'adhésion de ces caisses avant l'expiration, le 30 juin à minuit, du délai fixé par l'ARRCO et l'AGIRC (*le Monde* du 19 juin).

Raymond Barre invite le premier ministre à sortir de « l'orthodoxie financière »

« Il faut piloter l'économie entre le Charybde d'une rigueur qui serait excessive et inopportune et le Scylla d'un laxisme qui deviendrait incontrôlable. » Telle est la recommandation essentielle que Raymond Barre développe dans l'éditorial de sa lettre mensuelle, *Faits et arguments*, de juin. Sous le titre « Les tentations des temps difficiles », l'ancien premier ministre dresse un tableau pessimiste de la situation économique de la France. *« L'économie française,* observe-t-il, *est en récession. Dans une conjoncture internationale et européenne maussade, elle ne peut compter sur un environnement porteur. Il est donc réaliste et prudent de considérer que [...] 1994 sera à tout le moins une année stagnante, et de s'attendre à ce que le chômage continue d'augmenter, même s'il le le fait à un rythme ralenti. Cette évolution ne peut créer de surprise. Même si le pire n'est pas toujours sûr, il ne faut pas compter sur l'apparition rapide d'un mieux. »*

Dès lors, M. Barre expose ses craintes *« du réveil des vieux démons »* et *« de la montée des tentations »*, celles *« du franc faible, de la relance sans mesure, d'une protection anémiante »*, qu'il condamne catégoriquement. *« A céder aux tentations des temps difficiles,* conclut-il sur ce point, *la France risquerait de beaucoup perdre. Il y a mieux à faire qu'à rentrer dans le XXIe siècle à reculons. »*

Pour mieux faire, M. Barre souhaite aujourd'hui *« un assouplissement »* de la politique monétaire et budgétaire, plus efficace et opportune, laisse-t-il entendre entre les lignes, que la politique de rigueur appliquée depuis trois mois par le gouvernement Balladur. *« Il y a, je crois,* explique-t-il, *d'autres moyens de conduire une politique de soutien actif de l'activité économique visant à éviter une récession profonde et durable. Par rapport aux quinze années qui viennent de s'écouler, la politique économique doit changer d'objectif prioritaire [...] Il faut aider les entreprises à passer un cap difficile. La baisse des taux d'intérêt est utile, mais elle n'est pas suffisante. Les banques ne répercutent pas immédiatement ni totalement la baisse des taux de la banque centrale ; celle-ci ne peut ramener les taux à un niveau insignifiant ; enfin, les entrepreneurs prennent leurs décisions en fonction des taux d'intérêt, mais aussi de la demande. Voilà pourquoi il faut, quand celle-ci est faible, accepter un déficit budgétaire plus large, financé par l'emprunt à long terme, mobilisant l'épargne oisive. Mais une telle régulation budgétaire conjoncturelle impose que les dépenses publiques soient soigneusement ciblées et que les recettes fiscales provenant ultérieurement de l'amélioration de l'activité économique ainsi que les ressources financières résultant des privatisations soient affectées avant tout autre emploi à un amortissement de la dette publique. »*

« Impact psychologique »

Selon M. Barre, *« la situation de l'emploi ne sera à terme améliorée que par un allègement significatif et définitif de la contribution des entreprises au financement du système de protection sociale ». « Il faut agir aussi rapidement que possible,* précise-t-il, *même si les ressources de remplacement ne peuvent être immédiatement obtenues par la mise en œuvre de la solidarité nationale et si les économies justifiées ne peuvent être réalisées sur-le-champ. L'impact psychologique recherché justifie une telle atteinte à l'orthodoxie financière, pourvu qu'elle demeure dans des limites supportables. »*

« En fin de compte, conclut l'ancien premier ministre, *la situation économique et psychologique de la France exige que la politique économique ait un objectif clairement affirmé, qu'elle comporte des mesures peu nombreuses, dépouillées de toute complication bureaucratique, cohérentes et convaincantes, qu'elle réponde aux trois problèmes qui se posent aux entreprises et qui ont des répercussions négatives sur l'emploi : un problème de trésorerie, un problème de demande, un problème de charges sociales. Ainsi sera-t-il possible de faire face aux conséquences psychologiques d'un automne sans éclaircie, où la pression de l'opinion risque de s'intensifier en faveur d'une politique de relance à tout va. »*

M. Balladur menace de refuser tout accord sur le commerce international

Le premier ministre n'accompagnera pas le président de la République au prochain sommet du G7, qui réunira les sept pays les plus développés du 7 au 9 juillet à Tokyo. *« Je n'ai pas l'intention de m'y rendre moi-même [...] Je n'ai pas besoin d'aller parader ici ou là, alors qu'il y a beaucoup à faire en France »*, a indiqué Edouard Balladur à Europe 1, avant d'ajouter qu'une position commune sera *« arrêtée »* par le président de la République et lui-même.

Ce faisant, le premier ministre actuel adopte une conduite différente de celle de Jacques Chirac, chef du gouvernement du précédent gouvernement de cohabitation. Le premier ministre de l'époque avait choisi de participer aux sommets du G7 qui s'étaient tenus en 1986 (Venise) et 1987 (Tokyo).

Le ton de la déclaration de M. Balladur ne fait que traduire le mécontentement du gouvernement français à l'égard des Etats-Unis et de leur politique commerciale musclée. Le dernier épisode de cette querelle remonte au 22 juin, lorsque le département américain du commerce a décidé d'augmenter les montants des droits anti-dumping et anti-subventions appliqués aux importations de produits sidérurgiques, au premier rang desquelles celles en provenance de l'Hexagone. Or M. Balladur a été très ferme sur ce dossier.

A l'issue de l'assemblée générale des conseillers du commerce extérieur, lundi 28 juin en fin de journée, il a affirmé qu'il n'y aurait *« pas d'accord sur quoi que ce soit à Tokyo si ces sanctions sur l'importation d'acier [...] ne sont pas levées »*. Et le premier ministre d'ajouter : *« C'est un préalable »*, avant de s'interroger sur les objectifs de la politique américaine en matière commerciale. *« Il faut que l'on sache à quel jeu on joue. Est-ce que l'on veut bâtir un système mondial d'échange équilibré et égal ou veut-on [...] permettre à chacun de continuer tout seul à appliquer ses propres règles nationales au mépris des accords internationaux ? »*

La charge de M. Balladur augure mal des résultats du sommet du G7 et, partant, d'une prochaine conclusion des négociations de l'Uruguay Round. D'autant que, par ailleurs, les discussions entre les États-Unis et le Japon ne se portent guère mieux. Après deux jours de négociations, officiels américains et japonais se sont séparés lundi 28 juin sans parvenir à un accord pour fixer un cadre nouveau à leurs relations économiques et financières.

Michel Giraud invite les partenaires sociaux à négocier une réduction du temps de travail

A l'occasion de la réunion annuelle de la commission nationale de la négociation collective, Michel Giraud, ministre du travail, a confirmé, lundi 28 juin, qu'il n'y aurait pas, cette année, de *« coup de pouce »* sur le SMIC au 1er juillet, en raison de la gravité de la situation économique. Le conseil des ministres devrait donc entériner, mercredi, un relèvement minimal légal du SMIC égal à 2,3 % (*le Monde* du 29 juin). Si le CNPF s'est félicité de cette hausse modérée du salaire minimum, tous les syndicats, à l'exception de la CFE-CGC, ont dénoncé cette mesure qui, selon eux, n'est *« pas de nature à contribuer à la relance de la consommation »*.

Le ministre du travail a parallèlement demandé aux partenaires sociaux présents lors de cette réunion de l'aider à *« relever le défi de l'emploi »*. C'est pourquoi il leur a proposé d'engager *« des négociations globales »* pour *« rechercher de nouveaux équilibres entre l'emploi, la durée du travail et les salaires »*. Favorable, pour sa part, à *« une réduction du temps de travail »*, M. Giraud envisage de *« modifier la durée légale du travail »* si le bilan, qui sera dressé dans un an, de ces négociations en fait ressortir l'opportunité. Pour que l'effet de cette réduction du temps de travail sur l'emploi *« soit le plus grand possible »*, a précisé le ministre du travail, *« il faut que celle-ci soit relativement importante et que l'effet de productivité obtenu n'absorbe pas intégralement l'effort »*. Si la CFDT a salué cette orientation, la CGT et FO ont exprimé la crainte que ces négociations ne *« s'inscrivent dans la logique néfaste du partage du travail »*. Le CNPF a constaté que cette invitation de M. Giraud obligeait certains des partenaires sociaux à *« une véritable révolution culturelle »*.

□ **Faible mobilisation des salariés contre les privatisations.** – Les salariés des sociétés privatisables ne se sont guère mobilisés, lundi 28 juin, à l'occasion du *« grand rendez-vous de lutte »* que leur avait fixé la CGT pour protester contre les privatisations. Tandis que des débrayages étaient organisés dans quelques entreprises concernées, telles que Renault, des rassemblements ont eu lieu à Paris et à Nantes où Simone Veil, ministre des affaires sociales, participait aux « Journées de l'assurance-maladie ». A Paris, des délégations des syndicats CGT de Renault, d'Air France et de la SEITA ont déposé des pétitions hostiles aux privatisations au Palais-Bourbon, au moment où débutait l'examen de ce projet de loi.

Plus de 30 milliards d'économies dans le secteur de la santé

Mme Veil mise sur la bonne volonté des médecins

Avec un déficit proche de 100 milliards de francs en 1994 à législation constante, la Sécurité sociale ne s'approche pas seulement d'un seuil dangereusement symbolique. Ce plongeon impose aussi un rééquilibrage des comptes et de profonds changements. Ne pouvant attendre de la réforme progressive des retraites des effets financiers importants dans les deux prochaines années, c'est sur l'assurance-maladie que le gouvernement doit, par la force des choses, agir avec la plus grande énergie en misant, pour l'instant, sur la bonne volonté des médecins.

Mardi 29 juin, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, devait présenter un plan destiné à réaliser près de 30 milliards d'économies en dix-huit mois grâce à une baisse de cinq points du niveau de remboursement des assurés, la négociation d'objectifs d'évolution des dépenses s'imposant aux praticiens et l'accélération des restructurations dans les hôpitaux.

Les prévisions tendancielles que la commission des comptes de la Sécurité sociale devait rendre publiques, mardi, font état de près de 60 milliards de francs de déséquilibre, cette année, et de près de 100 milliards, en 1994. Peut-être plus inquiétant encore, il apparaît que le traitement de choc décidé par le gouvernement Balladur (de la hausse de 1,3 point de la CSG aux mesures d'économies sur l'assurance-maladie) ne permettra au mieux que de ramener à 87 milliards de francs le déficit cumulé fin 1994 qui, si rien n'était fait, s'établirait alors à 200 milliards. Un véritable boulet qui nécessitera le lancement par l'Etat d'un emprunt obligataire de 65 milliards de francs (*le Monde* du 3 juin).

Retrouvant après une parenthèse de quinze années le ministère des affaires sociales, Mme Veil ne s'est pas vraiment sentie dépaysée. Elle doit faire face aux mêmes urgences. A la différence notable que celles-ci ont été aggravées par la récession économique, qui ralentit considérablement les rentrées de cotisations alors que les dépenses progressent au même rythme, mais aussi par l'absence de volonté politique qui, à gauche comme à droite, a trop souvent prévalu. Mais cette fois, il faut trancher dans le vif.

Contrairement à la réforme des retraites (passage progressif de 37 années et demie de cotisations à 40 et calcul de la pension sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures), Mme Veil ne peut se permettre de programmer un rééquilibrage de l'assurance-maladie sur le long terme. Avec le dossier de la maîtrise des dépenses de santé, il lui faut ouvrir un second front, beaucoup plus conflictuel. En effet, si le ministre des affaires sociales dispose, malgré la grogne syndicale, de tous les leviers nécessaires pour modifier les règles du jeu de la retraite, remettre à plat celles de l'assurance-maladie sera beaucoup plus délicat.

Les protagonistes du monde de la santé, qui *« pèsent »* 612 milliards de francs au total, sont multiples : les rapports entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats de médecins sont régis par un accord contractuel (la convention médicale) alors que la gestion hospitalière est largement soumise à l'influence des élus locaux. En outre, leurs intérêts sont contradictoires car hôpitaux publics et cliniques privées comme généralistes et spécialistes sont en concurrence. Enfin, les professions de santé, clientèle électorale essentielle pour la droite, ont constitué au sein de la majorité un lobby puissant et, du fait de leurs contacts quotidiens avec les assurés sociaux, peuvent avoir un impact non négligeable sur l'opinion.

S'exprimant, lundi, à Nantes lors des journées de réflexion organisées par la Caisse nationale d'assurance-maladie, Mme Veil a fait preuve d'une certaine fermeté. Elle a ouvertement menacé d'intervenir si, d'aventure, Sécu et syndicats médicaux ne parvenaient pas à négocier rapidement une convention comportant des engagements chiffrés et des sanctions effectives pour les faire respecter. Quant aux préfets, ils *« ont reçu des instructions claires »* pour mener à bien les restrictions hospitalières qui s'imposent. Pour disposer d'hôpitaux de meilleure qualité, il faudra supprimer certains services inutiles ou trop coûteux.

Des remboursements en baisse

Le ministre des affaires sociales a également précisé que *« la part des assurés sociaux sera inférieure, de manière significative, à celle des producteurs et des prescripteurs »* dans la répartition des efforts. Les malades, qui supporteront quelque 40 % des mesures d'économies, doivent s'attendre, outre le relèvement du forfait hospitalier, à une baisse de cinq points du taux de remboursement de la Sécurité sociale, qu'il s'agisse de la consultation de leur médecin ou du remboursement de leurs médicaments.

Pour l'instant, Mme Veil mise sur la compréhension des Français, la bonne volonté des médecins, la discipline des gestionnaires hospitaliers et le sens des responsabilités des élus locaux pour assurer la réussite de son plan. Si des difficultés surgissaient, ce qui n'a rien d'improbable, elle ne se priverait pas de faire valoir que les dépenses d'assurance-maladie sont tendanciellement déficitaires de 22 milliards de francs cette année et de 47 milliards l'an prochain. Et que les « gaspillages », s'ils ne sont pas le fait de tous les praticiens, de tous les hôpitaux et de toutes les cliniques, seront d'autant moins admissibles que les assurés sociaux auront été massivement mis à contribution.

JEAN-MICHEL NORMAND

4,1 % d'inflation sur douze mois en Allemagne

La politique monétaire de la Bundesbank semble impuissante à juguler l'inflation

La hausse des prix a été réduite en juin à 0,1 % en Allemagne, selon l'office des statistiques, ce qui ramène l'inflation en glissement sur un an à 4,1 % contre encore 4,3 % en mai. Mais ce chiffre reste très élevé compte tenu de la récession.

FRANCFORT

de notre correspondant

Comment se fait-il que l'inflation persiste en Allemagne alors que le pays traverse la plus grave récession de l'après-guerre ? Pourquoi la politique très restrictive menée par la Bundesbank depuis plus de trois ans ne réussit-elle toujours pas à calmer la hausse des prix ? Le résultat (provisoire) de juin est certes – enfin – encourageant. Mais il n'empêche que ce chiffre reste considérable pour l'Allemagne (d'autant qu'il pourrait être révisé à la hausse). En Europe, la RFA, qui se vantait d'être depuis la guerre un modèle de stabilité, se trouve ramenée en bas de classement parmi les latins : seuls la Grèce, le Portugal et l'Italie ont des taux plus élevés...

La résistance de l'inflation allemande montre d'abord combien il est lent de casser le mécanisme inflationniste salaire-prix, une fois celui-ci engagé. Que les syndicats acceptent de ne plus indexer leurs revendications sur la hausse anticipée des étiquettes est un résultat qui ne va pas de soi, surtout dans un pays où la négociation salariale est une obligation. Comme les Allemands n'ont perçu la fin du boom de la réunification et la plongée dans la récession qu'à l'automne dernier, les hausses de salaires ont été fortes jusqu'à cette année : 6,8 % en 1991, 5,8 % en 1992. Ce n'est qu'en 1993 que la hausse des rémunérations moyennes devrait passer sous celle des prix (3,7 % pour une inflation attendue de 4 %), marquant une perte de pouvoir d'achat des salariés.

Ce recul va entraîner à son tour une contraction de la demande de consommation de 1 % cette année, d'après la Deutsche Bank. Désormais, l'inflation *« n'est plus tirée par les salaires ni par une demande excessive »*, confirme Hermann Remsperger, économiste en chef de la BHF-Bank. En outre, les prix des matières importées sont à la baisse et les prix à la production, du fait de la récession, sont devenus stables : + 0,1 % en avril sur un an. A la consommation, la hausse des prix des produits manufacturés est revenue autour de 2 % en moyenne. On relève bien une augmentation du bock de bière de 5,1 % sur un an et de 4,5 % pour les voitures (chiffres de mai), mais, dans l'ensemble, l'industrie est redevenue sage.

Le dérapage essentiel a lieu, en fait, avec les loyers (+ 6 % sur un an), les services et la réparation (+ 6,9 %) et avec la hausse des taxes fédérales ou locales. Le relèvement d'un point de la TVA, le 1er janvier, compte en particulier pour un demi-point dans l'indice.

Un phénomène unique

Le malheur veut que les afflux d'immigrés pousseront encore les loyers vers le haut et que les besoins financiers de l'État et des Lander apporteront inévitablement des taxes nouvelles. Autrement dit, l'inflation va demeurer soutenue (environ 3 % en 1994), malgré la récession. *« C'est un phénomène unique,* explique M. Remsperger. *L'inflation vient en partie de la récession. Le gouvernement réduit par exemple les subventions pour les piscines et, ce faisant, il force les gérants à hausser leurs prix. »*

La question posée dès lors est celle-ci : en quoi une politique monétaire restrictive peut-elle encore avoir un impact sur ce mécanisme particulier ? A quoi sert de maintenir des taux élevés qui pénalisent l'industrie – et les pays européens – alors qu'ils n'ont qu'un effet restreint sur les vrais fauteurs d'inflation : les agents des services et le gouvernement ? On retrouve le même phénomène au niveau de la masse monétaire dont une partie croissante vient des emprunts des organismes publics.

Placée devant des phénomènes qui échappent à son pouvoir, la Bundesbank entend ne pas céder. Tout abaissement de la garde (adoption d'une baisse rapide des taux) serait pire que tout, estime-t-elle, et risquerait de réenclencher les anticipations inflationnistes. Il n'y a pas, de toutes façons, d'autre méthode. Peut-être, mais, en attendant, son action est de moins en moins efficace et l'inflation résiduelle résiste d'autant mieux.

ÉRIC LE BOUCHER

ÉCONOMIE

Un rapport du Conseil économique et social

La douteuse efficacité de la politique française de coopération

Dans un rapport qu'il vient de publier, le Conseil économique et social (CES) préconise une *réforme en profondeur* de la politique française d'aide et de coopération. Celle-ci manque de clarté ; son efficacité est douteuse et elle ignore trop les organisations non gouvernementales, estiment les auteurs du rapport.

Les adversaires de la politique française d'aide et de coopération seront satisfaits. Le Conseil économique et social leur donne raison et préconise, à son tour, de la *changer de façon radicale.* L'illustre maison le fait à sa manière, *pratiquant* volontiers l'art de la litote et de l'allusion, loin de tout esprit polémique, mais sans concession. Le résultat : un copieux rapport (1) d'un demi-millier de pages, austère et bourré de chiffres, rendu public le 23 juin par son rapporteur, André Duffaure, membre de la section des problèmes économiques généraux et de la conjoncture du Conseil économique et social.

Premier constat déroutant : *« Il est quasiment impossible d'établir un bilan de l'aide française. »* A cela deux raisons essentielles, explique le CES : la multiplicité des acteurs en jeu (Etat, établissements publics, associations...) et l'opacité, parfois volontairement entretenue, qui règne dans les relations financières en matière de coopération. *« Certaines informations ont un caractère « sensible » et ne sont pas rendues publiques »*, constate sobrement le rapport. Pour y remédier, il préconise une meilleure information *via* une annexe à la loi de finances (*« Elle devrait faire apparaître, par pays en développement, le montant des sinistres subis par la Coface »*, l'assurance-crédit des entreprises) et, au-delà, la création d'une *« instance d'évaluation »*.

La politique de coopération souffre également du flou de ses objectifs. *« Que veut-on privilégier : une certaine conception de la solidarité entre les nations ? Notre rôle de puissance sur la scène mondiale ? La francophonie ? Nos intérêts commerciaux et financiers ? »* L'incapacité à apporter une réponse claire à ces questions se retrouve dans le système français de coopération qui est d'une complexité sans équivalent dans le monde industrialisé.

200 milliards de francs de créances

« Pour sortir des incohérences (...) d'une aide gérée par des acteurs aux objectifs trop souvent peu compatibles, il a été envisagé de créer [un] Haut Conseil de la coopération. Le Conseil économique et social partage ce point de vue. » Il préconise la mise en place d'une structure politique chargée d'assurer la cohérence de la politique suivie.

Mais sans attendre cet *aggiornamento*, le rapport recommande certaines inflexions à la politique commerciale de la France en direction des pays du tiers-monde. Ainsi préconise-t-il *« une certaine prudence »* dans l'évaluation du « risque pays » avec, pour objectif, de faire se rapprocher logique du commerce et aide au développement. *« Il ne faut pas oublier qu'actuellement les créances ou garanties détenues par l'Etat sur les pays surendettés s'élèveraient à 200 milliards de francs »*, rappelle le Conseil. Et d'ajouter : *« Certains n'hésitent pas à parler d'une véritable « bombe à retardement », car la majeure partie de cette somme risque d'être irrécouvrable. »*

Autre conseil, distinguer initiative privée et publique. Aujourd'hui, constatent les auteurs du rapport, *« l'inextricable interpénétration des circuits de financement nourrit le doute sur les conditions dans lesquelles sont exercés certains investissements ou passés certains marchés »*. Et d'ajouter : les pouvoirs publics *« ont plutôt soutenu, semble-t-il, quelques grands groupes (particulièrement du BTP, plus rarement les produits industriels grand public) que mis en œuvre une stratégie globale et systématique de conquête de nouveaux marchés »*.

Ultime recommandation du Conseil économique et social aux pouvoirs publics : aider davantage les organisations non gouvernementales, qu'elles soient françaises ou autochtones. Elles ont apporté la preuve de leur efficacité. La France a un retard important à combler : moins de 1 % des 40 milliards de francs qu'elle dépense chaque année pour « aider le Sud » leur est octroyé, contre 10 % au Canada et 13 % aux Etats-Unis.

J.-P. T.

(1) « Développement du tiers-monde et croissance française », rapport de la section des problèmes économiques et généraux et de la conjoncture, mai 1993.

L'enlisement de l'Afrique

Suite de la première page

Son montant en chiffres absolus reste pourtant raisonnable. Globalement, il ne représente que le cinquième de la dette totale des grandes régions en développement (l'Asie du Sud et de l'Est, l'Amérique latine et les Caraïbes). Le Mexique et le Brésil sont davantage endettés que l'Afrique subsaharienne tout entière.

Mais le poids de cette dette dans l'économie est en revanche très lourd pour l'ensemble de l'Afrique : il équivaut *grosso modo* au PNB (produit national brut) du continent (contre 37 % seulement pour l'Amérique latine). Quel banquier ne serait pas effrayé par une entreprise qui afficherait un endettement voisin de son chiffre d'affaires ? Pour certains pays, la situation est pire. *« Chaque habitant de la Zambie a le douteux privilège de devoir aux créditeurs de son pays aux alentours de 766 dollars – le double du revenu annuel par tête d'habitant »*, fait observer l'organisation caritative britannique Oxfam dans un rapport récent (1).

Un remboursement chaotique

Le remboursement, bien entendu, se fait de façon chaotique. Cette Afrique qui a versé 26 milliards de dollars à ses créanciers en 1991 n'honore bon an mal an que les deux tiers environ des échéances (2). Mais comment exiger davantage alors que le remboursement absorbe, d'ores et déjà, 30 % des recettes d'exportation du continent noir – et les deux tiers pour un pays comme l'Ouganda. *« L'Afrique*, notent les Nations unies, *dépense quatre fois plus d'argent pour le service de sa dette* [que pour] *ses services de santé (...). Par conséquent, il n'est pas étonnant que le Mozambique à lui seul ait plus de décès d'enfants des suites de malnutrition ou de maladies évitables et curables que tous les pays de l'ex-Union Soviétique. »*

Débitrice défaillante, l'Afrique se trouve prise dans un engrenage diabolique : les échéances en retard viennent s'ajouter aux emprunts nouveaux et gonfler d'autant le stock de la dette existante. L'année dernière, les arriérés ont atteint la somme colossale de 14 milliards de dollars, alors qu'ils ne dépassaient pas 1 milliard en 1980.

Sans doute, depuis le milieu des années 80, de réels efforts ont-ils été faits pour alléger le fardeau. Le club de Paris (un groupe qui réunit les pays riches) a passé par pertes et profits une douzaine de milliards de dollars de créances sur l'Afrique subsaharienne. Mais c'était faire une croix sur des prêts consentis à des taux très bas (il s'agit de prêts dits concessionnels) et qui, de toute façon, n'avaient guère de chance d'être remboursés.

D'autres types de solutions – baptisés du nom du lieu où se réunissaient les pays créditeurs – ont été étudiés, mais avec des résultat mitigés. Après Toronto (1988), ce fut Trinidad (1990), où la Grande-Bretagne proposa d'effacer d'un coup les deux tiers de la dette publique des pays les plus pauvres souscrite avant une date déterminée (en général le milieu des années 1980) et d'étaler le remboursement du reliquat sur un quart de siècle.

Les conditions étaient-elles trop favorables aux pays en développement ? La majorité des membres du club de Paris ont refusé les « conditions de Trinidad » – c'est ainsi que l'accord est appelé, – préférant se rabattre, fin 1991, sur un « Toronto amélioré » qui se contente de proposer l'annulation de 50 % de la dette publique – toujours avec une contrainte de date et sous réserve que le pays bénéficiaire accepte de suivre un plan d'ajustement structurel (PAS). Jusqu'à présent, une dizaine de pays africains ont accepté la formule.

Le Japon isolé

Aussi timide que soit ce *« Toronto amélioré »*, deux pays du club de Paris l'avaient récusé : les Etats-Unis et le Japon. Désormais, le Japon fait cavalier seul. Tout récemment, l'administration démocrate a, en effet, décidé de s'y rallier et d'effacer la moitié de la dette publique des dix-huit pays africains les plus pauvres. Le « cadeau », il est vrai – 228 millions de dollars au titre du principal de la dette, – est insignifiant pour les finances du Trésor américain. Comme il est dérisoire comparé aux milliards de dollars d'aide promis à l'ex-Union soviétique.

Ce « Toronto amélioré » n'est de toute façon pas à la mesure du problème à résoudre. Appliqué à un pays tel que l'Ouganda, l'un des pays les plus pauvres au monde, il laisserait subsister près de 1,5 milliard de dollars de dettes, soit bien davantage que ce que le pays est en mesure de rembourser. Pour d'autres, comme le Mozambique, la Somalie ou le Soudan, confrontés à des situations encore plus dramatiques, même l'accord avorté de Trinidad serait insuffisant.

Le problème de la dette multilatérale – contractée auprès du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour l'essentiel – est au moins aussi urgent à résoudre. Son remboursement pèse très lourd. Il engloutit près de la moitié du service de la dette africaine (hors Nigéria) alors qu'il ne représente que le quart de son montant. Surtout, les règles des institutions financières internationales interdisent toute annulation ou tout réaménagement de cette dette. Résultat : entre 1983 et 1990, le FMI a « pompé » 3 milliards de dollars en Afrique. *« En pratique*, observe Oxfam, *cela signifie que les ressources pour le développement fournies par les gouvernements occidentaux sont détournées vers le Fonds. »*

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) *Action for Recovery*, Oxfam, Oxfam House, 274 Banbury Road, Oxford OX2 7DZ, Grande-Bretagne.

(2) Cinq pays – le Nigéria, le Zimbabwe, le Kenya, la Côte-d'Ivoire et la Zambie – effectuent à eux seuls les deux tiers de ces remboursements.

Les pays baltes se détachent totalement de la zone rouble

Le miracle letton

Les pays baltes, qui ont pris leur indépendance économique à l'automne 1991, visent progressivement à une plus grande stabilité monétaire. Après les succès remportés par l'Estonie, la Lettonie a généralisé lundi 28 juin l'usage du « lats », créé au printemps dernier, tandis que la Lituanie s'est dotée de sa propre monnaie le 25 juin.

Point d'orgue d'une politique visant à gommer le plus rapidement possible cinquante années d'occupation soviétique, le gouvernement letton a décidé qu'à partir du 28 juin les prix ne pourront être libellés qu'en lats, la monnaie introduite *au printemps dernier. Décision plus* symbolique qu'autre chose puisque le client pourra payer avec les devises qu'il souhaite, à condition que celles-ci soient convertibles.

C'est à la mi-juillet 1992 que les *autorités lettones*, à l'époque contre l'avis de la plupart des experts *internationaux et notamment* de ceux du FMI, décident de quitter la *zone rouble et introduisent un* « rouble letton », moyen de paie*ment provisoire, équivalent* à un rouble russe, en attendant l'introduction du lats (1 lats = 200 roubles lettons). A cette époque, un dollar s'échangeait contre 45 roubles. Aujourd'hui, le billet vert vaut plus de 1 000 roubles, mais s'échange à 130 roubles lettons seulement et les experts prévoient même une légère baisse de sa valeur, autour de 100 roubles lettons. A ce taux, un billet de 500 lats, prévu pour être introduit en automne, vaudra... *1 000 dollars, soit l'équivalent* de plus d'une année de salaire d'un *ouvrier letton, salaire qui reste* le plus élevé de toutes les anciennes Républiques soviétiques.

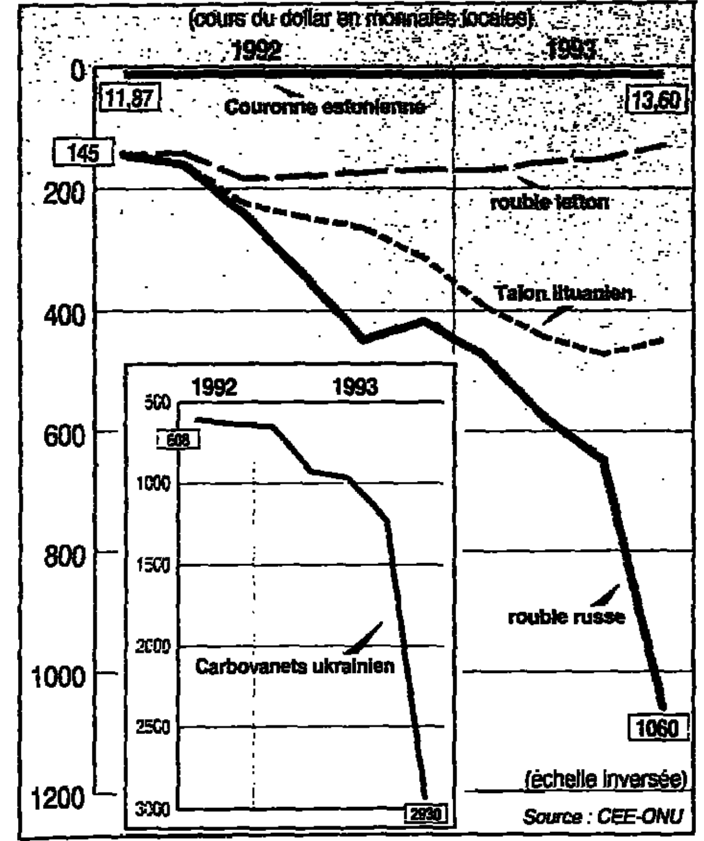
Cette stabilité monétaire, exceptionnelle, surtout si on la compare à la situation prévalant en Russie, est d'abord la conséquence d'une volonté politique des responsables lettons, soucieux de se débarrasser au plus vite de toute tutelle de Moscou. Elle est aussi le fruit d'une politique économique marquée du sceau d'une stricte orthodoxie. Le *taux d'inflation a ainsi été de 0,3 %* en avril et a même été négatif de 0,3 % en mai, alors qu'en Russie le taux mensuel avoisine toujours 20 %.

La Lettonie, voulant renouer avec son passé hanséatique, a compris qu'une monnaie forte était indispensable pour que le pays puisse jouer un rôle de plaque tournante entre l'Europe de l'Ouest, les pays *nordiques et l'ex-URSS.* Déjà, ses comptes extérieurs sont largement bénéficiaires et si, en 1991, la Lettonie réalisait près de 90 % de ses échanges avec l'ex-URSS, cette part est tombée à 50 % en 1992. Autre performance : les réserves de change du pays, inexistantes au moment de l'indépendance, se montent *maintenant à 300 millions* de dollars.

Ces succès incontestables ont un revers : la baisse de la production industrielle n'a toujours pas été enrayée, comme celle des échanges commerciaux. Le chômage, inexistant comme dans tous les anciens pays socialistes, a fait son apparition et pourrait toucher rapidement plus de 10 % de la population. Autre point litigieux : les entrées de plus en plus massives d'argent « noir », fruit de tous les trafics qui gangrènent aujourd'hui la Russie, et qui expliquent, en partie, la bonne tenue de la monnaie lettone.

JOSE-ALAIN FRALON

L'espace monétaire éclaté de la CEI



Les pays baltes ont, dès 1991, manifesté leur volonté de quitter la zone rouble, afin de se libérer de la tutelle économique de l'ex-URSS. L'Estonie a créé, dès l'été 1992, la couronne, ancrée sur le mark, et remarquablement stable vis-à-vis du dollar. La Lituanie et la Lettonie ont commencé par l'introduction de monnaies transitoires (le talon lituanien et le rouble letton) dont elles gèrent aujourd'hui l'abandon au profit de véritables monnaies nationales. Les trois pays ont mis en œuvre des politiques monétaires strictes. La Russie n'a au contraire pas réussi à stabiliser le rouble vis-à-vis du dollar, en dépit d'un redressement récent de l'ancienne monnaie soviétique. Quant à l'Ukraine, elle a introduit le carbovanets (ou coupon), prélude à une monnaie nationale. Mais, compte tenu de l'ampleur des désordres économiques dans le pays, son cours chute même vis-à-vis du rouble.

La Lituanie introduit une nouvelle monnaie

VILNIUS

correspondance

Suivant l'exemple de ses deux voisins baltes, la Lituanie vient d'introduire une monnaie nationale, le litas, mise en service dès le *25 juin. Le talon, monnaie provisoire* adoptée en octobre 1991 afin *de sortir de la zone rouble, sera* progressivement retiré de la circulation pendant les vingt-cinq jours suivants, et l'échange du talon en litas est fixé selon un taux obligatoire de cent pour un. Le taux sera maintenu jusqu'au retrait définitif du talon, le 21 juillet, mesure applicable à tous les Lituaniens, y compris les personnes morales.

Le jour de l'introduction du litas, la banque centrale démentait que la nouvelle devise serait indexée sur un panier de devises fortes – incluant le franc français, le mark allemand, la livre sterling et le dollar – comme l'avait affirmé à l'intention de la presse son propre directeur, Romualdas Visokavicius. *Cependant*, une telle *référence* serait utilisée par la Banque de Lituanie *si* les réserves ne suffisaient plus à maintenir le cours du litas.

M. Visokavicius soutenait aussi que la banque centrale lituanienne avait davantage de réserves que l'Estonie n'en possédait lors de l'introduction de sa devise. Cette dernière détenait alors plus de 100 millions de dollars en devises étrangères et en or. Avant le lancement de la réforme monétaire, M. Visokavicius ne cachait pas son ambition de voir le litas devenir aussi fort que la couronne estonienne (le franc vaut 2,5 couronnes environ). Néanmoins, la banque centrale d'Estonie s'était astreinte à une ligne rigoureuse de lutte contre l'inflation et de limitation de la masse monétaire en circulation.

A son premier jour, le litas s'échangeait au cours officiel à 1,20 franc et le dollar américain valait environ 4,5 litas.

Une autre mesure accompagnant *la réforme monétaire consiste* à assainir l'argent illégalement *obtenu. Ainsi, toute personne* désirant changer au moins 50 000 talons, équivalant à environ quatre mois du salaire national moyen, sera tenue de faire connaître son nom à la banque sur présentation d'une pièce d'identité. L'inspection des impôts se réserve le droit, ensuite, d'enquêter sur l'origine de l'argent présenté. Même si, comme le fait remarquer la presse lituanienne, la mesure peut être aisément contournée, elle a eu un effet de choc sur les entrepreneurs du secteur privé et accentue *la méfiance naturelle de la* population à l'égard des banques et de toute institution publique.

ROMAS TASKAS

TRANSPORTS

Modification de la loi sur les surtaxes perçues par la SNCF

Les gares seront financées par tous les voyageurs

Quel que soit son lieu d'achat *(Paris, Compiègne ou Lyon)*, le trajet Paris-Compiègne coûtera désormais le même prix à l'usager. Après les sénateurs, les députés ont en effet adopté jeudi 24 juin un projet de loi qui modifie le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la SNCF.

Ces surtaxes, qui remontent à une loi de 1897, sont destinées à couvrir les emprunts des collectivités locales qui permettent de réaliser des travaux d'amélioration dans les gares.

Depuis 1988, sur les 2 016 millions de francs de travaux consacrés à la rénovation des gares, 454 millions, soit près du quart, ont été financés par ces surtaxes locales temporaires. En moyenne, elles rapportent à l'entreprise *nationale une centaine de millions* de francs par an (135 millions en 1991, *contre 79 millions en 1992).*

Mais jusqu'à présent, la SNCF pouvait uniquement percevoir une surtaxe sur le prix des voyages *débutant dans les gares où des travaux* sont réalisés. Le prix d'un billet *émis dans une gare rénovée* était automatiquement plus cher.

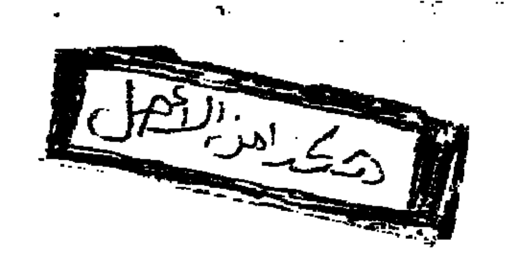
Le nouveau projet de loi prévoit désormais que les surtaxes pourront être perçues en raison *« à la fois de la provenance et de la destination des voyageurs »*. Cette mesure, indolore pour la SNCF, permet *une plus juste répartition* des charges entre les usagers.

A.B.-M.

EN BREF

□ **Le CNJA garde ses distances avec la Coordination rurale.** – Le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) ne souscrit pas aux déclarations, dans nos colonnes, du secrétaire général de la Coordination rurale, Philippe Arnaud, (*le Monde* du 26 juin). *« Le CNJA entend garder ses distances avec une mouvance dont personne ne perçoit les objectifs d'action »*, indique le CNJA dans un communiqué avant d'ajouter : *« Pour le CNJA, l'efficacité et l'avenir du syndicalisme agricole français ne peuvent se concevoir que dans un cadre unitaire et responsable qui, en se posant en interlocuteur exigeant mais loyal des pouvoirs publics, assume pleinement et utilement son rôle de contre-pouvoir. »* M. Arnaud, rappelle-t-on, avait déclaré qu'il *« tentait des rapprochements »* avec le président du CNJA et qu'il ne *« désespérait pas de voir le CNJA se battre à* [ses] *côtés pour dénoncer »* le récent accord sur les oléagineux.

□ **Un banquier norvégien à la tête de la Société financière internationale (SFI).** – Jannik Lindbaek, banquier norvégien, a été nommé lundi 28 juin à la tête de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale chargée du développement de l'investissement privé dans les pays en développement. M. Lindbaek, cinquante-quatre ans, est président de la Banque nordique d'investissement, institution financière multilatérale des pays scandinaves, depuis 1986. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier prochain, succédant à ce poste à Sir William Ryrie, en poste depuis 1984.



ÉCONOMIE

Des chambres à demi-tarif à Antibes

Le soleil à prix cassé

NICE

de notre correspondant régional

Pour faire face à la récession, les hôteliers d'Antibes-Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) ont décidé de lancer une opération de promotion nouvelle en consentant un rabais de 50 % sur le tarif normal des chambres, du 1er au 13 juillet. Une quarantaine d'établissements de toutes catégories, sur quatre-vingt-seize, participent à cette « opération soleil » qui s'applique à un nombre de chambres limité (350 sur environ 3 000) et qui fait des vagues dans la profession.

Serge Amar, président du Syndicat des hôteliers, cafetiers et restaurateurs d'Antibes et de la région, est parvenu à convaincre une bonne partie de ses collègues qu'il fallait frapper un grand coup. A son initiative, soutenue par l'office du tourisme de la commune, se sont également associés certains plagistes et le parc d'attractions Marineland, qui se sont engagés à consentir une réduction identique sur présentation d'une pièce justificative des hôtels concernés.

« Notre objectif, explique M. Amar, *est double : toucher une clientèle d'indécis qui a du mal à boucler son budget et montrer que la réputation de cherté de la Côte d'Azur n'est pas justifiée. Cette opération ponctuelle représente, certes, un sacrifice financier mais, à plus long terme, elle peut se révéler rentable si nous parvenons à fidéliser de nouveaux clients. »*

L'initiative unilatérale des hôteliers antibois a soulevé une polémique dans la profession. Le premier reproche qui leur est adressé est de se livrer à une *« braderie »* nuisible pour l'image de la Côte d'Azur. Pour Annick Cagnat, présidente des hôteliers de Cannes, *« c'est une arme à double tranchant ». « Il y a d'autres moyens,* estime-t-elle, *d'attirer les clients. En particulier des forfaits attractifs et bien ciblés. Cette campagne improvisée laisse croire que nos hôtels sont vides et qu'en temps ordinaire nous volons les gens. »*

De son côté, Jacques Malapert, président du Syndicat des hôteliers niçois, s'inquiète d'un *« dérapage de clientèle »* et du sort des personnes qui ont réservé antérieurement au lancement de l'opération. *« Nos collègues antibois,* remarque-t-il par ailleurs, *se mettent en porte-à-faux par rapport aux tour-opérateurs et aux agences de voyages avec lesquels ils sont liés par contrats. »* Les intermédiaires se sont, en effet, émus du lancement, non concerté, de « l'opération soleil ». *« Dans certains cas,* nous a déclaré Jean-Pierre *Desmarets, responsable de* Visit France, à Nice – un voyagiste, filiale d'Air Inter, – *les prix consentis peuvent être inférieurs à ceux que nous avons préalablement négociés. Ce n'est pas normal... »*

GUY PORTE

COMMUNICATION

Une première en France : des journaux pour les aveugles

« La Sélection hebdomadaire » du « Monde » accessible aux non-voyants

Grâce à l'ordinateur et à la synthèse vocale, les aveugles et mal-voyants français auront désormais accès rapidement aux textes complets de journaux d'actualité : la *Sélection hebdomadaire* du *Monde*, sur disquette ; le quotidien *l'Alsace*, transmis par radio chaque nuit.

La *Sélection hebdomadaire* du *Monde*, habituellement réservée aux lecteurs résidant à l'étranger, est, depuis le 3 juin, disponible par abonnement pour une autre catégorie de lecteurs qui souffrent aussi d'éloignement avec l'actualité écrite française : les aveugles et mal-voyants.

L'intégralité des textes de cette *Sélection* (qui reprend les principaux articles parus dans les différentes éditions quotidiennes de la semaine précédente) est commercialisée par la société Braillesoft, sous forme de disquette hebdomadaire.

Elle permet trois types de restitution, complémentaires et adaptés aux besoins des non-voyants. Ceux qui disposent d'une machine à plage tactile en braille (environ un millier de personnes en France) pourront lire le journal « avec les doigts », car l'ordinateur actionne les petites aiguilles qui viennent composer les lettres en alphabet Braille sur la ligne de lecture, où les doigts viennent les palper.

Ceux qui disposent d'une machine à synthèse vocale (un millier aussi, estime-t-on) pourront entendre le journal, restitué par la voix, un peu impersonnelle mais précise, de la machine. A partir d'un sommaire détaillé, classé par rubriques, on peut choisir un article, se faire épeler un mot inconnu, rechercher un mot-clef. On peut aussi stocker les articles intéressants ou les imprimer en braille. Si l'on s'interrompt, l'ordinateur reprend sa lecture là où l'on a quitté le texte. Comme l'explique Alain Rousseau, ingénieur au CNRS et lui-même aveugle, *« on peut faire varier le timbre, le volume et la vitesse de la voix, et écouter jusqu'à trois cents mots par minute pour un habitué »*, alors qu'un bon « braillophone » ne lit que cent cinquante mots par minute, au maximum. Enfin, pour les mal-voyants, dont les amblyopes, un troisième système propose l'affichage des textes sur écran, en très gros caractères.

Dans les trois cas, la matière de base est la même : les textes proviennent de la photocomposition du *Monde* (qui les met gratuitement à disposition). Ils sont retraités par un logiciel spécial, mis au point à l'*Institut Fredrik-R.-Bull* (qui a notamment pour vocation de mettre les nouvelles technologies au service des handicapés) avec l'aide d'une association d'« anciens » du groupe Bull. Braillesoft, enfin, commercialise les disquettes, avec deux à trois jours de *décalage sur le journal*-papier et quasiment au même tarif (590 francs par an, contre 570 francs pour l'envoi de la *Sélection* en Europe).

D'autres publications rejoindront vraisemblablement le cercle des « journaux pour aveugles », notamment avec les progrès de la synthèse vocale. En Allemagne, par exemple, plusieurs quotidiens sont diffusés, la nuit, par satellite, vers les micro-ordinateurs des aveugles, qui peuvent les consulter dès le *matin*. Des logiciels du même type peuvent aussi servir pour des livres.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

« L'Alsace » par radio et par téléphone

MULHOUSE

de notre correspondant

Lire son quotidien en l'écoutant, c'est désormais possible pour dix-sept non-voyants, depuis le jeudi 24 juin à Mulhouse. Neuf partenaires (*l'Alsace*, IBM, Chambre de commerce et d'industrie, banques, entreprises, etc.) veulent ainsi lutter contre l'exclusion des aveugles et mal-voyants. Cinq cents d'entre eux pourront, à terme, bénéficier dans le Haut-Rhin de ce journal parlant, fidèle reproduction du quotidien *l'Alsace*, dont les articles leur seront accessibles à domicile par synthèse vocale. Le « lecteur-auditeur » fournira chaque matin en moyenne vingt-cinq pages par jour que le non-voyant peut feuilleter grâce à son clavier d'ordinateur, un IBM mis gratuitement à disposition par la firme d'informatique pendant la période d'essai. Les non-voyants pourront les lire en continu ou sélectionner la rubrique voulue, grâce au traitement de textes de son ordinateur. Ils pourront aussi créer une banque de données à leur profit, en conservant les articles qui les intéressent, ou sélectionner des textes en choisissant un mot.

Jusqu'à l'automne, la transmission du journal, puisé au système d'informatique éditoriale DATOX de *l'Alsace*, est assurée par voie hertzienne, parallèlement au canal d'émission de la radio locale RBM Europe 2, et transférée vers un émetteur satellitaire, sans interruption des émissions de la station. Stocké sur le disque dur de l'ordinateur, le journal pourra être écouté dès 6 heures du matin. En fin d'année, il est prévu une transmission sur le réseau téléphonique. Ce double mode de communication (radio et téléphone) devrait ensuite être mis à profit dans le cadre d'un enseignement à domicile.

BERNARD LEDERER

Pour « coller » davantage aux préoccupations du public

France Télévision axe sa grille d'été sur la culture et les sujets de « proximité »

Davantage de culture, davantage d'émissions de « proximité » portant sur les Français et leurs préoccupations, tels sont les axes de la grille d'été de France Télévision pour France 2 et France 3. Il s'agit peut-être aussi, pour les deux chaînes, d'anticiper sur les travaux de la commission de *réflexion sur la télévision publique mise en place par le ministre de la communication...*

Hervé Bourges et Pascal Josèphe, respectivement président de France Télévision et directeur des antennes *de France 2 et France 3, ont-ils* modifié leur grille des programmes d'été pour mieux anticiper les exigences culturelles que ne manquera pas de leur imposer la commission installée fin mai par Alain Carignon (*le Monde* du 29 mai) ? Les *nouveautés programmatiques de France 2 et* France 3, rendues publiques vendredi 25 juin, peuvent le laisser croire.

France 2, depuis longtemps définie par Hervé Bourges comme une chaîne *« grand public de qualité »* offrira cet été une fiction-fleuve de huit épisodes, *« le Château des Oliviers »*, commencé lundi soir 28 juin *(lire page 25 la chronique de Daniel Schneidermann)*, près de cinquante documentaires, une plongée en images sur l'histoire de la télévision avec Pierre Tchernia, une *« encyclopédie audiovisuelle »* concoctée par des grands réalisateurs de cinéma sur les scientifiques et les artistes qui *« ont changé le monde »*, sans oublier des choses plus divertissantes comme le retour du jeu « Fort Boyard », des émissions exceptionnelles avec Mireille Dumas, Bruno Masure ou Nagui.

Pour France 3, la programmation sera fortement axée *« sur deux piliers : les régions et la culture »*. Des émissions généralement fabriquées et diffusées en régions seront programmées au plan national une fois par semaine, le Tour de France donnera également lieu à des reportages sur les régions traversées par les cyclistes. Rayon « culture », *la Traviata* sera diffusée en direct d'Orange, d'autres opéras, de Janacek, seront présentés au public et deux cycles cinématographiques, l'un sur l'aventure (l'intégrale des *Dents de la mer* par exemple) et l'autre sur le patrimoine français (Clouzot, Pagnol...) ponctueront les programmes d'été..

Pascal Josèphe, directeur général de l'antenne, se défend, bien sûr, de vouloir anticiper sur la réforme du cahier des charges des chaînes publiques à laquelle doivent normalement aboutir les travaux de la commission installée par le ministre de la communication sous la présidence de Jacques Campet. Il souligne que la réflexion de France Télévision sur l'évolution des grilles de programmes avait commencé en janvier et qu'elle a simplement été accélérée pour tenir compte de plusieurs phénomènes.

Les enquêtes d'opinion menées auprès des téléspectateurs sur l'image des deux chaînes montrent notamment que le taux des personnes qui refusent de s'exprimer quand on leur demande, par exemple, quelle est *« la chaîne la plus dynamique, ou la plus solide sur l'information... »* est passé de 8 % il y a trois ans, à 17 % aujourd'hui. Selon Pascal Josèphe, ce décrochage des téléspectateurs est révélateur des fractures qui affectent la société française. Pour éviter que les programmes de la télévision publique entretiennent les exclusions sociales, France Télévision travaille donc à un projet d'émission sur l'insertion professionnelle pour la rentrée de septembre. Une autre émisson, sur la consommation, sera également diffusée, toujours dans le but d' *« accompagner »* les Français dans leurs difficultés économiques et sociales.

Les dirigeants du service public cherchent à affiner autant que possible l'identité de leurs chaînes et ce souci correspond assurément à celui de la commission Campet en charge d' *« assigner »* au service public des ambitions de programmes qualitatives.

YVES MAMOU

VIE DES ENTREPRISES

Pour 1,1 milliard de francs

Les AGF augmentent leur participation dans le capital de l'assureur allemand AMB

Les AGF (Assurances générales de France) possèdent désormais 33,5 % du capital du deuxième *assureur allemand* AMB (Aachener und Münchener Beteiligungs). La compagnie publique a confirmé lundi 28 juin, par la voix de son président Michel Albert, avoir acquis *auprès de* fonds de pension britanniques 8,5 % des actions AMB. Cette montée en puissance répond, selon le groupe français, à la nécessité d'*« anticiper »* une prochaine directive européenne fixant à 33,33 % le seuil de la minorité de blocage. En Allemagne, ce seuil est actuellement de 25 %. Il correspondait jusqu'alors à la participation des *AGF dans la compagnie* allemande.

Les 8,5 % *de* titres AMB supplémentaires représentent un investissement de 1,1 milliard de francs, a précisé M. Albert, devant l'assemblée générale des actionnaires. *L'acquisition a été* effectuée depuis plusieurs semaines sur le marché et valorise l'ensemble de l'investissement des AGF dans la compagnie allemande à 4,7 milliards de francs.

On ne peut pas ne pas rapprocher cette opération du reclassement, *il y a un mois, par la* compagnie italienne Fondiaria de sa participation de 20 % dans AMB.

Le désengagement dont les AGF *s'étaient félicitée* s'était pourtant effectué exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels allemands. Il s'était traduit par une présence renforcée directe et indirecte du géant de l'assurance européenne Allianz dans le capital d'AMB. La Dresdner Bank, filiale à 23 % d'Allianz avait vu *alors sa participation* passer de 11 % à 14 %. Allianz, avait fait son entrée en direct en prenant 5 %, et la Münchener Ruck, groupe de réassurance lié par des participations croisées à Allianz, avait acquis 3 % pour en détenir *au total 8,6 %. En tout,* Allianz et ses alliés détiennent depuis plus de 27 % d'AMB.

La menace a, semble-t-il, été prise au sérieux du côté des AGF. En achetant 8,5 % supplémentaires sur le marché, le groupe de Michel Albert a voulu faire passer un message et indiquer qu'il n'avait pas *l'intention* de se laisser marginaliser, enten*dant rester le premier actionnaire* d'AMB. Afin, toutefois, de ménager la susceptibilité des dirigeants allemands, les AGF ont décidé de ne pas demander les droits de vote correspondant aux actions nominatives (6,5 % sur les 8,5 %) nouvellement acquises.

E. L.

6,2 milliards de francs de pertes

Un nouveau président est nommé à la tête de Montedison

« Confuse et prévisible », tels sont les deux mots qui reviennent à l'issue de l'assemblée générale de Montedison réunie lundi 28 juin à Milan. Le holding industriel du groupe Ferruzzi qui contrôle Montecatini (chimie, pharmacie, énergie), Novamont (chimie) *et Eridania Béghin-Say* (agro-industrie), avait réuni ses actionnaires pour présenter les pertes déjà annoncées, mais aussi pour remplacer à la tête de l'entreprise Arturo Ferruzzi par Guido Rossi. Comme convenu (*le Monde* du 22 juin), l'arrivée de l'ancien président de la commission de contrôle des Bourses *illustre* l'abandon par la famille fondatrice des commandes du groupe.

La trentaine d'actionnaires, disséminés dans la grande salle de réunion de la Montedison, n'imaginaient certainement pas que les quarante minutes de retard *en début de séance* étaient de mauvais augure. Et pourtant, un conseil d'administration réuni d'urgence juste avant l'assemblée constatait la découverte récente *d'un trou de 320 milliards* de lires (1,2 milliard de francs) dans les finances. Cette perte proviendrait de la gestion de Financing Investment NV, société financière néerlandaise *chapeautée par* la Montedison International Holding Co., basée à Viganello, dans le Tessin.

A ces 320 milliards imprévus s'ajoutent également une provision de 500 millions de lires pour couvrir les démêlés éventuels de l'ancien diri*geant Giuseppe Garofano*, actuellement à l'étranger et recherché pour versement présumé de pots-de-vin par les juges *de l'enquête « Mani pulite »* contre la corruption. Avec ces deux raisons pour le moins confuses, les pertes déjà considérables enregistrées en 1992 par la Montedison passent de 1 244 milliards de lires (4,6 milliards de francs) à 1 679 mil*liards de lires (6,2 milliards de* francs).

Conséquence de la démission de la famille Ferruzzi et de la reprise en main par les banques le nombre de membres du conseil d'administration a été ramené de vingt-deux à cinq. Au côté de Guido Rossi, il compte Enrico Bondi, jusqu'alors administrateur délégué de Gilardini (Fiat), Ariberto Mignoli, consultant de Mediobanca et avocat chargé de représenter les intérêts des héritiers Ferruzzi, Enrico Pizzi, depuis longtemps secrétaire du conseil d'administration, et Alessandra Ferruzzi. La dernière des quatre enfants du fondateur et épouse de Carlo Sama est la seule représentante directe de la famille. Ni son mari ni son frère Arturo, qui *dirigeaient ensemble* le groupe depuis deux ans, n'ont été retenus.

Cette aggravation *du déficit* pèse directement sur les comptes consolidés de Ferfin (Ferruzzi Finanziaria), la maison mère de Montedison, et s'élève à 1 667 milliards de lires en *1992* au lieu des *1 519* milliards prévus. Après les différentes assemblées générales tenues cette semaine, les banques se donnent près d'un mois pour élaborer un plan de relance et sortir le groupe de cette situation.

D. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACTIONS

□ **Cetelem : attribution d'une action gratuite pour trois anciennes.** – Cetelem, filiale de la Compagnie bancaire, spécialisée dans le financement aux particuliers, a décidé d'attribuer une action gratuite pour trois anciennes. Cette attribution correspond à une augmentation de capital de plus de *154 millions* de francs. Près de 3,5 millions d'actions *sont émises simultanément* qui seront réparties à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes. Les demandes d'attribution des actions nouvelles seront reçues à partir du *12 juillet par les établisse*ments agréés et seront exécutées à partir du 3 août 1993.

ÉCONOMIES

□ **United Airlines réduit sa flotte *d'avions gros porteurs.*** – La compagnie aérienne américaine United Airlines a annoncé qu'elle allait mettre progressivement hors service, à partir de septembre, vingt-cinq de *ses appareils gros porteurs* (quinze McDonnell-Douglas DC-10 et dix Boeing 747). La mise hors service s'étendra jusqu'en octobre 1994 et s'explique par la nécessité de se *débarrasser* d'avions anciens qui *« coûtent plus cher à exploiter et à entretenir »*, selon Stephen Wolf, PDG de United Airlines. La flotte de United Airlines comprendra *543 appareils* à la fin de 1993 et 541 à la fin de 1994.

RÉSULTATS

□ **Northern Telecom : chute du titre à Toronto après l'annonce d'une prévision de pertes.** – Les actions de la société canadienne Northern Telecom Ltd (NT) ont chuté de près de 20 %, lundi 28 juin, à la Bourse de Toronto après l'annonce par la société qu'elle prévoyait pour le trimestre en cours ses premières pertes depuis 1988. NT a cédé 10,25 dollars canadiens (1 dollar canadien = 0,7803 dollar américain), clôturant à 37 1/8, alors que 1,9 million d'actions de la société étaient traitées, soit le titre le plus actif de la journée. NT, premier fabricant mondial de systèmes de commutation entièrement numériques, avait annoncé vendredi 25 juin qu'il s'attendait à essuyer une perte pour le deuxième trimestre, et que son bénéfice net pour l'exercice en cours serait *« substantiellement plus bas »* que celui réalisé en 1992. NT a indiqué que ses opérations étaient affectées par une baisse de la demande de la part des compagnies de téléphone pour ses systèmes de commutation et par une guerre des prix déclenchée par ses concurrents.

□ ***Le groupe TAT affiche 20 millions de francs de bénéfices en 1992.*** – Le groupe TAT, présidé par Michel Marchais, a annoncé des bénéfices de 20 millions de francs en *1992, inférieurs de moitié* à ceux de l'année dernière (42 millions de francs), mais nettement supérieurs aux prévisions faites en début d'année (5 millions de francs). Le chiffre *d'affaires consolidé* est lui en hausse de 4 %, à 2,52 milliards de francs contre 2,42 milliards en 1991. Pour 1993, l'activité de transport aérien du groupe TAT, qui représente 71 % de son chiffre d'affaires, sera consolidée dans les comptes de British Airways, qui est entré en 1992 à la hauteur de 49,9 % dans le capital du groupe TAT.

DÉCÈS

□ **Décès de l'industriel Lucien Guintoli à Arles.** – L'industriel Lucien Guintoli, fondateur de Guintoli SA, entreprise spécialisée dans le BTP, est décédé dimanche 27 juin à Arles à l'âge de soixante-douze ans, des suites d'un cancer. Ce self made-man qui s'était progressivement retiré *des affaires depuis quelques* années avait tenu à ce que le siège de sa société, connue notamment pour sa participation aux travaux de terrassement à l'entrée du tunnel sous *la Manche, et aux grands chan*tiers du TGV et des autoroutes, soit maintenu à Arles. La société est actuellement dirigée par Yvon Dumazer.

FERMETURE

□ **Saint-Dizier : la CGT redoute la fermeture de l'usine Case-Poclain.** – *La CGT*, majoritaire dans l'entreprise, redoute la fermeture de l'usine Case-Poclain (matériel de travaux publics) de Saint-Dizier (Haute-Marne), le principal employeur du département. *« Le site, qui a compté 3 406 salariés en 1959, n'en compte plus que 1 440, et un plan de licenciements va supprimer dans deux semaines 125 emplois. Que deviendra le personnel restant si l'usine cesse ses activités ? »*, s'inquiète la CGT. Selon la direction, *« aucune décision n'a encore été prise »* et *« absolument rien ne permet de dire que l'usine va fermer »*.

VENTE

□ ***CEAC (groupe Fiat)* vend 65 % de ses actions dans le constructeur de batteries CFEC.** – La Compagnie européenne d'accumulateurs (CEAC) vient de confier au Crédit suisse First Boston (CSFB) le *mandat* de vente de 65 % des actions de la Compagnie française d'électro-chimie (CFEC), fabricant de batteries, a annoncé dans un communiqué le groupe Fiat, *majoritaire dans* CEAC depuis 1990. Cette décision, selon le groupe automobile italien, a été prise *« afin de se conformer à la décision prise le 29 mai 1991 par la Commission des Communautés européennes au sujet de la concentration des activités des groupes Fiat et Alcatel-Alsthom dans le domaine des accumulateurs au plomb »*. Le groupe, à qui la Commission avait demandé de céder le contrôle de CFEC, avait droit à une *« période de réflexion »* de trois ans avant de s'exécuter, selon un porte-parole de Fiat. CEAC conservera *10 %* des actifs de CFEC et disposera d'un représentant au conseil d'administration de la société.

EMPRUNT

□ **Gascogne SA (papier) lance un emprunt obligataire de 105,3 millions de francs.** – Le groupe papetier Gascogne SA, qui fabrique notamment du papier Kraft, a annoncé l'émission de 300 970 obligations convertibles en actions pour un montant de 105,339 millions de francs. Cet *emprunt, destiné à financer le déve*loppement du groupe, est d'une durée de 7 ans et 177 jours, à un taux de 6 % l'an, et à un taux de rendement actuariel de 7,16 %. La *souscription est ouverte* à partir du 26 juin et la date de jouissance est fixée au 8 juillet 1993. Les actionnaires de Gascogne bénéficieront d'une priorité de souscription et la conversion des obligations en actions est ouverte à tout moment à compter du 12 juillet 1993, à raison d'une action pour une obligation.

CONTRAT

□ **IBM : contrat de 2,5 milliards de francs avec l'armée américaine.** – IBM a signé un contrat de 474 millions de dollars (2,5 milliards de francs) sur dix ans avec l'armée américaine pour construire un réseau informatique couvrant l'ensemble des Etats-Unis, a-t-on appris lundi 28 juin auprès d'IBM. Le réseau suivra les évolutions des effectifs et des inventaires de 128 bases militaires aux Etats-Unis. Selon IBM, ce contrôle des inventaires *permettra d'économiser* autant d'argent que le coût total du système.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 juin ⬇ Indécision

Après la forte hausse de la veille (+ 1,54 %), accompagnée d'un volume d'échanges exceptionnel (*6,15 milliards* de francs, dont 2,5 milliards de francs d'applications), la Bourse de Paris retrouvait un peu de son calme, mardi en début de journée, sous l'effet de prises de bénéfice. En hausse de 0,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi une perte de 0,51 % *à 1 980,79 points.*

« Les anticipations de baisse des taux allemands reprennent de plus belle alors que la Bundesbank doit tenir jeudi sa dernière réunion avant la trêve d'été », observait un gestionnaire. *« Après la forte hausse d'hier, il est normal que certains prennent leurs bénéfices. Il n'en demeure pas moins que le sentiment des investisseurs est très positif actuellement. »* Les professionnels tablent sur un accroissement des volumes lié à des opérations d'arbitrage. *Les options* sur les actions arrivaient à échéance mardi et celles sur l'indice CAC 40 mercredi.

L'intérêt des boursiers pour les valeurs cycliques traduit bien le regain de confiance des intervenants, entendait-on dire aussi dans les salles de marchés.

Parmi *les titres en hausse sensible* figuraient Cica, Bail Equipement, Primagaz et IDIA. En baisse on notait Sodecco, Scoa, Fromageries Bel.

NEW-YORK, 28 juin ⬆ Au-dessus des 3 500 points

Wall Street a enregistré un gain d'une quarantaine de points lundi 28 juin qui lui a permis de repasser au-dessus des 3 500 points, bénéficiant d'un net recul des taux d'intérêt à long terme provoqué par l'attente de chiffres du chômage *américain pour mai*, moins bons que prévu. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a *clôturé à 3 530,20 points, en hausse de* 39,31 points soit une avance de 1,13 %. Les échanges ont été modérés avec *quelque 240 millions* de valeurs traitées. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en *baisse : 1 375 contre 585, alors que* 582 titres restaient inchangés.

Traditionnellement, la Bourse new-*yorkaise enregistre aussi un regain* d'activité avant la célébration de la fête de l'Indépendance, le 4 juillet, selon des *analystes.*

Wall Street a bénéficié d'autre part d'achats avant la fin, mercredi 30 juin, *du deuxième trimestre, les investisseurs* institutionnels accélérant parfois leurs achats de valeurs avant la fin d'un trimestre.

Enfin, l'attaque américaine sur l'Irak a également soutenu Wall Street, certains *investisseurs étant encouragés par ce* qui a été perçu comme une action décisive importante du *président Clinton* soulignent des experts.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt *sur les bons du Trésor* à trente ans, principale valeur de référence, est tombé à 6,66 %, son plus bas niveau *historique, contre 6,70 % vendredi soir.*

VALEURS	COURS DU 25 juin	COURS DU 28 juin
Alcoa	68 3/8	69 1/4
ATT	62 1/4	62 3/4
Boeing	38 1/4	37 1/2
Chase Manhattan Bank	31	32 1/2
Du Pont de Nemours	47 1/8	48 1/4
Eastman Kodak	51	51
Exxon	65 3/8	66 1/8
Ford	50 7/8	51 1/8
General Electric	94 3/4	95 1/8
General Motors	43 1/8	44 3/8
Goodyear	40 3/8	42 1/4
IBM	49 3/4	50 1/2
ITT	83 3/4	88 3/4
Mobil Oil	74 1/2	75 5/8
Pfizer	69 5/8	68 7/8
Schlumberger	64 1/2	64 3/4
Texaco	63 7/8	64 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	121 3/8	123
Union Carbide	19	19
United Tech.	55	54 1/2
Westinghouse	14 1/2	15 1/8
Xerox Corp.	79 7/8	80 7/8

LONDRES, 28 juin ⬆ Progression

Les valeurs ont progressé lundi *28 juin au Stock Exchange, soutenues* par la hausse de la livre et par l'optimisme sur les perspectives de reprise économique. *Au terme des transactions*, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 9,5 points, soit une progression de 0,3 % à 2 897 points. Il avait gagné jusqu'à 16,3 points en début de matinée. Le volume des échanges s'est élevé à 497,7 millions de titres contre *507,2 millions la veille.*

Le bâtiment a affiché les meilleurs gains, tandis que les banques, les assurances et les titres liés à la consommation étaient fermes. Les pharmaceutiques ont été mitigées.

La fermeté de la Bourse de Hongkong a bénéficié à HSBC Holdings, qui a gagné 13 pence à 667, et à Cable and Wireless, qui a avancé de 7 pence à 771. Rank Organisation a progressé de 16 pence à 796, après des spéculations sur la vente éventuelle de sa participation de 49 % dans Rank Xerox à son partenaire Xerox.

VALEURS	Cours du 25 juin	Cours du 28 juin
Allied Lyons	5,40	5,38
B.P.	3,05	3,04
B.T.R.	3,77	3,78
Cadbury	4,59	4,60
De Beers	11,11	11,13
Glaxo	5,67	5,66
G.U.S.	30,63	31
I.C.I.	6,80	6,81
Reuters	13,82	13,82
RTZ	6,68	6,74
Shell	6,31	6,30
Unilever	10,32	10,33

TOKYO, 29 juin ⬇ Vif recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse mardi 29 juin, ébranlée par l'annonce d'une perquisition dans quatre grandes sociétés de BTP accusées de concussion. Au terme de la séance, l'indice Nikkei a *cédé* 343,34 points, soit 1,73 %, à 19 543,42 points. Les échanges ont porté sur 220 millions de titres *contre 240 millions la veille.*

Des dénouements d'arbitrages et des prises de bénéfice dans des affaires creuses ont également assombri la tendance. Des achats par les caisses de retraite et les compagnies d'assurances *n'ont pas réussi à enrayer la baisse.* Quant aux étrangers, la relative fermeté du dollar les a dissuadés d'intervenir.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Ajinomoto	1 380	1 320
Bridgestone	1 290	1 240
Canon	1 340	1 330
Fuji Bank	2 340	2 330
Honda Motors	1 270	1 260
Matsushita Electric	1 260	1 250
Mitsubishi Heavy	657	650
Sony Corp.	4 300	4 270
Toyota Motors	1 550	1 510

CHANGES

Dollar : 5,7217 F ⬇

Le dollar poursuivait, mardi 29 juin en début de matinée, son mouvement de baisse entamé la veille, à *5,7217 francs*, contre 5,7280 francs lundi soir, et 5,7575 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. Face au deutschemark, le franc confirme sa tendance de la veille, restant stable à *3,3674 francs, contre* 3,3672 francs (3,3670 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France).

FRANCFORT	28 juin	29 juin
Dollar (en DM)	1,7140	1,6993

TOKYO	28 juin	29 juin
Dollar (en yens)	106	106,85

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (29 juin) .... 7 7/16 - 7 9/16 %

New-York (28 juin) .... 3 1/16 %

BOURSES

	25 juin	28 juin
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	533,59	537,05
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 960,84	1 990,95

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	25 juin	28 juin
Industrielles	3 490,89	3 530,20

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	25 juin	28 juin
100 valeurs	2 887,50	2 897
30 valeurs	2 264,90	2 268,30
Mines d'or	195,50	205,70
Fonds d'Etat	96,88	97,20

FRANCFORT

	25 juin	28 juin
Dax	1 695,24	1 707,20

TOKYO

	28 juin	29 juin
Nikkei Dow Jones	19 886,76	19 543,42
Indice général	1 600,47	1 581,26

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7150	5,7170	5,7675	5,7715
Yen (100)	5,3296	5,3341	5,3790	5,3865
Ecu	6,5916	6,5969	6,5853	6,5941
Deutschemark	3,3670	3,3675	3,3610	3,3631
Franc suisse	3,7944	3,7984	3,8118	3,8179
Lire italienne (1000)	3,6867	3,6905	3,6578	3,6639
Livre sterling	8,5374	8,5462	8,5584	8,5715
Peseta (100)	4,3991	4,4021	4,3523	4,3601

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8	6 7/8	7
Deutschemark	7 3/4	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 5/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 1/16	10 5/16	9 7/8	10 1/8	9 3/4	10
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
Peseta (100)	11 3/8	10	10 3/4	11 1/4	10 1/4	10 3/4
FRANC FRANÇAIS	7 5/16	7 7/16	6 7/8	7	6 9/16	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5560	C.N.E 3%	5480	5510	5510	+ 0 55
1090	B.N.P. T.P.	1110	1085	1090	- 1 80
940	Cr.Lyon. T.P.	970	970	974	+ 0 41
1900	Renault T.P.	1980	1985	1985	+ 0 25
2030	Rhone Poul. T.P.	2040	2040	2040	...
1136	Saint Gobain T.P.	1145	1150	1150	+ 0 44
925	Thomson T.P.	965	...	...	...
610	ACCOR	616	619	622	+ 0 97
715	Air Liquide	731	732	730	- 0 14
655	Alcatel-Alsthom	661	662	655	- 0 91
2860	Als.Superm.	2904	2905	2899	- 0 17
350	A L S P I	336 50	335 10	341	+ 1 34
575	AGF Sté Centrale	573	580	581	+ 1 40
1360	Axa (ex Cie Midi)	1372	1376	1382	+ 0 73
143	Bafip	140	139	139	- 0 71
51	Bail-Equipem.	52	53 90	55 50	+ 6 73
970	Bail Investiss.	1018	1022	1020	+ 0 20
505	Bancaire	545	545	538	- 1 28
600	Bazar H.-V.	608	607	607	- 0 16
1230	Berger (M)	1200	1200	1200	...
425	Bertrand Faure	405	405	405	
1120	Bic	1235	1239	1248	+ 1 05
1100	B.I.P.	1100	1100	1100	....
138	BIS	124	125 10	128 90	+ 3 95
530	B N P (CI)	528	530	529	+ 0 19
415	Bolloré Tech.	407	410	416	+ 2 21
2550	Bongrain	2500	2510	2480	- 0 80
510	Bon-Marché	530	528	525	- 0 94
640	Bouygues	677	679	674	- 0 44
120	BP France	120	120	120	...
875	B S N	920	921	918	- 0 22
1300	Canal Plus	1255	1256	1258	+ 0 24
190	Cap Gem.S.	192 50	191 50	191 90	- 0 31
200	Carnaudmetalbox	204 50	203	203	- 0 73
2830	Carrefour	2909	2922	2898	- 0 38
138	Casino	143	142	141 60	- 0 98
99	Casino ADP	99 60	101	99 60	...
605	Castorama D.I.	600	604	599	- 0 17
235	C.C.F.	236	235	234 60	- 0 59
28	CCMC Ly	28	28	28 25	+ 0 89
189	C.E.G.I.D.	205 90	208 10	205 90	...
34	Centrest (Ny)	36 05	36 50	36 60	+ 1 25
330	C.E.P. Comm.	363	367	361	- 0 55
76	Cerus	80	81	80 10	+ 0 13
1320	Cetelem	1335	1335	1345	+ 0 75
375	CF Int.	371	375	369	- 0 54
315	CGI Info	330 10	328 10	328 10	- 0 61
1150	C G I P	1150	1150	1130	- 1 74
600	CGP	595	598	580	- 2 52
1020	Chargeurs S.A.	1005	1002	1002	- 0 30
275	Christian Dior	275	278	280	+ 1 82
420	C I C A (M)	442 90	443	487 10	+ 9 98
320	Ciments franc.	320	320	320	....
510	Clarins	520	524	520	....
375	Club Mediter.	359 50	356 50	358	- 0 42
925	Coles	898	917	917	+ 2 12
219	Cpt. Entrep.	219	..	..	.
1330	Compt Mod.	1287	1299	1290	+ 0 23
320	CPR (Paris Rée.)	339	340	344	+ 1 47
1000	Créd. Foncier	1064	1060	1048	- 1 50
415	Crédit Loc.France	420 90	419	414 60	- 1 50
675	Cr Lyon.(CI)	683	685	690	+ 1 02
1230	Credit Nat.	1225	1235	1237	+ 0 98
505	CSEE	480 10	486	495	+ 3 10
4010	Damart	4200	4190	4201	+ 0 02
465	Dassault Aviation	462	462	463	+ 0 22
285	Dassault Electr.	290	293 50	293 10	+ 1 07
1470	De Dietrich	1539	..	..	..
475	Degremont	509	510	508	- 0 20
34	Dév.P.d.C.(Li)	37 50	37 50	37 50	....
80	Dév.R.Sud-Est	81	..	...	...
255	D.M.C.	256	258	259	+ 1 17
490	Docks France	480	480 50	480 10	+ 0 02
98	Dynaction	114	112 10	113 90	- 0 09
2290	Eaux (Gle)	2282	2289	2252	- 1 31
620	E.B.F.	592	591	590	- 0 34
430	Ecco	430	429 50	416	- 3 26
960	Eiffage (ex Foug.)	945	959	947	+ 0 21
390	Elf Aquitaine	402	400 50	400	- 0 50
985	Elf Sanofi	939	945	942	+ 0 32
310	Erap-Elf (Certif)	325	333	334	+ 2 77
695	Eridania-Beghin	708	712	723	+ 2 12
445	Essilor	470	469	464 20	- 1 23
255	Essil.Int.(DP)	267	265	266	- 0 37
700	Esso	707	707	710	+ 0 42
1610	Eurafrance	1621	1625	1633	+ 0 74
520	Euro RSCG	517	510	517	..
68	Eurodisneyland	69 80	68 50	69	- 1 15
1000	Europe 1	1000	...	...	....
35	Eurotunnel	35 15	35 20	35	- 0 43
133	Finextel	125	125	124 80	- 0 16
305	Fives Lille	308 40	309	302	- 2 08
3900	Fromager Bel	4099	3981	3981	- 2 88
1600	Gal.Lafayette	1680	1680	1680	...
460	G.A.N.	462	464 90	467	+ 1 08
295	Gascogne (B)	298	297 50	297 50	- 0 17
1580	Gaz et Eaux	1598	1600	1595	- 0 19
596	Geophysique	589	587	582	- 1 19
620	Groupe André SA	640	634	634	- 0 94
590	Groupe Cité	625	600	629	+ 0 64
405	GTM-Entrep.	420	415	419 80	- 0 05
1450	Guyenne-Gas.	1495	1500	1485	- 0 67
405	Havas	425 40	427	422 50	- 0 68
205	Idia	212	219 30	219	+ 3 30
435	Imétal	455 90	455	451 50	- 0 97
136	Immob. Phénix	139 30	135 10	139	- 0 22
165	Ingénico	153	151 90	150 10	- 1 90
10700	Inst. Mérieux	10900	10850	10790	- 1 01
545	Interbail	555	551	551	- 0 72
420	Intertechnique	460	460	451	- 1 96
1070	J. Lefebvre	1072	1075	1070	- 0 19
575	Klepierre	585	581	580	- 0 85
540	Labinal	630	629	647	+ 2 70
370	Lafarge	391 80	392	388 50	- 0 84
104	Lagardère Groupe	117 30	117 90	114	- 2 81
195	Lapeyre	193	194	193 40	+ 0 21
280	Lebon	261	264	264	+ 1 15
4150	Legrand	4344	4345	4330	- 0 32
2470	Legrand (DP)	2620	2640	2690	+ 2 67
147	Legris Industries	147 50	147	148	+ 0 34
915	Locindus	974	952	956	- 1 85
3750	L.V.M.H.	3876	3881	3860	- 0 39
455	Lyon.Eaux/Dumez	458 40	457	458	- 0 09
325	Mar. Wendel	347	343 20	345 50	- 0 43
131	Matra-Hachette	141 90	140	136	- 4 16
66	Metaleurop	66 10	65 40	65	- 1 66
13	Métrologie In.	14 30	14 50	14 60	+ 2 10
146	Michelin	160 50	161 90	158 60	- 1 18
85	Moulinex	91 20	90	90 95	- 0 27
940	Navig. Mixte	949	954	942	- 0 74
142	Nord-Est	145 90	143	144	- 1 30
500	Nordon (Ny)	446 20	445	445	- 0 04
50	Olipar	48	48 50	48 50	+ 1 04
1040	Oréal	1111	1115	1112	+ 0 09
405	Paribas	426 90	430	429 10	+ 0 52
198	Pechiney Int.	196 50	198	195	- 0 76
285	Pechiney (CIP)	297	297	297	..
380	Pernod Ricard	396 60	398	401	+ 1 11
540	Peugeot	595	598	589	- 1 01
725	Pinault-Printemps	740	730	730	- 1 35
760	Plastic-Omn.	700	700	700	....
280	Poliet	286	290	287 50	+ 0 52
680	Publ. Filipacchi	700	700	702	+ 0 29
775	Primagaz	782	790	809	+ 3 45
795	Promodes	805	803	800	- 0 62
280	Radiotechn.	280 50	280 50	282	+ 0 53
7690	Redoute (La)	7430	7500	7510	+ 1 08
164	Remy Cointreau	164	162 50	164 50	+ 0 30
465	Rexel (ex CDME)	465	468 60	461	- 0 86
540	R. Poulenc A.	580	576	574	- 1 03
23	Rochette(La)	22 10	22	22	- 0 45
576	Roussel Uclaf	575	....	....	....
3110	R. Impé.Ly	3130	3150	3150	+ 0 64
139	Sade (Ny)	149	149 50	150	+ 0 67
1670	Sagem	1650	1700	1650	...
490	Saint Gobain	510	511	515	+ 0 98
1230	Saint Louis	1229	1230	1199	- 2 44
1520	Salomon Ly	1541	1564	1559	+ 1 17
390	Salvepar (Ny)	391	395	395	+ 1 02
1580	S.A.T.	1665	1650	1650	- 0 90
745	Saupiquet (Ns)	765	765	765	. .
685	Schneider	659	660	659	....
14 50	SCOA	14 80	14 30	13 75	- 7 09
610	Scor s.a.	605	....	....	....
435	S.E.B.	435 90	431	440	+ 0 94
470	Sefimeg	478	478	475 50	- 0 52
173	Selectibanque	173	173	172 30	- 0 40
157	Sextant A.	174	174	171 20	- 1 61
740	S.F.I.M.	736	735	735	- 0 14
225	S.G.E.	230	231	230	....
520	Simco	499	499	499	....
600	S.I.T.A.	620	620	616	- 0 65
1170	Sk. Rossignol	1180	1185	1181	+ 0 08
460	Sligos	450	451	450	....
590	Société Géné.	597	698	596	- 0 17
43	Sodecco(B)	43 30	41 10	41 10	- 5 08
86	Sodero(Ns)	69 50	69 50	69	+ 0 73
1000	Sodexho	963	978	989	+ 2 70
110	Sogenal(Ny)	114	110	107 10	- 6 05
1460	Som-Allib.	1515	1505	1510	- 0 33
530	SOPHIA	546	539	543	- 0 37
1300	Sovac	1281	1290	1290	+ 0 70
435	SPEP	446	450	448 50	+ 0 56
350	Spie-Batignol.	349	353 50	350	+ 0 29
450	Strafor Facom	465	466	465 30	+ 0 06
310	Suez	306 80	308	306 60	- 0 07
1210	Synthélabo	1195	1199	1200	+ 0 42
173	Thomson CSF	180 60	183	177 50	- 1 72
265	Total	275 40	276 80	275 10	- 0 11
200	Total (Certif)	204	201	201	- 1 47
605	U.A.P.	601	608	599	- 0 33
340	U F B Locab.	354	348	351	- 0 85
200	U.G.C. DA (Robur)	207	208	209	+ 0 97
580	U I C	548	550	560	+ 2 19
580	U I F	565	565	577	+ 2 12
860	U I S	881	880	880	- 0 11
415	Unibail	427 50	422 10	422 10	- 1 28
790	Valéo	830	828	825	- 0 60
160	Vallourec	170 60	168 10	166	- 2 70
310	Via Banque	321	322 50	324	+ 0 93
280	Worms et Cie	270 90	272	269	- 0 70
1710	Zodiac	1780	1785	1760	- 1 12
1020	Elf Gabon	980	976	980	....
128	Amax	129	129 10	129 30	+ 0 23
129	Amer. Barrick	138 20	139 60	141	+ 2 03
172	Amer Express	178	178	178	....
355	A.T.T.	361	361 90	361 90	+ 0 25
168	Anglo Amer.C.	172	168	168	- 2 33
380	Amgold	378	390	393 60	+ 4 13
250	Banco Santander	250	249	249	- 0 40
795	B.A.S.F.	804	806	815	+ 1 37
910	Bayer	919	929	926	+ 0 76
39	Blenheim Plc	40 55	40	37	- 8 75
50	Buffelsfont	58 05	57	58 20	+ 0 26
176	Chase Manh.	178 30	185 50	186	+ 4 32
2060	Daimler Benz	2060	2076	2076	+ 0 78
93	De Beers	95 60	95 75	96	+ 0 52
2310	Deutsche Bank	2320	2306	2330	+ 0 43
1250	Dresdner Bank	1270	1263	1257	- 1 02
67	Driefontein	73 50	72	72 05	- 1 97
285	Du Pont-Nem.	275 10	275 20	275 20	+ 0 04
305	Eastman Kodak	296 60	293 90	293 90	- 0 91
19	East Rand	21	20 65	20 35	- 3 10
60	Echo Bay	67	68 50	68 25	+ 1 87
151	Electrolux	151	....	....	....
250	Ericsson	247	246 50	247 60	+ 0 24
380	Exxon Corp.	377 80	380	380	+ 0 58
295	Ford Motor	293 50	297 30	294 40	+ 0 31
51	Freegold	61 40	59 85	61 35	- 0 08
13	Gencor	13 75	14	14	+ 1 82
545	Gén. Elect.	544	547	547	+ 0 55
250	Gén. Motors	249	253 60	255	+ 2 41
375	Gén. Belgique	377 10	378 80	380	+ 0 77
36	Gd. Métropol.	36 50	36 70	37 50	+ 2 74
41	Guinness	40 50	40 70	40 60	....
19 60	Hanson PLC	19 65	19 55	19 70	+ 0 25
24	Harmony Gold	26 50	26 50	27	+ 1 89
465	Hewlett Packard	480	475 30	481	+ 0 21
41	Hitachi	43 40	42 40	42 30	- 2 53
856	Hoechst	872	888	883	+ 1 26
57	I.C.I.	55 90	55 40	55 50	- 0 72
280	I.B.M.	287 80	289	289	+ 0 42
485	I.T.T.	484	496 70	498 10	+ 2 91
220	Ito Yokado	235 20	230 80	230 20	- 2 13
87	Matsushita	87 90	86 20	86	- 2 80
280	Mc Donald's	287	286 10	286 10	- 0 31
205	Merck	211	207 70	206 50	- 2 61
620	Minnesota M.	619	614	614	- 0 81
54	Mitsubishi	57 50	57	57	- 0 87
425	Mobil corp.	421	429 80	429 80	+ 2 09
385	Morgan J.P.	381 20	390 90	386 40	+ 1 36
4280	Nestlé	4364	4345	4365	+ 0 02
140	Norsk Hydro	142 30	140 30	140 10	- 1 55
136	OFSIL	159	156	157	- 1 26
1380	Pétrofina	1438	1442	1451	+ 0 90
275	Philip Morris	283	285	285 40	+ 0 85
83	Philips	87 80	88 20	87	- 0 91
110	Placer Dome	116 50	116 90	116 20	- 0 26
280	Procter Gamble	286 70	288 50	288 60	+ 0 63
193	Quilmès	189	198	205	+ 8 47
39	Randfontein	44	44 40	44 25	+ 0 57
275	Rhone Poul. Rorer	275	274 80	275	....
530	Royal Dutch	532	533	531	- 0 19
56	R T Z	57 10	57	57 10	....
14 50	Saat.& Saatchi	14 55	14 55	14 75	+ 1 37
36	St Helena	44	43 05	44 30	+ 0 68
385	Schlumberger	376	371 10	371 10	- 1 04
53	Shell transp.	53 85	53 60	53 60	- 0 46
2090	Siemens	2083	2091	2086	+ 0 14
220	Sony	233	226 10	225 50	- 3 22
112	Sumitomo Bank	125	120 80	120 80	- 3 36
200	T.D.K.	206 40	200 20	200 20	- 3 00
63	Telefonica	62 05	61 75	61 40	- 1 05
35	Toshiba	37 20	36	35 75	- 3 90
615	Unilever	607	607	608	+ 0 16
310	Unit.Techn.	316 30	312 20	313 80	- 0 79
355	Vaal Reefs	416 20	410	415	- 0 29
1180	Volkswagen	1233	1238	1238	+ 0 41
300	Volvo	291	....	....	....
137	West. Deep	163	161	162 50	- 0 31
460	Xerox Corp.	456	....	....	....
115	Yamanouchi	121 10	118 60	121 30	+ 0 17
4 86	Zambia Cop.	5 46	5 30	5 30	- 2 75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	...	9 45
10,80% 79/94	104 80	8 81
Emp.Etat 13,4% 83	103 10	6 97
10,26% mars 86	.	3 06
OAT 10% 5/2000	119 15	0 90
OAT 9,9% 12/1997	114 30	5 37
OAT 9,8% 1/1996	109	4 02
PTT 11,2% 85	111 15	5 96
CFF 10,25% nov 90	119 20	2 97
CNA 10 % 1979		3 20
CNB Bques 5000F	100 51	4 26
CNB Paribas 5000F	100 20	4 26
CNB Suez 5000F	100 20	4 26
CNI 1/82 5000F	100 51	4 26
CNT 9 % 86	...	1 84
CRH 10,90% déc.85	116 80	4 86
CHARB FCE 3% 100	..	.
CNCA	1065	.
Cerus	...	...
Ly Eaux cv 6,5%	878	.
Thoms cv 9,2% 86	900	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1701	
Arbel	304	310
Bains C.Monaco	950	955
B.Hypoth.Europ	170	.
B.N.P. Intercont.	460 10	450 10
Bénédictine	2222	2300
Bidermann Internat.	420	.
Blanzy Ouest	805	..
B T P	29	28 10
Cambodge	910	910
Carbone Lorraine	335 10	338
Case Poclain	2 05	
C B C	287	289
C.E.G.F (Frigor.)	551	.
Centenaire Blanzy	305 50	310
Ceragen	29	.
Champex Ny	11	..
CIC (CP)	226	223 10
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	..
Cie Industrielle	5010	..
Cpt.Lyon Alemand	346	350
Concorde	605	605
Constr.Mét.Prov.	14	14
Crédit Gén.Ind.	100	.
Cr Universel (Cie)	276 40	
Darblay	595	580
Didot Bottin	549	549
Eaux Bassin Vichy	3110	3110
Ecia	290	290 70
Ent.Mag. Paris	3600	.
Eridania-Beghin CI	590	582
Fider	371	371
Finalens	342	..
F.I.P.P.	137 30	...
F.N.A.C.	2505	2450
Foncière (Cie)	600	590
Foncina	375	380
France I.A.R.D	405	398
France SA (La)	1695	1727
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont	532	532
Genefim	334	320 50
Gévelot	505	505
G.F.C	430 70	430 10
Groupe Victoire	1364	.
G.T.I (Transport)	230 90	230
Immobail	426 60	431
Immobanque	800	800
Im.Marseillaise	4640	4640
Invest (Sté Cle.)	3100	3100
Lille Bonnières	1010	1010
Louvre	2060	2080
Lucia	195	..
Machines Bull	21 50	24 90
Mag.Uniprix	178	183
Maroc Sté Brasserie	250	.
Métal Déployé	255	.
Mors	43 20	42 50
Navigation (Nle)	109	114
Optorg	269 90	
Oréal (Ci)	878	878
Origny-Desvroise	790	780
Palais Nouveauté	1240	1240
Paluel Marmont	391	.
Parfinance	178	179 50
Paris France	210	..
Paris Orléans	199 10	193 50
Partnera Invest.	263	..
Piper Heidsieck	780	.
Porcher	175 50	179 50
Promodès (CI)	600	588
Publics	661	.
Rochefortaise	162 30	160
Rosario	150	150 50
Rougier	184 90	.
S.A.C.E.R	632	
S.A.F.A.A.	211	.
S.A.F.I.C Alcan	178	
Saga	373 50	.
Saint Dominique (F)	147	147
Salins du Midi	584	580
Savoisienne M.	149	.
Sfac	781	760
S.I.P.H.	71	71
S.M.C.I	50	50
Sofal	470	
Soffo	204	
Soficam (ex Seraml)	62	62
Sofragi	2850	2911
Soudure Autogène	639	639
Sovabail	400	
Stem	1025	
Taittinger	1951	1900
Testut-Aequitas	100	
Tour Eiffel	230	225
Ufiner	1517	1517
Vicat	435	435
Viniprix	1500	..
Virax	114 10	

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	485	..
Akzo Nv Sico	452	456
Alcan Aluminium	109 50	....
American Brands	180	189
Arbed	495	...
Asturienne Mines	100 50	..
Banco Popular Espa.	603	...
B.Reglements Int.	38950	37940
Can.Pacifique	92 80	....
Chrysler Corp.	260	265
CIR	3 10	..
Commerzbank	1000	985
Dow Chemical	315 10	316 70
Fiat	21	20 30
GBL (Brux Lamb)	573	589
Gevaert	1042	..
Glaxo Holdings Ltd	49 90	49
Goodyear Tire	229 30	230
Grace and Co (WR)	225	225
Honeywell Inc. Inc.	204	.
Johannesburg	80	...
Koninklijke Pakhoed	75 10	.
Kubota	29	...
Noranda Mines	94 30	94
Olivetti priv	3 50	3 40
Pfizer Inc	400	390 10
Ricoh	40 10	37
Robeco	331 90	334 90
Rodamco NV	173 30	172
Rolinco	329 50	328 10
Saipem	5 05	....
Sema Group	25 20	25
SKF Aktiebolaget	57 50	57 40
Tenneco Inc	277	282
Toray Ind.	33 60	33 10
West Rand Cons.	5 15	5 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	....
Calophos	75	...
C G H Cogenhor	7	...
Coparex	551	...
Europ Accum.	77 50	..
Europ Soufres Ind.	6 65	....
G.F.F (group.fon.f.)	2 54	...
Guy Degrenne	350	...
Lecteurs du Monde	238	....
Nicolas	661	.
Office Cent. Pharma	975	....
Particip. Perrier	190 10	....
Rorento N.V.	275 70	....
St-Gobain-Emballage	1501	.
Schlumberger Ind.	430	...
S.E.P.R.	1575	...
S.P.R. act. B	308	.
Waterman	1100	.

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	550	549
B.A.C	23 70	..
Boiron (Ly)	495	495
Boisset (Lyon)	203	203
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	970
Calberson	250	
Cardif	1000	990
C.E.G.E.P.	151	
C.F.P.I.	147 50	147
C.N.I.M.	1145	1143
Codetour	330	341
Creeks	97	95
Dauphin	240	250
Devanlay	1119	1119
Dolisos	100	
Editions Belfond	191	
Europ. Propulsion	270	282
Finacor	153	152
G.L.M	612	615
Gravograph	150	150
Guintoli	656	
I.C.C.	250	250
Idianova	66	67
Immob. Hôtelière	1226	1226
Internt. Computer	128	127 70
I.P.B.M.	36	35
Molex	169	..
N.S.C. Schlumberger	607	611
Rhone-Alp.Ecu (Ly)	333	..
Select Invest (Ly)	95 10	..
Seribo	138 20	139 10
Sopra	299	298
TF1	426 10	423 20
Thermador H. (Ly)	305	305
Unilog	216 50	218 50
Viel et Cie	161 50	161 50
Y. St-Laurent Groupe	730	780

SICAV (sélection) 28/6

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	239 24	232 84
Actimonétaire C & D	31559 79	31556 79
Amén-gan	7929 34	7624 37
Amplitude	899 12	878 78◆
Antigone trésor	721949 00	721949
Arbitr. Court Terme	8012 70	8012 70
Associa Première	32874 26	32874 26
Associc	1164 43	1164 43
Atout Futur	478 94	467 26
Aurecic	1647 37	1599 39
Avenir Alizes	1918 75	1881 13
Axa Capital	200 92	195 07
Axa Court Terme	8845 46	8845 46
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1081 70	1050 19
Axa Ep.Fr Ex Agepargn.	847 49	822 81
Axa Europe	142 88	138 72
Axa Investissements	127 36	123 65
Axa NPI	129 50	125 73
Axa Ob.Fr.Exrans	158 38	153 77
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se.	155 82	151 28
Axa Prem.Ex Agepre	125 05	121 41
Axa Sél.Ex.Dr Sele	164 41	159 62
Axa Valeurs PER	135 01	131 08
Cadence 1	1124 50	1102 45
Cadence 2	1108 33	1087 68
Cadence 3	1102	1080 39
Capimonétaire	6938 20	6931 27
Capioblig	7503 76	7356 63
Capitacic	1547 35	1524 48
Cosmis	1510 02	1481 86
Comptavalor	3891 71	3885 88
Credinter	481 95	467 91
Credit Mutuel Capital	1454 39	1425 87
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	739 56	739 56
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	102 47	99 73
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	100 74	98 04
Cred.Mut.Ep.J	78920 10	78920 10
Cred.Mut.Ep.long T	221 89	215 78
Créd.Mut.Ep.Monde	1303 88	1268 98
Cred.Mut.Ep.Quatre	1148 91	1118 16
Dieze	1528 94	1500 43
Drouot France	930 72	903 61
Drouot Sécurité	260 02	252 45
Ecocic	1168 41	1134 38
Ecupar	131 65	127 82
Ecur. Capitalisation	2974 92	2945 47
Ecur. Expansion	535347 05	534545 23
Ecur. Géovaleurs	2500 76	2427 91◆
Ecur. Investissement	159 01	154 38◆
Ecur. Monepremière	74451 38	74451 38
Ecur. Mondeaire	21817 46	21817 46
Ecur. Trésorerie	2886 41	2885 41◆
Ecur. Trimestriel	2136 73	2115 57
Elancel	120 85	117 33◆
Energia	357 59	341 37
Epargic	3999 98	3999 98
Eparcourt-Sicav	4322 55	4311 77
Epargne Associat.	26133 68	25836 12
Epargne-Unie	1432 27	1397 34
Eufi Cash capi.	8749 60	8749 60◆
Euroco Solidarité	1182 58	1170 88
Eurocic Leaders	1109 65	1077 33
Eurodyn	1244 65	1214 29
Euro Gan	6731 35	6472 45
Fonsicav	16027 90	16027 90
France-gan	11340 59	10904 40
France Garantie	277 33	276 78
France Obligations	484 82	480 02◆
Francic	497 26	482 77
Francic Pierre	118 98	115 51
Francic-Régions	1173 02	1138 85
Fructi-Associations	38 80	38 80◆
Fructi-Capi	48 12	47 41
Fructidor	250 53	246 83
Fructifrance action C	203 84	198 87
Fructifrance action D	195 07	190 31
GAN Rendement	5628 18	5545
Gestilion	16859 76	16875 38
Gest.Associations	193 90	189 63
Horizon	1447 57	1405 41
HLM Monétaire	15475 44	15475 44
Indica	1117 65	1095 57◆
Indust.Fse Court.T.	1636 93	1635 93
Intersys	104 38	104 12◆
Interepar	111894 29	108732 32
Interoblig	16738 72	16411 49
Intersélection Fce	540	529 41
Japacic	184 05	178 69
Jeunepargne	323 39	318 61
Latitude	2489 45	2485 72
Lion Association	11826 09	11826 09
Lion Institution	34902 70	34815 68
Lionplus	1159 83	1137 09
Lion Trésor	2320 35	2287 38
Livret Bourse Inv.	599 55	582 09
Livret Portefeuil	773 59	751 06
Méditerranée	186 46	181 03
Mensuel CIC	10450 84	10347 37
Monedor	75648 15	75648 15
Mone.J	40012 82	40012 82
Monévalor	45484 09	45484 09
Mutualité dépôts	15310 09	15279 53◆
Natio Court Terme	105319 00	105004
Natio Court Terme2	316319 00	316319
Natio Epargne	20129 51	19930 21
Natio Ep. Capital	12553 26	12428 97
Natio Ep. Croissance	1949 51	1896 38
Natio Ep. Obligations	214 88	209 13
Natio Ep. Retraite	138 08	134 38
Natio Ep. Trésor	8914 18	8896 39
Natio Ep. Valeur	484 86	471 90
Natio Fran. index	1082 84	1053 66
Natio Imm.	1274 78	1240 66
Natio Inter	1736 18	1689 71
Natio Monétaire	27854 89	27854 89
Natio Opportunités	1167 66	1136 41
Natio Patrimoine	1506 94	1466 61
Natio Perspectives	1176 89	1144 42
Natio Placements	65485 61	65485 61
Natio Revenus	1104 47	1093 53
Natio Sécurité	12228 64	12228 64
Natio Valeurs	920 71	898 07
Nippon-Gan	6858 50	6594 71
Nord Sud Dévelop.	1842 98	1839 30
Obli-Associations	179 95	177 28
Oblicic-Mondial	2995 17	2950 91
Oblicic-Régions	1077 67	1061 74
Oblifutur	3313 75	3251 96
Oblig. tres cat.	205 73	202 89
Oblilion	1654 94	1638 55
Oblisécurité Sicav	14331 91	14331 91◆
Oraction	1562 03	1523 93
Paribas Capitalisation	1792 93	1757 60
Paribas Opportunités	138 92	134
Paribas Patrimoine	636 30	617 77
Patrimoine Retraite	251 28	246 33
Pervalor	629 17	616 83
Planinter	1328 72	1296 31◆
Plénitude	147 62	143 32◆
Poste Croissance	6072 30	6066 23◆
Poste Gestion	73038 86	73038 86◆
Première Oblig.	11001 61	10990 82◆
Prévoy. Ecureuil	110 90	109 80
Priv'Associations	32540 18	32540 18
Proficius	1087 96	1087 67
Quartz	146 74	143 16
Rentacic	171 05	168 52
Revenus Trimestr.	5624 33	5568 84◆
Revenu-Vert	1224 48	1201 65
St Honoré Vie & Santé	1027 42	999 83
St Honoré Bons du Tr.	12416 94	12355 16
St Honoré Invest	828 68	791 10
St Honoré Pacifique	752 86	718 53
St Honoré Real	16589 07	16522 98
Sécuricic	1918 81	1918 81
Sécuri-Gan	13325 64	13084 35
Sécuritaux	1537 82	1537 82
Sicasdex	751 38	740 28
Sicav Associations	2036 50	2036 50
SFI-CNP Assur.	731 27	709 97
S.G. Fr. opport. C et D	1319 13	1293 26
Sicav 5 000	465 43	452 97
S.I. Est	1518 37	1474 15
Slivafrance	742 21	722 35
Slivam	441 70	429 88
Slivarente	246 34	241 51
Slivinter	518 03	504 17
S.N.I.	1207 03	1171 87
Sogenfrance C	1257 04	1232 39
Sogenfrance D	1214 34	1190 53
Sogépargne	345 49	338 72
Sogeter	1498 98	1469 59
Soleil Investissements	648 52	623 59
Solstice	2271 98	2266 32◆
State Street Act. Eur	10245 89	9898 41◆
State Street Act. Frce	11141 80	10817 28◆
St. Str. Act.Japon	15686 91	15156 47◆
State Street Emer. Mkts	14279 46	13592 94◆
St Street OAT Plus	12254 34	12014 06◆
Stratégie Actions	904 20	869 42
Stratégie Rendement	1602 52	1552 08
Techno-Gan	6047 53	5814 93
Thesora	759 97	752 45
Trésor Plus	1487 88	1472 95
Trésor Trimestriel	1087 38	1076 61
Trésoricic	144517 23	144517 23
Trilion	5458 89	5388 84
Uni-Associations	123 87	123 97
Uni-Foncier	1340 17	1307 48
Unifrance	611 09	596 19
Uni Régions	1243 87	1213 53
Univar	258 43	258 43
Univers Actions	1437 89	1402 82
Univers Obligations	2056 30	2017 96
Valorg	2271 23	2268 96
Valrea	59020 71	58991 21
Winterthur St-Honoré	238 79	227 96

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 757	....	5 4	5 9
Ecu	6 596	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 700	....	328	348
Belgique (100 F)	16 385	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 290	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 706	....	3 5	4
Danemark (100 krd)	87 890	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 221	....	7 9	8 7
Gde-Bretagne (1 L)	8 564	....	8 1	8 9
Grèce (100 drachmes)	2 473	....	2 6	3
Suisse (100 f)	380 160	....	367	387
Suède (100 krs)	73 220	....	69	78
Norvège (100 k)	78 780	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 844	....	48 3	49 3
Espagne (100 pes)	4 397	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 535	....	3 2	4
Canada (1 $ can)	4 482	....	4 2	4 7
Japon (100 yens)	5 440	....	5 1	5 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	68700	68800
Or fin (en lingot)	69750	69050
Napoléon (20 f)	391	392
Pièce Fr (10 f)	332	....
Pièce Suisse (20 f)	391	391
Pièce Latine (20 f)	386	391
Souverain	499	499
Pièce 20 dollars	2400	2235
Pièce 10 dollars	1135	1160
Pièce 5 dollars	590	. . .
Pièce 50 pesos	2590	2555
Pièce 10 florins	400	399

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 28 juin 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 140 352			
COURS	Sept. 93	Déc. 93	Mars 93
Dernier	119,94	119,34	121,92
Précédent	119,34	118,72	121,56

CAC 40 A TERME — Volume : 46 209			
COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 990	1 989	1 994
Précédent	1 958	1 956	1 954

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

SPORTS

TENNIS : championnats de Wimbledon

André Agassi ou l'art du contre

Tenant du titre de Wimbledon, l'Américain André Agassi, qui avait dû déclarer forfait pour les derniers Internationaux de France, s'est qualifié, lundi *28 juin, pour les quarts de finale* des championnats 1993 en battant le *Néerlandais Richard* Krajicek, récent demi-finaliste à Roland-Garros. Le prochain adversaire d'Agassi sera, mercredi 30 juin, son compatriote Pete Sampras.

LONDRES

de notre envoyé spécial

La première question qui a été posée à André Agassi, quand il est sorti, encore tout ruisselant de transpiration, de son match contre Richard Krajicek, n'a pas eu trait au tennis. Ni la deuxième, ni la troisième... Ce qui intéressait apparemment les journalistes, c'était de savoir si la chanteuse-actrice Barbra Streisand arriverait bientôt à Wimbledon pour le soutenir, et s'il avait prévu de la ramener aux Etats-Unis dans son avion personnel à la fin du tournoi.

Le petit monde du tennis raffole de ce genre d'échos. Et il est vrai qu'Agassi est passé maître dans l'art de capter l'attention des médias en distillant les confidences. Ainsi sa relation avec Barbra Streisand a-t-elle fait couler beaucoup d'encre depuis qu'elle l'a comparé à un moine zen lors des derniers Internationaux des Etats-Unis. Une seule chose est sûre : l'actrice doit avoir de mauvaises informations sur cette philosophie d'Extrême-Orient. Le calme et la sérénité ne sont vraiment pas les qualités dominantes du «kid» de Las Vegas. Il ne semble s'épanouir vraiment que dans les cris et la fureur.

Sur ce plan, il est particulièrement bien servi cette année à Wimbledon. Chacune de ses apparitions déclenche chez ses fans une sorte d'hystérie qui culmine lorsqu'il exhibe son torse épilé ou lance un polo humide dans la foule. Sans se renouveler fondamentalement, son show fait toujours recette. A tel point qu'il peut faire oublier ses performances. *Est-ce à dessein?* En tout cas, pour un joueur qui n'avait pas pu tenir une raquette depuis le début du mois d'avril en raison d'une tendinite tenace au poignet, il se débrouille formidablement bien.

Après trois tours de chauffe durant la première semaine, il a montré lundi qu'il a désormais retrouvé la cadence qui lui avait permis de conquérir le titre l'an passé sans avoir jamais gagné le moindre tournoi sur gazon auparavant. Bien sûr, il est un peu joufflu, et le maillot flotte opportunément au-dessus du short pour dissimuler les kilos superflus. Cela ne l'empêche pas d'avoir une vitesse de déplacement supersonique chaque fois qu'il doit aller à la pêche aux amorties. La modification de son geste au service – il arme la raquette avant le lancer de balle – n'a pas rendu moins efficace son engagement, au contraire. Bref, ce n'est pas du tout la pâle figure qu'on pouvait craindre après ces longues semaines de repos forcé.

Richard Krajicek, pur joueur d'herbe même s'il est parvenu jusqu'en demi-finales lors des derniers Internationaux de France, en a fait les frais en huitièmes de finale. Dans chacune des trois manches, le Néerlandais a eu l'occasion de prendre le large. Chaque fois, le coup d'œil et la puissance de l'Américain lui ont permis de recoller au score. Notamment dans les tie-breaks des deuxième et troisième manches : Krajicek, qui a eu trois occasions de s'adjuger ces sets, a été chaque fois bousculé soit par le service, soit par le retour d'Agassi.

La démonstration est si impressionnante que Jim Courier, son ancien condisciple de l'académie des cogneurs Nick Bollettieri, a décidé d'en faire son profit : *«J'ai réfléchi à la manière dont André avait gagné l'an passé. Il n'a pas changé son jeu, il a attaqué du fond du court. Moi, ici, je me forçais à faire service-volée sur mes première et deuxième balles et à monter derrière les retours de deuxième service. Ce n'était pas vraiment mon jeu. Cette année, je ne monte donc plus systématiquement au filet...»* Plus de douze ans après la fin de l'ère Borg, Wimbledon serait ainsi, grâce à Agassi, en train de redécouvrir le jeu de contre. Après tout, c'est peut-être cela le zen...

ALAIN GIRAUDO

Les résultats du lundi 28 juin

Simples messieurs huitièmes de finale

P. Sampras (E-U, n° 1) b. A.-L. Foster (G-B, w.c.) 6-1, 6-2, 7-6; A. Agassi (E-U, n° 8) b. R. Krajicek (P-B, n° 9) 7-5,7-6, 7-6. B. Becker (All, n° 4) b. H. Leconte (Fra) 6-4, 6-4, 3-6, 6-3; M. Stich (All, n° 6) b. P. Korda (Tch, n° 11) 7-6, 6-4, 7-6. T. Martin (E-U) b. D. Wheaton (E-U) 6-4, 5-7, 5-7, 7-5, 6-3; J. Courier (E-U, n° 3) b. W. Ferreira (AFS, n° 13) 4-6, 7-6, 7-5, 6-4. C. Pioline (Fra) b. W. Masur (Aus) 6-3, 6-2, 3-6, 6-7, 8-6; S. Edberg (Suè, n° 2) b. R. Matuszewski (E-U) 7-6, 6-2, 6-2.

Simples dames huitièmes de finale

S. Graf (All, n° 1) b. M.-J. McGrath (E-U) 6-1, 6-4; J. Capriati (E-U, n° 7) b. L.-M. Raymond (E-U) 4-6, 6-3, 8-6. H. Sukova (Tch, n° 15) b. A. Sanchez-Vicario (Esp, n° 3) 6-3, 6-4; C. Martinez (Esp, n° 6) b. Y. Basuki (Indo) 3-6, 6-2, 6-2. J. Novotna (Tch, n° 8) b. M. Oremans (P-B) 7-5, 4-6, 6-4; G. Sabatini (Arg, n° 4) b. A. Huber (All, n° 9) 7-6, 6-0. N. Zvereva (Bié) b. Z. Garrison-Jackson (E-U) 7-5, 6-2; M. Navratilova (E-U, n° 2) b. N. Tauziat (Fra, n° 16) 6-1, 6-3.

(Entre parenthèses la nationalité et, éventuellement, le numéro de tête de série des joueuses et des joueurs.)

Pioline contre Edberg en quarts de finale

LONDRES

de notre envoyé spécial

Devant les 12 000 spectateurs du court central, l'Allemand Boris Becker, trois fois champion des lieux, retrouvait lundi 28 juin Henri Leconte pour la onzième confrontation de leur carrière et la troisième à Wimbledon. Sans surprise, Boris Becker remporta une nouvelle victoire, tandis que Henri Leconte régalait le public de quelques coups de poignets géniaux et de mimiques comiques. Se souvenant sans doute qu'il avait croisé le Français sur la route de ses deux premières victoires en 1985 et 1986, Boris Becker lui a rendu un vibrant hommage : *«Henri est l'un des types qui font les coups les plus extraordinaires du circuit. J'espère qu'il pourra encore jouer pendant dix ans. C'est important pour le tennis, car à l'heure actuelle il n'y a pas beaucoup de joueurs qui frappent la balle aussi vite et fort que lui. C'est pour cela qu'il a beaucoup de supporters et j'en suis un.»*

Le second Français qui disputait, lundi 28 juin, les huitièmes de finale, Cédric Pioline, n'a pas particulièrement déchaîné l'enthousiasme des spectateurs du court 13 où il rencontrait pour la première fois de sa carrière l'Australien Wally Masur, tombeur d'Arnaud Boetsch au tour précédent. Blessé au genou au début du deuxième set, Pioline peina pendant les deux manches suivantes avant de prendre la mesure, à la cinquième balle de match, d'un adversaire qui n'était guère plus inspiré que lui. Ce résultat permet néanmoins au vingt-troisième mondial, qui est le numéro un français en l'absence de Guy Forget, de retrouver en quarts de finale le Suédois Stefan Edberg, numéro deux mondial et champion de Wimbledon en 1988. *«Je l'ai déjà battu une fois cette année à Monte-Carlo, cela donne confiance»*, a remarqué crânement le Français.

Chez les dames, Nathalie Tauziat, tête de série numéro 16, n'a pas pu rééditer la performance qu'elle avait réussie à Barcelone en 1991, battre l'Américaine Martina Navratilova. Il est vrai que à trente-six ans, celle qui reste numéro trois mondiale et qui détient le record de neuf titres en simples ici semble avoir retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à un médecin de San-Francisco. En tout cas, depuis le début des championnats elle a seulement laissé douze jeux à ses adversaires.

A. G.

CARNET DU Monde

Mariages

Nadia DÉHAR
et
Claude ROTSCHILD

se sont mariés dans l'intimité familiale, le 18 juin 1993, selon les lois de la République.

Décès

– Mme Geneviève Verrier-Cervoni,
son épouse,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Albert CERVONI,
critique de cinéma,

survenu à Longjumeau (Essonne), le samedi 26 juin 1993.

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 1er juillet, à 11 h 15, au cimetière d'Epinay-sur-Orge, rue de la Division-Leclerc, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 29 juin.)

– Martine J.-M. Clément,
née Guyot,
Laure et Christopher Clément La Rosa,
Léa Clément,
Pierre et Sophie Clément, Sarah, Charles et Louis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Jean-Michel CLÉMENT,

le vendredi 25 juin 1993.

Une messe est célébrée à Notre-Dame des Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, le mardi 29 juin, à 19 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Don pour la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Monique Dabi,
son épouse,
M. Olivier Dabi,
son fils,
M. et Mme Robert Dabi,
M. et Mme André Dabi,
M. Victor Suied,
Et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Raphaël,
M. et Mme Pierre Cerf,
Le docteur et Mme Francis Raphaël,
M. et Mme Jean Herrmann,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DABI,
professeur honoraire,
officier d'académie,

survenu le 28 juin 1993.

Inhumation mercredi 30 juin, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin.

12, résidence Cadet-de-Vaux,
95130 Franconville.

– Mme Alain Favre-Gilly,
Edith Favre-Gilly,
Arnaud et Sylvie Favre-Gilly,
Violette, Antoine, Jeanne, Alexis, Elisa,
M. et Mme Paul Favre-Gilly,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Robert Toussaint,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Aubertel, Favre-Gilly, Matussière,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Alain FAVRE-GILLY,

à Paris le 26 juin 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 juin, à 16 h 15, en l'église de Seyssinet Village (Isère).

Une messe sera dite à son intention le vendredi 2 juillet, à 19 heures, en l'église Saint-Germain des Prés, Paris-6e.

19, rue de Lille,
75007 Paris.

– M. Edouard Lagasse,
M. Emile Lagasse,
M. Maurice Lagasse,
ses fils,
Ainsi que ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice LAGASSE,
née Georgette Sainte Marie,

survenu le 21 juin 1993, en son domicile, à Genève (Suisse).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 25 juin, dans le caveau de famille, au château de Pontchartrain (Yvelines).

Une messe sera célébrée à son intention par le Père Thierry de l'Epine, en l'église de la Madeleine, Paris-8e, le mercredi 30 juin à 18 h 30.

Condoléances sur registre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Famille Lagasse,
3, place de la Madeleine,
75008 Paris.
15, chemin Rieux,
1208 Genève (Suisse).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Corinne, Brigitte, Marie-Ange, Sophie, Caroline et Pascale,
ses filles et leurs époux,
Isabelle de Reimpré,
sa sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la très grande douleur d'annoncer la mort de

Mme Georges MASSON,
née Claude Hachette,

le 28 juin 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Lambert des Bois (Yvelines).

225, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Jean-Luc, Claude, Muriel, Stéphane et Gaël Mathieu,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Stéphanie Lucile MATHIEU-LÉVY.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Gournay-en-Bray.

Mme Philippe Schweisguth,
son épouse,
François et Reine-Marguerite,
Catherine et Michel, Charles et Françoise, Henri et Françoise,
Marie-Antoinette, Bertrand et Véronique, Isabelle et Claude,
Geneviève, Marc et Dominique,
Anne-Marie et Lionel,
ses enfants,
Christel et Thierry, Vincent et Monique, François et Clotilde, Sophie et Hervé, Perrine, Matthias, Bruno, Antoine, Marianne, Delphine, Christine, Jean-Pierre, Magali, Marc-Adrien, Benoît, Bastien, Sara, Florence, Elise, Marie, Julie, Hélène, Pierre,
ses petits-enfants,
Nicolas, Paul, Quentin,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe SCHWEISGUTH,

survenu le 27 juin 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 juillet, à 15 heures, au temple de Beauvais, 95, rue Saint-Pierre.

« Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »
Matthieu, 28, 20.

14, boulevard des Planquettes,
76220 Gournay-en-Bray.

– Jean-Loup et Marie Renée Septier,
Marin et Bernarda Septier,
Marie-Chantal et Jean-François Mathey,
Romain, Blanche, Bénédicte, Lucien et Rachel,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite SEPTIER,
née Pesme,

survenu le 25 juin 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'office religieux aura lieu en l'église Saint-Paul du Marais, le vendredi 2 juillet, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

– Le conseil général des Ponts et Chaussées
a le regret de faire part du décès brutal de

Maurice TRICHARD,
ingénieur en chef
des Ponts et Chaussées,
officier de l'ordre national du Mérite,

le 24 juin 1993, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 juin, à 10 h 45, en la collégiale de Poissy (Yvelines).

Remerciements

– La famille de

Claude GONNET,

très sensible aux marques de sympathie que vous lui avez témoignées, vous exprime ses remerciements.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait

Auguste ANGLES.

Une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu.

– Il y a un an mourait

NAT.

Vous souvenez-vous de son timbre voilé quand il chantait Trenet ou Verdi, de la passion qu'il mettait à parler politique et cinéma, de la douceur de son sourire à l'évocation des collines toscanes, de son regard mélancolique lorsqu'il murmurait :
« In the room the women come and go Talking of Michelangelo... »

Anne et Many Lilenstein-Barthod.

Distinctions

– Nous avons relevé au *Journal officiel* du 25 juin 1993 la promotion de

M. Georges DOUIN

au grade d'officier dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère du logement, pour ses activités dans le secteur de l'habitat social.

46140 Luzech.

Communications diverses

– *Mercredi 30 juin 1993*, place Camille-Claudel (métro Falguière), tirage de la tombola du Paris fleuri, à partir de 20 heures. Tickets de participation remis gratuitement chez les commerçants de la rue Falguière et de la rue de Vaugirard. Venez nombreux.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

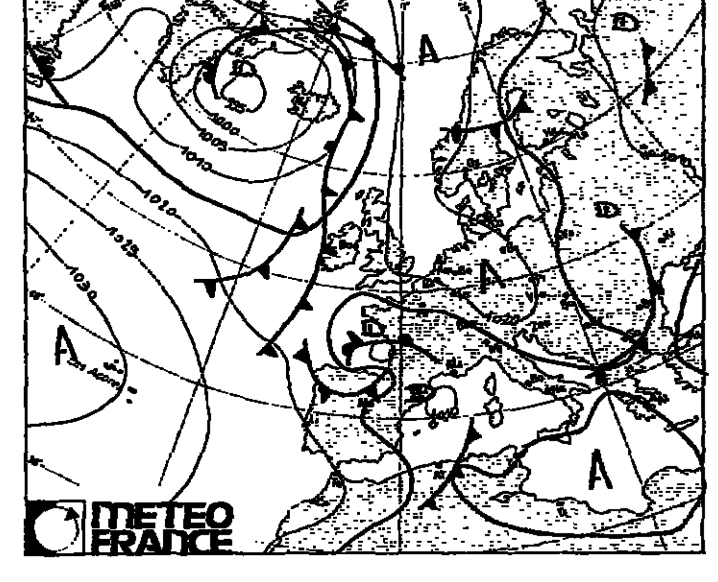
Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

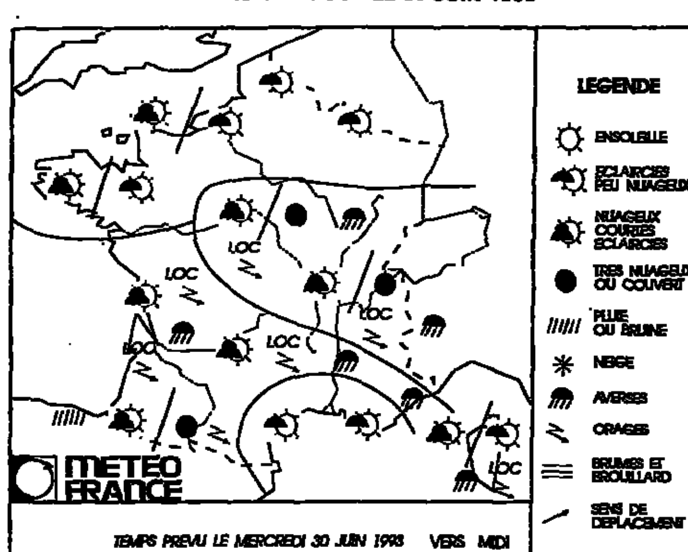


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JUIN A 0 HEURE TUC



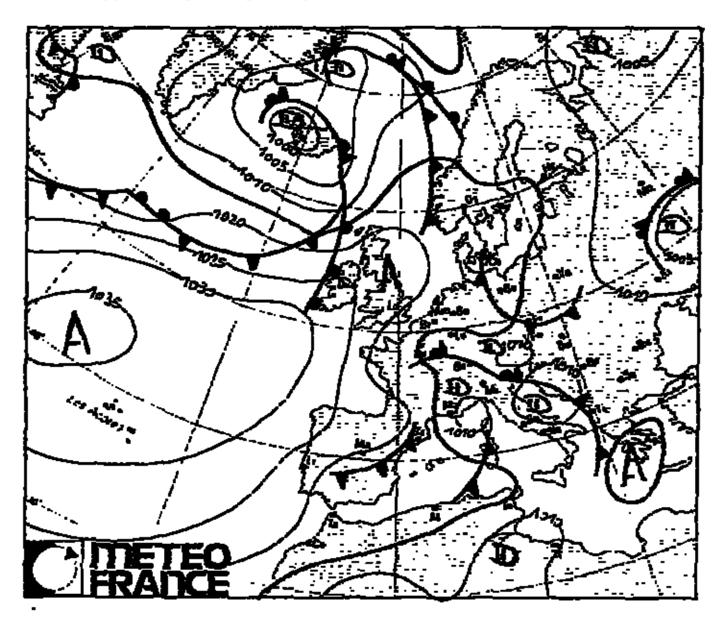
PRÉVISIONS POUR LE 30 JUIN 1993



Mercredi : nuageux avec orages locaux au Sud. Soleil plus ou moins généreux au Nord. – Du Nord-Pas-de-Calais au nord de l'Alsace, le ciel sera bien ensoleillé dès la matinée. Sur les *régions du Nord-Ouest : Picardie, Normandie*, Ile-de-France, Bretagne et Pays de Loire, on aura un temps variable, avec alternance de passages nuageux et d'éclaircies. Du Centre à la Franche-Comté et à la région Rhône-Alpes, le ciel sera très chargé, donnant des ondées qui *pourront localement être orageuses. Sur* un grand quart sud-ouest, le temps demeurera très nuageux avec quelques averses, voire aussi des orages qui pourront éclater sur les reliefs. Le Languedoc et le Roussillon bénéficieront d'un assez beau soleil grâce au mistral et à la tramontane, qui atteindront 60 à 70 km/h en rafales. En Corse, le ciel sera variable ; des averses parfois orageuses pourront se déclencher dans l'après-midi.

Les températures matinales évolueront peu. Elles avoisineront 13 degrés à 17 degrés du nord au sud, localement 19 degrés sur l'extrême sud du pays. Dans la journée, le thermomètre sera *généralement à la baisse : il indiquera* 19 degrés à 24 degrés sur la majeure partie du pays, excepté sur le pourtour méditerranéen, où l'on pourra relever jusqu'à 28 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-6-1993 à 6 heures TUC et le 29-6-1993 à 6 heures TUC — le 29-6-93

FRANCE

AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	23	18	C
BORDEAUX	32	18	C
BOURGES	25	14	C
BREST	25	13	D
CAEN	24	11	C
CHERBOURG	23	13	N
CLERMONT-FER	27	16	C
DIJON	23	12	C
GRENOBLE	30	16	N
LILLE	18	10	D
LIMOGES	27	15	P
LYON	27	16	N
MARSEILLE	33	21	D
NANCY	20	9	D
NANTES	27	15	P
NICE	25	22	N
PARIS-MONTS	22	14	N
PAU	26	16	N
PERPIGNAN	28	21	D
RENNES	27	14	N
ST-ETIENNE	26	16	C
STRASBOURG	21	9	D
TOULOUSE	32	18	C
TOURS	25	13	C
POINTE-A-PITRE	33	24	N

ÉTRANGER

ALGER	30	19	N
AMSTERDAM	19	11	D
ATHÈNES	27	20	D
BANGKOK	36	27	C
BARCELONE	26	18	D
BELGRADE	24	11	D
BERLIN	18	10	D
BRUXELLES	19	9	D
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	22	11	D
DAKAR	30	24	N
DELHI	33	26	N
GENEVE	27	14	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	23	17	D
JÉRUSALEM	27	16	D
LISBONNE	24	17	D
LONDRES	24	12	D
LOS ANGELES	22	17	D
LUXEMBOURG	19	10	D
MADRID	27	16	D
MARRAKECH	33	19	D
MEXICO	20	13	N
MILAN	29	18	P
MONTRÉAL	24	18	D
MOSCOU	20	9	D
NAIROBI	19	11	N
NEW-YORK	33	22	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	31	22	D
PÉKIN	21	19	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	20	N
SÉVILLE	29	18	D
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	23	9	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	27	20	P
TUNIS	35	16	N
VARSOVIE	19	11	C
VENISE	26	18	N
VIENNE	18	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Brigitte des sources

LE premier épisode du «Château des Oliviers», saga estivale de France 2, nous offrit sans attendre un petit déjeuner sur la terrasse, une source tarie, des luttes – à l'évidence inexpiables – pour une maison de famille, des secrets immémoriaux, des histoires d'amour englouties dans le Rhône, des vasques fleuries dans le champ de la caméra, un sanglot transmué en fou rire, des murs en pierre du pays, des félibres, un petit vin de domaine, une échansonnerie, et le défilé du 14-Juillet à la télévision. Comme elle est belle, la Provence, vue par les Parisiens ! Pour faire bonne mesure, on y recensa aussi, en moyenne, une *référence* par quart d'heure au *«grand Mistral»* (le poète) ou au petit (le vent). Manquaient en revanche le chant des cigales et le tournoi de pétanque, mais il reste assez d'épisodes avant la rentrée.

Farouche châtelaine des Oliviers, Brigitte Fossey, en qui l'on sent *déjà vibrer la «Manon des sources»* de tout un été, a été dotée par le scénario de deux grands fils ébouriffés qui déboulent en 2 CV décapotable, d'un ex-mari-copain qui *«change de petite amie comme de société»*, de colères volcaniques redoutées dans tout le canton, d'un toit qui menace ruine. Au nombre de ses ennemis, on recense une impressionnante collection de méchants : Mme le maire qui veut engloutir le château des Oliviers au fond du lac artificiel d'un futur parc de loisirs Cigales Land, soit-disant pour créer des emplois, en fait pour assouvir une vieille vengeance contre elle, Brigitte Fossey ; un promoteur argenté qui se propose à la fin de l'épisode de la circonvenir au charme, le malheureux ; des politiciens arrivistes et cupides, dont l'un se trouve, pour pimenter l'affaire, être son gendre.

Risquons-nous à pronostiquer. Mme le maire sera défaite et humiliée. Brigitte Fossey trouvera dans l'honneur les fonds pour refaire son toit. Sa fille polytechnicienne prendra finalement son parti et criera ses vérités à son politicien de mari au cours d'une scène dans les collines (nocturne, peut-être). Le promoteur tombera amoureux de la châtelaine, les deux fils se déchireront pour la nouvelle conquête de leur père, un important mystère familial du passé se *trouvera résolu, les Oliviers seront* sauvés. Accessoirement, quatre téléspectateurs gagneront un week-end à Salon-de-Provence, grâce au jeu-concours jumelé avec un *magazine de programmes*, pour lequel il est demandé de recopier sur un bulletin la recette provençale de la semaine. Cette semaine, la fougasse aux anchois.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 29 juin

TF 1

20.45 Cinéma : La Gifle. ■
Film français de Claude Pinoteau (1974).
22.35 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct. L'amour, le couple et les vacances.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.

FRANCE 2

20.50 Feuilleton : Le Château des Oliviers.
De Nicolas Gessner, avec Brigitte Fossey, Jacques Perrin (2e épisode).
Estelle s'oppose à la vente de sa maison.
22.15 ▶ Magazine : De quoi j'ai l'air ?
Présenté par Bruno Masure. Snob ou naturel. Invités : Sonia Dubois, Enrico Macias, Marc Jolivet. Tests proposés en collaboration avec *le Nouvel Observateur.*
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. Festival du laSpé*cial tempo Brasil.Marais.*

FRANCE 3

20.45 Série : Guerres privées.
Remue-ménage. Avec Mariel Hemingway, Peter Onorati.
21.40 Planète chaude.
Profession mercenaire, documentaire de Bernard Branque et Eric Deroo.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Magazine :
Les chemins des hommes.
Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle.
1. Les Années Eskimo.
Rediffusion de cette excellente série de trois films, réalisée en 1990 par Eliane Victor et Jean-Louis Comolli.
0.00 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

***20.35* Cinéma : Twin Peaks.** □
Film américain de David Lynch (1992).
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : The Two Jakes. ■
Film américain de Jack Nicholson (1990) (v.o.).
1.10 Cinéma : Ghoulies 2. □
Film américain d'Albert Band (1988).

ARTE

20.40 Soirée thématique :
Une histoire de nez.
Soirée conçue par Vivien Marx.
20.41 Documentaire :
Merde in Paris.
De Ghislain Allon et Michaela Heine.
20.50 Documentaire : Ayez du nez !
D'Uschi Muller et Ray Walter.
21.40 Documentaire :
Un fantasme antisémite.
De Henryk Broder.
22.25 Court métrage : Odorama.
De John Hudson et Anita Assal.
22.30 Documentaire : Hérostrate.
Du nouveau au royaume des sens, de Michael Heinrich.
22.50 Court métrage : Les Nez de la nuit.
De Thomas Balzer.
23.10 Cinéma : Le Faucon maltais. ■■■
Film américain de John Huston (1941) (v.o.).
0.45 Cinéma d'animation : Snark.
Oh ! What a Knight, de Paul Driessen.

M 6

20.45 Magazine : Grandeur nature.
Présenté par Caroline Avon. *Safari dans un jardin ; Le rêve d'un enfant ; Le Document ; Une vie pour les sauver ; Mission animaux. Pour ceux qui s'intéressent à l'environnement et aux animaux.*
21.10 Série : L'Etalon noir.
L'aventure commence.
22.50 Série : Mission impossible.
Au sommet.
23.50 Les Stars en noir et blanc.
Avec la série : Destination danger.
0.40 Informations :
Six minutes première heure.
0.50 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La base et la piste d'aviation en Terre-Adélie.
21.30 Grand angle. Les femmes de Palerme et *la lutte contre la Mafia (rediff.).*
22.40 Les Nuits magnétiques.
S'il vous plaît, dessine-moi un collège...
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Serge Loupien (Sixties).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Pavillon de musique de la Légion d'honneur, dans le cadre du Festival de Saint-Denis) : Bowjaw, de Lindgren ; Pulcinella, de Stravinsky ; Symphonie *n° 80 en ré mineur, de Haydn ; Divertimento* pour orchestre à cordes, de Bartok, par l'Orchestre de chambre de Stockholm.
22.15 Les Voix de la nuit.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 30 juin

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Huit ça suffit.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Navarro.
L'Honneur de Navarro.
22.20 Magazine : 52 sur la Une.
De Jean Bertolino. Le retour des exorcistes, d'Anne *Gallois et Michel Sallandre.*
23.20 Divertissement : Ciné gags.
23.25 Magazine : Télé-vision.
Présenté par Béatrice Schönberg.
0.10 Journal et Météo.
0.15 Série : Intrigues.

FRANCE 2

15.30 Série : Les deux font la paire.
***16.20* Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.45 Magazine : Giga.
18.25 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.20 Première ligne.
Que deviendront-ils ? n° 10 (dernière partie), documentaire de Michel Fresnel.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par *Michel Field*. En direct du Fes*tival de danse de Montpellier.*
0.45 ▶ Série : En un mot. Trente-cinq petites histoires imaginées par le dessinateur Fred et réalisées par six cinéastes.

FRANCE 3

14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
Invités : les Filles, Richard Anthony.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invité : Vincent Perrot.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 La Marche du siècle.
Le devoir de mémoire. Invités : Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation ; Pierre Nora *(les Lieux de mémoire : les France,* tome III) ; Rita Thalmann *(la Mise au pas)* ; Paul Ricœur, agrégé de philosophie, docteur ès lettres ; Chantal Bonazzi, conservateur général aux Archives nationales. Reportage : La mémoire niée, de Bruno Fouchereau et Philippe Ody.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Série : Les Mystères de l'Ouest.
La Nuit des excentriques, de Robert Sparr.
23.45 Magazine : Aléas.
Présenté par Jacques Sertzier. Le loto du malheur ; Adèle pour mémoire ; A Raz, la pointe ? ; Valérie hors jeu ? ; Les fivettes et *la petite graine ; Les seins martyrs.*

CANAL PLUS

15.35 Téléfilm : La Guerre d'un homme.
De Sergio Toledo.
17.05 Documentaire :
Bernard Giraudeau en Amazonie
(2e partie.)
17.55 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
***18.00* Canaille peluche.** Beetle Juice.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Le Top.
19.00 Série animée : Tam-tam.
19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.
Invité : Georges Wolinski.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Le Choix d'aimer. □
Film américain de Joel Schumacher (1991).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Les Deux Sirènes. ■
Film américain de Richard Benjamin (1990) (v.o.).
0.40 Cinéma : La Fille aux allumettes. ■■
Film finlandais d'Aki Kaurismaki (1989) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique :
Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire :
Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Paul Nizon/ G. Salzmann (rediff.).
19.35 Documentaire :
Les Larmes sacrées du crocodile.
De Vincent Glenn.
19.45 Documentaire : Terra X.
Sahara, un paradis perdu, de Volker Panzer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musicarchives : Trio Heifetz, Piatigorsky, Rubinstein.
Extraits du *Trio en mi bémol*, de Schubert et du *Trio en ré mineur*, de Mendelssohn.
21.10 Documentaire :
Variations sur un thème d'alto.
Gérard Caussé : un altiste et son intrument.
22.00 Série :
La Collection David Oïstrakh.
De Bruno Monsaingeon. *Concerto pour violon en ré mineur op. 47,* de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio de Moscou, sous la direction de Guennadi Rojdestvenski.
23.00 Documentaire : Le Moindre Geste.
De Fernand Deligny et Jean-Baptiste Daniel.
0.35 Cinéma d'animation : Snark.
Les Papillons, de Kresimir Zimonic.

M 6

15.30 Série : L'Exilé.
16.10 Election de Miss OK.
17.35 Série : Les Aventures de Tintin.
Objectif Lune (2e partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série :
Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : La Mafia des jeux.
De George Englund.
22.35 Téléfilm : Le Cri de la mort.
De Richard T. Heffron.
0.10 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. De la voie héraldique à l'histoire des mentalités.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la *Belgique, du Canada et de la Suisse.*
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les Canado-Japonais et leur apport culturel.
22.40 Les Nuits magnétiques. A 7.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

***20.23* Un fauteuil pour l'orchestre.**
20.30 Concert (donné le 11 juin lors du Festival de Saint-Denis) : Stabat Mater, de Pergo*lèse ; Cantate des Bourbons, La Mort de* Didon, Jeanne d'Arc, de Rossini, par le Sinfonietta de Picardie.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Sylvain Kassap, clarinettiste, saxophoniste et son Quartette, avec Philippe Deschepper, guitare, Marc Buronfosse, contrebasse et David Pouradier-Dutell, batterie. La rétros*pective : Sylvain Kassap.*

Le Monde

Indépendante depuis le mois de mai

L'Erythrée fait une entrée fracassante au sommet de l'OUA

L'Erythrée, indépendante depuis le mois de mai, a fait, lundi 28 juin, une entrée fracassante dans le «club» des chefs d'Etat et de gouvernement africains réunis au Caire pour le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en dénonçant l'incapacité de cette organisation à réaliser ses objectifs.

Le président érythréen, Issaias Afeworki, qui a mené pendant des années la lutte pour l'indépendance contre le pouvoir central éthiopien à la tête du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), a parlé de *«double langage»* et n'a pas caché ses griefs envers l'OUA *«qui a ignoré jusqu'au bout l'Erythrée»*. L'organisation panafricaine avait refusé l'année dernière, au sommet de Dakar, d'admettre les représentants érythréens ne serait-ce qu'au titre d'observateurs. Ce discours, dont le ton a surpris, a suscité des applaudissements, en particulier de la part des jeunes journalistes africains couvrant la séance d'ouverture du sommet qui s'achève mercredi.

L'ouverture du sommet a aussi été marquée par une mise en garde contre le *«terrorisme»*, lancée par le nouveau président en exercice de l'OUA, le chef d'Etat égyptien Hosni Moubarak, qui exprimait ainsi les préoccupations de son pays devant la vague d'attentats imputés aux extrémistes islamiques. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

□ **CONGO : suspension du directeur de l'Agence congolaise d'information.** – Le directeur de l'Agence congolaise d'information (ACI), Théodore Kiamossi, a été suspendu de ses fonctions, lundi 28 juin, pour avoir fait publier la liste du «gouvernement parallèle» de l'opposition congolaise. Sa suspension lui a été signifiée par une note signée du nouveau ministre de la communication, Albertine Lipou-Massala. Cette sanction est en fait un limogeage, Théodore Kiamossi ayant toujours été proche de l'opposition. Après avoir été entendu par la police, lundi matin, il a été remis en liberté. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : adhésion à la convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes.** – Le Maroc vient d'adhérer à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, que l'ONU avait adoptée le 18 décembre 1979. Le royaume chérifien a, d'autre part, ratifié trois autres conventions : l'une contre la torture qu'il avait signée le 8 janvier 1986, l'autre sur les droits de l'enfant et la dernière sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants.

□ ***PAKISTAN : la justice rétablit l'Assemblée du Penjab.*** – Une Haute Cour pakistanaise a rétabli, lundi 28 juin, l'Assemblée du Penjab, que le gouverneur de la province avait dissoute le 29 mai. Cette décision conforte la position du chef du gouvernement, Nawaz Sharif (Alliance démocratique islamique, modérée), dans la lutte qu'il mène depuis le début de l'année contre le président de la République, Ghulam Ishak Khan, en vue de s'assurer la prééminence de l'exécutif. Une autre des quatre assemblées provinciales, celle de la Frontière du Nord-Ouest (NWFP), a été dissoute fin mai. – *(UPI.)*

□ **SALVADOR : un évêque salvadorien tué dans une fusillade.** – Un évêque salvadorien a été tué dans la nuit de vendredi à samedi lors d'une fusillade entre la police et des inconnus à 34 km au sud-est de la capitale. Mgr Joaquin Ramos, cinquante-huit ans, aumônier militaire du Salvador, a été mortellement atteint pendant cet échange de coups de feu qui a eu lieu sur la route de l'aéroport international. Jean Paul II a dénoncé dimanche cet *«assassinat barbare»* dont on ignorait encore lundi les circonstances exactes. La police affirme avoir tiré sur des «bandits» mais il reste à savoir si Mgr Ramos est tombé sous les balles de ces «bandits» ou victime d'un tir policier, qui pourrait avoir été intentionnel. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

A Mirecourt (Vosges)

Reconduite à la frontière avant divorce

En plein débat sur l'immigration et les mariages «blancs», le préfet des Vosges a cru bon de faire renvoyer dans son pays, dimanche 27 juin, un Tunisien de trente-six ans dont l'épouse française entend divorcer, en alléguant le caractère complaisant de leur mariage. Mohamed Jendoubi, employé dans une boucherie de Mirecourt (Vosges) avait, en janvier 1991, épousé Valérie Bion qu'il connaissait depuis un an. Le mariage avait été célébré en grandes pompes. Un an plus tard, la jeune femme demandait le divorce au motif que l'union n'avait pas eu d'autre objet que de permettre au Tunisien sans papiers d'obtenir la nationalité française.

En foi de quoi, le préfet refusait de délivrer une carte de résident, puis prenait, en avril dernier, un arrêté de reconduite à la frontière, sans attendre le jugement de divorce qui doit intervenir à l'automne prochain et trancher la question du mariage «blanc». Le représentant de l'Etat s'appuyait notamment sur le fait que l'époux aurait quitté le domicile conjugal un mois après le mariage. Après rejet par le tribunal administratif de Nancy des deux recours déposés par M. Jendoubi contre les deux décisions du préfet, ce dernier a fait exécuter la reconduite à la frontière.

Mᵉ Gérard Welzer, représentant la Ligue des droits de l'homme dénonce les *«moyens abominables»* employés pour éloigner M. Jendoubi et annonce de nouveaux recours devant le tribunal administratif et la Cour européenne des droits de l'homme. A la préfecture, on se montre gêné pour commenter cette situation, confondant allègrement les futures dispositions des lois Pasqua et la législation en vigueur actuellement. Celle-ci dispose que l'époux étranger d'une Française obtient de plein droit et sans délai une carte de résident de dix ans. Dans un arrêt d'octobre dernier, le Conseil d'Etat a néanmoins jugé qu'un préfet pouvait refuser de délivrer les papiers si *«le mariage a été contracté dans le but exclusif d'obtenir un titre de séjour»*.

PHILIPPE BERNARD

□ **Le syndicat majoritaire des inspecteurs de police envisage des «actions dures» en septembre.** – Majoritaire chez les enquêteurs et les inspecteurs, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) envisage des *«actions dures et importantes»* à la rentrée de septembre afin de protester contre l'annulation par le ministre de l'intérieur d'un décret concernant la transposition de l'accord Durafour sur la fonction publique aux inspecteurs de police (*le Monde* du 23 juin).

Le SNAPC, qui organise des *«assemblées générales»* d'inspecteurs dans les services, mercredi 30 juin, reproche à Charles Pasqua de *«prendre des décisions sans réel dialogue»* avec les représentants du personnel de la police nationale.

Le théorème de Fermat

Une équation en or

Jusqu'à la semaine dernière, l'Académie des sciences pouvait dormir tranquille. On n'était pas près d'en finir avec ce défi aux mathématiques vieux de trois cent cinquante-six ans qu'était la démonstration du théorème de Fermat. Or voilà qu'un mathématicien de génie, l'Anglais Andrew Wiles, a mis fin à ce mystère bien français (*le Monde* du 25 juin). Pour le mathématicien Jean-Pierre Serre, membre de l'Académie et professeur au Collège de France, *«la démonstration est tellement jolie qu'elle doit être vraie»*.

Parmi les médailles et les récompenses qui *«guettent»* Andrew Wiles, il en est une qui aurait plus de saveur que toutes les autres. Malicieusement, Gustave Choquet, digne membre de la section mathématique de l'Académie des sciences, s'est en effet plu à rappeler, lundi 28 juin, lors de la séance publique, que l'institution du quai Conti avait, jadis, proposé une forte récompense à qui trouverait la solution au fameux théorème. Une première fois en 1816, puis en 1850, avec, à la clé, la remise d'une médaille d'or et d'une somme de 300 000 F de l'époque à l'heureux gagnant. On imagine ce qu'une telle somme, peu en rapport avec le modeste budget actuel de l'Académie, pourrait représenter de millions, voire de dizaines de millions de francs (1). A coup sûr, la fortune de M. Wiles serait faite.

En 1854, l'Académie des sciences remit la fameuse médaille d'or à l'Allemand Ernst Kummer pour sa contribution à la création d'un puissant outil des mathématiques – la théorie des idéaux – utilisé pour tenter de prouver le théorème de Fermat. Cette formidable percée n'ayant pas suffi, l'historique récompense ne fut jamais décernée. Considérant que ces engagements n'ont pas été renouvelés, l'Académie peut aujourd'hui se contenter, si la démonstration d'Andrew Wiles est avérée, d'honorer l'auteur de... son estime.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) A titre d'exemple, une somme exprimée en francs de 1901 correspondrait aujourd'hui à la même somme multipliée par 16,94. Ainsi, 25 000 F de l'époque représentent 423 500 F de 1990.

Peines de prison pour les employeurs des «irradiés de Forbach»

Le jugement du procès des «irradiés de Forbach» a été rendu mardi 29 juin par le tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle). Patrick Muller, ancien directeur de la société Electron Beam Service (EBS), a été condamné à un an de prison, dont six mois avec sursis et 20 000 F d'amende, Philippe Magnen, PDG, à un an avec sursis et 20 000 F d'amende, et Michel Roche, administrateur et conseiller scientifique de la société, à six mois avec sursis et 20 000 F d'amende. Les trois hommes, dont le procès s'était tenu il y a deux mois (*le Monde* des 21, 23, et 24 avril), étaient poursuivis pour blessures involontaires et infractions aux dispositions réglementaires concernant la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants.

Le 13 août 1991, trois employés de la société EBS de Forbach, Daniel Leroy, Giovanni Nespola et Jean-Marc Bies, avaient été irradiés, alors qu'ils tentaient d'effectuer une réparation sur un accélérateur d'électrons qui n'avait pas été complètement arrêté. Les trois hommes avaient été recrutés dans une agence d'intérim. Seul Jean-Marc Bies, le chef d'équipe, avait reçu une formation de deux jours, dispensée sur place, après avoir été embauché définitivement, peu de temps avant l'accident. Daniel Leroy, le plus atteint, fut brûlé sur 60 % de la surface du corps. Hospitalisé plus d'un an, il a subi de nombreuses greffes. Au total, vingt-sept infractions ont été relevées par l'inspection du travail.

Les syndicats CFDT, CGT et FO s'étaient portés partie civile dans ce procès exemplaire *«des utilisations perverses du travail intérimaire»*, à l'origine, selon eux, de nombreux accidents du travail. Marguerite Bertrand, secrétaire national de la CFDT, a souligné après le jugement *«le caractère dérisoire»* des pénalités prévues par le code pénal pour une faute aussi grave de conséquences. La CFDT propose que les accélérateurs comme celui de Forbach soient dotés d'une «carte grise» analogue à celle des véhicules automobiles, qui permettrait aux organismes de contrôle de les suivre quel qu'en soit le propriétaire.

J.-P. D.

Bobbies et bâtons

LONDRES

de notre correspondant

Les *bobbies* tiennent à leur réputation. Et à leur vie. Par souci de la première, ils veulent conserver cette image du policier sans armes, rassurant et serviable, antithèse du «flic» méfiant et du «cop» agressif. Par égard pour la seconde, ils dissimulent sous leur tunique un bâton de bois de 38 centimètres, et parfois même, dans certains lieux, un revolver. Pendant longtemps, le bâton traditionnel qui, depuis 1829, accompagne l'autorité naturelle du *bobby* anglais, a suffi à faire respecter l'ordre. Plus maintenant : les agressions de policiers se sont multipliées dans la capitale.

L'idée qui circulait depuis des années dans les rangs de la police est donc devenue revendication, puis objet d'une polémique feutrée mais intense : il fallait changer de bâton. Certains *bobbies* se sont mis à rêver de longues matraques capables de stopper net un assaillant. La Fédération de la police privilégiait le bâton rigide de 60,96 centimètres, à l'américaine. Le ministre de l'intérieur, Kenneth Clarke (aujourd'hui chancelier de l'Echiquier) s'y était vigoureusement opposé. Il faut dire que c'était l'époque – il y a deux ans –, où les télévisions du monde entier ont diffusé les images de la sauvage bastonnade de Rodney King par les policiers de Los Angeles.

Le nouveau ministre de l'intérieur, Michael Howard, semble avoir trouvé la solution : il vient d'accorder son feu vert aux «essais scientifiques» (sur le trottoir) de deux nouveaux bâtons rigides, mais surtout de l'«arme absolue» : un bâton téléscopique équipé d'une poignée de côté. Replié, il mesure 34,29 centimètres et pourra donc continuer à être caché sous la veste. Etiré d'un coup sec du poignet, il atteint 60,96 centimètres. Si les essais sont concluants, c'est ce dernier qui équipera tous les *bobbies* du royaume.

L. Z.

SOMMAIRE

DÉBATS

L'autre politique : après «Munich» par Max Gallo; Enfer ou paradis par Lionel Stoléru; Du côté de Méline par François Hollande 2

ÉTRANGER

Bosnie : marchandages territoriaux et découpage au canon 3
Diagonales par Bertrand Poirot-Delpech : «Admiration» 3
M. Clinton lance un nouvel avertissement à l'Irak 5
Népal : le bilan des émeutes s'aggrave 6

POLITIQUE

Le débat sur les privatisations 7
Le Limousin s'inquiète de la valse des préfets 8
La préparation des Etats généraux du Parti socialiste 8
Le débat sur le «national-communisme» 9

SOCIÉTÉ

L'enquête sur le match de football Valenciennes-Marseille 10
La CNIL dénonce la multiplication des fichiers nationaux 12
L'enquête sur le dramatique incendie de la clinique de Bruz 12
Tennis : les championnats de Wimbledon 24

SCIENCES ◆ MÉDECINE

• Des pièges pour la mouche qui tue • Myopathies : les nouveaux labyrinthes de la thérapeutique • L'invasion du chaos • Les labos de la bonne conduite • Points de vue : La reine des mathématiques ; Apprendre l'asthme aux asthmatiques ..... 13 à 15

CULTURE

Arts : L'inauguration du nouveau musée Matisse de Nice 16
Rock : Depeche mode à Lyon 16
La mort du chanteur bulgare Boris Christoff 16
Cinéma : le festival de Sotchi 17

ÉCONOMIE

Sommet de Tokyo 19
La douteuse efficacité de la politique française de coopération 20
Les pays baltes se détachent totalement de la zone rouble 20
Vie des entreprises 22

COMMUNICATION

La grille d'été France Télévision 21
Une première en France : des journaux pour les aveugles 21

INITIATIVES

• Des comités d'entreprise agissent pour l'emploi • Les arbres de Noël ne suffisent plus • Adapter les horaires • Vidéo vérité • Priorité à la formation • Sauver son entreprise en péril • La CIGALE prêteuse • Modernisation négociée ..... 27 à 40

Services

Abonnements 17
Annonces classées. 17 et 32 à 44
Carnet 242
Marchés financiers ..... 22 et 23
Météorologie 25
Mots croisés 17
Radio-télévision 25
Spectacles 18

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté de 27 à 40

Le numéro du «Monde» daté 29 juin 1993 a été tiré à 487 358 exemplaires.

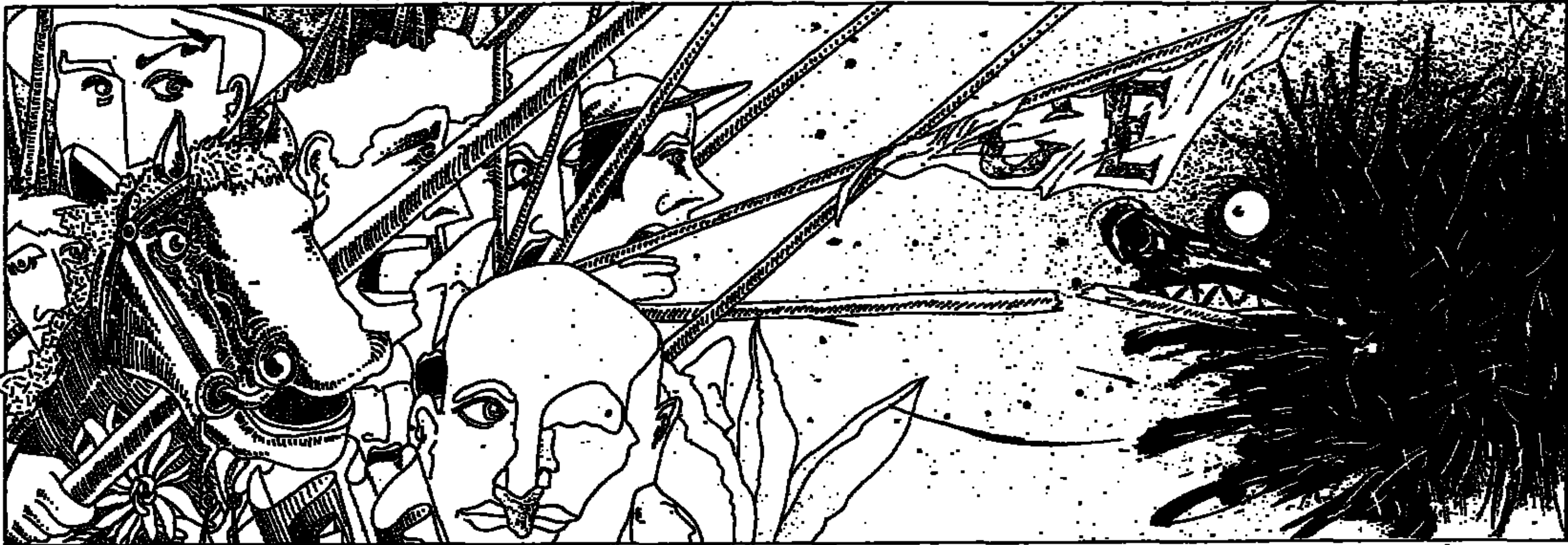
Demain dans «le Monde»

Arts-Spectacles : un entretien avec le photographe Richard Avedon

Une exposition au Festival d'Arles à partir du 6 juillet, un livre-fleuve en octobre, une rétrospective à New-York, Los Angeles, Milan et Cologne : nous entrons dans l'année Richard Avedon, un des deux ou trois plus grands photographes vivants.

Le Monde
INITIATIVES

Des comités d'entreprise agissent pour l'emploi



NICOLAS GUILBERT

■ **Les arbres de Noël ne suffisent plus**
Réveiller l'intelligence
par Jean Menanteau

■ **Adapter les horaires**
L'aménagement du temps de travail
par Olivier Piot

■ **Vidéo vérité**
Le Goéland de l'espoir
par Francine Aizicovici

■ **Priorité à la formation**
L'aide de l'extérieur
par Marie-Béatrice Baudet

page 28

■ **Sauver son entreprise en péril**
Comment trouver un produit de substitution
par Liliane Delwasse

■ **La CIGALE prêteuse**
Aider son prochain
par Marie-Claude Betbeder

■ **Modernisation négociée**
Comment obtenir des emplois
par Catherine Leroy

page 29

GESTION
□ Chasse au mauvais payeur

ORGANISATION
□ Un Américain à Paris
page 30

TRIBUNE
□ La clause sociale et l'OIT
par Francis Blanchard

STAGES **page 31**

Plutôt que d'offrir des voyages aux salariés, des CE luttent contre le chômage avec leurs moyens
Directement ou indirectement
Mais ils sont encore trop peu nombreux

QUAND elle était encore ministre du travail, Martine Aubry avait, à l'occasion de ses derniers vœux à la presse, incité les comités d'entreprise à participer, à leur niveau, à la lutte contre le chômage. Ce qu'elle avait résumé d'une formule, pour faire bien comprendre que tous les acteurs économiques et sociaux pouvaient exprimer leur solidarité. *« Plutôt que d'organiser des voyages à Ceylan*, leur conseillait-elle, *vous pourriez utiliser vos moyens* pour *financer des initiatives qui contribueraient à la défense de l'emploi. »*

A l'époque, le propos avait fait sourire, tant, justement, les préoccupations des comités d'entreprise, coincés entre l'arbre de Noël et les concours de pêche à la ligne, semblaient éloignées de cette mission d'intérêt supérieur. Dans les grandes entreprises, notamment, surtout quand celles-ci sont en bonne santé, l'activité visible par tous les salariés reste encore trop souvent confondue avec celle des «bonnes œuvres». Il semblait que, poussés par une logique très électoraliste, et d'abord soucieux du bien-être égoïste du personnel, les élus de ces institutions représentatives ne puissent se départir d'un rôle devenu traditionnel. On doutait de leur capacité d'évolution.

Ce n'est plus tout à fait exact, même s'il ne faut pas exagérer l'importance du mouvement qui semble se dessiner. D'abord, il y a de moins en moins de communautés de travail qui se sentent à l'abri de la crise, et donc de moins en moins de CE qui limitent leur action à la benoîte distribution de largesses d'un autre temps. Ensuite, et pour les mêmes raisons, mieux pris en compte depuis les lois Auroux, il s'en trouve de nombreux qui s'attachent à suivre l'évolution économique de la société qui les emploie, ou qui savent apprécier, voire critiquer, les orientations stratégiques de leurs directions générales.

On le constate souvent, mais les comités d'entreprise sont fréquemment à l'avant-garde de la prise de conscience, par les salariés, des difficultés de l'employeur. Ils donnent l'alerte, y compris par les voies prévues par la procédure, ou transforment les réunions mensuelles en lieux de débats. Parfois, avec l'appui d'experts qu'ils peuvent commanditer, ils élaborent des politiques alternatives ou, dans les cas les plus graves, contestent les décisions prises. Ce qui arrive quand des plans de suppression d'emplois sont annoncés, et pas seulement dans l'objectif de mener des batailles de retardement.

Bien sûr, il ne faut pas alors parler d'attitude gestionnaire de la part de syndicats que rien, dans leur culture ou leurs références idéologiques, ne prédispose à revendiquer. Ils s'offusqueraient pareillement, pour la plupart, d'être soupçonnés de pratiquer la cogestion. Il n'empêche. Depuis ces dernières années, ils exercent une influence notable et pèsent sur les décisions. FO, longtemps rétive, admet aujourd'hui se mêler de ce qui la regarde, finalement, tout en insistant sur les limites à ne pas dépasser. La CGT, tout aussi méfiante, sait bien que certaines situations impliquent de prendre des libertés avec des dogmes. Et elle s'engage courageusement, quelquefois au-delà de ce qui était pensable.

Opportunément, à la fin mars, le 5e Forum des comités d'entreprise et des CHS-CT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), organisé par la CFDT, a permis de se rendre compte que le souhait de Martine Aubry coïncidait avec un début de réalité. Des comités d'entreprise, tel celui de la société Gardy, ont négocié sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans le cadre d'un plan de modernisation. D'autres, comme celui d'Even à Ploudaniel, ont ouvert le droit à la formation pour tous, financée en partie par le CE. Certains se sont lancés dans une action qui visait à améliorer la compétitivité de l'usine (Colgate) et ont su l'accompagner de changements sociaux qui lui ont conféré un avantage évident, et même décisif quand le groupe américain décida de sélectionner ses centres de production autour d'une gamme de produits. Chez Solex, fabricant de carburateurs dont l'industrie automobile ne veut plus, l'intervention du CE a même été exemplaire. Pour sauver le site industriel, il a défendu la thèse de la reconversion dans l'éclairage puis, l'actionnaire renonçant, s'est lancé dans la quête d'un repreneur.

De pareils exemples pourraient être multipliés, qu'un petit guide recense. Mais il y a aussi plus innovant. Dans la Caisse d'allocations familiales de Lille, des salariés se sont regroupés pour monter des CIGALE, sortes de clubs d'investissements à base d'épargne populaire, pour soutenir des projets d'entreprise. Et ils en sont venus à aider des entreprises d'insertion pour les chômeurs. Ailleurs, un comité d'entreprise embauche des CES (contrats emploi-solidarité), comme il en a théoriquement le droit, et les forme à des métiers présents dans la société. Ensuite, il s'efforce d'obtenir leur recrutement préférentiel par l'entreprise elle-même.

« Plutôt des CES que Ceylan » : le mot d'ordre pourrait rétrospectivement faire plaisir à Martine Aubry. Son successeur, Michel Giraud, pourrait lui aussi y trouver un motif de satisfaction. Même si, comme de bien entendu, de semblables efforts ne sont pas à la hauteur des enjeux, et donc du chômage.

Alain Lebaube

DOSSIER • Des comités d'entreprise agissent pour l'emploi

Vidéo vérité

Quand la télévision vient en aide aux licenciés de Bull

« *CE n'est plus la peine de travailler, vous n'avez plus de mot de passe !* » Janine, cinquante-trois ans, venait d'apprendre que son poste était supprimé. Le 18 mai dernier, à 20 heures sur France 2, les téléspectateurs découvraient les visages de Christiane, Janine, Eric et les autres, filmés par leur comité d'entreprise. Salariés des services comptables visés par le plan social, ils racontaient cet instant où leur vie avait basculé. Entrés sans diplômes il y a dix, quinze ou vingt-cinq ans, privés de formation « *parce qu'il y avait trop de travail* », ils avaient « *grimpé petit à petit* ». Mais, très vite, ils ont compris. Des jeunes, munis d'un bac ou d'un BTS, les avaient remplacés.

*Cette vidéo fait partie de l'opé*ration Goéland, lancée en 1990 par le comité d'établissement de Bull-Val de Fontenay (quatorze sites en région parisienne, deux mille salariés aujourd'hui, deux mille sept cents il y a trois ans). Le groupe Bull venait alors d'annoncer quinze cents suppressions de poste. En réaction, des élus CFDT du CE décident d'ouvrir une « *structure d'écoute et d'information sous forme de permanence* », précise un tract. Son but ? « *S'informer pour mieux se défendre, ne pas demeurer isolé devant la direction* », l'anonymat étant garanti. Cent vingt personnes ont ainsi été reçues.

Début 1991, nouveau plan social chez Bull, puis un autre en juin 1992. Goéland change alors de formule et crée un « *groupe d'évolution* » composé d'une quinzaine de personnes qui se réunissent une fois par mois. Grâce à l'échange et à la solidarité, il s'agit, après le traumatisme du plan social, « *que les gens soient en mesure de retrouver du travail ou au moins leur dignité et l'estime d'eux-mêmes* », précise Jean-Yves Huvey, secrétaire (CFDT) du CE et instigateur du projet.

Contrôleur budgétaire, titulaire d'une maîtrise de psychologie du travail du CNAM, Jean-Yves Huvey utilise, au cours de ces séances, des techniques de développement personnel, en collaboration avec une psychologue extérieure. Il est tour à tour animateur, conseiller professionnel, psychologue, délégué auprès de la direction. Du coup, certains ont trouvé la force de passer un bilan de compétences, de se battre pour leur reclassement. « *Mais l'idée de Goéland, c'est aussi de dire à l'entreprise : «Regardez-les, ils sont là, ils ont des besoins»*, souligne Jean-Yves Huvey. Illustration du propos : un repas organisé dans la cour de l'établissement de la rue d'Avron à Paris. « *J'ai pris un micro pour interviewer les gens du groupe. Tout le bâtiment les entendait.* »

C'est alors que naît l'idée de faire une vidéo. « *J'ai accepté d'être filmé parce qu'un visage ça marque* », souligne Claude, quarante-cinq ans, vingt-trois ans d'ancienneté, dont le poste a été supprimé mais qui a été réintégré en janvier dernier « *sans poste fixe* ». Est-ce un hasard si, une fois la cassette diffusée au CE, la plupart des personnes de Goéland ont retrouvé un poste dans le groupe Bull ?

Depuis mars, l'expérience s'est transformée en association, Goélands G. E. Dotée d'un budget de 648 000 F financé notamment par d'autres CE et des « parrains », elle se réunit à l'extérieur de Bull. Une convention écrite d'un an est passée entre chaque personne, le CE et Goélands, appuyée par le CE (7 000 F par personne pour le CE de Bull). Dans le bulletin du CE, la CGT estime que par cet accompagnement la CFDT fait le jeu de la direction. Pour Jean-Yves Huvey, il fallait « *établir des liens avec l'extérieur pour que les personnes apprennent à vivre dehors et que, avec ou sans nous, le groupe continue à exister* ». Qu'il puisse aussi s'ouvrir aux salariés visés par un plan social dans d'autres entreprises. Des discussions sont d'ailleurs engagées avec divers CE.

Francine Aizicovici



NICOLAS GUILBERT

Les arbres de Noël ne suffisent plus

A Force ouvrière, une prise de conscience émerge en faveur d'actions inventives

« *IL faut réveiller l'intelligence dans les comités d'entreprise. Celle-ci dormait. Nous nous sommes trop longtemps contentés d'organiser des voyages et les arbres de Noël.* »

Hubert Bouchet, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs FO (UCI), ne mâche pas ses mots. Pour lui, en effet, les comités – au-delà du rôle traditionnel qu'ils ont à jouer – se doivent de prendre des initiatives dans et à l'extérieur de l'entreprise à l'heure où les plans sociaux sont de règle.

Quelles peuvent-elles être ? « *Nous pourrions*, suggère Hubert Bouchet, *nous intéresser davantage à l'économique. Nous efforcer de découvrir des gisements d'emplois encore ignorés, développer notre fonction de veille. Mais*, ajoute-t-il, *le rôle des élus des comités n'est pas de jouer les pompiers de l'entreprise.* »

Cette dernière position est d'ailleurs défendue par la confédération de Marc Blondel qui, contrairement à ce que fit la CFDT, n'a pas encouragé les élus FO à promouvoir et à formaliser des actions autres que la défense classique de l'emploi.

« *Notre rôle est de mettre les directions face à leurs responsabilités* », se contente de dire Marc Reboullet, délégué FO au comité central d'entreprise de la SNECMA, société qui a perdu 10 % de ses effectifs au cours des trois dernières années. Reste que, parmi les élus FO, une prise de conscience émerge tendant à faire jouer aux comités un rôle davantage axé sur les nécessités de l'heure. « *On assiste à un redéploiement des activités de nos sept comités, dont la majorité sont en région parisienne*, reconnaît Marc Reboullet. *La belle époque où nous organisions des voyages en Chine pour 10 000 F est révolue.* » Ainsi, les comités de la SNECMA aident-ils au reclassement d'un certain nombre de salariés, notamment sous forme d'aides à la formation à l'extérieur.

Pour ce qui concerne le chômage partiel – de dix à quinze jours en moyenne actuellement, – les élus ont obtenu que ces journées perdues soient transformées en congés payés. De plus en plus fréquemment encore, les élus se penchent sur des demandes qui ne se manifestaient plus depuis de nombreuses années, telles que des aides directes à la personne, lesquelles se pratiquent au coup par coup. Ils s'efforcent aussi de répondre à une « surdemande » de vacances peu onéreuses en faveur des enfants.

Initiative politique

Marc Reboullet juge légitime ce redéploiement. Mais il a du mal à accepter d'y être contraint avec des « *moyens précaires et des rustines* ». Et ce, d'autant plus que les ressources des comités ayant fondu comme neige au soleil au fur et à mesure que les effectifs diminuaient, les élus se voient aujourd'hui confrontés à une initiative qu'ils devront prendre : celle d'alléger eux-mêmes leurs propres effectifs. Une révision qualifiée de « *déchirante* » pour les syndicalistes qu'ils sont. Le seul CE de Corbeil, en région parisienne, n'emploie-t-il pas 120 personnes ?

D'une manière plus générale, toujours à propos d'une nécessaire évolution du rôle des CE, et afin de ne pas être à la « *remorque des fêtes* », Marc Reboullet estime encore que les comités devraient se montrer aujourd'hui aptes à coopérer au sein de l'ensemble de la filière aéronautique, la SNECMA avec Dassault ou Thomson à titre d'exemple.

Il existe aussi – FO le revendique haut et fort – l'initiative politique. « *Nous contactons systématiquement l'ensemble des élus locaux, députés, maires, conseillers généraux et régionaux*, explique pour sa part Christian Jouny, délégué FO à l'Aérospatiale. *La crise de l'armement et son effet d'impact sur l'emploi ? Une décision politique à travers la loi de programmation militaire. L'aéronautique civile ? Elle aussi relève de décisions politiques au plus haut niveau entre les Etats. L'éventuelle privatisation de l'Aérospatiale et ses conséquences sur l'emploi ? Encore une décision politique* », affirme le délégué de l'Aérospatiale.

Récemment, Dominique Baudis, maire de Toulouse, s'est élevé contre la privatisation de l'Aérospatiale. Une décision qui a surpris, y compris au gouvernement : « *Voilà un exemple concret de notre action* », conclut Christian Jouny.

Jean Menanteau

Priorité à la formation

A la SAFT Poitiers, la CGT a fait réaliser une étude sur les besoins de chaque salarié

L'INITIATIVE n'est pas, à en croire les intéressés, « *une prise de position consensuelle* ». « *Il s'agit plutôt*, insiste Thierry Fleury, le secrétaire adjoint CGT du comité d'entreprise, *de montrer que, si nous restons critiques, nous savons aussi être une force de propositions.* » Des frottements existent en effet entre la CGT, syndicat majoritaire à SAFT Poitiers, et une direction qui a dû procéder, en 1990, à quarante licenciements secs dans cette filiale d'Alsthom spécialisée dans la fabrication de générateurs électriques. « *Nous ne voulons plus jamais revivre cela* », explique Jeanine Jumel, chef du personnel de l'établissement qui compte actuellement 560 salariés.

Si aujourd'hui l'entreprise semble à l'abri de nouvelles suppressions d'emplois, le souvenir de 1990 hante encore tous les esprits. La direction s'est décidée à élaborer une gestion prévisionnelle des emplois « *afin*, explique Jeanine Jumel, *de ne pas laisser pour compte les salariés les moins qualifiés de l'entreprise, ceux qui se retrouvent souvent les premiers dans les plans sociaux* ». Le projet intéresse la CFDT. La CGT, elle, préfère ainsi faire cavalier seul lorsqu'elle décide de lancer, en 1992, via le CE, une enquête auprès des salariés pour « *faire un état des lieux de la formation professionnelle au sein de l'établissement* ». Une première chez SAFT Poitiers. « *Objectif*, explique Thierry Fleury, également l'un des responsables du syndicat, *essayer de dénicher précisément les besoins de chacun afin de réussir à faire face aux évolutions technologiques du secteur.* »

La CGT fait appel à un cabinet extérieur spécialisé en ressources humaines. Trente-six questions sont proposées à l'ensemble des salariés qui peuvent y répondre de manière anonyme. 20 % d'entre eux se prêteront au jeu, expliquant par exemple « *ce qui les motive* », « *s'ils se sentent bien informés sur l'évolution des emplois dans l'entreprise* » et, si c'est le cas, « *quelle formation ils souhaitent suivre pour se mettre à niveau* ». Malgré le faible nombre de retours, le dépouillement est jugé instructif car, explique la CGT, « *l'ensemble des catégories socio-professionnelles de l'entreprise a été représenté* ». Les résultats ont été donnés au début de cette année. Chacun étudie pour le moment le document de son côté sans en tirer spontanément les mêmes enseignements.

Un questionnaire individuel

« *Les salariés*, explique Thierry Fleury, *sont visiblement demandeurs de formation technique liée au poste de travail et non de stages de communication, comme la direction leur propose. Cela ne les intéresse pas. De même, ils souhaitent améliorer leurs connaissances en informatique et en langues étrangères.* »

La direction reconnaît sans se faire prier que « *l'étude lui a permis de réaliser certaines choses* ». « *Par exemple*, retient Jeanine Jumel, *les salariés qui travaillent beaucoup en équipe dans un atelier ne connaissent pas bien leur entreprise, ne savent pas sur quoi travaillent leurs collègues.* »

Globalement, aujourd'hui, 40 % des frais de formation sont consacrés au perfectionnement des salariés dans leur métier compte tenu de l'importance des transferts de technologie. C'est la formule retenue par SAFT Poitiers pour 1993. Le plan de formation 1994 n'est toujours pas défini. La commission chargée de l'étude est paritaire. « *Nous évoquerons donc certainement les résultats de l'étude*, reconnaît Jeanine Jumel. *Nous travaillerons avec les syndicats pour déterminer quelles actions semblent prioritaires.* » Un rendez-vous que la CGT attend en fait avec beaucoup d'intérêt, elle dont les efforts, pour le moment, sont restés sans retour. « *C'est vrai*, regrette un peu Thierry Fleury, *que nous n'avons toujours pas de traduction concrète de l'étude.* » L'opération qui est revenue en tout à 20 000 francs au comité d'entreprise, soit un sixième du budget, fait partie de ces rares expériences menées par la CGT au sein de ses comités d'entreprise.

La position du syndicat quant aux emplois indirects créés à l'initiative des CE, est en effet très mitigée. « *On a beaucoup tendance aujourd'hui à culpabiliser les salariés qui ont un emploi par rapport à ceux qui n'en ont pas*, remarque Maurice Lamoot, secrétaire confédéral en charge du CE. *Mais cette solidarité est un débat piégé. Il suffit de voir les chantages des chefs d'entreprise qui parlent de partage du travail et commencent par vouloir diminuer les salaires de tous.* » Les initiatives des CE étiquetées CGT visent à conforter, essentiellement, l'emploi des salariés dans leur entreprise. A la confédération on peut, à la rigueur, citer deux ou trois expériences, dont celle de SAFT Poitiers, mais pas beaucoup d'autres.

Marie-Béatrice Baudet

Adapter les horaires

Les syndicats de Gardy négocient un aménagement permanent du temps de travail

SITUÉE en Saône-et-Loire, la Société française Gardy (SFG), filiale du groupe Merlin Gerin, pratique depuis maintenant une dizaine d'années une politique de négociation permanente sur l'aménagement du temps de travail. Dynamisée par les délégués syndicaux de l'entreprise (CFDT et CGT), cette démarche a permis, depuis le retournement de conjoncture amorcé fin 1992, de sauver les emplois sur les différents sites de la société.

En 1982, la direction de la SFG décide seule de mettre en place un système de deux équipes de production – des petits matériels électriques (*interrupteurs différentiels, notamment*). La formule propose aux salariés, essentiellement des femmes, de travailler sur un taux horaire hebdomadaire de 35,75 heures payées pour l'équivalent courant de 38,50 heures par semaine. Sept ans plus tard, l'expansion de la demande sur les marchés européens augmente fortement la charge de travail dans l'entreprise. « *Il nous a donc fallu envisager avec la direction différents accords afin de surveiller la mise en place de nouvelles formules d'horaires de travail* », précise Philippe Sicard, représentant syndical (CFDT) au comité d'entreprise (CE) de la SFG, et salarié de l'entreprise depuis 1983. A partir de 1989, direction et syndicats négocient plusieurs accords portant sur le travail de nuit, la mise en place d'une production le week-end et enfin, en 1992, l'introduction du travail à temps partiel.

La logique est toujours la même : permettre d'optimiser la production de l'entreprise en fonction des périodes de « *montées en charge* », tout en laissant aux salariés la possibilité d'aménager leurs horaires en fonction de leurs propres désirs et de leurs contraintes personnelles ou familiales. « *Nous avons cherché en permanence des compensations pour les salariés en matière de salaires et de temps de travail* », souligne Philippe Sicard.

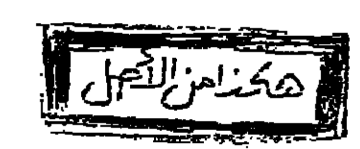
Le week-end et la nuit

En 1989, un premier accord est signé sur la mise en place du travail le week-end. La formule propose aux salariés volontaires de venir travailler les vendredi, samedi, dimanche, pour un total horaire de 114 heures par mois, payées sur un équivalent mensuel de 166,83 heures. Au nombre de quinze en 1989, les salariés qui ont accepté ce dispositif sont aujourd'hui trente-deux sur un total de six cents employés, dont près de quatre cents sont affectés à la production. « *Nous avons obtenu en compensation que chaque poste du week-end soit considéré par la direction comme un poste créé et soit suivi, en contrepartie, de l'embauche d'un nouveau salarié* », explique Philippe Sicard. Résultat : trente-deux embauches ont été réalisées depuis quatre ans.

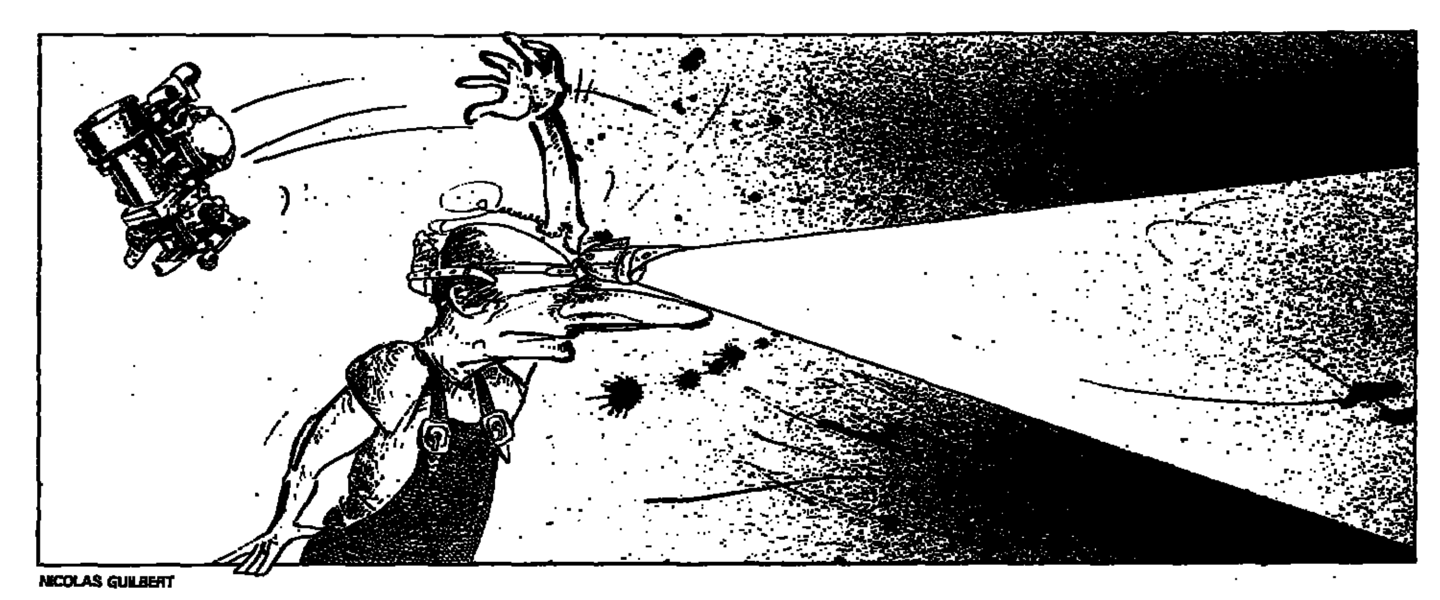
Second accord : le travail de nuit. Négocié également fin 89, le dispositif prévoit quatre nuits travaillées par semaine, soit un total hebdomadaire payé sur une équivalent de 38,30 heures hebdomadaires. Signé en 1989, l'accord a été annulé dans un premier temps par les syndicats, pour être par la suite renégocié en 1992. « *Nous voulions obtenir des avantages que ne prévoyait pas le premier accord*, déclare Philippe Sicard. *Notamment des jours payés pour des enfants malades ou hospitalisés.* » Exigences finalement satisfaites. Les syndicats ont, aussi, obtenu que la mise en place du travail de nuit soit réservé aux salariés de l'entreprise, tout en induisant un recours plus modéré aux heures supplémentaires de travail.

Enfin, fin 1992, sur la base des nouvelles propositions avancées par Martine Aubry, l'entreprise adopte une formule de temps partiel de travail. Les syndicats obtiennent alors que la réduction des charges sociales *patronales – 50 % – prévue par* le texte gouvernemental pour chaque poste de travail à temps partiel ouvert soit répartie entre l'employeur et le salarié. « *En somme, l'employé qui accepte de travailler à mi-temps perçoit une valorisation de son nouveau salaire d'environ 10 %* », précise Philippe Sicard. Aménagement des horaires, adaptation du temps de travail, adoption du temps partiel, toutes les formules ont donc été acceptées, contrôlées, négociées par le CE de la SFG. L'emploi a pu ainsi être sauvegardé, malgré la baisse d'activité enregistrée par l'entreprise en 1992. Seul un plan FNE (Fonds national pour l'emploi) a été négocié en 1990 pour le départ de trente-huit personnes en préretraite (plus de 56 ans). Quelques mois plus tard, trente-huit nouveaux salariés intégraient l'entreprise...

Olivier Piot



DOSSIER • Des comités d'entreprise agissent pour l'emploi



NICOLAS GUILBERT

Sauver son entreprise en péril

Chez Solex Evreux, la mutation réussie du carburateur à l'éclairage sera-t-elle sans lendemain ?

« *DEPUIS des années, nous savions qu'à terme nous étions condamnés. En fait, depuis que les normes européennes ont eu pour conséquence de rendre notre produit obsolète. Mais c'est en juin 1989 que les choses ont été visibles, que les décisions concernant la teneur exacte des normes ont été prises. Et depuis janvier dernier, les systèmes à injection ont définitivement remplacé le carburateur.* » Jean-Pierre Hellard est membre du comité d'entreprise, il raconte toute l'aventure. Filiale du groupe italien Magneti Marelli, dont Fiat est le principal actionnaire, Solex fabriquait des carburateurs de voiture sur trois sites, dont un à Evreux.

Les carburateurs ont été interdits en raison de la pollution. Deux usines se sont rapidement reconverties au système à injection qui les a remplacés. Le site d'Evreux, lui, avait employé jusqu'à 800 personnes aux heures fastes. En 1992, il en restait encore 400. En fait, Evreux n'a pas totalement arrêté la fabrication des carburateurs. Ceux-ci sont écoulés dans des pays non soumis aux normes : Afrique, Chine, Amérique latine, Inde. Mais cela ne fournit guère qu'un travail à mi-temps et pas forcément pour très longtemps.

Jusque-là, les relations entre direction et partenaires sociaux n'étaient ni très bonnes ni très mauvaises, normales quoi ! Quand la fermeture de l'usine d'Evreux est devenue actuelle, le comité d'entreprise a demandé à la direction d'élargir les possibilités de formation au maximum de salariés. Celle-ci a accepté sans discuter. Du coup, les mentalités dans l'entreprise ont évolué. Le personnel s'est préoccupé du service aux clients et de la qualité, un souci qui a eu une conséquence : l'usine a eu le meilleur résultat de tout le groupe Magneti Marelli, faisant 60 % de mieux que les filiales italiennes et anglaises. Un peu comme si elle jetait ses plus beaux feux avant de mourir, un véritable chant du cygne.

Produit de substitution

Mieux : le comité d'entreprise a demandé à la direction de ne pas fermer l'usine, mais de trouver un produit de substitution. La requête a été prise très au sérieux, et, après mûre réflexion, il a été envisagé de fabriquer de l'éclairage. C'est ensemble, avec une parfaite unanimité, que le comité d'entreprise et les patrons ont échafaudé un plan qui permettait de sauver les 400 emplois, un succès méritoire car c'est seulement 270 postes que l'éclairage nécessitait.

Chacun s'y est mis suivant ses compétences. Les cadres, ingénieurs et agents de maîtrise ont visité des usines d'éclairage afin d'étudier les modifications techniques que réclamait le nouveau produit. Le comité d'entreprise, lui, sous la houlette de Jean-Pierre Hellard, s'est investi dans le montage financier du projet ; il a étudié en particulier les aides qu'il était possible d'obtenir de la part des pouvoirs publics pour transformer la production.

Il a également pris en charge toute la gestion des effectifs. La direction se proposait de licencier en 1992 et de réembaucher ces salariés en 1993. « *Nous, nous voulions avant tout éviter la rupture du contrat de travail : nous y sommes arrivés.* »

La mise sur pied de la reconversion a duré dix-huit mois ; dix-huit mois pendant lesquels direction et salariés ont travaillé main dans la main, étroitement liés par le même souci : sauver l'emploi, sauver l'usine Solex d'Evreux. Une situation exemplaire, idyllique ? Patrons-ouvriers, tous unis dans le même combat ? « *Les relations entre nous sont exemptes de tout formalisme. Confiance et simplicité sont la règle du jeu,* explique Jean-Pierre Hellard. *Sans doute la personnalité du directeur, un ancien dessinateur né dans la région et connu de tous, n'est-elle pas étrangère à la chaleur et à la loyauté des rapports.* »

Chasseurs de têtes

Curieusement, cette collaboration n'a pas été du goût de tout le monde. Le préfet a suivi le mouvement et l'a encouragé. Mais aux yeux d'une partie de l'administration, le fait que les partenaires sociaux avaient les mêmes positions, paraissait louche ; un peu comme une collusion contre nature. Les graphiques et les documents n'étaient-ils pas rédigés sur le papier à en-tête CFDT ? Le ministère de l'industrie, lui, a très vite donné son accord pour transformer la production.

Malheureusement, au ministère du travail, les réticences ont été telles, les autorisations ont tant tardé, que le drame est arrivé. Au moment où le dossier était enfin bouclé, en mars dernier, le coup d'arrêt est venu d'Italie. La situation du groupe Fiat est tellement mauvaise qu'aucun investissement supplémentaire n'est possible.

Il n'était plus question de continuer l'exploitation et la fermeture a été décidée. Devant ces années de travail gaspillées et après quelques heures de découragement, le comité d'entreprise a changé son fusil d'épaule. Il s'est mis à chercher un repreneur : tout, plutôt que de fermer l'usine. Ce furent de nombreuses visites à des chasseurs de têtes, à des patrons d'entreprise proches. Le succès a enfin l'air de couronner les efforts.

Un constructeur de mécanique semble sérieusement intéressé. Le comité d'entreprise a étudié ses bilans, négocié pied à pied la reprise de tous les salariés, évalué les murs de l'usine. Si tout se passe comme prévu, au mois de septembre une nouvelle fabrication sortira des nouvelles machines d'Evreux.

Jean-Pierre Hellard, tourneur de son métier, n'a plus exercé celui-ci depuis pas mal de temps. Mais sur le tas, il en a appris un autre : comment sauver son entreprise en péril.

Liliane Delwasse

CIGALE prêteuse

Des salariés consacrent une part de leur épargne à aider des chômeurs

MARDI, 17 h 30. La journée de travail est finie pour les trois cent cinquante salariés de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Lille. Et pourtant, on croise encore un peu de monde dans les couloirs des locaux de la rue Brûle-Maison : c'est l'équipe d'Efficaf qui se hâte vers la salle où elle va se réunir une dernière fois avant les vacances. Efficaf est une CIGALE – Club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne, – c'est-à-dire une petite structure de capital-risque dont l'orientation, bien particulière, est décrite dans une « charte » : « *Développer un autre mode de gestion de l'épargne, une gestion collective où chacun est à la fois responsable et solidaire* » ; « *Donner la priorité à des entreprises dont les buts... sont sociaux, culturels, écologiques, c'est-à-dire respectueux de la place de l'homme dans son environnement.* » Tout cela devant, bien entendu, aller de pair avec le « *souci d'efficacité économique et de réussite financière* ».

Le Nord-Pas-de-Calais compte une bonne vingtaine des deux cents CIGALE en activité. Dans cette région de fort chômage, leur objectif prioritaire est de mobiliser l'épargne en faveur des sans-emploi les plus défavorisés. Efficaf est la première structure née de l'initiative d'un comité d'entreprise (CE). « *C'était en 1988,* se rappelle Jean-Luc Lefèbvre, secrétaire du CE à l'époque. *Tous les syndicats, en l'occurrence la CFDT, la CGT et FO, ainsi que la direction y étaient favorables.* » « *Pour nous,* précise Christiane Bouchart, déléguée syndicale CFDT et l'une des animatrices de la démarche, *il s'agit d'un geste de solidarité de ceux qui ont un travail envers ceux qui en sont privés.* »

Un nouveau militantisme

Le Club d'investissement compte quinze membres dont quatre retraités et un « étranger » – Henri Cuvillier, chef d'entreprise lillois à la retraite – venu rejoindre le personnel de la CAF faute d'autre CIGALE dans son environnement : « *Ses compétences nous ont été bien utiles, à nous qui étions travailleurs sociaux ou agents administratifs,* souligne Christiane Bouchart. *La diversité des participants est l'une de nos richesses ; et elle est grande dans notre région où l'on trouve même des CIGALE créées par le Rotary et le Lions Club.* » Autre « richesse » d'Efficaf : la majorité de ses membres est sans appartenance syndicale. Le club a donc suscité un nouveau type de militantisme.

Depuis sa création, Efficaf a soutenu trois entreprises. L'une qui fabriquait du mobilier pour enfants s'est effondrée auprès une période de réussite brillante : « *Nous avons perdu quinze mille francs,* analyse une « cigalière », *mais nous avons beaucoup appris. Désormais, notre contrôle des comptes est beaucoup plus rigoureux.* » Autre consolation : « *Pendant un an et demi, quinze personnes ont échappé au chômage et ce n'est pas rien !* » Depuis 1991, le club soutient « La Gazelle d'or », création de femmes marocaines qui cherchent à vendre aux Maghrébines les bijoux et vêtements correspondant à leurs traditions. Il participe également au capital d'un magasin d'alimentation et s'apprête à en faire autant pour un grand projet en cours d'élaboration : la création d'une entreprise d'insertion dans le domaine de la restauration : « Restaur-Fives ».

« *Notre apport n'est pas seulement financier : c'est un accompagnement du créateur d'entreprise tout au long de son parcours du combattant.* » C'est aussi son intégration dans un maillage de solidarités : réseau relationnel de chacun des « cigaliers » et réseau d'organismes œuvrant dans la même direction. Cet « esprit de réseau » est d'ailleurs au cœur de la démarche d'Efficaf qui participe au développement régional et national des CIGALE, à nouer des solidarités dans d'autres pays d'Europe et s'efforce de promouvoir une extension de sa démarche à l'ensemble des comités d'entreprise. Pour Christiane Bouchart, il faudrait aller au-delà du volontariat des salariés : « *Les CE ont des fonds de trésorerie assez importants : ne pourrait-on investir les intérêts qu'ils dégagent dans des initiatives créatrices d'emplois ? Dans le cadre de la confédération CFDT nous réfléchissons à des formules qui permettraient d'en faire autant avec une fraction des fonds consacrés à l'intéressement ; il existe d'ailleurs déjà des initiatives dans ce sens, chez Nestlé par exemple.* »

Marie-Claude Betbeder

Modernisation négociée

Des propositions concrètes ont conduit à des créations de postes chez Colgate-Palmolive

LORSQUE le comité d'établissement de Colgate-Palmolive à Compiègne s'est lancé dans les négociations sur l'aménagement du temps de travail il y a quelques années, il ne se doutait pas qu'à terme plusieurs centaines d'emplois seraient ainsi sauvegardés. Il s'en rendra compte quelques années plus tard lorsque l'usine de Liège en Belgique, sa rivale européenne en production de liquides (liquides vaisselle, produits d'entretien...), fermera à l'automne 1991.

Mais revenons au début de l'histoire : en 1986-1987, les Américains, patrons de la multinationale, décident de moderniser l'usine de Compiègne. Ils investissent quelque 150 millions de francs dans la mise en place d'un magasin automatique. L'opération aurait pu se solder par le licenciement de quatre-vingts à quatre-vingt-dix caristes, mais ni le CE, ni la direction française ne l'entendent de cette oreille. Des négociations sur l'aménagement du temps de travail visant à rentabiliser les installations s'engagent alors entre la direction et les syndicats. Elle aboutiront à la conclusion de trois accords entre juin 1988 et juin 1989 : un sur le rétablissement du travail de nuit, qui avait été supprimé une dizaine d'années auparavant, et deux sur l'introduction du travail le week-end. Une remise en cause des acquis sociaux ? « *En ce qui concerne le travail de nuit, on ne s'est pas contenté de reprendre le système des 3×8 tel qu'il existait autrefois. On l'a rétabli dans des conditions avantageuses pour les salariés* », nuance Jean-Claude Rech, secrétaire CFDT du comité d'établissement et du comité central d'entreprise de Colgate-Palmolive.

Le travail du week-end

Tous les salariés sont volontaires et ne travaillent que la nuit – de 20 heures à 3 h 15 – afin d'établir un rythme biologique tenable. A partir de 22 heures, ils touchent 30 % de plus. Le contrat est renouvelé tous les trois ans par tacite reconduction. A échéance du contrat, les salariés ont la possibilité, s'ils le désirent, de regagner les équipes de jour qui travaillent en 2×8. Jusqu'à présent il n'y a guère eu de défection. Une petite centaine de personnes (sur neuf cent quarante) travaillent la nuit dans l'atelier « produits liquide » qu'on appelle ici le focus liquide : à la fabrication, au conditionnement, au magasinage ou à l'expédition. Les accords sur le travail du week-end touchent, quant à eux, deux ateliers : la fabrication de flacons et le focus liquide. Ils sont également basés sur le volontariat. Les salariés travaillent uniquement le samedi et le dimanche de 5 h 30 à 17 h 30 ou de 17 h 30 à 5 h 30 pour un salaire équivalent à celui d'un autre salarié de l'entreprise.

Bilan de l'opération : les négociations ont permis non seulement d'éviter les licenciements mais aussi de créer quarante emplois nouveaux. Parallèlement, un gros effort de formation a été fait pour reconvertir les salariés menacés. Il aura fallu deux ans à deux ans et demi à l'usine de Compiègne pour prendre ce nouveau virage. Un virage que Jean-Pierre Soisson, alors ministre du travail, considéra comme exemplaire au point d'inviter syndicats et direction de l'entreprise à expliquer dans les colloques les bienfaits de la « modernisation négociée ». Et ce n'est pas terminé. Quelques années plus tard, les salariés s'apercevront que le fait d'avoir accepté cette modernisation négociée les aura protégés d'un mal plus grave encore : la fermeture de l'atelier liquides. Au moment des négociations, les Américains, qui avaient commencé à recentrer leurs activités sur leur métier de base, avaient parallèlement décidé d'optimiser leur production un peu partout dans le monde. Dans ce cadre, ils avaient prévu de mettre en place des « euro-usines » – installations approvisionnant l'ensemble du marché européen – et de fermer les autres. Or, à la suite de la réorganisation, l'usine de Compiègne était devenue la plus réactive : il lui faut trois jours maximum pour répondre à une commande.

Du coup, élevée au rang de « Centre européen de compétence » dans les produits liquides et les poudres, elle garantit sa pérennité tandis que Liège, moins compétitive, disparut dans la restructuration du groupe. « *Jamais il n'y a eu de concurrence déloyale entre les deux usines* », affirme cependant Jean-Claude Rech qui supporterait mal que l'on compare ce qui s'est passé chez Colgate-Palmolive avec l'affaire Hoover et le dumping social de l'usine écossaise. « *Au contraire,* indique-t-il, *quand on a su par les audits, que nous avons fait réaliser, qu'il y avait un danger pour eux, on les a prévenus par l'intermédiaire de la Confédération européenne des syndicats, mais ils ne nous ont pas crus, et dans toute l'Europe, on a été les seuls à faire grève pour les soutenir.* »

Dans d'autres domaines, le CE a également joué un rôle actif. Ainsi, sous son impulsion, un atelier intégré pour les handicapés d'un CAT a été créé en 1987. Plus tard, le CE a proposé qu'on remplace les classiques CDD par des contrats de qualification. En février 1991, une cinquantaine de jeunes de moins de vingt-six ans ont été embauchés dans le cadre de contrats de deux ans pour préparer en alternance un certificat de formation professionnelle (CFP) et de conducteur d'installation de machines automatisées (CIMA). La plupart ont réussi à décrocher leur CFP. Dans la foulée, une douzaine de lauréats, ayant par ailleurs satisfait à des tests d'aptitude, ont été retenus pour démarrer une autre formation en alternance, de niveau 4 cette fois, de technicien de maintenance des systèmes mécaniques automatisés (TMSA), tandis qu'une nouvelle fournée de contrats CIMA a également été mise en route. « *Au moins,* conclut Jean-Claude Rech, *quand ils se retrouveront dans la nature, ils auront quand même un petit plus. De quoi se négocier sur le marché.* »

Catherine Leroy

Le Monde

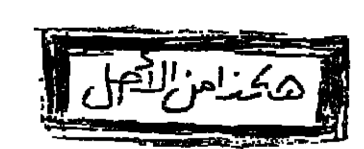
Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



GESTION

Chasse au mauvais payeur

La meilleure arme contre les impayés est la prévention

LES impayés sont la plaie des entreprises. Voici, par exemple, ce que raconte, le PDG d'une affaire de sous-traitance plastique régulièrement payé avec quinze jours à un mois de retard : *« Il y a quelque temps, ma banque m'a suggéré d'agir comme mes clients avec mes propres fournisseurs pour ne plus être dans l'embarras financier... »*

Ce patron n'est malheureusement pas le seul à se démener dans le casse-tête des paiements tardifs. Selon Dun et Bradstreet International, un important cabinet de gestion commerciale, 36 % des entreprises sont payées avec retard, voire pas du tout payées. Les conséquences économiques des délais imprévus sont dramatiques pour les créanciers malmenés. Aux inévitables difficultés de trésorerie s'ajoutent les sombres perspectives d'un dépôt de bilan : 25 % d'entre elles y sont d'ailleurs contraintes à cause de clients non solvables.

Depuis la crise, les impayés créent même une vraie psychose. Les faillites se multiplient. Or, avec la loi Badinter sur les dépôts de bilan, les créanciers ne récupèrent pas grand-chose. D'autre part, les entreprises, qui réduisent leurs *marges bénéficiaires* et cherchent des gains de productivité, ne veulent plus jouer les bailleurs de fonds des retardataires.

« La chasse au mauvais payeur est aujourd'hui ouverte », souligne, non sans une pointe d'humour, Dominique Wetzel, directrice financière d'Interforum, un important distributeur d'ouvrages (Robert Laffont, Calmann-Lévy, Albin Michel, le Robert, etc.) auprès des libraires et des grandes surfaces. *« L'enjeu*, dit-elle, *essayer de garder les meilleures relations commerciales possibles, en préservant la santé de l'entreprise et sans prendre de risques inconsidérés. »*

Stratégie de riposte

L'alchimie n'est jamais évidente à réussir car elle doit savamment doser psychologie et outils techniques. D'abord, toute stratégie de riposte doit impérativement tenir compte des différents profils de mauvais payeurs *(voir encadré)*. Peut-on, en effet, traiter de la même façon le négligeant occasionnel, le « rabioteur » professionnel et l'insolvable ?

Mais, dans tous les cas de figure, les entreprises ont à leur disposition une panoplie d'outils (courrier, téléphone, visite) qui leur permet de moduler leur action. Le processus se déroule toujours plus ou moins de la même façon. Cela commence généralement par un coup de *téléphone aimable du service comptable*. En cas de fin de non-recevoir, le commercial en charge du client entre en piste téléphonique. Sans résultat, la pression monte. Le débiteur est alors bombardé de coups de fil et de lettres destinés à faire craquer sa résistance. On vient même dans ses murs pour le rappeler à ses obligations. En cas de silence persistant, le ton se fait menaçant. La lettre recommandée tombe comme un couperet. En dernier ressort, on entame les procédures judiciaires. L'important, disent les professionnels, est de ne jamais relâcher la pression, pour ne pas donner *d'oxygène au mauvais payeur. Et* la peur du gendarme paye dans de nombreux cas. Cependant, les procédures judiciaires ne sont pas si fréquentes. Elles en rebutent plus d'un. Et personne n'est vraiment gagnant. Mieux vaut discuter...

Mais le marathon est long et éreintant. *« Il faut carrément vendre l'idée à ses clients de se faire payer ! »*, souligne Sophie de Menthon de la société Multilignes-Conseil. Certains sont particulièrement rusés pour gagner du temps. Leurs secrétaires font barrage, ils multiplient les actes et les déclarations de mauvaise foi, *renvoient les factures sous des* prétextes fallacieux ou prétendent qu'elles ne sont jamais arrivées, créent des faux litiges...

Lasses de ne pas se faire payer, certaines entreprises décident, parfois au bout de plusieurs mois, ou plus, de faire appel aux services des sociétés de recouvrement, *véritables professionnels* de la gestion des impayés. Mais, leur tâche n'est pas si simple. *« La créance, c'est le contraire du vin, plus elle vieillit, plus c'est mauvais »*, précise Michel Regard, directeur général de la Sprec, filiale du groupe Alcatel-Alstshom, qui voudrait bien que sa profession cesse de jouer les pompiers de service. Leur action semble en tout cas payante puisqu'ils feraient rentrer au bercail 70 % des fonds en circulation. Et, pour eux, il n'y a de petit profit. La Sprec, par exemple, est spécialisée dans les petites et moyennes créances, en moyenne 10000 F.

*Pourtant, les sociétés de recou*vrement sont souvent comparées à des fossoyeurs. Evidemment, une image qu'elles contestent. *« Nous sommes des entreprises d'intérêt public, car nous récupérons des centaines de millions de francs »*, plaide, par exemple, Roger Dansin, risk-manager de Dun et Brastreet. Mais, au-delà du débat, la meilleure façon de lutter contre les mauvais payeurs est sans aucun doute la prévention. *« Les entreprises doivent déployer toute leur créativité pour être mieux payées et surtout ne pas se réveiller à l'échéance »*, souligne Roger Dansin. Or il suffit *parfois de trucs très simples* : refuser de travailler avec les mauvais payeurs inconditionnels, exiger d'être payé au comptant, demander des acomptes, ne pas faire l'impasse sur le bon de commande... En somme, travailler avec des filets de sécurité. Ce qui exige d'avoir évalué le risque-client très en amont et donc de s'être bien informé. Tout bonnement.

Catherine Lévi

Quatre profils

A quel type de mauvais payeur a-t-on affaire ? C'est la première question à se poser pour partir efficacement à la *reconquête de son argent*. Dans un petit guide pratique, Sophie de Menthon, PDG de Multilignes Conseil, distingue quatre grands profils (1).

Avec « l'occasionnel », qui, de temps à autre, ne paye pas à l'heure à cause de la conjoncture, d'une négligence interne ou d'un simple oubli, une relance téléphonique courtoise, un ou des jours après l'échéance, suffit pour détecter la crédibilité de ses arguments et trouver la *parade. Par contre, le « traîne-la-patte »*, négligeant chronique, payant toujours en retard et ne réagissant jamais avant l'appel du client doit être relancé systématiquement vingt-quatre heures après l'échéance.

Quant au vrai « mauvais payeur », celui qui ne paie jamais dans les temps pour *se faire de la trésorerie, il faut* le surveiller avec la plus grande attention avant même la date butoir et ne pas hésiter à l'intimider en invoquant les complications (procédures judiciaires plus onéreuses, etc.). Vis-à-vis de « l'insolvable », il n'y a pas d'autres *issues que d'entamer une procédure*, en espérant qu'un règlement judiciaire ne soit pas déjà en cours...

En général, les entreprises font aussi le distinguo bon client - nouveau client. Elles ménagent davantage la susceptibilité du fidèle qui a toujours montré patte blanche que celle de l'entrant qui, dès la première fois, a failli à ses obligations.

« Pourtant, met en garde Roger Dansin de Dun et *Bradstreet, 80 % des impayés viennent des clients existants. »* Car, si on prend généralement des renseignements sur les nouveaux clients, la vigilance s'estompe dès que les liens durables s'instaurent...

C. L

(1) *Le Téléphone dans les recouvrements des créances »*, de Sophie de Menthon, Les Editions d'organisation, 1992, 23 p., 38 F.

ORGANISATION

Un Américain à Paris

Vulgariser les théories d'Elliott Jaques qui ont séduit le Pentagone

DEPUIS treize ans, Alain Forgeot est fondateur et principal *associé du cabinet de conseil* auprès des dirigeants d'entreprise Forgeot Weeks. De son passage à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, dans les années *60*, il a gardé deux souvenirs notables : il était président du bureau des élèves et, en deux ans, n'a assisté qu'à une douzaine d'heures de cours tant il les trouvait peu formateurs.

En fait, c'est à Harvard qu'il considère avoir reçu sa véritable formation. C'est là qu'il a découvert les écrits d'Elliott Jaques, professeur de la célèbre université. Mais ce n'est que lors d'un séminaire de dix jours à Boston, voilà trois ans, qu'Alain Forgeot a décidé de faire connaître aux Français la pensée de ce chercheur, connu que de quelques *initiés anglophones*, ses écrits n'ayant jamais été traduits en français.

Elliott Jaques, Canadien de Toronto, a près de quatre-vingts ans. C'était l'un des deux plus brillants élèves de la célèbre psychanalyste allemande Mélanie Klein. Il a gardé toute sa vie une activité de psychanalyste, parallèlement à son travail de chercheur et d'enseignant en théorie des organisations.

Pendant une dizaine d'années, jusqu'en 1953, il a collaboré au célèbre institut de recherche londonien Tavistock. A partir de cette date, il s'est fixé aux Etats-Unis, partageant son temps entre Harvard, l'université de Washington et les entreprises pour le compte desquelles il est à la fois conseiller et chercheur.

Elliott Jaques va à contre-courant de toutes les idées reçues : pour lui, la notion même de retraite est une hérésie. Il se dit convaincu d'une inégalité foncière à la naissance pour ce qui est des capacités intellectuelles. Celles-ci *évoluent suivant l'âge sur une* courbe croissante qui augmente d'autant plus que l'intelligence et les aptitudes à l'abstraction et à l'anticipation sont plus grandes au départ. Autrement dit, mettre un brillant chef d'entreprise à la *retraite à soixante-cinq ans* est une aberration, alors qu'il n'a pas encore donné le meilleur de lui-même.

Il conteste aussi, violemment, le système d'évaluation actuellement en cours, tels que tests de QI et diplômes universitaires. Elliott Jaques a mis au point une formule qui, affirme-t-il, permet en cinq *minutes* de juger des capacités de n'importe quel intermédiaire. Il suffit de le faire parler d'un sujet qui lui tient à cœur, en *appliquant à son discours une* grille d'écoute qui permet de déchiffrer son fonctionnement logique. Il a mis en évidence quatre raisonnements de base : le discours déclaratif, le plus simple ; le discours cumulatif ; le discours en série et le discours en parallèle. Plus les propos s'éloignent de la base et atteignent le dernier niveau, plus les raisonnements complexes sont maîtrisés.

Modèle familial classique

Naturellement, les seules aptitudes intellectuelles ne suffisent pas à la gestion d'une organisation. Sinon il serait impossible, selon lui, de faire coexister de façon harmonieuse des intelligences aussi diverses. Le chercheur n'oublie pas l'importance des savoir-faire acquis, des relations interpersonnelles et des systèmes de valeurs de chacun.

Sa réflexion s'est également orientée dans une autre direction : il considère que les entreprises fonctionnent encore souvent suivant un modèle familial classique, avec un chef autocrate tout-puissant (ne parle-t-on pas d'entreprises paternalistes ?). Ce modèle traditionnel de référence n'est guère épanouissant pour les individus. Il souhaite que les entreprises soient organisées de façon à permettre au plus grand nombre de développer leur potentiel.

Pour cela il faut que chacun puisse s'~~exprimer en fonction~~ de ses aptitudes et que les tâches confiées soient compatibles avec *celles-ci. Elliott Jaques trouve le* rendement actuel des sociétés insuffisamment performant, d'une part, et source de frustrations et d'insatisfaction pour les salariés, d'autre part.

Il lui paraît indispensable que les capacités de chacun soient adaptées au travail qu'il a à fournir et que les systèmes d'évaluation soient équitables : qu'il y ait par conséquent possibilité d'appel et d'arbitrage et que le mode de rémunération soit proportionnel à la complexité des tâches exigées.

Un certain nombre d'entreprises américaines ont revu leur organi*sation en fonction des théories* d'Elliott Jaques ; celles qui avaient des difficultés dans la gestion de leurs ressources humaines s'en félicitent. Alertée par ses travaux, l'administration de l'Etat a appliqué ces idées dans ses propres organisations. En particulier le Pentagone. Persuadé que l'incurie de l'état-major était en partie responsable de l'échec de la guerre *du Vietnam, le Pentagone* a demandé à Elliott Jaques de l'aider à réorganiser l'armée. C'est grâce à sa collaboration que le général Schwarzkopf a été choisi comme responsable du commandement de la guerre du Golfe. Pour le savant, en effet, le charisme n'est pas un charme mystérieux et indéfinissable qui tiendrait de la magie, c'est tout simplement une plus grande intelligence et une plus grande aptitude à l'anticipation.

Les esprits les plus frustes ne se projettent pas plus loin qu'à un jour de distance. La moyenne des gens est capable d'anticiper de *trois mois à un an* ; les intelligences supérieures prévoient à échéance de vingt ans. Il cite volontiers en exemple les présidents des grands groupes japonais, qui ont pour beaucoup plus de quatre-vingts ans et élaborent des stratégies qui ne prendront effet que dans trente ou cinquante ans.

Cette conception du management établit une corrélation étroite entre les résultats des sociétés et le développement personnel de leurs dirigeants. Elliott Jaques viendra l'exposer à Paris le 1er juillet devant des hommes d'affaires européens, lors d'une journée de conférence-débat organisée par le *cabinet Forgeot Weeks et le magazine* international *Herald Tribune*.

Le thème : maîtriser les complexités du management aujourd'hui. D'ores et déjà, certaines firmes se montrent intéressées par un grand nettoyage de fond en comble suivant les théories d'Elliott Jaques.

Liliane Delwasse







INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

La clause sociale et l'OIT

par Francis Blanchard

ALERTÉE quotidiennement par les médias sur la crise économique, l'opinion publique découvre avec une appréhension croissante les effets de plus en plus marqués sur notre territoire de la mondialisation de l'économie. Les exemples se multiplient, dont la presse et la télévision se font l'écho, de délocalisations d'industries à la recherche du plus grand profit dans le monde, et en particulier dans les pays de l'Asie du Sud-Est. Des chiffres sont avancés et les comparaisons faites, quelquefois un peu hâtivement, entre les salaires payés dans les pays occidentaux, et singulièrement en France, et ceux dont bénéficient – si l'on ose dire – des ouvriers et des ouvrières dans des usines travaillant pour répondre non seulement aux besoins locaux mais à ceux de nos compatriotes. Dans des domaines considérés pendant longtemps à l'abri d'une concurrence même sauvage, tant notre maîtrise technologique et financière était incontestable, des unités de production se créent surtout à l'initiative de multinationales, françaises comprises, que nos usines et nos services ne peuvent concurrencer. Le textile et l'électronique en sont un bon exemple. Devant cette situation des voix s'élèvent, les plus inquiètes pour réclamer des mesures protectionnistes propres à décourager, voire interdire, l'accès de notre marché, les autres, attachées à la liberté des échanges, pour réclamer l'insertion d'une clause sociale dans l'accord du GATT en discussion ou de clauses sociales de même nature dans les accords commerciaux et les accords de produits en *négociation*.

Le problème de la clause sociale était déjà au centre du débat lorsque a été créée en 1919 l'Organisation internationale du travail (OIT). Sa constitution, qui figurait dans le chapitre XIII du traité de Versailles, complétée par la déclaration de Philadelphie élaborée par les alliés en 1944 dans la perspective de l'après-guerre, faisait explicitement référence à l'obligation pour les membres de la communauté internationale d'observer dans leurs relations réciproques une concurrence loyale fondée sur un certain nombre de normes dans le domaine social.

D'accord sur des objectifs de justice sociale et de concurrence loyale dans les échanges, les pays fondateurs de l'organisation ont élaboré entre les deux guerres un corpus de quelque cent soixante-quinze conventions internationales du travail qui portent fortement la marque de leurs rédacteurs européens. L'Europe s'est montrée, de manière générale, disposée à ratifier ces conventions, l'Espagne et la France détenant en matière de ratifications le ruban bleu avec près de cent vingt pour la première et plus de cent pour la seconde. Composée de cinquante Etats souverains en 1945, l'OIT en compte plus de cent soixante-dix aujourd'hui. La nouvelle génération d'Etats membres a montré un grand zèle pour participer au travail « législatif » mené par la Conférence internationale du travail qui rassemble chaque année en juin près de mille délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs représentant les Etats membres de l'OIT.

C'EST un lieu commun d'observer que les lois ne valent que par leur application. Cette exigence n'a cessé de se poser à l'OIT, qui s'est dotée, au cours des sept décennies de son existence, de moyens juridiques pour contrôler l'application des conventions internationales ratifiées ou pour apprécier les motifs qui font obstacle à leur ratification. Il n'est pas douteux que l'OIT exerce un magistère moral sur les gouvernements, les employeurs et les travailleurs qui font d'elle une organisation intergouvernementale atypique à raison de cette structure tripartite unique dans le système des Nations unies.

L'OIT a-t-elle pour autant réussi à infléchir, de manière décisive, la loi et la pratique dans tous les *pays dans des conditions conformes à la lettre et à* l'esprit de la législation internationale du travail élaborée par ses soins? Si un grand nombre de pays jouent le jeu, il faut admettre que pour certains, et sans doute trop d'entre eux, l'OIT sert de bonne conscience. Dans trop de pays, il y a loin des textes, c'est-à-dire de la loi qui protège, à la pratique subie par des masses considérables de travailleurs dont les conditions de vie et de travail demeurent misérables.

Le rapport récent de l'OIT sur le travail dans le monde a mis crûment en lumière, une fois de plus, le scandale que représentent le travail des enfants et la survivance, à une échelle considérable, de formes larvées d'esclavage et plus généralement d'exploitation des travailleurs. Ces pratiques heurtent la conscience pour des raisons morales. Ce qui est nouveau, c'est que l'on découvre les effets pervers de ces pratiques sur notre économie et notre tissu social. Longtemps annoncée, sans que l'on y ait cru, la guerre économique est là. Elle nous atteint dans nos revenus et nos emplois. Elle invite à trouver des ripostes. L'une d'entre elles consisterait à insérer dans les accords commerciaux, à commencer par celui du GATT, des dispositions dont l'objectif serait de subordonner toute concession ou préférence commerciale au respect de certaines normes, en particulier les normes internationales du travail élaborées par l'OIT. Tel serait l'objet de la clause sociale fondée sur l'idée d'un partage des droits et des charges.

Que faut-il en penser ? Il faut noter, en premier lieu, qu'au sein même des organes de l'OIT – sa conférence générale et son conseil d'administration, véritable organe directeur – les tentatives dans le passé pour ouvrir un débat sur la clause sociale ont échoué devant la tiédeur des gouvernements, l'hostilité déclarée des représentants des employeurs et la solidarité exprimée, mais de manière ambiguë, des organisations syndicales. Même échec au GATT. Les pays d'Asie, mais aussi ceux d'Amérique latine, ont été les plus réticents à s'engager dans un débat dont l'objet avoué serait de créer un lien entre commerce et droits de l'homme. Lors de la conférence qui vient de s'achever à Bangkok entre pays d'Asie pour préparer la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 14-25 juin 1993), les quarante-neuf gouvernements *ont dénoncé « toute tentative d'utiliser les droits de l'homme comme une condition de l'aide au développement »*. Est-ce à dire qu'il faut renoncer? Je ne le pense pas. Il faut au contraire relancer ce débat. Les quelque trente-cinq pays du tiers-monde qui, selon le directeur général du FMI, bénéficient d'un taux de croissance dépassant les 6 % peuvent difficilement se dérober à la recherche de solutions consistant non pas à contraindre les pays en développement à se hisser à nos niveaux de protection sociale, mais à mettre un terme à celles des pratiques qui relèvent d'une exploitation inhumaine ou intolérable des travailleurs. En bref, il s'agit de sensibiliser les membres de la communauté internationale à l'idée d'un socle de droits pour les travailleurs. Pour le fixer, il faudrait d'abord identifier dans l'arsenal des conventions internationales les dispositions qui concernent les catégories les plus vulnérables de la population ouvrière. Certaines touchent au travail des enfants, d'autres à l'égalité de chances et de traitement, d'autres enfin à la liberté d'association, sans laquelle il n'y a pas d'organisation professionnelle de travailleurs et de patrons et, par conséquent, pas de possibilité de négociation collective au niveau de l'entreprise ou de la branche professionnelle, en particulier en matière de détermination des échelles de salaires (et non pas de leur expression monétaire). Une deuxième mesure consisterait à mettre au point, en consultation avec le GATT, des moyens de contrôle accrus.

Quelque soin que mette l'OIT à examiner les rapports que les gouvernements ont l'obligation de lui soumettre sur l'application des conventions, ce contrôle est formel. Il relève en grande partie d'une pratique écrite, prolongée au moment de la Conférence par des auditions auxquelles les gouvernements se soumettent avec plus ou moins de bonne grâce. Il conviendrait d'aller plus loin et de mettre sur pied les moyens d'investigation sur place. Il faudrait amener les milieux patronaux, et en particulier les multinationales, non seulement à respecter le code de conduite élaboré par l'OIT, mais à se prêter à des enquêtes sur les conditions de vie et de travail des hommes et des femmes employés dans leurs usines délocalisées.

Dans un tel domaine, rien ne vaut l'exemple. Les grands pays industrialisés, prompts à faire la *morale, devraient montrer plus d'empressement* à observer la loi internationale. Les Etats-Unis n'ont ratifié que huit conventions internationales du travail sur les quelque cent soixante-quinze adoptées par l'OIT. Le Japon, pour sa part, pourrait s'efforcer de rapprocher sa loi et sa pratique de celles de ses partenaires occidentaux. L'Europe communautaire devrait, de son côté, montrer plus de volonté commune de donner une dimension sociale à la construction européenne. Le refus de la Grande-Bretagne à cet égard est fâcheux. Il l'est aussi du point de vue de la position de l'Europe vis-à-vis du reste du monde.

▶ Francis Blanchard est ancien directeur du Bureau international du travail.

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5 000 autres (bac à bac + 6), tapez directement 3615 LEMONDE.
Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au : (1) 45-46-16-20.
Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

GESTION AUDIT

□ Secteur : distribution. Lieu : Villeneuve-d'Ascq. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, école supérieure de gestion, comptabilité, informatique, connaissance de l'anglais, première expérience au sein d'un cabinet d'audit si possible, avec convention de stage. Mission : réaliser des audits internes. Définir, mesurer et mettre en avant les risques pris par chaque établissement dans son exploitation. Formation en vue de devenir responsable du contrôle interne. 05253.

COMMUNICATION

□ Secteur : aide à la création d'entreprises. Lieu : Paris. Date: immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind.: 1 600 F + transport. Formation : bac + 4/5. Communication, utilisation du Macintosh, De Word 5, d'Excel, de la PAO (facultatif), avec convention de stage. Mission : dans le cadre d'actions de communication : rédiger des lettres d'information, réaliser diverses études, développer les relations avec les journalistes. 05260.

□ Secteur : aide à la création d'entreprises. Lieu : Paris. Date : 1er juillet. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Formation : bac + 3/4. Documentation et/ou droit, sciences économiques, AES,, connaissance de l'entreprise et de son environnement, avec convention de stage. Mission : participer à l'élaboration de produits documentaires, à la réorganisation du fonds documentaire « Europe », et à la mise à jour de dossiers documentaires. 05261.

DROIT-ASSURANCE

□ Secteur : distribution. Lieu : Villeneuve-d'Ascq (59). Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 3. Formation juridique ou en assurance, avoir entre vingt-cinq et trente ans. Mission : assister le risk manager en prenant en charge la gestion des polices et des sinistres, ainsi qu'en assurant l'élaboration et le suivi des budgets assurance. 05254.

INFORMATIQUE

□ Secteur : éclairage. Lieu : Molsheim (67). Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind : 1 700 F/mois minimum. Formation : bac + 2/4. Informatique, connaissance de la programmation Macro sur Excel, posséder un PC type IBM avec logiciel Excel, avec convention de stage. Mission : créer des programmes de statistiques de vente par Macro sur Excel à partir de File transfert de l'ordinateur central. 05250.

□ Secteur : Télécommunications. Lieu : Louveciennes (78). Date : Août. Durée : 1 mois. Ind. : 1 700 F. Formation : bac + 2, DUT ou 1re année d'école d'ingénieurs, utilisation de PC (DOS), avec convention de stage. Mission : assurer la disponibilité du centre de calcul (consommables, listings,...) et la sécurité des données (accès, sauvegardes, archivages) ; effectuer la maintenance 1er échelon des stations de travail. 05256.

□ Secteur : électronique. Lieu : Chalon-sur-Saône (71). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind : à définir. Formation : bac + 2, IUT Informatique, connaissance de MS DOS, avec convention de stage. Mission : créer des programmes informatiques pour la gestion des stocks du magasin. 05258.

LOGISTIQUE

□ Secteur : reprographie. Lieu : Argenteuil (95). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, gestion et organisation de l'entreprise, connaissance de la microinformatique et des tableurs. Mission : mettre en place un système de contrôle des expéditions par codes barres. 05246.

MARKETING

□ Secteur : aéronautique. Lieu : Saint Senoux (35). Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, marketing, communication, connaissance de l'Aéronautique souhaitée, avec convention de stage. Mission : réaliser l'étude d'un plan d'implantation d'un club d'hélicoptères sur la région rennaise : choix du lieu d'implantation, de la forme juridique, de la détermination de la zone chalandise, du plan marketing, et de la communication. 05242.

□ Secteur : marketing-conseil. Lieu : Le Mans (72). Date : immédiat. Durée : 3 mois renouvelables. Ind. : non rémunéré les 3 premiers mois. Formation : bac + 3/5, école de commerce, Sciences Eco., DESS marketing, connaissance du marketing stratégique et opérationnel, avec convention de stage. Mission : développer la cellule d'études marketing, mise en œuvre et contrôle du plan marketing, suivi et mise en place des études. 05243.

□ Secteur : marketing. Lieu : Bordeaux. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F. Formation : bac + 2 minimum, marketing, avec convention de stage. Mission : assister le chargé d'études dans le suivi d'enquêtes quantitatives et qualitatives. 05251.

□ Secteur : Eclairage. Lieu : Rosny-sous-Bois (93). Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 1 700 F/mois. Formation : bac + 2/4, formation commerciale, ou marketing, connaissances d'Excel et de Word, posséder un PC type IBM avec logiciel Excel, avec convention de stage. Mission : assurer le suivi des ventes et des conditions de vente en centrale d'achats. Participer au lancement de nouveaux supports marketing et définir de nouveaux emballages. 05249.

ORGANISATION

□ Secteur : distribution. Lieu : Villeneuve-d'Ascq (59). Date : mi-août. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, école de commerce, ou gestion (fin de cycle), pratiquer un sport, avec convention de stage. Mission : optimiser la gestion du temps et l'organisation. Etudier les différentes fonctions en centrale d'achats et les différents circuits d'information. Réaliser l'analyse et la synthèse avant la mise en place d'une formation à la gesion du temps, proposer et mettre en place une nouvelle organisation. 05247.

PUBLICITÉ

□ Secteur : publicité. Lieu : Paris. Date : octobre. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 4, école de commerce, connaissance en marketing et/ou communication, utilisation de Word, permis de conduire, avec convention de stage. Mission : assister le PDG ainsi que le chef de publicité. 05257.

□ Secteur : emploi-conseil. Lieu : Gentilly (94). Date : 1er septembre. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 1 500 F/mois. Formation : bac + 1 minimum, BTS secrétariat/-bureautique, ou autres formations, utilisation du Macintosh (Pagemaker), et d'un PC (MS DOS), avec convention de stage. Mission : assurer diverses tâches de secrétariat : frappe des courriers de l'entreprise, saisie informatique, renseignements téléphoniques, classement, accueil, participer à l'activité de la société. 05268.

□ Secteur : équipement automobile. Lieu : Créteil (94). Date : septembre. Durée : 6 mois à 1 an. Ind. : SMIC. Formation : BTS secrétariat, ou autre formation universitaire, utilisation de la micro-informatique, PC, du TTX et du graphisme, avec convention de stage. Mission : assister la direction des ressources humaines : saisie, frappe, graphisme, tableaux. 05262.

□ Secteur : électro-informatique. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F/mois. Formation : bac + 2, secrétariat, bureautique, connaissance de Pagemaker sur PC (ou maîtrise de la PAO), avec conventions de stage. Mission : réaliser un catalogue en PAO. 05252.

□ Secteur : administration. Lieu : Tassin (69). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, secrétariat, utilisation du TTX Word, avec convention de stage. Mission : assurer le secrétariat. Classer les fichiers mailing sur informatique, information du public. 05255.

TRADUCTION STAGE EN ALLEMAGNE

□ Secteur : textile. Lieu : Willstatt (Allemagne). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : A définir. Formation : bac + 3, Licence d'allemand. Mission : traduire un logiciel de 200.000 mots du français vers l'allemand, ainsi que des fichiers informatique et des lettres de relance. 05103.

TRADUCTION

□ Secteur : radio. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : non rémunéré. Formation : bac + 3/4, FLE, sciences du langage, enseignement des langues, être de langue maternelle : anglaise, allemande, polonaise ou arabe littéral, avec convention de stage. Mission : adapter pour les auditeurs de nos rédactions polonaise, allemande, anglaise et arabe, un cours de français radiophonique. Traduire et enregistrer les séquences explicatives en langues. 05183.

VENTE

□ Secteur : industrie. Lieu : Vélizy Villacoublay (78). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Formation : bac + 2, école de commerce, ou équivalent, connaissance du Macintosh (Word, Excel), avec convention de stage. Mission : participer à une opération de stimulation de la force de vente (70 personnes), ainsi qu'à une campagne de marketing direct. Suivre les différents tableaux de bord commerciaux et les prévisions des ventes. Réaliser une étude sur la distribution indirecte. 05269.

□ Secteur : vente de produits de luxe. Lieu : aéroport d'Orly. Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind : 1 600 F. Formation : bac + 2, vente, anglais indispensable, avec convention de stage. Mission : conseiller une clientèle internationale, vendre des parfums et des articles de prêt à porter de luxe. 05248.

□ Secteur : informatique. Puteaux (92). Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : prime sur résultats. Formation : bac + 2, BTS/DUT, action commerciale, avec convention de stage. Mission : qualifier un fichier informatisé, réaliser un mailing, faire de la progression téléphonique auprès des entreprises, afin de les faire participer à une démonstration commerciale de produits de haute technologie. 05259.

ÉCHOS

Chômage et politique de l'emploi en Europe

■ L'Institut d'études politiques de Paris vient d'organiser, les 28 et 29 juin, un séminaire sur le thème : « Chômage et politiques de l'emploi en Europe-Bilan et enjeux ». Coordonné par Monique Fouet, maître de conférences à l'IEP de Paris, directrice adjointe à l'Observatoire français des conjonctures économiques, ce séminaire a abordé les thèmes suivants avec le concours de nombreux spécialistes : modèles américains et européens des politiques économiques face au chômage ; marchés du travail, lutte contre le chômage en Europe et politiques salariales en France ; politique industrielle et emploi ; évolution des politiques de protection sociale en Europe ; chômage et société, évolution des valeurs dans les opinions publiques.

▶ Renseignements et inscriptions : Sciences-Po Formation, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris (Tél. : 45-49-51-95/50-98).

Université anti-crise du CECA

■ L'université 93 du CECA (Centre entreprise et communication avancée) a lieu les 28, 29 et 30 juin sur le thème de la crise. Sont réunis, à cette occasion, douze intervenants de haut niveau pour apporter aux entreprises les résultats de leur expérience, de leurs recherches et réflexions. Créé en 1987, le CECA est un centre unique en France exclusivement consacré à la communication d'entreprise (étude de nouvelles techniques de communication, formation, conseil et assistance technique).

▶ Informations : Daniel Magot, (16) 56-70-68-71 ou 56-57-31-01.

هكذا من الأصل

Intégration professionnelle : un premier pas qui compte

Soutenir l'emploi, c'est d'abord permettre le premier emploi. Il n'y a pas que le premier pas qui compte mais, c'est le plus difficile. Aujourd'hui, les jeunes diplômés au sortir des écoles, des universités ou des établissements d'enseignement professionnel, attendent des mois, un an, voire plus... la possibilité d'entrer dans la vie professionnelle. Aujourd'hui, Framatome réoriente sa politique de stages pour en faire un véritable outil d'intégration au monde du travail pour les jeunes ayant déjà obtenu leur diplôme.

En élargissant la nature de ses stages, Framatome propose 300 contrats à durée déterminée qui constitueront autant de possibilités d'accès à la vie professionnelle.

Il s'agit non seulement de faire passer à ces jeunes diplômés la difficile période 93/94 mais, encore et surtout, de leur permettre de s'insérer dans un vrai cadre de travail, de découvrir la vie en entreprise, d'utiliser leurs connaissances, de mettre en application leurs acquis théoriques - et surtout de ne pas les perdre -, de se mettre en devenir, de retrouver une dynamique d'avenir...

Pour les aider dans leurs projets, Framatome leur proposera des moyens et des conseils qui, à la fin de leur contrat, leur fourniront des clés pour leurs ambitions.

Framatome prend cette initiative pour favoriser l'entrée des jeunes diplômés dans la vie active.

300 ENTRÉES POUR FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS

- Contrats à durée déterminée d'accès à la vie professionnelle -

En redéfinissant sa politique de stages et de relations écoles-universités pour en faire un moyen de soutien à l'emploi, le groupe Framatome offre 300 opportunités à de jeunes diplômés. Ces contrats à durée déterminée de 6 mois concernent tous les niveaux de qualification et de diplômes en fonction des besoins du groupe et constituent une transition utile entre la formation universitaire ou scolaire et la vie professionnelle pour des jeunes :

- *Ingénieurs, 3e cycles universitaires, écoles de commerce*
- *BTS-DUT*
- *Bac professionnels, BEP...*

Ces offres sont faites dans toutes les régions où le groupe est présent : • région parisienne • Rhône-Alpes • Bourgogne • Pays-de-Loire

Les embauches de jeunes diplômés que le groupe pourrait faire en 1994 se feront prioritairement parmi eux.

- *Chaque titulaire d'un contrat à durée déterminée bénéficiera de conseils en orientation professionnelle pour développer son approche personnelle du marché de l'emploi.*
- *Déroulement de l'opération : les contrats s'échelonneront de septembre 1993 à juin 1994*
- *Spécialités recherchées :*

Ingénieurs, 3e cycles universitaires, écoles de commerce.
- Mécanique, métallurgie, thermique, énergétique, électronique, électricité, automatique, robotique, traitement du signal, neutronique, informatique, chimie, matériaux.
- Finance, droit, marketing, ressources humaines.
BTS, DUT
Dessin industriel, maintenance industrielle, électronique-automatismes, informatique.
Bac professionnels, BEP...
Mécanique générale, soudage, chaudronnerie, productique.

Framatome, Direction des Relations Humaines et Affaires Sociales JD, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger



Do you have ambition and energy ?

Are you able to influence those around you ?

Can you lead and participate in teams ?

"An exceptional opportunity to be involved in business re-engineering through Information Technology at a European level".

EUROPEAN MANUFACTURING SYSTEMS CO-ORDINATOR

Reporting to our European Manufacturing Systems Director, you will be based either in the United Kingdom (Basingstoke) or in France (Strasbourg) and expected to travel extensively around our 7 European manufacturing sites.

You will have responsibility for co-ordinating the implementation of our manufacturing systems strategy.

You will work with systems and production management at each site to help them achieve their business goals.

More specifically, as a team member or as a team leader, you will ensure consistency in defining new computer systems based on our emerging data and process models.

You will help establish functional requirements, selecting innovative and/or proven solutions, planning their implementations and implementing them.

The successful candidate should be a graduate with at least 5 years experience in the manufacturing systems area. Flexible, self motivated and prepared to travel extensively, you will need first class communication and leadership skills to liaise effectively with MIS and non MIS management.

We would like experience in the implementation of an EBRS module integrated within a CIM concept.

Working knowledge of English and another European language and an understanding of information engineering methods would be desirable.

We offer training, early responsibility and career development for high achievers.

As part of a worldwide company, we offer a comprehensive benefits package.

Please apply with CV to A. Terrey. Lilly Industries - Dextracourt - Chapel Hill Basingstoke - HAMPSHIRE - RG 21 25Y ENGLAND.



UN GRAND DE LA SANTÉ

Carré Turenne



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve destinée à pourvoir à un emploi au grade A3 pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de la Communauté et du programme-cadre.

Chef d'Unité

CHIMIE ANALYTIQUE ET MATERIAUX DE REFERENCE

COM/R/A/112

FONCTIONS: Chef de l'unité Chimie analytique et matériaux de référence à l'Institut de matériaux et mesures de référence (ancien Bureau central de mesures nucléaires) du Centre commun de recherche de la Commission des Communautés européennes situé à Geel, en Belgique. Activités principales de cette importante unité:
- recherche et développement en matière de préparation, caractérisation et certification des matériaux de référence (nucléaires et non nucléaires) à des fins de normalisation et d'étalonnage,
- mesures de haute précision destinées à établir des références dans divers domaines d'application, tels que l'agriculture, l'environnement, la protection des consommateurs et le contrôle de la sécurité nucléaire.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire, doctorat de préférence, en chimie inorganique, analytique ou physique, publication de travaux de grande valeur.

PROFIL: Minimum 15 ans d'expérience à la tête d'une importante équipe de recherche dans une des branches pertinentes de la chimie, dans le domaine principalement des matériaux de référence et des mesures. Capacités d'encadrement à l'avenant.

CONDITIONS GENERALES:
contrats: temporaires de durée déterminée (renouvelables).
nationalité: les candidats doivent être ressortissants d'un Etat membre de la Communauté.
lieu d'affectation: les fonctionnaires et agents de la Commission doivent être disposés à travailler dans tous les lieux d'affectation, soit très souvent en dehors de leur pays d'origine.
âge: les candidats doivent être nés après le 24/08/1937. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des institutions des Communautés européennes. Elles sont également octroyées en compensation des services obligatoires (militaires ou autres), du temps consacré à l'éducation d'enfants ou d'un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont précisées dans la documentation fournie aux candidats.
connaissances linguistiques: les candidats doivent avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues.
délai d'introduction: les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél: xx-32-2/295.56.60 - fax: xx-32-2/295.22.39). Ils doivent être renvoyés, dûment complétés et signés, à l'adresse précisée avant le 24/08/1993, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission applique une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

هكذا من الأصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger



GROUPE IAA National
3000 personnes, recherche pour sa filiale polonaise un

Adjoint de Direction

POSTE BASÉ À CRACOVIE (POLOGNE)

Mission : Au sein d'une PME Agro-alimentaire (40 pers.), vous assisterez notre Directeur Polonais dans les différents aspects de sa fonction, vous assurerez particulièrement la Gestion de Production, le Contrôle de Gestion, l'animation des relations commerciales auprès des franchisés. Cette fonction est rapidement évolutive.

Profil : Diplômé ESC ou équivalent, vous justifiez d'une expérience significative d'encadrement acquise de préférence en IAA. Vous maîtrisez parfaitement le polonais. Vous souhaitez vous investir dans une fonction variée et stimulante.
Ce poste est à pourvoir dès que possible.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à Gwenola MICAULT
FLEURY MICHON - Ressources Humaines - BP 1 - 85700 POUZAUGES - Fax. 51 65 82 33.

THE UNIVERSITY OF ADELAIDE
SOUTH AUSTRALIA

Applications are invited from both women and men for this position:

PROFESSOR OF FRENCH STUDIES

(Tenurable)

(Ref: 4909) in the FACULTY OF ARTS.

The University seeks applications from distinguished scholars with an established interest in one or more areas of French literary or cultural studies in the modern period.

It is expected that the successful applicant will have a distinguished record in research and a willingness to engage in university administration at an appropriate level. The successful applicant should also have a demonstrated commitment to teaching in the language and cultural studies programs at the undergraduate level and a successful record in postgraduate supervision.

The Department offers a full range of courses in language and cultural studies from beginners to honours and postgraduate levels. It also contributes to the Graduate Certificate in Language Education program through a course in Advanced French. The Department's current research interests include 19th and 20th Century French Studies, Francophone literature and applied linguistics and the Faculty has developed European Studies as one of its priorities.

The University's library has particularly strong holdings in the area of French Studies *from the 18th Century to the present.*

The position is available from 2 January 1994.

Further information concerning the duties of the position may be obtained from Dr Jean Fornasiero, Head of the Department of French Studies, telephone (61 8) 303 5640, facsimile (61 8) 223 7064.

It is University policy to encourage women to apply for appointment to tenurable academic appointments. Holders of full-time tenured or tenurable academic appointments have the opportunity to take leave without pay on a half-time basis for a specific period of up to ten years when this is necessary for the care of children. INFORMATION about the general conditions of appointment and selection criteria may be obtained from the Director, Personnel Services at the University.

SALARY per annum: AUS$77,900.

APPLICATIONS, IN DUPLICATE, *quoting reference number 4909 and giving* full personal particulars (including whether candidates hold Australian permanent residency status), details of academic qualifications and names and addresses of three referees should reach the Director, Personnel Services at the University of Adelaide, South Australia 5005, Telex UNIVAD AA 89141, Facsimile (61 8) 303 4353 no later than 20 August 1993.

The University reserves the right to make enquiries of any person regarding any candidate's suitability for appointment, not to make an appointment or to appoint by invitation.

THE UNIVERSITY OF ADELAIDE IS AN EQUAL OPPORTUNITY EMPLOYER.

ORGANISATION INTERNATIONALE
BASÉE AUX PAYS-BAS

recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE

PROFIL SOUHAITÉ

École secondaire ou l'Université, diplômée d'études supérieures de secrétariat ; une bonne connaissance pratique du traitement de texte (Word Perfect) et une expérience de la gestion des dossiers et de fichiers d'adresses ; capacité de travailler en anglais et français sans assistance ; *une connaissance du portugais constitue un* avantage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Expérience professionnelle de 5 ans minimum, âge maximum : 35 ans ; ressortissants de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et des pays de la Communauté européenne.

AVANTAGES

Salaire attrayant, assurance médicale, congé et voyage annuels au pays d'origine et un système privé de pension.

Envoyer candidature accompagnée d'un CV
AVANT LE 20 JUILLET 1993,
sous nº 7146, à l'adresse suivante :
LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15
Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

HSD ERNST & YOUNG
Société d'Avocats

Cabinet d'avocats leader en France, avec plus de 200 Conseils en droit et fiscalité des affaires, membre d'un réseau présent dans 110 pays, dans le cadre d'une stratégie fondée sur une approche ciblée de certains marchés et favorisant des plans de carrières individualisés, nous recherchons pour notre Division Droit et Fiscalité "Afrique"

JURISTES-FISCALISTES

Réf. JFA 01

▬ Diplômé de l'Enseignement Supérieur avec une spécialisation de 3ème cycle en Droit des Affaires et *Fiscalité (type DESS - DJCE), ayant une bonne* connaissance de l'anglais, vous avez acquis depuis sept ans au moins la maîtrise du droit des affaires et de la fiscalité en cabinet ou en entreprise, ainsi qu'une bonne pratique du droit commercial, du droit des sociétés et du droit social.

▬ Basé à Paris, vous interviendrez principalement pour le compte de clients présents en Afrique francophone, auxquels nous apportons notre connaissance opérationnelle des marchés locaux dans les domaines du droit des affaires et de la fiscalité. Intégré à notre équipe, vous serez rapidement amené à accomplir des missions en Afrique.

Réf. JFA 02

▬ Diplômé de l'Enseignement Supérieur avec spécialisation de 3ème cycle en Droit des Affaires et *Fiscalité (type DESS - DJCE), ayant une bonne* connaissance de l'anglais, vous avez acquis depuis cinq ans au moins, la maîtrise du droit des affaires et de la fiscalité en cabinet ou dans une entreprise avec, pour dominantes, le droit commercial et des sociétés et le droit social.

▬ Vous serez basé dans une métropole africaine. Intégré dans une équipe de conseils expérimentés et solidement implantés sur leur marché, vous serez rapidement amené à accomplir de nombreuses missions pour le compte de nos clients du secteur privé comme du secteur public.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en rappelant la référence à Thérèse COPIN - HSD ERNST & YOUNG Juridique et Fiscal - 51, rue Louis Blanc, Cedex 75 92037 PARIS LA DEFENSE 1

ERNST & YOUNG

OBC CONTESSE

Afrique de l'Ouest

Usine de produits chimiques, partenaire d'un Groupe Pharmaceutique Français,

directeur technique

Reportant au DG et au DU, dirigeant 20 collaborateurs dont un ingénieur de maintenance et trois agents de maîtrise, vous occupez une fonction déterminante pour la bonne marche de l'entreprise, assumant une mission de confiance, très autonome et polyvalente :

- ***services techniques :*** *sécurité, fluides, énergie, études techniques, travaux neufs, achats et stocks pièces détachées, entretien...*
- ***maintenance de l'outil de production :*** *dépannages, prévention et formation*
- ***outils de gestion :*** *informatique, budgets, prix de revient...*

Ingénieur polyvalent en mécanique, électricité, vapeur et sécurité, vous avez déjà acquis à 30 ans environ une expérience diversifiée qui vous prépare à d'importantes responsabilités.

Rémunération nette, position et avantages expatrié, contrat 2 ans renouvelable, cadre agréable.

Adressez lettre, CV, photo, rémunération, sous réf. M110 à M. d'Aboville, Résonance 61, bd Carnot - 78110 Le Vésinet.

résonance



LONDON SCHOOL OF ECONOMICS AND POLITICAL SCIENCE
(University of London)

Principe De Asturias
Chair of Contemporary Spanish Studies
tenable at The London School of Economics and Political Science

Supported by a generous endowment from the Vicente Canada Blanch Foundation, the School has established a new Chair of Contemporary Spanish Studies, tenable from 1 October 1993, or from a date to be arranged as soon as possible thereafter.

The holder of the Chair will be expected to have made an outstanding and internationally acknowledged contribution to the advancement of contemporary Spanish studies through publications in one or more of the following fields: history, politics, economics, sociology, anthropology, law, culture of contemporary Spain; or in any other subjects studied at the School. He/she will be required to develop initiatives in teaching and research in contemporary Spanish studies within the School. This will be a joint appointment between the European Institute and the academic department of the School most closely aligned with the successful candidate's teaching and research interests, and within two years of appointment, the chairholder will be expected to establish and lead the Vicente Canada Blanch Centre for Contemporary Spanish Studies within the Institute to promote research in the field.

Further particulars and details of the application process are available on request from the Staffing Office, The London School of Economics and Political Science, Houghton Street, London WC2A 2AE. tel: 071-955 7070. The closing date for the receipt of applications is Monday 2nd August 1993.

LSE AIMS TO BE AN EQUAL OPPORTUNITIES EMPLOYER.

ORGANISATION INTERNATIONALE
BASÉE AUX PAYS-BAS

recherche

BIBLIOTHÉCAIRE/DOCUMENTALISTE

PROFIL SOUHAITÉ

Diplômé d'études supérieures en sciences de l'information (bibliothéconomie ou documentation). Une bonne connaissance du traitement des documents et de la diffusion de l'information ; une bonne expérience de la gestion d'une bibliothèque agricole dans un pays en développement et une bonne connaissance pratique des logiciels (CDS-ISIS *et/ou Texto et de WP.5.1) ; capacité de travailler en* anglais et en français sans assistance ; une connaissance du portugais constitue un avantage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Bonne maîtrise de l'anglais et du français ; expérience professionnelle de 5 ans minimum, âge maximum : 35 ans ; ressortissants de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et des pays de la Communauté européenne.

AVANTAGES

Salaire attrayant, assurance médicale, congé et voyage annuels au pays d'origine et un système privé de pension.

Envoyer candidature accompagnée d'un CV
AVANT LE 20 JUILLET 1993,
sous nº 7147, à l'adresse suivante :
LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15
Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication



Bimensuel, 500 000 lecteurs, le vrai journal des 10/15 ans.
Pour assurer son développement nous recherchons un

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Réel bras droit de la rédactrice en chef, il (elle) la secondera sur l'ensemble de ses missions rédactionnelles et d'animation dans un journal possédant une grande diversité de rubriques et de sujets (les dossiers, l'actualité, le magazine, le courrier des lecteurs, la BD).

Nous recherchons pour ce poste complet, un (une) journaliste confirmé qui soit motivé par notre public et possède des qualités de management et d'animation d'équipe.

Merci d'adresser votre candidature, CV et prétentions sous la référence MLA/06 à Bayard Presse, Direction des Ressources Humaines, 3 rue Bayard 75008 Paris.



1 800 personnes - 1,9 milliard de CA - 70 publications dont 31 à l'étranger.

BAYARD PRESSE

VOG

ORGANISME PRIVE DE COOPERATION INDUSTRIELLE
Ile de France Région Ouest

SECRETAIRE GENERAL

A environ 45 ans, de formation supérieure économique ou juridique, vous disposez d'une solide expérience dans le domaine des Ressources Humaines et des compétences dans la Gestion et l'Administration des Entreprises.

Membre du Comité de Direction, Adjoint direct du Directeur Général, vous aurez la responsabilité de la gestion des Ressources Humaines et, à ce titre, vous traiterez, en concertation avec les Responsables de Services, des problèmes de recrutement, formation, développement de carrière... Vous participerez, en outre, aux relations avec les partenaires sociaux.

Vous aurez également pour mission de superviser la gestion financière, comptable et administrative de l'organisme, ce qui implique des qualités de rigueur, le sens de l'organisation et un bon esprit d'initiative.

Vous serez assisté dans vos tâches par une équipe de 30 Collaborateurs.

Homme de dialogue, bon négociateur, vous avez le goût de la communication, une bonne aisance sociale et l'expérience du travail en équipe. Vous participerez à la représentation de l'organisme et assurerez avec diplomatie les relations avec son environnement. Vous interviendrez, par ailleurs, en tant que conseil auprès des Responsables de Services et saurez être une force de proposition pour contribuer au développement de l'organisme.

Pour nous rejoindre**, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) avant le 10 juillet sous **réf. 325 à C.K. 7, rue Robert Le Coin 75016 PARIS



Spécialiste communication marketing Europe

dans les systèmes d'interconnexions de réseaux

WELLFLEET communications

Depuis notre création en 1986, nous sommes reconnus, par nos activités internationales sur le marché des interconnexions de réseaux, comme la société américaine ayant eu l'accroissement le plus rapide et le plus fort des cinq dernières années. Le siège européen à Sophia-Antipolis a pour mission d'assister les bureaux européens dans leur développement commercial, marketing et technique.

En collaboration avec le Directeur Marketing Europe, vous concevez et réalisez tous les outils de communication et de marketing (mailing, plaquettes, séminaires, salons professionnels) dans un souci de clarté et de performance commerciale. Vous êtes le garant de la qualité de nos relations avec les bureaux européens ; vous réunissez et gérez toutes les informations concernant leur marché.

Vous possédez 5 ans d'expérience dans une fonction similaire ; vous connaissez l'environnement PC et les outils associés aux techniques de présentations graphiques et aux bases de données.

C'est avec enthousiasme que vous souhaitez vous investir dans le développement de notre croissance où tout le travail quotidien se déroule en anglais que vous maîtrisez parfaitement.

Ce poste évolutif est basé à Sophia-Antipolis dans les Alpes-Maritimes.

Ecrire sous réf. SC/M à Bernard Krief Management, Le Parc de Haute Technologie, Bât. 6, Sophia-Antipolis, 06250 Mougins. *Nous répondrons à toutes les candidatures correspondant aux exigences ci-dessus décrites.*

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

RECRUTE

UN CHEF DE SERVICE ADJOINT AU DIRECTEUR DES ÉTUDES

responsable des Moyens d'Enseignement :

AUDIOVISUEL ■ IMPRIMERIE
INFORMATIQUE ■ LOCAUX, etc.

Diplômes : Ingénieur ou équivalent

Adresser CV :

« S.R.H. LABORATOIRES », Madame J. CHATAING
91128 Palaiseau Cedex

responsable développement

SOCIETE D'EDITION — PARIS

Nous sommes une société française d'édition technique, scientifique et médicale. Nous assurons l'édition et/ou la régie publicitaire de publications émanant de sociétés savantes et de syndicats professionnels.

Nous recherchons le futur Responsable chargé de notre développement.

Bon négociateur, vous devrez accroître le nombre de revues en édition et en régie.

De formation supérieure de préférence scientifique, vous avez le goût de la technique, le sens commercial et connaissez le monde de l'édition.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. + prétentions) sous la référence AP 17 à *notre Conseil qui vous garantit une confidentialité totale.*



2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

FORCE

VOULEZ-VOUS DEVENIR ANIMATEUR ET CONSULTANT ?

Si vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de gestion,

Si vous avez conduit à terme votre première expérience professionnelle ou si votre diplôme est encore tout récent,

Si vous avez eu l'occasion de démontrer votre sens pédagogique,

VOICI CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS :

- **rejoindre notre cabinet, fondé en 1980,**
- **vous former à nos méthodes pendant deux ans :**
  - acquérir, si vous en êtes dépourvu, une expérience professionnelle en milieu industriel, chez l'un de nos clients,
  - en alternance, suivre nos propres séminaires,
  - participer à des interventions,
- **devenir animateur et consultant avec toute l'autonomie et tout l'appui dont bénéficient les intervenants de notre cabinet,**
- **un salaire annuel fixe de 130 000 F les deux** *premières années et de* **175 000 F** *la troisième année ; s'y ajouteront,* dès la deuxième année, des primes liées à vos propres interventions.

PARIS OU REGION ?

Vous serez amené(e) à vous déplacer mais Paris sera votre point d'attache pour la première année. Puis, vous pourrez assister l'animateur de notre antenne lilloise *ou rester* à Paris. Plus tard, *vous pourrez demander* à créer votre propre antenne régionale.

Si un tel parcours de formation et de conseil vous tente, écrivez-nous : **OPENS - 5, rue du Helder 75009 PARIS**



Recherche de cadres et de dirigeants

Jo LOUIS, ancien directeur d'agence chez EGOR, a le plaisir de vous confirmer qu'il a rejoint le Groupe COURTAUD pour y développer l'activité recrutement à partir de Rennes.

Ses nouvelles coordonnées :

Courtaud et Associés, Espace Performance, Bat. J, 35769 Rennes - Saint-Grégoire.
Tél : 99.23.14.33 Fax : 99.23.10.15



Changement de bastion ...

CAPFOR ATLANTIQUE S.A.

s'est installée au
2 rue du Château de l'Eraudière 44300 NANTES

le numéro de téléphone reste inchangé : ***40.12.77.77.***

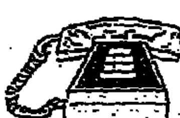
par contre un nouveau numéro de télécopie lui est attribué : ***40.52.36.35.***

Merci d'en prendre bonne note ...

CAPFOR

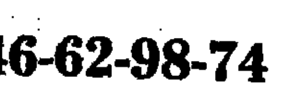


Pour passer vos annonces :





46-62-72-02
46-62-73-90



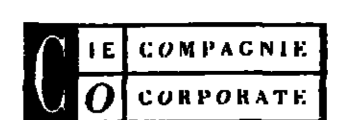
FAX : 46-62-98-74







LE MONDE DES CADRES



Première agence de communication corporate en France, avec 137 M.F de marge brute, 160 collaborateurs et 350 missions par an, filiale du groupe BDDP, nous souhaitons, aujourd'hui affiner notre expertise conseil, en développant un réseau de compétences en région.

CONSULTANTS INDEPENDANTS

POUR UN PARTENARIAT DE HAUT NIVEAU EN REGIONS

Conseil en entreprise ou consultant en communication, vous avez choisi le statut d'indépendant.

Maîtrisant la communication locale, notamment en termes de relations presse, vous avez une bonne connaissance du tissu économique de votre région dans le domaine politique et associatif, et une vision éclairée des grands sujets que sont l'emploi, l'environnement et le développement économique.

Dans le cadre de notre stratégie - rassembler toutes les conditions essentielles à la meilleure réalisation -, nous vous proposons d'enrichir votre activité en vous associant à notre démarche dans une relation étroite de partenariat.

Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV et photo à Christiane QUÉNARD Directeur Général - COMPAGNIE CORPORATE 66, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS - PERRET CEDEX.

MEDIAPA



L.B.W. Illustration : Michel Tolmer

— UN CHOIX QUI DETERMINE VOTRE AVENIR. —

Une grande figure mondiale du conseil, 2 000 consultants pluridisciplinaires en Europe, 150 consultants en Marketing, une clientèle de qualité dans tous les secteurs de l'économie.

CONSULTANTS en MARKETING

Dans le conseil en marketing, le quotidien n'existe pas. Chaque mission exige une approche différente, porte sur des domaines variés : stratégie de distribution, étude de positionnement, systèmes d'intelligence marketing, amélioration de la performance commerciale, organisation de la force de vente...

La nature des missions que nous vous proposons va vous permettre d'apporter votre savoir-faire dans des contextes variés où chaque client et chacun de ses problèmes ont leurs spécificités.

Vous maîtrisez certaines techniques de *recherche et savez quand les appliquer.*

Vous avez acquis une expérience pratique de gestion opérationnelle du marketing et des ventes, de 3 à 6 ans environ, en entreprise et/ou dans le conseil.

Chez PRICE WATERHOUSE, vous allez vous investir dans un environnement *stimulant au sein d'équipes européennes* pluridisciplinaires, qui servent les plus grandes entreprises multinationales, françaises et étrangères.

Vous êtes diplômé(e)s de l'une de nos meilleures Écoles de Commerce ou Universités : **HEC, ESSEC, SUP DE CO, SCIENCES PO, DAUPHINE, MBA** option *marketing.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence MK2 à Catherine VERDIER, PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS, 11 rue de Laborde, 75008 PARIS.

Price Waterhouse Management Consultants



LES DIRIGEANTS

Direction générale
Direction générale adjointe - Secrétariat général

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL

qui forme, depuis plus de 30 ans des généralistes de haut niveau, dans la fonction commerciale et la stratégie internationale, cherche son/sa :

DIRECTEUR (H./F.)

De formation supérieure (Grandes Écoles d'Enseignement Supérieur Commercial, Sciences-Po, Universités, Écoles d'Ingénieurs...), vous avez acquis **une expérience solide dans l'enseignement** de la spécialité, ou du conseil.
Une expérience complémentaire en entreprise, direction commerciale notamment serait appréciée.
Si vous souhaitez mettre en valeur votre compétence, assurer le bon fonctionnement de notre école basée **à Paris** et pratiquez bien l'anglais...
... merci d'adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. DIR. à :
Millésimes – Jardin de la Jatte – 16, boulevard Vital-Bouhot - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE qui transmettra en toute confidentialité.

MILLÉSIMES

CONSEILS EN CARRIÈRE

DIRECTEUR GENERAL

Notre société fabrique et commercialise des accessoires métalliques destinés aux industries de la chaussure et du prêt-à-porter (effectif : 110 personnes). Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre Directeur Général.

Rattaché au Président Directeur Général, vous assumez l'intégralité des responsabilités liées à la fonction de Directeur Général : commercial, marketing, production, gestion du personnel, administration générale de l'Entreprise...

Soucieux de l'atteinte des objectifs (production et marge), vous identifiez, dans un second temps, de nouveaux marchés et contribuez au développement de nouveaux produits.

Agé de 35 à 45 ans, de formation commerciale supérieure, vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie en PME/PMI. Véritable leader, communicatif, entreprenant et très disponible, vous souhaitez vous impliquer dans un challenge motivant.
Pour ce *poste basé en région parisienne, la maîtrise de* l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo d'identité et rémunération actuelle sous référence AM/9865/A à notre conseil : AURANTIUM. 41/43 rue Paul Bert, 92100 BOULOGNE



L.H.W.

Adjoint de Direction Générale

INGENIEUR GRANDE ECOLE — **PARIS**

Protection de l'environnement

Une Société en forte expansion, spécialisée dans la conception, la réalisation et l'exploitation d'usines de production d'eau potable, de dépollution des eaux et de traitement et valorisation des déchets en France et à l'étranger, filiale d'un groupe français d'importance mondiale recherche, pour être adjoint à la Direction Générale, un ingénieur généraliste expérimenté, agé d'environ 30 ans, de formation Grande École, rompu aux relations et aux négociations de haut niveau dans les secteurs de l'industrie, des services ou des collectivités. Après une période d'adaptation, pendant laquelle il suivra des affaires pour se familiariser avec l'activité de la société, il prendra progressivement en charge des opérations commerciales, des réalisations d'affaires et des passations de marchés. Parallèlement, il assurera les relations avec la clientèle française et étrangère et les filiales. Ce poste, basé en proche banlieue de Paris, avec des déplacements fréquents en France et à l'étranger, nécessite de parler couramment anglais et une autre langue : allemand, italien ou espagnol. Il comporte une rémunération motivante et d'intéressantes perspectives d'avenir pour un candidat à fort potentiel.

L.H.W.

IDL

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 312 LM à IDL CONSEIL S.A - 54 rue du Docteur Oursel - BP 275 - 27002 EVREUX Cedex.

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 18 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

De plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris : 3, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureau associé : Londres

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Participer à l'évolution du back-office Titres et Bourse d'une grande banque internationale.

DANS LE CADRE DE NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT VERS LA [illegible] ET VERS L'INTERNATIONAL, NOUS RENFORÇONS NOS ÉQUIPES D'ÉTUDES ET D'ORGANISATION. CELLES-CI CONÇOIVENT LES PRODUITS INFORMATIQUES SUPPORTS DE NOS PRESTATIONS ; ELLES EN RÉDIGENT LES CAHIERS DES CHARGES, PUIS EN ASSURENT LA RECETTE ET LE DÉMARRAGE [illegible]. NOUS RECHERCHONS :

▪ RESPONSABLE DE PROJET
▪ CHARGÉ D'ÉTUDES

Vous assurerez l'analyse des besoins des utilisateurs et la conception d'applicatifs informatiques.

Vous avez :
- *une formation universitaire BAC + 4/5, école de commerce ou d'ingénieurs,*
- de 2 à 6 ans d'expérience professionnelle,
- une bonne connaissance du domaine des Titres et de la Bourse, acquise dans un établissement financier ou un cabinet de consultant,
- *la volonté* de rejoindre des équipes projets motivées, travaillant en relation étroite avec les utilisateurs, et recherchant des solutions concrètes et efficaces à leurs besoins.

Suivant votre degré d'expérience et votre maîtrise de la conduite des projets, vous pourrez occuper les fonctions de :

- chargé d'études **(Réf. ETU)**
- *responsable de projet, impliquant l'animation d'une équipe* **(Réf. REPRO)**

▪ RESPONSABLE DE PROJET TRAITEMENT DES VALEURS ÉTRANGERES

Vous assurerez la conduite du projet et l'analyse des besoins des utilisateurs. *Dans ce cadre, vous prendrez en charge l'animation d'une équipe de chargés d'études.*

Vous avez :
- *une formation universitaire BAC + 4/5, école de commerce ou d'ingénieurs,*
- de 4 à 6 ans d'expérience professionnelle,
- une compétence affirmée dans le domaine des valeurs mobilières, acquise chez un intermédiaire français ou étranger (banque, établissement financier, organisme de clearing, *broker,...) ou dans un cabinet de consultant,*
- un savoir-faire en termes d'analyse des besoins et de pilotage de projet.

Une bonne connaissance des circuits internationaux de réglement/livraison des valeurs mobilières constituerait un atout supplémentaire.

(Réf. REPVE)

Postes basés en Province (grande ville de l'Ouest).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions, sous référence choisie, à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

Groupe de distribution (5.000 personnes), leader dans son domaine recherche son

DIRECTEUR INFORMATIQUE

Responsable de l'élaboration de la stratégie informatique, il assure la coordination de la recherche et de la définition des besoins, propose les solutions et assure les développements.

Pilote d'une équipe de 30 personnes, son action s'inscrit dans un environnement AS 400 (40 sites en réseau) qu'il gère dans un cadre d'organisation de type "grand système".

Homme de dialogue, il développe une informatique centralisée dans une structure décentralisée et entretient de bonnes relations avec nos centres de distribution utilisateurs.

De formation supérieure (ingénieur, MIAGE...), votre expérience de 8/10 ans minimum dans des fonctions études et grands projets vous ont permis de développer vos points forts : maîtrise technique, management d'équipes importantes, autonomie.

Ce poste est basé en banlieue sud de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2438 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.



Chef de projet produits nouveaux

Au sein du groupe SAGEM, notre société (3 100 personnes, 2,5 milliards de francs de CA) fabrique et commercialise des câbles, du matériel de raccordement et des équipements de signalisation. Le développement de nouvelles lignes de produits *au sein du département* **signalisation ferroviaire et industrielle** nous conduit à recruter un chef de projets. Ce collaborateur, en liaison avec les clients et nos ingénieurs commerciaux, participe *à la conception de nouveaux produits et à l'élaboration du cahier* des charges ; il prend en charge la réalisation des études techniques effectuées en interne ou avec des partenaires extérieurs. Véritable coordinateur, il *mène à bien ces nouveaux* projets. Il constitue progressivement son équipe. Agé de 27 à 30 ans, ingénieur SUPÉLEC ou équivalent, vous avez une première expérience de deux ans dans les études appliquées au traitement du signal et vous pratiquez l'anglais ; nous vous réservons de réelles possibilités d'évolution au sein de ce département. Le poste est basé à **Paris**.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons *d'adresser* votre candidature sous la *référence* A 1442.93 M mentionnée sur l'enveloppe à notre conseil Chantal Baudron s.a. 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

SIMACOM



Chantal Baudron. s.a.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre Département Informatique un :

INGENIEUR RESEAU DSA

Directement rattaché au Responsable Réseaux, vous participerez au développement de notre réseau d'entreprise et des échanges informatisés avec nos clients.

De formation supérieure en informatique (Bac + 5 ou équivalent), vous justifiez d'une expérience d'au moins trois années dans le domaine des réseaux et vous maîtrisez les techniques suivantes : DSA, X25, ETHERNET, NUMERIS.

Nous vous offrons d'enrichir vos compétences dans un environnement performant et évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à BFCC/DRH - Référence MON - BP 211 - 92002 NANTERRE Cedex.

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

ORC. CONTESSE

SIMU

Homme de terrain et de réflexion souhaitant exprimer largement ses compétences techniques et ses qualités d'animateur, vous avez une formation d'ingénieur en mécanique ou électromécanique et une expérience de plusieurs années en fabrication.

Vous êtes le **RESPONSABLE DE FABRICATION** que nous recherchons.

Nous sommes une PMI de 280 personnes, dont 180 à la fabrication, 300 MF de CA, spécialisée dans la fabrication de systèmes de manœuvres et d'automatismes pour fermetures du bâtiment. Présents dans le monde entier, nous exportons plus du tiers de notre production avec le concours de nos trois filiales à l'étranger.

Vous aurez pour mission :
- *d'animer et manager notre structure de production en proposant et développant une* stratégie d'amélioration des produits en qualité, coûts et délais ;
- de veiller à l'application et au respect des procédures ISO 9001 et d'améliorer la *flexibilité de production* en juste à temps ;
- de faire évoluer notre gestion informatique et production en GPAO.

Adressez votre dossier de candidature à :

SIMU S.A., J.-P. JOUSSAUME ▪ BP 71 ▪ 70103 GRAY Cedex



Filiale d'Eurisware, 2ème groupe français de logiciels et services pour l'industrie, INTELLITIC INTERNATIONAL édite MATISSE, SGBD de technologie OBJET. En vue du PORTAGE du SGBD sur différentes plate-formes (HP, IBM RS 6000, PC...), notre équipe est amenée à se développer et recherche un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
Unix à profil Système

- *De formation ingénieur, vous justifiez d'une première expérience où vous avez acquis de solides connaissances OS et réseaux (SVR4, OSF1 - TCP/IP, TLI, DCE).*
- *Connaissances C, UNIX, maîtrise de l'anglais indispensables - VMS, DECnet ou protocoles OSI appréciés.*

Poste basé à Compiègne.

Adressez votre dossier à : INTELLITIC INTERNATIONAL - 57 avenue de Landshut 60200 COMPIEGNE.

INTELLITIC INTERNATIONAL

ORC. CONTESSE

Nous sommes l'un des groupes leaders sur le marché en plein essor de la **téléphonie cellulaire**. *Nous évoluons dans un contexte international et recherchons pour notre Direction Marketing un :*

CHEF DE PRODUIT
HAUTE TECHNOLOGIE GRAND PUBLIC — Paris Ouest

Missions et Responsabilités

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous contribuez à la définition et à la mise en oeuvre du marketing produit des terminaux cellulaires. Vous étudiez le marché, la concurrence, les besoins des utilisateurs et les attentes des circuits de distribution. Vous élaborez le cahier des charges des produits (spécifications *fonctionnelles), des documentations et du packaging.* En liaison étroite avec nos équipes R & D, vous êtes l'un des acteurs *principaux du développement* de la stratégie produit.

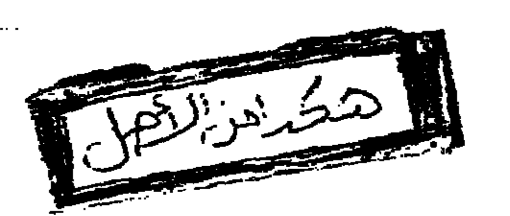
Profil

A 30 *ans environ*, vous *bénéficiez* idéalement *d'une double formation* (Ingénieur + 3ème cycle). Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans le développement **de produits de haute technologie destinés au grand public** (micro-informatique, télécoms...). Rodé aux projets internationaux, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. L'allemand serait un plus. Vous avez une forte personnalité, des idées, un excellent esprit d'analyse et des aptitudes certaines pour le travail en équipe et la mobilisation des énergies.

PREMIERE *Ligne*

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 2094 à notre conseil : **PREMIERE LIGNE** - 31, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne Fax : 41 41 00 15 qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

HCAP



SECTEURS DE POINTE

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE



La CAR, filiale de la Caisse des Dépôts, exerce deux missions : spécialisée dans les activités de refinancement, elle fait aujourd'hui figure d'émetteur de référence tant sur les marchés domestiques qu'internationaux : centre de recherche-développement du Groupe CDC, elle développe et diffuse ses techniques quantitatives au sein du Groupe CDC pour lequel elle est devenue le pôle d'innovation financière. Les principaux projets de modélisation financière actuellement conduits par l'équipe Recherche et Développement (R & D) de la CAR concernent l'évaluation et la couverture de produits complexes, la gestion quantitative, la gestion actif-passif.

CAR

Votre challenge : l'assurance qualité !

au sein d'un important groupe français de dimension internationale

CHEFS DE PROJET CONFIRMES

BORDEAUX - GRENOBLE - ORLEANS

A 40 ans environ, de formation bac + 4/5 souhaitée et de nationalité CEE, vous justifiez d'une expérience réussie, acquise en SSII, de 7 à 10 ans en conduite de projets informatiques. Vous maîtrisez non seulement les aspects ingénierie et méthodologie, mais aussi l'aspect assurance qualité ISO 9000.

L'entité "Développements informatiques", chargée de l'ingénierie des logiciels applicatifs de gestion pour l'ensemble de cet important groupe, vous propose de rejoindre ses équipes et de mettre votre expérience au profit de son action en vue de l'obtention de la certification AFAQ.

Rattaché au Directeur de la Qualité et basé au sein de l'un des centres de production de logiciels, vous aurez un rôle de soutien et de conseil en matière d'ingénierie et de méthodologie, en vue de *développer la qualité technique des productions : missions d'études et de contrôle, coordination des activités de production, promotion des normes, méthodes et outils nécessaires à la réalisation de l'assurance qualité, dynamisation des actions de mise en œuvre du système Qualité.*

Environnement technique : IBM/BULL/client-serveur, MVS, GCOS8, UNIX, OS2, Merise, PacBase.

Outre votre professionnalisme, vos qualités de rigueur, de management et votre sens relationnel contribueront à votre réussite à ce poste.

Réf. PB (Bordeaux), réf. PG (Grenoble), réf. PO (Orléans)

Merci d'adresser, sous la référence choisie et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS

MEDIA SYSTEM



RESPONSABLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE L'ORGANISATION

Rattaché à notre Direction Générale, vous garantissez le fonctionnement optimal de nos systèmes d'information. Votre rôle est de comprendre, évaluer et synthétiser les besoins des utilisateurs, de proposer des scénarios et des schémas d'organisation, de négocier et de gérer leur mise en œuvre informatique par notre prestataire extérieur (facilities management).

Cadre confirmé de formation supérieure, votre expérience de 5 à 10 ans minimum acquise dans une fonction similaire, en environnement industriel, vous donne d'excellentes connaissances du fonctionnement de l'entreprise, la maîtrise des moyens informatiques, ainsi que de la gestion de projets et de l'analyse fonctionnelle.

Vous créerez ce poste-clé dans lequel vous nous apporterez votre savoir-faire, vos talents d'analyste et d'organisateur mais aussi vos capacités de dialogue et de négociateur. Vous serez basé(e) à notre siège de Rennes.

Merci d'adresser votre CV, photo et rémunération actuelle à notre conseil MERCURI URVAL 1 rue Eugène Varlin, BP 3939, 44039 Nantes Cedex 04, sous la référence 50.0365/LM.





*Premier diffuseur de radio et de télévision, TDF, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux (COGECOM - Groupe FRANCE TELECOM) avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un CA de 4 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour créer et faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données (satellites, radiomessagerie, radiotéléphone, réseaux câblés...). Notre **sous-Direction des Etudes d'Organisation** recherche un Chef de Projet confirmé.*

De formation Bac + 5, avec 5 ans d'expérience dans la conduite de projets d'organisation, vous interviendrez principalement dans le domaine de la gestion et élaborerez les modèles conceptuels du système d'information. Véritable prestataire de services interne, vous serez chargé d'animer ou de participer à des groupes de travail constitués d'utilisateurs. Vous réaliserez les pré-études et études préalables en respectant la méthodologie MERISE et en utilisant l'Atelier de Génie Logiciel MEGA pour la modélisation et la présentation des projets. Vous assurerez bien sûr la mise en place de la solution retenue (partie organisation) dans le respect des délais et des coûts, fixés dans le cadre d'une relation contractuelle fournisseur/client, en respectant la cohérence globale des systèmes organisationnels de TDF.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, et prétentions) sous la réf. CP/LM à TDF, Lydia Garnier, DRH Département Développement des Carrières, 21/27 rue Barbès, 92120 Montrouge.

Chef de projet en organisation

LA PASSION DU HIGH-TECH

TDF Groupe France Telecom

Jonction



BARPHONE, partenaire **d'AT&T**, est concepteur et constructeur de systèmes de télécommunications (autocommutateurs privés). Avec 350 personnes, nous réalisons actuellement 250 MF de CA. Nous consacrons 12% de notre CA à la Recherche et au Développement. Dans le cadre de notre partenariat avec **AT&T**, nous allons notamment nous développer sur le marché français pour la commercialisation de systèmes à plus fortes capacités (100 postes et plus). Nous recherchons un

CHEF DE PRODUIT PABX

PABX DE MOYENNE CAPACITÉ

VOTRE MISSION : En collaboration avec notre Directeur Marketing et Communication, à partir de la gamme de systèmes de notre partenaire, vous prenez en charge l'ensemble des tâches de spécification, planification, marketing mix. Vous coordonnez, avec beaucoup de cohérence, l'action des services internes : R&D, achats, marketing, commercial.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ *le cadre d'une société saine, en croissance et avec de réelles perspectives de développement* ❑ *des responsabilités complètes et diversifiées* ❑ *des contacts fréquents à l'international (déplacements aux Etats-Unis)* ❑ *les moyens nécessaires pour soutenir votre succès* ❑ *la possibilité d'être basé à SAUMUR ou PARIS.*

VOUS AVEZ : ❑ au moins la trentaine ❑ une formation supérieure d'ingénieur de préférence ❑ une formation complémentaire de marketing ou gestion ❑ une expérience confirmée dans le domaine des PABX de moyenne capacité ❑ anglais courant ❑ une grande aisance relationnelle ❑ de la rigueur ❑ l'énergie, l'astuce et l'enthousiasme nécessaires à la réussite.

Pour un entretien individuel avec la société le 15/07/93

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à OPTEAMAN - 114 bis, rue Michel-Ange - 75016 PARIS. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence 2302 sur la lettre et sur l'enveloppe.

OPTEAMAN

Publipanel

AFPA, association pour la formation des adultes, organisme national employant 10 000 personnes réparties dans 150 établissements recherche

POUR SON CENTRE PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE SITUÉ EN RÉGION LYONNAISE



INGENIEUR CHIMISTE

(Réf IC)

Vous êtes issu d'une école d'ingénieur, vous avez une expérience significative de plus de 5 ans de chimiste en fabrication

INGENIEUR SOUDEUR

(réf IS)

Vous avez un diplôme d'ingénieur ou de technicien supérieur avec spécialisation de l'école supérieure du soudage et ses applications (ESSA) et une expérience de plus de 5 ans en chaudronnerie et tuyauterie industrielle.

Ces deux postes exigent un bon esprit de synthèse, la capacité à être autonome, une aptitude à communiquer et une bonne maîtrise de l'anglais et (ou) de l'allemand.

La rémunération sera à la hauteur de l'expérience apportée.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo (en précisant la référence choisie) à J.Louis JOUANIN - AFPA CPTA 35 Bd Jodino - BP 211 - 69639 VENISSIEUX cedex ou déposer votre candidature par minitel 3616 EUROMES code 7760



ORC CONTESSE

RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

DÉVELOPPEMENT ÉQUIPEMENTS

Pour poursuivre notre croissance au niveau international sur le marché des composants électroniques passifs de grande série, nous renforçons notre potentiel technique et souhaitons intégrer un ingénieur confirmé possédant un bon niveau d'anglais.

Il prendra la responsabilité de la mise en œuvre des investissements en vue d'augmenter nos capacités de production et d'améliorer l'outil existant ainsi que les procédés de fabrication tout en respectant les contraintes de coût, délais et qualité. Il veillera à l'évolution technologique du parc machines dans un souci constant de productivité.

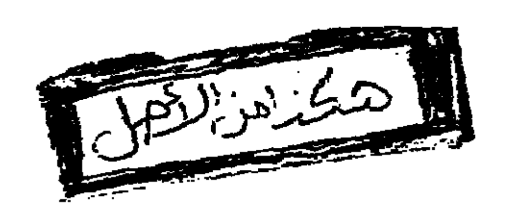
Il recherchera et mettra en œuvre des solutions techniques performantes au niveau des projets, et organisera personnellement les implantations nouvelles.

Si cette proposition est susceptible de retenir votre attention, adressez votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. PFG/LM à notre conseil MF PARTNERS, 54, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 PARIS. Une confidentialité totale est assurée.



PARIS - LILLE - BARCELONE - LYON - REIMS

KERGUELEN



SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

REGION NORD-PAS DE CALAIS
CONSEIL REGIONAL



Le Conseil Régional crée le poste

Chargé de Mission auprès du Directeur Général

chargé des systèmes d'organisation et du contrôle de gestion

Vous aurez pour mission première de définir avec les services du Conseil Régional les objectifs attendus du contrôle de gestion, en particulier en matière de procédures et d'organisation interne et pour l'évaluation des politiques régionales. Vous assurerez quatre fonctions auprès du Directeur Général : - l'organisation des procédures internes dans tous les domaines permettant d'améliorer et de moderniser les échanges internes/externes de gestion, d'information et de communication ; - la définition et l'application de techniques modernes de planification de l'activité du Conseil Régional dans les domaines administratifs, techniques et de gestion ; - la définition et le plan d'action du contrôle de gestion de l'ensemble des activités du Conseil Régional ; - l'élaboration et la mise en place progressive des outils de contrôle de gestion et de tableaux de bord, en étroite liaison avec les services utilisateurs.

De formation supérieure, vous aurez à votre actif une expérience confirmée dans le domaine de la conception et de la mise en place des sytèmes d'organisation et du contrôle de gestion. Vous bénéficierez également d'une expérience dans les collectivités territoriales.

Les candidatures (lettre de motivation, CV complet, et rémunération actuelle) sont à adresser sous référence 30 121 avant le 13 juillet à **Madame la présidente du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais**, à l'attention de **Monsieur le Directeur Général des Services** - BP 2035 Lille Cedex.

SOURCES



Notre Département est reconnu comme un endroit où il fait particulièrement bon vivre, *qui se développe de manière harmonieuse.*
Notre Direction de la Prévention et des Affaires Sociales s'étoffe pour donner encore plus la mesure de son efficacité. Dans ce cadre, nous recherchons notre :

Directeur de la protection de l'enfance

Directement rattaché au DGA, vous êtes responsable, dans le cadre d'un budget que vous maîtrisez, de l'ensemble de la politique de l'A.S.E. ainsi que la P.M.I. s'inscrivant dans un projet global ambitieux en matière d'Action Sociale. Bien entendu, vous êtes un professionnel chevronné qui a préalablement déjà occupé cette fonction au sein d'une importante Collectivité Territoriale.
Votre formation supérieure (IEP, DESS...), complétée par un cycle d'études adaptées au domaine de la santé ou de L'ACTION SOCIALE, fait de vous un spécialiste incontestable, passionné par l'ensemble des questions qui touchent à la protection de l'enfance.

Directeur de la protection sociale des personnes âgées et handicapées

Pour porter notre projet ambitieux en matière de protection sociale envers les personnes âgées et handicapées, vous êtes responsable, directement auprès de votre DGA, de l'ensemble des actions menées dans ce domaine, *dans le cadre d'exigences budgétaires dont vous devez constamment tenir compte.*
Votre formation supérieure (IEP, DESS...), complétée utilement par un cycle d'études adaptées au domaine de la santé ou de L'ACTION SOCIALE, vous a permis d'exercer une fonction similaire dans le cadre d'une *Collectivité Territoriale importante.*

Pour ces deux postes, nous souhaitons, bien entendu, rencontrer des gestionnaires d'un très bon niveau technique, qui seront également dotés d'une forte personnalité, capable d'animer, de coordonner et de motiver leurs équipes.

L'intégration se fera dans le cadre de la fonction publique territoriale au grade de Directeur Territorial ou sous forme contractuelle. Postes basés à Tours.

Adresser votre candidature en précisant le poste choisi à notre conseil Jacques SKOWRON Consultants - 17, rue de la Baume - 75008 Paris. Tél. (16) 1 44 13 40 40

Jacques Skowron
CONSULTANTS

Jonction



Avec 200 000 habitants, l'ensemble de nos 18 communes forme le District du Grand Caen.
Pour nourrir la réflexion et animer la politique de l'agglomération et ses projets, nous vous proposons la fonction de

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT AGGLOMÉRATION

Véritable adjoint du Directeur Général et en liaison avec les élus, vous aurez pour mission principale la mise en oeuvre de notre "Atelier Développement". Réflexion stratégique, analyse économique, approche technique et opérationnelle seront les dimensions principales de votre action.

Diplômé de troisième cycle d'urbanisme, vous privilégiez "l'aménagement urbain et l'approche sociologique".

Nous vous offrons de valoriser votre compétence fondée sur une réelle expérience du travail avec les élus de collectivités territoriales.

Merci de bien vouloir adresser votre résumé de carrière et votre projet professionnel sous la référence DI/8080-01. JMLP Consultants Sa ACTIS TECHNOPOLE - 12 rue du Col. Rémy, 14000 CAEN - Tél : 31 43 67 67
Confidentialité assurée.

JMLP



32.000 HABITANTS CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT DE LOT ET GARONNE CENTRE D'UNE AGGLOMÉRATION DE 80.000 HABITANTS

Adresser candidatures avec CV et photo à Monsieur le Député-Maire, Service des Ressources humaines - Hôtel de Ville Place Docteur Esquirol 47015 AGEN Cédex

Chef du Service Financier

Cadre A ou Contractuel

Directement rattaché au Directeur Général Adjoint, vous prendrez la tête du Service Financier, chargé :
- de la préparation et du suivi du budget dans le respect de la stratégie financière de la ville,
- de la gestion de la dette et de la trésorerie,
- des études et des analyses financières et fiscales,
- du contrôle et du conseil aux services.

De niveau Bac + 5, vous alliez solides connaissances financières et comptables, notions d'informatique (tableur), rigueur, précision et qualités relationnelles. Une expérience similaire, de préférence au sein d'une collectivité territoriale, est souhaitée.

safari

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
Intervenant dans les domaines du développement rural en Afrique de l'Ouest et de l'insertion des migrants en France

recrute

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

De formation supérieure (bac + 4), 30-40 ans, vous avez dirigé une équipe avec succès.
Vous possédez une expérience de l'Afrique et du monde associatif, une forte capacité d'écoute et un bon esprit de synthèse.
Envoyer CV et lettre manuscrite (sous réf. SG) *à :*
EUROPACT, 44, rue de la Paroisse - 78000 Versailles

FONDATION SANITAIRE ET SOCIALE
gérant plusieurs établissements, principalement sous convention collective 1951 (Maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes, Institut médico-éducatif, Centre de rééducation fonctionnelle)

CHERCHE POUR SES SERVICES CENTRAUX

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Technicien comptable, il sera chargé de l'élaboration des comptes et bilans, du suivi des investissements et des trésoreries, de l'informatique (connaissances micro et *AS 400 souhaitées*), du contrôle de gestion et des études financières.
Connaissances en droit social et payes appréciées.
Goût et implication associative demandés.
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à
M. le Directeur Général. FONDATION ARC-EN-CIEL, 64 C, Faubourg de Besançon - 25200 MONTBÉLIARD

67.000 HABITANTS - BANLIEUE OUEST
RER 15 MN DE L'ETOILE • **RECRUTE**

REDACTEUR ou ATTACHE TERRITORIAL

POUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Chargé de l'élaboration et du suivi du budget en *matière de personnel, vous serez ainsi en relation* avec l'ensemble des services de la Mairie. Vous développerez également des outils de gestion (tableaux de bord, etc...).

Vous aurez, par ailleurs, la charge de certaines missions ponctuelles.

Titulaire d'un *Bac + 2 minimum*, vous maîtrisez l'informatique (Winword, Excel...).

Une connaissance du statut des fonctionnaires territoriaux et une expérience de la fonction sont souhaitées.

***Merci d'adresser lettre manuscrite + CV à :
M. le Maire, Service du Personnel,
Mairie de Rueil-Malmaison,
13 bd du Maréchal Foch,
92501 RUEIL-MALMAISON cedex***

safari

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VENDÉE
RECHERCHE SON

VENDÉE

CONSEILLER TECHNIQUE POUR L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT

Sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Président du Conseil Général, vous assurerez :
- *le suivi des principaux dossiers,*
- l'information du Président du Conseil Général,
- les relations avec les élus, les organisations professionnelles, les associations et les administrations,
- *la préparation des manifestations publiques.*

A 30/35 ans environ, vous possédez une formation supérieure à dominante juridique ou économique (niveau 3ème cycle) ainsi qu'une excellente connaissance du monde agricole, des problèmes d'environnement et des collectivités locales.
Dynamique, motivé et disponible, vous avez également de très bonnes qualités rédactionnelles.

Il con... candidature

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUD-BRETAGNE
Recherche :

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Mission :
– Mise en œuvre de la politique de développement économique du secteur (100 000 habitants) ;
– Gestion de la structure (10 salariés, 2 MF).

Le candidat devra avoir une bonne connaissance du milieu économique et des collectivités locales, ainsi qu'un sens aigu de la relation avec les élus et les partenaires du développement local.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite à :
Monsieur le Président
Pays des Portes de Cornouaille
1, rue Nationale, 29380 BANNALEC

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

Saint Etienne

DIRECTEUR DES FINANCES

La ville de Saint-Etienne, 200 000 habitants, 2 milliards de francs de budget, 4 000 agents, recherche son Directeur des Finances.

Membre du Comité de Direction, il sera chargé d'animer et de gérer une direction de 30 personnes dont les missions sont d'assurer, dans le cadre d'une organisation décentralisée,
- la maîtrise des équilibres financiers, des étapes de la préparation des budgets (depuis les orientations jusqu'aux comptes administratifs) et de la programmation pluriannuelle
- la gestion des recettes (fiscalité, dotations, emprunt) et des dépenses (dette) dont la direction est en charge - la fonction d'ordonnancement du budget, la relation avec le comptable municipal et la gestion de la trésorerie - l'expertise financière en assistance aux départements opérationnels (contrôle de la gestion déléguée, subventions aux associations, garanties d'emprunt).

Des qualités d'animation d'équipe et de négociation sont demandées, ainsi qu'une pratique de la gestion financière tant publique que privée.
Une formation de niveau Bac + 5 est souhaitée. Le recrutement sera effectué dans le cadre du statut **ADMINISTRATEUR (OU DIRECTEUR) TERRITORIAL.**

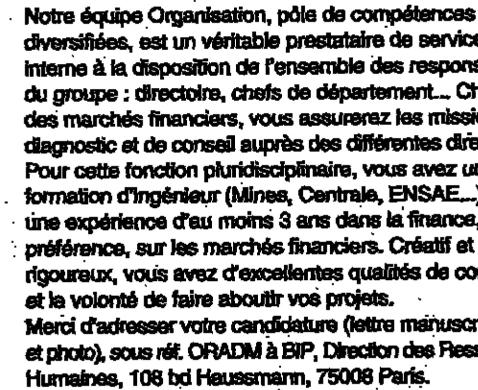
Les candidatures doivent être adressées à : Ville de Saint-Etienne, Direction Générale, Hôtel de Ville, BP 503, 42007 Saint-Etienne Cedex 1.

MEDIA SYSTEM

*O*rganiser c'est déjà maîtriser

Activités de marché, ingénierie financière, assurance-vie, gestion de patrimoine... dans tous ces domaines, BIP affirme le savoir-faire d'une équipe de professionnels. Notre métier : maîtriser et gérer les risques du marché pour en saisir toutes les opportunités. C'est pourquoi *notre service* Organisation est au cœur de nos structures.





Organisateur Activités de marché

Notre équipe Organisation, pôle de compétences diversifiées, est un véritable prestataire de service interne à la disposition de l'ensemble des responsables du groupe : directoire, chefs de département... Chargé des marchés financiers, vous assurerez les missions de diagnostic et de conseil auprès des différentes directions. Pour cette fonction pluridisciplinaire, vous avez une formation d'ingénieur (Mines, Centrale, ENSAE...) et une expérience d'au moins 3 ans dans la finance, de préférence, sur les marchés financiers. Créatif et rigoureux, vous avez d'excellentes qualités de contact et la volonté de faire aboutir vos projets.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. ORADM à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

Banque Internationale de Placement



Groupe Dresdner Bank

AFLS - AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

CHEF DE SERVICE "COMMUNICATION" (h/f)

Chef du département **coordination de la formation, de l'information, de la communication** vous serez l'animateur et le fédérateur d'une équipe créative (10 personnes) qui :
- évalue l'état de l'opinion,
- assure la valorisation et la diffusion de l'information spécialisée ou grand public,
- anime la politique de communication multimédia destinée au grand public,
- conduit les actions de formation et de relations publiques avec les professionnels de santé,
- contrôle l'efficacité des actions de l'agence.

Nous vous imaginons :
- des talents de communicateur,
- de la créativité,
- une réelle expérience de l'animation d'équipe,
- une bonne expérience de la communication sociale et/ou médicale et de l'information scientifique.
- de la rigueur et le sens de l'organisation.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, adressez lettre de candidature et C.V., sous référence 683, à notre conseil : Jean HERPIN - Interface Recrutement - 13 rue Saint Germain l'Auxerrois - 75001 Paris

2 CONSULTANTS
RECRUTEMENT - EVALUATION DE POTENTIEL

Trois raisons essentielles à notre développement : une expertise reconnue dans l'évaluation et la détection des potentiels, une clientèle de grande notoriété. et donc, une forte image de professionnalisme.

Impérativement spécialiste du CONSEIL EN RECRUTEMENT, entrepreneur dans l'âme, vous souhaitez que votre réussite actuelle soit associée à des valeurs de dynamisme, de créativité et de transparence.

Les conditions offertes, le partage de nos méthodes et de notre savoir-faire, sont de nature à vous motiver et à vous responsabiliser.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous référence CO1/15 à D.G. - ASSOCIES - 51, rue du Rocher - 75008 PARIS.

DG Dunergey - Guillaumef Associés

ORC CONTESSE

VILLE de BLAGNAC

VILLE DE BLAGNAC *recrute*
UN DIRECTEUR
du Centre culturel « ODYSSUD »

Comprenant, sur une surface de 10 000 m² : une salle de spectacle de 950 places, un auditorium de 100 places, un studio-théâtre de 120 places, une salle d'exposition de 250 m², une médiathèque de 1 400 m², une ludothèque, une halte-garderie, différents locaux ou commerces de droit privé installés sur l'espace.

Vous serez chargé : de diriger et d'animer la totalité des services (80 personnes), de concevoir une programmation tous publics et de haut niveau dans une perspective d'équipement d'agglomération, d'assurer la communication, au nom de l'équipement et de la ville, de conduire une gestion rigoureuse dans un cadre de régie municipale directe.

Le poste est à pourvoir à partir du 1er janvier 1994.

Adresser lettre de motivation manuscrite, curriculum détaillé et photographie, avant le 31-08-1993, à Monsieur le Maire, Direction des Ressources humaines, place Jean-Louis-Puig, 31706 BLAGNAC CEDEX.

Council of Europe
Conseil de l'Europe



Donnez une dimension européenne à votre carrière. Rejoignez l'Europe des 29 à Strasbourg !

Vous êtes chargé d'assurer le secrétariat de comités de parlementaires ou d'experts dans le cadre de la coopération intergouvernementale notamment dans les domaines juridique, social, administratif, de la santé publique et de la protection de l'environnement.
A moins de 35 ans (limite normale), vous avez sanctionné vos études universitaires par un diplôme en droit, sciences politiques ou sciences sociales, diplôme permettant l'accès aux emplois de la catégorie supérieure de l'administration nationale turque.
Vous avez enrichi vos connaissances par une expérience professionnelle effectuée dans le domaine administratif ou juridique par exemple, ou par des études de troisième cycle.
Votre talent pour rédiger de façon claire et précise, ainsi que votre esprit d'analyse et de synthèse, sont les points forts qui vous distinguent des autres candidats. De langue maternelle turque, vous possédez une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais - français) et êtes capable de travailler dans cette langue. Pour certains postes à pourvoir, une bonne pratique de l'autre langue serait appréciée. La connaissance d'autres langues européennes et celle de l'outil informatique est souhaitable. Enfin, votre discrétion et votre aptitude à travailler en équipe dans un contexte interculturel, dans une perspective internationale, sont les gages de votre réussite parmi nous.
Demandez le dossier de candidature ainsi que le formulaire officiel à retourner avant le 1er octobre 1993 au Conseil de l'Europe, réf. A/V 93/93, Bureau des Concours (Pers.), 67075 Strasbourg Cedex, France.
Des renseignements complémentaires vous seront envoyés avec le formulaire de candidature officiel. (Veuillez joindre une enveloppe 23x32 cm non timbrée libellée à votre adresse).

Administrateurs HF

Ces postes sont ouverts, par voie de concours, à tous les ressortissants turcs répondant aux conditions énoncées.

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CIC Banque Scalbert Dupont

Au sein du Groupe CIC, la BANQUE SCALBERT DUPONT, avec 2400 personnes, 150 agences couvrant les cinq départements du Nord de la France est le premier employeur bancaire de la métropole lilloise. Elle recherche son JURISTE SOCIAL

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT RELATIONS SOCIALES ET COMMUNICATION INTERNE

Intégré au sein de la Direction des Ressources Humaines, ce juriste de valeur préside le Comité d'Etablissement du siège et ses missions concernent :

- les relations de travail et les négociations au niveau de l'entreprise,
- le suivi des accords signés et les relations avec les membres des Institutions représentatives du personnel,
- l'assistance et le conseil auprès des chefs d'établissement en matière d'application du droit du travail,
- la communication interne,
- l'animation d'une équipe de jeunes professionnels performants.

La réussite dans ces fonctions implique :

- une formation maîtrise de droit, complétée par une spécialisation en droit social,
- 8 à 10 ans d'expérience de fonction "personnel", avec une dominante Relations Sociales acquise de préférence en milieu bancaire ou administration,
- des qualités marquées de praticien, de dialogue, d'animateur lui permettant de prendre une part active aux responsabilités stratégiques et opérationnelles de la Direction des Ressources Humaines et à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Poste basé à Lille

Publipanel

Ecrire sous réf.
26B 2569 3M
Discrétion absolue.



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Lille

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Une grande entreprise (1600 personnes) faisant partie d'un groupe français de tout premier plan, recherche son Directeur Administratif et Juridique.

De formation supérieure (Grande Ecole de gestion, droit...), âgé d'au minimum 40 ans, il aura une solide expérience de type "secrétariat général".

Il se verra confier des responsabilités importantes et polyvalentes :

- gestion du patrimoine immobilier
- suivi des investissements
- gestion des assurances et du contentieux
- suivi juridique des grands contrats avec les clients et fournisseurs.

La réussite dans ce poste implique des qualités exceptionnelles de rigueur et de contact, permettant d'élaborer des liens de profonde confiance avec l'ensemble des partenaires extérieurs et intérieurs.

La connaissance du fonctionnement des collectivités publiques, sans être indispensable, serait un atout important.

Publipanel

Ecrire sous réf.
26A 2575 3M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Vingt ans après sa création, LE BARREAU DES *HAUTS-DE-SEINE*, quatrième Barreau de France, compte aujourd'hui 800 membres dont nombre font partie de très *importants cabinets de* consultants d'entreprises sur une structure judiciaire importante : le deuxième TGI de France, dix Tribunaux d'Instance, un Tribunal de Commerce et deux Conseils de Prud'hommes.

Autour du Centre d'Affai*res international de la* Défense, le département des Hauts-de-Seine rassemble les sièges de très grandes entrepri*ses et des milliers de* PME/PMI de pointe.

Le Barreau, cumule aujourd'hui sa mission traditionnelle de défense du citoyen et celle de conseil rapproché des entreprises, et ce dans un contexte européen croissant.

▶DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

Agé de 35 à 45 ans, vous avez une formation comptable, juridique et économique (maîtrise, grandes écoles de *gestion, cursus* d'expertise comptable) qui vous a orienté vers la fonction financière dans laquelle vous avez acquis une expérience.

En relation directe avec le Bâtonnier et en liaison avec le Trésorier et la Commission Finances, vous serez chargé de la gestion des budgets, *des finances et de la comptabilité* de l'Ordre (fonds d'Etat, fonds de séquestres judiciaires, etc.).
Vous exercerez votre activité avec autorité, courtoisie et diplomatie, au sein d'une profession *libérale* dynamique et en constante évolution.

Merci d'adresser votre dossier de *candidature (lettre manuscrite,* CV, photo et prétentions) sous réf. 1144/A portée sur la lettre et sur l'enveloppe à notre conseil : Pierre LEMAHIEU



14, RUE LINCOLN 75008 PARIS

Notre client est leader mondial dans un créneau spécialisé du domaine vétérinaire. Antenne commerciale en France d'un groupe international anglo-saxon, son implantation déjà avancée sur le marché français l'amène à créer le poste de

Contrôleur de Gestion

FRANCE/EUROPE MÉRIDIONALE

NICE • 370/460 KF

Basé à Nice et dépendant directement du Directeur Régional, le poste exige un excellent niveau professionnel (DECS complet ou équivalent) étoffé de 5 à 10 années d'expérience de comptabilité, d'administration et de contrôle de gestion, soit dans une PME/PMI, soit dans un centre de profit de grande entreprise. Une expérience directe des méthodes et du reporting anglo-saxons est souhaitable. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable; l'italien et/ou l'espagnol seraient utiles.

Le poste offre des contacts internationaux de haut niveau et des possibilités de développement de carrière sur le plan international.

Si cela vous parait motivant, écrivez-nous avec votre CV et votre numéro de téléphone personnel ou directe. Nous répondrons à toutes les candidatures. Indiquez sue votre enveloppe la référence 2096/LM et adressez-la à Noël Wickland,



HUMAN RESOURCE CONSULTANTS
Wickland Westcott & Partners
15, avenue Victor-Hugo
75016 PARIS

SAP

Notre groupe, présent dans plus de 20 pays (3 300 personnes, 3 milliards de CA) conçoit et commercialise un progiciel de gestion intégré couvrant l'ensemble du système d'information de l'entreprise dans l'environnement grands systèmes et Unix.

CADRE COMMERCIAL ■ APPLICATIONS FINANCIÈRES

De formation bac + 5 où équivalent, vous avez une expérience de 5 à 10 ans en entreprise et/ou en SSII dans les domaines financiers et les systèmes d'information.
Votre sens de la communication et des relations, ou une expérience commerciale réussie vous permettent :

- d'assurer la gestion du cycle de vente (relations, négociations commerciales...) ;
- d'analyser les besoins et valider l'adéquation du progiciel ;
- d'assurer les présentations et démonstrations.

Veuillez adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la référence FI/CO-9307 à l'attention de

EVA WERTHMANN, SAP FRANCE, 14, rue des Olympiades
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS



Nous sommes une maison d'Editions de *premier plan en matière fiscale, juridique et* sociale. En constant développement, nous recherchons un(e)

Juriste confirmé(e)

Responsable logiciels juridiques

Créée depuis 1985, notre activité éditoriale de logiciels juridiques et fiscaux se développe et se diversifie.

Vos fonctions vous amèneront à :
- Encadrer et animer une équipe de juristes;
- *Concevoir, réaliser et développer nos produits logiciels;*
- Former et assister notre clientèle à nos produits et leurs développements.

En liaison avec nos équipes techniques (juristes spécialisés, directions commerciale et marketing, informaticiens), vous aurez une latitude et une autonomie importantes pour proposer, gérer et faire évoluer cette activité d'avenir pour notre développement.

A 30-35 ans environ, de formation juridique supérieure Droit des Sociétés (DESS, DEA), et après six à huit ans au moins comme Juriste praticien en Cabinet ou Entreprise, vous avez acquis une solide pratique de la micro-informatique (cahier des charges, environnement Dos, Windows, *réseaux) qui,* ajoutée à vos qualités de management et de communication font de vous notre futur collaborateur pour une fonction évolutive et gratifiante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous réf. 2463 à UN des TROIS - 31, rue Chaptal - 75009 PARIS.



Conseil en dynamique Humaine

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Jeune Trésorier

Gérer les flux financiers de nos filiales

C'est la mission passionnante que nous vous proposons au sein d'un groupe français de services - 25 milliards de F. de flux commerciaux - qui concentre ses activités dans un secteur original et en mutation.

En position d'Adjoint auprès du Responsable de la trésorerie, vous prendrez en charge l'organisation et la gestion des flux de trésorerie des filiales :
- Suivi des procédures de gestion et de reporting à la société mère
- Mise en place de nouveaux logiciels
- Etablissement des budgets de trésorerie
- Gestion d'une partie des placements financiers.

Vous évoluerez au sein d'une équipe de professionnels et utiliserez des outils informatiques performants.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'une Maîtrise de Gestion, âgé d'environ 26 ans, vous avez une première expérience, idéalement en gestion de trésorerie ou sur les marchés financiers. Vous devrez vous adapter rapidement à un contexte nécessitant pragmatisme, réactivité et sens des contacts. La taille de notre groupe vous permet d'envisager diverses possibilités d'évolution.

Si cette offre vous intéresse (poste basé à Paris), merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence I194LM à notre Conseil

87, rue de la Saussière  92100 Boulogne

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Carré Turenne

Groupe pharmaceutique de premier plan ayant une forte implantation internationale recherche un

Juriste Droit des Affaires

Lyon

Rattaché au Directeur Juridique au sein d'une équipe jeune et dynamique, en charge d'un poste polyvalent et évolutif, vous *interviendrez principalement en matière de droit de la distribution : gestion du réseau de distribution dans le monde* ; de propriété industrielle : suivi du portefeuille de marques ; et en matière contractuelle : élaboration et suivi de contrats liés à l'activité recherche et développement.

Agé de 26/28 ans, titulaire d'un DEA, DESS, DJCE, vous justifiez impérativement d'une expérience de 3 ans acquise en droit des affaires et pratique contractuelle au sein d'un grand groupe ou d'un cabinet international.

Votre excellent niveau d'anglais écrit et parlé et votre dynamisme font de vous un excellent technicien à fort potentiel.

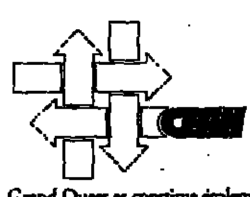
Contacter **Antoine Goldschmidt** au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois Perret Cedex, sous réf. AG9172MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

CHOLET



Le CETIH (Centre d'Etudes Techniques des Industries de l'Habillement) a pour vocation de développer des innovations technologiques et d'intervenir en qualité de conseil auprès des organisations et industriels du secteur textile. Notre direction régionale de Cholet (35 personnes) intervient de façon opérationnelle sur le Grand Ouest et constitue également le siège du centre national de recherche et développement. Nous recrutons aujourd'hui un :

Responsable de projet ressources humaines

Très autonome dans son domaine de compétences mais agissant en totale synergie avec les autres responsables d'activités (industrialisation, qualité, gestion de production, ...), il managera et conduira chez nos clients des missions de formation, d'audits et d'organisation des *ressources humaines. Il sera également le responsable des travaux* d'intérêt général en la matière et, à ce titre, aura toute latitude pour concevoir et diffuser de nouveaux produits de conseil ou de formation, seul ou dans le cadre d'une équipe de projets.

Pour réussir à ce poste aux composantes à la fois conceptuelles et très opérationnelles, nous recherchons un candidat possédant impérativement une formation supérieure bac + 5/6 (sciences humaines, grande école de gestion, ...). *Agé de 32 ans, au moins, il a acquis une expérience probante de cinq ans minimum* en qualité de consultant RH dans une structure de conseil et de formation. La connaissance du secteur textile constitue un atout.

Notre organisation à taille humaine permettra à un collaborateur compétent, créatif et réactif de s'investir durablement au sein d'une équipe motivée par la réalisation de missions diversifiées et de haut niveau.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous la réf. 319/27328 à notre conseil Jean-Marc Olivier, Onoma, 15 rue Charles-Monselet, 44000 Nantes.

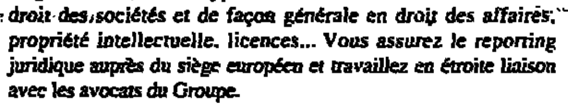
Onoma

GROUPE COURTAUD

Société anglo-saxonne en fort développement intervenant dans le "soft" recherche pour Paris un

Juriste d'Affaires

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous intervenez en assistance des commerciaux en matière contractuelle (négociations, contrats types, droit de la distribution, formation), droit des sociétés et de façon générale en droit des affaires, propriété intellectuelle, licences... Vous assurez le reporting juridique auprès du siège européen et travaillez en étroite liaison avec les avocats du Groupe.



Agé de 27/29 ans, titulaire d'un DEA, DESS, DJCE, etc..., vous justifiez impérativement de 4 ans d'expérience acquise au sein d'une entreprise performante en matière de contrats notamment de distribution et licence. Très dynamique, parlant et écrivant parfaitement anglais, vous aimez les contacts à tous niveaux et appréciez un rôle de conseil vis à vis des opérationnels.

Contacter **Antoine Goldschmidt** au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf. AG9118MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Importante Banque Française de dimension internationale recherche un

Juriste International

Paris **300/350 KF**

Au sein de la Direction Juridique et en étroite liaison avec ses membres, vous êtes le conseiller juridique des différentes directions et services que vous assistez depuis l'élaboration, la négociation des opérations et les contrats internationaux avec les tiers jusque dans leur suivi.

Vous intervenez principalement sur les opérations bancaires internationales : de financements de projets, financements spéciaux (joint-venture, société d'économie mixte), etc...
Vous pourrez également participer à des opérations de restructurations, fusions, acquisitions.

Doté d'une solide formation juridique (DEA, DESS, DJCE), vous justifiez d'une *expérience réussie de 3/5 ans dans une activité similaire.*
Une pratique courante de l'anglais est indispensable. Rigueur, rapidité, sens du service et du travail en équipe vous permettront de mener à bien votre mission, d'être à l'aise avec des interlocuteurs de tous niveaux.

Contacter **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou *adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à* **Michael Page Tax & Legal**, 3 *bd Bineau* 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf.CD9182MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Société financière spécialisée, filiale d'un puissant Groupe Financier, recherche

Juriste Financier

Rattaché directement au Responsable des Affaires Juridiques et Fiscales, vous réalisez le montage juridique de nouveaux produits financiers dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires que vous actualisez en permanence.

Outre votre participation au développement de nouveaux produits en liaison avec le Marketing Stratégique, vous rédigez les conventions de placement et les mandats de gestion, assurez le traitement de la vie sociale des OPCVM qui vous sont confiées (constitution, agréments COB, immatriculation, conseil administration, assemblées générales ...) et répondez d'une manière générale aux questions des gérants sur les montages juridiques adaptés à la réglementation et aux spécificités des clients.

De formation Généraliste en droit des affaires avec une culture économique de base (DESS ou DEA en Droit des Affaires + IEP/IAE...), vous possédez une expérience de 5 ans environ dans cette fonction. Une bonne connaissance du montage juridique des produits financiers et des OPCVM, de l'environnement COB est indispensable. La maîtrise de l'outil informatique est souhaitable.

Autonome, curieux intellectuellement, vous avez un sens développé du service au client et des qualités de communicateur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo s/réf. GB à Bruno TUMA - SECOR - 6, rue d'Antin - 75002 PARIS.

ORC CONTESSE

SECOR

RESSOURCES HUMAINES



Intertechnique recrute pour sa Direction Financière située à Plaisir (78), un

Contrôleur de Gestion H/F

Rattaché à la Direction Financière, vous serez responsable du contrôle de gestion d'un *département spécialisé dans la conception* et la fabrication *d'équipements oxygène. Vous serez principalement* chargé d'analyser et d'exploiter les comptes de résultat, d'établir les budgets et les tableaux de bord.

Au-delà de ces aspects techniques que vous maîtrisez parfaitement, nous recherchons un candidat qui sera une **véritable force de propositions, de conseils et d'actions auprès de ses clients internes.**

A 30/35 ans environ, *vous êtes* diplômé d'une école supérieure de commerce ou de gestion (ESCAE, EDHEC, ICN...). **Vous avez une expérience indispensable du contrôle de gestion de cinq ans minimum,** acquise impérativement dans une entreprise industrielle.

Si vous êtes intéressé, veuillez nous transmettre CV et lettre manuscrite, sous réf. CG/02 LM au Service Recrutement d'Intertechnique - BP 1 78374 Plaisir Cedex.

RESPONSABLE DU PERSONNEL EN ALSACE

Dans ce groupe industriel de 1 000 personnes ayant une dizaine d'établissements répartis dans deux divisions, nous recherchons le responsable auprès du directeur d'établissement pour tout ce qui concerne la fonction Personnel (250 p.). *Gestion administrative des salariés, suivi du personnel, gestion des budgets, réglementations, contacts avec les partenaires extérieurs, représentation, paie, organisation de la formation, négociations syndicales, recrutement, sanctions seront votre quotidien.*

La trentaine, une solide formation de base (BAC + 4) et une première expérience significative de la fonction vous prédisposent réellement pour réussir et faire évoluer votre carrière dans notre groupe.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf C/1230 à notre chasseur de têtes Pierre BUCCAÏ qui s'engage à vous répondre dans les trois semaines, si votre candidature est retenue :

CONCORDANCES - *129 rue Servient - 69003 LYON. Tél. 78 63 65 60. Fax 78 63 65 59*



CONCORDANCES

Entre les Hommes et les Entreprises

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Pour ceux qui veulent gagner la reconnaissance sans perdre le sourire !



Vous voulez acquérir une expérience significative du conseil, évoluer rapidement dans vos *responsabilités commerciales*, sans pour autant en perdre la faim, la soif et le sourire : votre place est à EURALLIANCE ! Nous gagnons jour après jour de nouvelles parts de marché dans le domaine de l'Assurance Vie - Capitalisation, tant auprès des entreprises que des particuliers. L'appartenance au groupe Fortis (15ème assureur européen) et un réseau national dense nous assurent une grande amplitude d'action sur le plan *stratégique comme sur le terrain. C'est là que la jeunesse de nos équipes, leur vision* nouvelle de l'assurance, leur ambition s'expriment avec succès. Nous y veillons : en offrant à nos professionnels le contexte psychologique privilégié d'une entreprise à dimension humaine, une formation théorique et pratique de tout premier plan et d'importantes perspectives d'évolution !

COMMERCIAUX

Entre 20 et 35 ans, de formation commerciale (Bac à Bac +4), vous êtes prêt à vous investir dans une activité pluridisciplinaire de prospection, de vente et de conseil. Placées sous le signe du terrain, vos responsabilités exigent des qualités personnelles d'ouverture, d'écoute mais aussi une réelle faculté à convaincre. Réactif, combatif, organisé, vous voulez mettre en oeuvre toute votre énergie (et vous n'en manquez pas !) pour vous réaliser. Nous nous engageons à vous donner tous les moyens techniques, logistiques et financiers pour y parvenir !

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. CPR à *EURALLIANCE - Cécile Ternacle* Responsable du Recrutement - 1 rue Blanche - 75009 PARIS.

EURALLIANCE
La vie avec assurance

membre du groupe fortis

VICE-PRÉSIDENT VENTES

Cabinet de Conseil en Management International

Notre client est l'un des leaders mondiaux du conseil, spécialisé dans l'amélioration de la productivité. Ses clients comptent parmi les plus prestigieux en Europe, Amérique, Australie et en Asie du Sud-Est, et notre client doit répondre à un nombre important de demandes.

L'un des facteurs les plus significatifs de son succès est la qualité de ses hommes et la force de son Équipe Vente et Marketing. Afin de perpétuer cette réussite, notre client cherche actuellement à recruter des Directeurs Commerciaux qui devront assurer la responsabilité d'un large territoire en France.

Vous avez 35 ans minimum, vous êtes un professionnel avec une expérience de Vente ou de Direction Générale, vous êtes créatif et vous avez la faculté de faire passer votre message au niveau du management. Une expérience antérieure du Conseil serait un atout mais n'est pas indispensable.

La rémunération proposée est très motivante.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Veuillez adresser votre CV en anglais à :

ID. Ref FR/LM/VPS
European Recruitment Manager
Litchfield Associates N.V.
Kruisweg 825A
2132 NG Hoofddorp
Netherlands
Fax : (31) 25-03-26-737

En indiquant la référence FR/LM/VPS sur l'enveloppe et le CV

Nous sommes la filiale d'un des premiers groupes de communication à dimension internationale. Nous venons de créer et de commercialiser une gamme nouvelle et originale de produits culturels et artistiques de grande qualité et de grande diffusion sur le plan mondial. Devant notre succès et pour asseoir notre développement, nous recherchons notre

Directeur Commercial International

Vous aurez, avec une grande autonomie, la responsabilité de la politique de communication, de la stratégie commerciale et du développement des ventes de ces produits au travers d'un système original de vente. Vous participerez également à la conception et à l'élaboration de ces produits. Vous serez basé à Paris, mais vous aurez à effectuer de nombreux déplacements à l'étranger. Si vous êtes un commercial chevronné, âgé d'au moins 27 ans, aimant et connaissant les Arts, si vous avez une expérience des marchés internationaux et si possible de la grande distribution, si vous connaissez l'anglais et l'allemand de manière courante, venez nous rejoindre pour réussir ce challenge sur un créneau porteur et innovant.

Merci d'adresser une lettre de candidature + CV + prétentions sous réf. *4447*, à VOG, 32 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

Cabinet Conseil en Organisation et en Informatique de Gestion spécialisé dans les Moyens de Paiement, l'Informatique Bancaire et l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrages recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous êtes agé de 28/30 ans environ et possédez une expérience commerciale réussie de 3 à 5 ans dans la vente de prestations intellectuelles dans nos domaines d'activité, acquise au sein d'un Cabinet Conseil ou d'une SSII.

Rattaché directement au Directeur Général, vous serez responsable de l'action commerciale auprès d'une clientèle Grands Comptes essentiellement bancaire. Vous participerez également à la stratégie marketing et à l'élaboration de propositions en collaboration avec les Consultants et les Responsables Techniques.

Votre efficacité commerciale est confortée par une solide connaissance des Moyens de Paiement, de l'Informatique et du monde Bancaire. Vous possédez des qualités de clarté d'esprit, de synthèse et de créativité. Vous êtes dynamique, tenace et organisé ; votre sens de la négociation, vos qualités d'écoute et de diplomatie feront de vous l'interlocuteur privilégié d'une clientèle de haut niveau.

L'évolution au sein du Cabinet est envisageable vers la responsabilité d'un département technique ou d'un centre de profit. Poste basé à Paris.



Si vous souhaitez rejoindre une structure dynamique et ambitieuse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. COM à SME Conseil - Département Recrutement - 24 rue des Jeûneurs - 75002 Paris.

Responsable du Développement Commercial

PAYS DE L'EST - AFRIQUE ANGLOPHONE

Notre Société, grossiste répartiteur de produits pharmaceutiques, réalise un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de Francs avec un très bon résultat financier.
Elle est implantée et leader dans de nombreux pays dans le Monde.
Pour accélerer son développement, elle crée un poste de responsable commercial chargé des pays de l'Est, de l'Afrique Anglophone.
Rechercher de nouveaux partenaires pour l'activité de grossistes-répartiteurs et réaliser des opérations de négoce direct de produits pharmaceutiques dans ces pays, ce sont les missions que nous vous proposons.
Mener à bien les négociations jusqu'à la signature des accords ou des contrats, c'est le challenge que vous devez réussir.

Vous avez 30-40 ans, une formation supérieure et possédez une expérience d'ingénierie de développement à l'international (recherche de partenaires, négociations d'accords) et de commerce international (lettres de crédit, dossiers Coface...).
Vous parlez l'anglais, si possible l'espagnol et pouvez voyager 50 % de votre temps.
Une expérience dans le secteur du médicament serait intéressante.
Ce poste très évolutif dans le cadre d'une société en fort développement, est basé à Paris.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV, complet, photo et rémunération actuelle sous réf. 12/1007 A à Bernard Krief Ressources Humaines - 26, rue de la Baume 75008 PARIS.

BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES

GROUPE METALLURGIQUE INTERNATIONAL

recherche un



Responsable Commercial

FRANCE et EXPORT

Vous avez 35 à 45 ans et l'expérience de la commercialisation de biens d'équipements industriels destinés aux industries chimiques, pétrolières et pétrochimiques.
Vous êtes de formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, Ecole Supérieure de Commerce Paris, avec, si possible un MBA).
Vous parlez couramment l'Anglais, l'Espagnol si possible (ou, à défaut, toute autre langue de la Communauté Européeenne).
Rémunération importante et véhicule de fonction fournis.
De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir en France et à l'étranger.

Adresser CV détaillé et prétentions sous réf. 8661
LE MONDE PUBLICITE - 15-17, rue du Colonel
Pierre Avia - 75902 PARIS cédex 15.

Le Groupe SOLIC accentue sa pénétration commerciale dans les très grands GROUPES.

APPORTEUR D'AFFAIRES

Vous nous garantissez :

- *une longue expérience à haut niveau, dans les métiers du CONSEIL, de l'ORGANISATION et de l'INFORMATIQUE.*
- *un carnet d'adresses étoffé procuré par une solide expérience commerciale au plus haut niveau de décisions dans l'entreprise : DG, DSI, DO et DRH.*
- *une exclusivité avec le* ***Groupe SOLIC.***

Nous vous proposons de :

- *dépendre directement du Président du* ***Groupe SOLIC*** *et de travailler en étroite relation avec les principaux dirigeants de* ***SOLIC.***
- *de bénéficier d'une structure d'accueil très performante.*
- *de définir avec vous les conditions de notre collaboration.*

Merci de nous adresser CV + photo sous réf. 05.

GROUPE SOLIC

LD CARRIERES (SA) - 31, Av. de l'Opéra - 75001 PARIS.